

INSTITUT EUROPÉEN DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION EURYOPA
VOL. 73-2012

**Les droites vaudoises à l'aune de l'intégration
européenne (1986-1992) : une passion suisse ?**

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master en études européennes
par Blaise Fontanellaz

Rédigé sous la direction de René Schwok
Juré : Olivier Meuwly
Genève, août 2011

Chaleureux remerciements

A l'Institut européen, à René Schwok et à Olivier Meuwly sans qui cette recherche n'aurait pas été possible. Leurs conseils furent plus que précieux.

Un remerciement tout particulier pour les acteurs qui ont accepté de jouer le jeu de l'entretien, toujours avec gentillesse et courtoisie, ce qui en a fait des expériences très riches.

Ma gratitude va également à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, pour les expériences professionnelles m'ayant permis de me familiariser avec une partie du matériel utilisé dans ce mémoire, ainsi que pour l'accès aux sources.

A mes parents qui m'ont toujours soutenu dans mes études et particulièrement dans la phase finale.

A Lucía.

A Maurice pour les heures de bibliothèque en commun ainsi que son aide primordiale pour les dernières mises en page.

A Emilie pour sa lecture attentive, patiente et critique de la première version ainsi que ses conseils.

A Nicolas pour ses précieux conseils d'historien et sa dernière relecture.

Un remerciement enfin à toutes les personnes qui, autour d'une discussion informelle, m'ont prodigué conseils et soutiens.

«L'Europe, c'est le grand air roboratif susceptible de redonner des défis tonifiants à l'Helvétie repue et sans projets ».

Raymond Gremaud,
Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud,
24 octobre 1990, p.1.

Table des matières

1. INTRODUCTION	6
2. MÉTHODOLOGIE	11
2.1. Les disciplines mobilisées	11
2.2. La démarche méthodologique de la recherche	14
3. PARTIS, CLIVAGES ET FAMILLES POLITIQUES	17
3.1. Les définitions du parti politique en science politique	17
3.2. Les clivages et les systèmes de partis en Suisse	18
3.3. Le parti politique dans la recherche helvétique	20
3.4. Les familles politiques	21
3.5. Le système de valeurs de la droite et du centre-droit	23
3.6. Conclusion	25
4. LES DROITES DANS L'HISTOIRE VAUDOISE	27
4.1. Les origines des partis	27
4.2. Le Parti libéral	28
4.3. Le Parti radical	31
4.4. L'Union démocratique du centre (UDC)	34
4.5. La Ligue vaudoise	35
4.6. Les Groupements patronaux vaudois	37
4.7. Conclusion : une tripartition des droites vaudoises ?	38
5. LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA SUISSE 1945-1992	40
5.1. Du plan Marshall à l'OCDE	40
5.2. Le cas du Conseil de l'Europe	41
5.3. La Suisse face aux débuts de la construction européenne	41
5.4. L'Association européenne de libre-échange (AELE)	42
5.5. L'Accord de libre-échange	43
5.6. A la découverte de l'Espace économique européen	44
5.7. L'EEE en bref	46
5.8. Conclusion	47

6. LES PARTIS POLITIQUES À TRAVERS LA PRESSE PARTISANE	48
6.1. Le Parti libéral et <i>Forum libéral</i>	48
6.2. Le Parti radical et la <i>Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud</i>	53
6.3. L'UDC et <i>Le Pays vaudois</i>	64
6.4. La Ligue vaudoise et <i>La Nation</i>	69
6.5. Les associations d'intérêt : le cas des Groupements patronaux vaudois et du Bulletin Patronal	74
6. 6. Conclusion	78
7. LA VOTATION SUR L'EEE EN TERRE VAUDOISE	80
7.1. Positions sur l'EEE chez les acteurs politiques interrogés	80
7.2. La campagne de l'Espace Economique Européen	81
7.3. Les réactions au refus de l'EEE : une digestion difficile	85
7.4. Conclusion	87
8. ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS	88
8.1. Les explications sur le positionnement pro-européen du parti	88
8.2. L'hypothèse des personnalités	89
8.3. L'hypothèse de la crainte d'une marginalisation économique	92
8.4. L'hypothèse de la fin de la Guerre froide	93
8.5. Les visions de l'Europe	94
8.6. Le positionnement partisan	96
8.8. Conclusion	98
9. CONCLUSION	99
BIBLIOGRAPHIE	101
Annexe 1	109
Annexe 2	110

1. Introduction

La Suisse s'est longtemps tenue à l'écart du processus d'intégration européenne, sous les motifs invoqués de sauvegarder sa neutralité armée et permanente, son fédéralisme et sa démocratie directe. Ce n'est qu'à partir de l'Acte unique en 1985, et puis plus précisément du discours de Jacques Delors devant le Parlement européen en janvier 1989, qu'elle doit envisager un rapprochement avec l'Europe unie par le biais de l'Espace Economique Européen (EEE). Les autorités envisageant ensuite la question de l'adhésion à l'Union européenne. Ces changements rapides de politique étrangère, passant de l'*Alleingang* ou voie solitaire¹ à une intégration européenne, n'ont pas été sans conséquences importantes pour la vie politique intérieure de la Confédération. En effet, en raison de son régime politique de démocratie semi-directe, le peuple a été appelé à se prononcer sur l'EEE. La pratique de la démocratie référendaire demande que la campagne politique s'organise efficacement grâce à l'aide des groupes d'intérêts et des partis politiques. Les combats politiques européens se sont donc déroulés dans et avec les partis politiques. En effet, le parti politique joue un rôle primordial dans la démocratie puisqu'il est le médiateur ainsi que l'acteur des pensées politiques qui traversent la société.² C'est pour cela que nous allons nous intéresser aux partis politiques suisses. Très vite, nous avons dû faire face à un problème: la structure fédéraliste de l'État suisse implique que les partis nationaux représentent des fédérations de partis cantonaux³. Par exemple, le radicalisme suisse se caractérise par une forte hétérogénéité, avec des sections cantonales très différentes, tant sociologiquement que philosophiquement. L'étude d'un parti national aurait été sans doute trop complexe car il aurait fallu étudier ses 26 sections cantonales, c'est pourquoi nous avons choisi le cas du canton de Vaud vers lequel un intérêt historique nous portait, étant citoyen du canton. Il nous fallait encore choisir le parti. Le Parti socialiste suisse s'est prononcé pour une adhésion de la Suisse à l'Union européenne alors que les partis bourgeois historiques⁴ tels le Parti radical, sont passés par des combats difficiles avant de s'enthousiasmer temporairement pour la cause européenne. En fait, on peut observer une véritable passion romande pour le projet européen autour de la votation de l'Espace Economique Européen en 1992. C'est donc ce que nous tenterons de comprendre avec le Parti libéral vaudois (PLV), le Parti radical démocratique vaudois (PRDV) ainsi que l'Union démocratique du centre vaudoise (UDC Vaud). La Ligue vaudoise, seul mouvement politique vaudois plus que réservé face à l'intégration suisse dans le système politique européen, nous intéressera également. Le Parti démocrate-chrétien vaudois ne sera malheureusement pas intégré à cette recherche, étant relativement insignifiant au niveau cantonal⁵.

Cette recherche a donc pour sujet l'histoire récente des droites dans le premier canton de Suisse romande tout en touchant à également à l'histoire des relations Suisse-Europe. Plus précisément, il analysera le positionnement et les débats au sein des partis radical et libéral, de l'UDC et du mouvement de la Ligue vaudoise quant à la question de l'Europe pour la période de 1986 à 1992. Il

¹ Notion un peu floue qui postule que la Suisse doit poursuivre une politique internationale seule en raison de contingences historiques et culturelles. Elle ne doit donc pas se mêler au jeu international, et privilégier une politique de neutralité stricte.

² Olivier MEUWLY, *Les partis politiques. Acteurs de l'histoire suisse*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2010, p. 8.

³ Toutefois, nous pouvons observer une lente nationalisation des partis à l'image du Parti socialiste suisse et de l'Union démocratique du centre (UDC).

⁴ *Partis bourgeois* est une appellation d'usage en Suisse pour les partis de droite, il se réfère au clivage possédant/travailleur mais aussi au terme bourgeois dans un sens de citoyen. Le terme *centre-droit* est l'autre terme le plus utilisé en Suisse, particulièrement dans le cas vaudois, alors que d'autres pays préfèrent le terme *droite modérée*, *droite classique* etc. Nous adopterons ces termes de manière synonyme dans ce travail tout en relevant que le terme de *droites* est le plus pertinent. Nous reviendrons sur ces questions dans les chapitres 3 et 4.

⁵ Si l'on excepte en général un conseiller national du parti, souvent médiatique. En effet, le PDC n'a jamais pu percer en terre vaudoise malgré une petite minorité catholique historique et une immigration catholique très importante, confédérée puis italienne, espagnole et portugaise. Cela différencie le canton de Vaud d'autres cantons mixtes comme Zürich ou Genève. Le vote catholique ayant certainement été capté par le Parti radical, le Parti socialiste et plus récemment par l'UDC.

exclura donc la question des accords bilatéraux qui suivent, objets ne touchant pas directement la potentielle intégration politique de la Suisse à l'Europe. Cette période connaît une accélération du processus d'intégration avec la question de l'adhésion à l'Espace Economique européen (EEE) et celle de l'adhésion à l'Union européenne (UE). Nous devons également situer les organismes gravitant autour du centre-droit, ce qui expliquera le choix de l'intégration des Groupements patronaux vaudois à notre recherche. En effet, les partis bourgeois passent pour être proches des milieux de l'économie⁶.

Notre présupposé sera donc que les idées politiques jouent un rôle dans l'histoire. Il s'agira de comprendre de quelle manière s'est produit le changement de discours historique du centre-droit basé sur le *Sonderfall*, au profit d'un rapide positionnement pro-européen. Comme dit précédemment, la période concernée se situera entre 1986 et 1992, avec une analyse approfondie de la votation sur l'Espace Economique Européen. En effet, cette votation fut entourée de *passion* pro ou anti européenne, ce dont nous tenterons de rendre compte. Elle se caractérise par un taux de participation exceptionnellement élevé pour une votation helvétique, avec plus de 78,7% de votants, un refus serré avec 50,3 % de non au niveau fédéral et un accueil positif des Vaudois à 78,4%⁸. Ce travail permettra également d'apporter une contribution à l'histoire politique récente du canton de Vaud, à l'étude des partis politiques suisses en prenant le cas vaudois, sujets un peu délaissés par la recherche comme nous le verrons dans notre partie théorique. En s'intéressant à un cas cantonal, cette recherche s'inscrit également dans la tradition régionaliste de l'Institut européen de l'Université de Genève inaugurée par son fondateur Denis de Rougemont. De plus, cette recherche profite d'un terrain d'investigation inédit, car les droites, en particulier, n'ont pas été traitées de manière approfondie dans l'histoire politique vaudoise de ces vingt dernières années, et encore moins dans leur interaction avec la question européenne.

Il faut donc révéler, que de manière *a posteriori* surprenante, des partis jugés conservateurs par leur attachement au *Sonderfall*, et à une vision traditionnelle de la Suisse et de sa politique extérieure, se sont prononcés de manière enthousiaste en faveur d'une participation partielle ou totale au processus d'unification politique au niveau continental. À titre principal nous nous intéresserons à analyser ce positionnement pro-européen relativement brusque en comparaison au consensus sur l'indépendance suisse, le fédéralisme, la neutralité prévalant pendant le siècle précédant et la Guerre froide. Ce consensus qu'on peut résumer par le terme de *Sonderfall* est alors partagé par l'ensemble des forces bourgeoises comme l'a souligné le politologue François Saint-Ouen⁹. Ce positionnement pro-européen s'est terminé récemment, le centre-droit vaudois et helvétique devenant plus que réservé à l'égard de l'Union européenne¹⁰. Notre question de recherche est donc : *comment une parenthèse aussi européenne a-t-elle été possible dans les partis du centre-droit vaudois ?* Il s'agira de comprendre cette *passion* vaudoise pour l'Europe, perceptible dans les formations de centre-droit. Cette *passion*¹¹, faisant appel pour beaucoup d'observateurs à l'irrationnel, sera abordée également dans notre travail. Le fameux historien et politologue, René Rémond, propose de lier irrationnel et événement : « L'irrationnel fait irruption dans l'histoire politique par une autre brèche encore qui a, elle aussi, été trop longtemps méconnue par l'historiographie et même méprisée par les historiens : l'évènement

⁶ Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Europe*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1978, p. 17.

⁷ Littéralement *cas particulier*. L'historien Georg Kreis donne quelques caractéristiques de cette notion peu précise. Citons notamment la démocratie semi directe, le fédéralisme, la neutralité, le plurilinguisme, l'indépendance voire la politique humanitaire perçues comme exception helvétique et ne permettant pas à la Suisse, notamment, de participer à l'Europe en construction, in *Dictionnaire historique de la Suisse*: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F49556.php>

⁸ Voir notre chapitre 5 et les Annexes 1 et 2.

⁹ Voir à ce propos le chapitre que consacre François Saint-Ouen aux partis suisses dans son ouvrage : François SAINT-OUEN, *Les partis politiques et l'Europe, une approche comparative*, Paris, PUF, 1990, pp. 161-182.

¹⁰ L'assemblée des délégués du Parti libéral-radical suisse s'est ainsi prononcée pour la poursuite de la voie bilatérale avec l'Union européenne et temporairement contre l'adhésion à l'UE à Herisau en octobre 2010. Voir sous <http://www.plr.ch/communication/26-mediennmitteilngen/328-klares-signal-der-fdp-fuer-den-bilateralen-weg-gegen-eu-beitritt.html>

¹¹ Entretien exploratoire avec René Schwok, Genève, le 4 mars 2011.

singulier»¹². C'est ce que nous nous proposons d'aborder également par la question de la votation sur l'Espace Economique Européen.

Pour comprendre ce positionnement européen, nous avons mené quelques recherches puis des entretiens exploratoires qui nous ont permis de poser nos hypothèses. La première concerne la question des personnalités qui auraient pu avoir une influence importante sur ce positionnement européen du centre-droit vaudois. Trois sont retenues. Jacques Pilet le journaliste, fondateur de *L'Hebdo* et du *Nouveau quotidien*, journaux engagés dans la cause européenne, ce qui a fait dire au journaliste, Philippe Nicolet, que Jacques Pilet: « a fondé plusieurs journaux [...] a personnifié le combat européen, le personnage qu'on cite le plus lorsqu'on parle de l'Europe et du journalisme »¹³. La deuxième personnalité est celle du professeur Henri Rieben. Après une thèse défendue en 1952 en HEC¹⁴ sur la CECA¹⁵, ce fils de paysan a été collaborateur de Jean Monnet en tant que secrétaire du Comité pour les États-Unis d'Europe¹⁶, puis titulaire de la première chaire d'intégration européenne au monde à Lausanne en 1957¹⁷. Il fonde également le Centre de recherches européennes qui sortira les fameux *Cahiers rouges*. Il a été choisi par Jean Monnet pour créer finalement la *Fondation Jean Monnet pour l'Europe* à Lausanne, qui recueille les archives de Jean Monnet, Robert Schuman et d'autres acteurs de l'unification européenne, ce qui en fait un centre de recherche incontournable¹⁸. Le professeur Rieben, personnalité vaudoise importante, semble avoir marqué nombre de Vaudois. C'est ce que nous tenterons d'observer. Enfin, Jean-Pascal Delamuraz¹⁹, en tant que conseiller fédéral radical vaudois, particulièrement engagé dans le rapprochement de la Suisse avec l'Union européenne, n'a pu que marquer le centre-droit vaudois, le Parti radical en particulier. De plus ce magistrat aux qualités impressionnantes²⁰, passait pour être très populaire et écouté en terres vaudoises. C'est ce que nous tenterons de tester.

Notre deuxième hypothèse touche la question économique. En effet, il semblerait *a priori* qu'une crainte de marginalisation économique de la Suisse, en cas de non participation au processus d'intégration européenne, ait joué un rôle à cette période, comme en témoigne les propos de Jean-Pascal Delamuraz en 1992: « L'EEE nous offre un cadre idéal au développement de l'économie suisse. Y adhérer, c'est se mettre au même niveau de compétitivité que les 18 pays européens, c'est faire en sorte que la Suisse ne soit pas discriminée »²¹. Notre dernière hypothèse a été trouvée grâce au journaliste politique Daniel Miéville²², et traite de la fin de la Guerre froide. Il s'agira d'identifier la vision européenne des acteurs du centre-droit vaudois durant la Guerre froide et le changement éventuel à sa fin, perçue certainement comme un bouleversement. Cette fin, qu'on peut identifier à partir de la chute du Mur de Berlin²³, coïncide avec l'accélération du processus d'intégration

¹² René REMOND, « Introduction », in BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. XVIII

¹³ Interview filmée de Jacques Pilet par Philippe Nicolet, *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*, Cully, le 27 septembre 1999. 2h14.

¹⁴ Hautes études commerciales, Université de Lausanne.

¹⁵ <http://www.jean-monnet.ch/site/fondation/15/les-origines>. Communauté européenne du charbon et de l'acier. Thèse de Henri Rieben intitulée : *Des ententes de maîtres de forge au Plan Schuman*

¹⁶ Bertil GALLAND in Jean GENOUD, *Henri Rieben 1921-2006*, Le Mont-sur-Lausanne, Entreprise Jean Genoud SA, 2006. (Nécrologie).

¹⁷ <http://www.jean-monnet.ch/site/fondation/15/les-origines>

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Né en 1936, licencié en sciences politiques, il fut notamment syndic de Lausanne, conseiller national, conseiller d'Etat puis conseiller fédéral. Il décède en 1998. Alain Clavien in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4736.php>

²⁰ Daniel MARGOT, *Jean-Pascal Delamuraz, du caractère et du cœur, itinéraire d'un surdoué*, Lausanne, Editions Favre, 1998.

²¹ « 24 personnalités, ce qu'ils pensent de l'Europe », *Gazette de Lausanne*, le 18 novembre 1992, p. 2.

²² Entretien exploratoire avec Daniel Miéville, Clarens, le 21 mars 2011.

²³ Cette fin de la Guerre froide peut être analysée avec les révolutions dans les pays communistes de l'est de l'Europe dans le courant de l'année 1989, débouchant finalement sur la chute du Mur de Berlin en novembre 1989. Nous faisons ici, une simplification théorique, le processus de fin de la Guerre froide étant long et complexe comme en témoigne l'excellent ouvrage de Charles ZORGBIBE, *L'après guerre froide en Europe*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1993.

européenne qui force la Suisse à reconsidérer son rôle au niveau continental. Ce bouleversement – nous pouvons le qualifier ainsi – est défini par l'historien Charles Zorgbibe : « Au lendemain de l'effondrement du camp socialiste, tout semble confondu, le pire avec le meilleur, comme dans l'univers des sorcières de Macbeth. Pierre Behar analyse avec acuité le double désarroi qui prévaut désormais : “un désarroi d'ordre temporel, qui naît du sentiment de la rupture de la continuité historique, mais aussi d'ordre spatial – L'Europe des douze, qui semblait l'extrémité vers l'Est d'un monde occidental dont le centre de gravité se trouvait aux États-Unis, c'est retrouvée perdue dans une Europe enfin complète, soudain reconstituée, dont elle n'est plus que le pourtour atlantique et partiellement méditerranéen” »²⁴. C'est cette question de l'impact de la fin de la Guerre froide que nous allons tester.

Question de recherche : *pourquoi et comment un virage pro-européen a-t-il été possible dans le centre-droit vaudois ?*

Nous avons plusieurs hypothèses :

La première hypothèse à tester (H1) : certaines personnalités vaudoises telles que Jacques Pilet, Henri Rieben, et Jean-Pascal Delamuraz ont eu un impact sur les positions pro-européennes du centre-droit vaudois.

La deuxième hypothèse à tester (H2) : La question économique a eu une influence sur les positionnements pro-européennes des droites vaudoises, par la crainte d'une marginalisation de la Suisse vis-à-vis du marché européen principalement.

La troisième hypothèse à tester (H3) : Le positionnement des partis bourgeois dépend du contexte de fin de la Guerre froide et de la chute du Mur qui a bouleversé les schémas de pensée traditionnels des acteurs étudiés.

Notre deuxième axe de recherche, lié au premier, concernera l'analyse de la vision européenne des acteurs des droites vaudoises. Il s'agira de percevoir *quelle Europe* les acteurs saisissent, *quelle Europe* est idéalisée.

Nous allons commencer cette recherche en précisant notre démarche méthodologique. Il s'agira d'identifier les disciplines que nous mobiliserons à savoir la science politique, la sociologie et l'histoire. Nous préciserons quelles méthodes et matériaux nous utiliserons, principalement la presse partisane et des entretiens. Nous clarifierons alors les journaux étudiés et les acteurs sélectionnés. Il sera ensuite temps de travailler de manière théorique, pour pouvoir fixer un cadre nécessaire à notre recherche. Nous commencerons par préciser la notion de parti politique, ce qui nous permettra de comprendre l'intérêt de s'occuper de ce type d'association pour notre travail. Puis nous nous arrêterons sur les notions de clivages et de système de partis pertinents pour le cas helvétique et vaudois. Après une brève discussion sur le traitement du parti politique par la recherche suisse, nous rentrerons dans le vif du sujet, en travaillant sur les familles politiques, celle de la droite ainsi qu'une tentative de définition du centre-droit, et les systèmes de valeurs qui s'y rattachent, à l'aide de la fameuse typologie de la tripartition des droites. Ainsi armés, nous pourrions nous consacrer à une brève histoire politique de nos droites dans le contexte vaudois. Ce travail est primordial pour comprendre quelques constantes de ces droites utiles à notre partie empirique, les « domestiquer » et ensuite pouvoir les classer dans la typologie identifiée dans la partie théorique. Notre recherche aura ensuite une partie de mise en contexte du débat Suisse-Europe afin de comprendre le changement historique qu'a amené l'accélération du processus d'intégration européenne pour la politique étrangère suisse. La Suisse a dû se positionner rapidement face au processus d'intégration européenne, en modifiant sa politique étrangère traditionnelle. Ce contexte général posé, nous serons en mesure de passer à la partie empirique.

Nous traiterons donc de l'analyse proprement dite à travers la presse partisane. Nous examinerons, dans chaque journal de parti, les prises de positions. Il s'agira tout d'abord, de voir de quelle manière la politique européenne de la Suisse est perçue et comprise. Puis nous nous relèverons les positions européennes sur l'EEE notamment. Nous nous intéresserons ensuite à deux dates clés : le

²⁴ Charles ZORGBIBE, *L'après guerre froide en Europe*, op. cit., p. 92.

mois de juin 1997 avec l'initiative de la Lega dei Ticinesi²⁵ « Négociations d'adhésions que le peuple décide » et le mois de mars 2001 concernant l'initiative du NOMES²⁶ « Oui à l'Europe » pour ouvrir des négociations d'adhésion. Ces deux indicateurs permettent d'observer les positions des acteurs sur l'adhésion à l'Union européenne. Nous testerons ensuite nos trois hypothèses principales à savoir sur les personnalités, l'économie et la fin de la Guerre froide. Nous essayerons également de dégager quelle vision politique de l'Europe se révèle à travers ces écrits. Notre chapitre suivant s'intéressera à l'événement tel que défini par René Rémond, par une tentative d'analyse de la campagne politique de l'EEE dans le canton de Vaud à l'aide des quotidiens *24Heures*, *La Gazette de Lausanne*, et de *L'Hebdo*, et des entretiens menés auprès d'acteurs politiques contemporains à cette votation, qu'ils soient en faveur ou contre ce traité. Il s'agira, en outre, de voir de quelle façon les acteurs politiques interviewés ont vécu cette campagne. Par ailleurs, ce chapitre rendra compte de la notion de *passion*. Notre partie suivante portera sur ces mêmes entretiens, et testera à nouveau nos trois hypothèses tout en identifiant les visions européennes des acteurs. Après avoir encore précisé le positionnement politique de ces hommes politiques ainsi que l'évolution de leur pensée européenne personnelle, nous passerons à la conclusion qui répondra à la problématique de notre travail.

²⁵ Site de la Ligue des Tessinois, <http://www.legaticinesi.ch/>

²⁶ Site du Nomes, <http://www.europa.ch/index.asp?Language=FR>

2. Méthodologie

Par méthodologie nous entendons la définition large de Maurice Angers : « Ensemble de méthodes et de techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guident la démarche scientifique »²⁷. Dans un premier temps, ce chapitre précisera les disciplines des sciences sociales dont nous nous inspirerons pour notre étude. Il s'agira donc de définir la discipline et ses méthodes et montrer de quelle manière elle nous sera utile. Ce mémoire se base sur une recherche interdisciplinaire, c'est-à-dire qu'il mobilisera plusieurs disciplines pour répondre à la problématique. Toutefois, les disciplines choisies seront passablement imbriquées et donc pas toujours distinctes, ce qui est le propre de l'interdisciplinarité. Nous pouvons tenter d'identifier quelques disciplines qui ressortent telle la science politique, la sociologie et l'histoire. Dans un deuxième temps, nous montrerons de quelle manière et avec quelles méthodes nous comptons répondre à notre problématique et tester nos hypothèses.

2.1. Les disciplines mobilisées

La science politique

La première discipline qui nous intéresse se trouve être la science politique. C'est donc la science qui s'occupe de la notion de *politique*. Travaillant sur un sujet politique, essayons d'abord de définir cette notion à l'aide de cette science. *Le politique* selon le politologue Philippe Braud se caractériserait ainsi : « Il désigne un champ social de contradictions d'intérêts (réels, imaginaires, ou symboliques), mais aussi de convergence et d'agrégations partielles, régulé par un Pouvoir disposant du monopole de la coercition légitime »²⁸. On peut comprendre donc que le politique est un champ social où des affrontements ont lieu mais aussi des convergences dans un cadre sociétal encadré par l'État. *La politique* par contre, serait : « la scène où s'affrontent les individus et les groupes en compétition pour conquérir le pouvoir de l'État »²⁹, ce qui restreint la politique à la notion de « vie politique ». Quant à la science politique³⁰, elle est plus largement celle qui s'occupe notamment du champ politique, définie ainsi de manière complexe dans l'ouvrage de Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort : « L'autonomisation d'un espace d'activités spécifiquement politiques est un résultat historique majeur du double processus de différenciation des espaces de pouvoirs, puis d'institutionnalisation de la forme parlementaire de l'État. Ces processus complexes ne peuvent se résumer à ce qui est généralement décrit comme un "avènement", celui de la démocratie, mais doivent être plutôt compris comme la formation d'un espace social aux logiques de fonctionnement propres, le champ politique, qui demeure en constante transformation »³¹. De cette définition ardue, nous retenons que l'autonomie du champ social ou plutôt politique, née de l'ère moderne, qui est en transformation permanente. Il faut souligner encore que ces définitions sont issues de l'école française de science politique, proche de la sociologie. Des définitions différentes auraient pu être trouvées dans la science politique anglo-saxonne. Soulevons toutefois que cette dernière est moins ouverte à la perspective historique, c'est pourquoi nous ne nous y arrêtons pas.

La science politique comprend donc nombre de sous-disciplines relativement autonomes et ayant parfois quelques peines à dialoguer ensemble. Citons notamment les relations internationales, les politiques publiques, l'histoire des idées politiques, la philosophie politique, la sociologie politique ou encore la science politique comparée. Nous mobiliserons modestement l'étude des *relations*

²⁷ François DEPELTEAU, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Bruxelles, de Boeck, 2005, p. 6.

²⁸ Philippe BRAUD, *La science politique*, Paris, PUF, *Que sais-je ?*, 1982, p. 10.

²⁹ *Ibid.*, p. 11.

³⁰ Pour certains *les sciences politiques* au pluriel. Sans rentrer dans un historique de la discipline et de son institutionnalisation, on peut simplement relever que pour certains cette science n'en serait pas une, et se contenterait de juxtaposer des disciplines s'intéressant au même objet politique, comme l'histoire, les sciences économiques, le droit public, la sociologie, la philosophie etc.

³¹ Antonin COHEN Antonin, Bernard LACROIX, Philippe RIUTORT, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La découverte, 2009, p. 333.

internationales pour quelques cas ponctuels, notamment dans le chapitre 5. *La sociologie politique* nous offrira un cadre théorique important pour l'étude des partis politiques. Quant à *l'histoire des idées*, elle tentera simplement d'être présente dans notre analyse, par la doctrine des partis politiques, puis par les idées politiques en tant que telles que nous définissons ainsi : « représentations que chacun se fait de la politique, qu'il s'agisse de la constitution de la société politique, de la manière selon laquelle elle devrait être organisée, de l'origine du pouvoir et des conditions de son exercice »³². Ceci sera utilisé notamment pour identifier les idées politiques des acteurs sur l'Europe et les discours produits. Relevons encore que le postulat sera que loin d'être soumis uniquement aux contraintes matérielles (marxisme) ou complètement autonomes (libéralisme), les idées politiques « peuvent être le reflet de la société dans laquelle elles sont apparues [...] Elles peuvent également être originales et avoir une influence sur les esprits par leur entremise sur la transformation des faits »³³.

Enfin la science politique est une science complète et complexe, avec ses théories, concepts, paradigmes et idéaux-types. Elle utilise une méthodologie très variée comme la démarche historique, les questionnaires, les entretiens et la comparaison. Nous retiendrons la méthode historique, à savoir les sources écrites, les entretiens et la comparaison entre partis politiques notamment.

La sociologie

Avec l'aide de Raymond Aron, nous pouvons définir la sociologie ainsi : « La sociologie est l'étude qui se veut scientifique du social en tant que tel, soit au niveau élémentaire des relations interpersonnelles soit au niveau macroscopique des vastes ensembles, classes, nations, civilisations, ou, pour reprendre l'expression courante, sociétés globales »³⁴. Cette discipline compte de nombreuses branches dont nous citons pour exemple : la sociologie historique, la sociologie de la famille, du travail, des organisations, de la pauvreté etc. Le principal apport de la sociologie aux autres sciences sociales est celui de l'*idéal-type*. Cette notion nous sera très utile et le sociologue Max Weber, la définit ainsi : « Selon Max Weber, un idéal-type est une construction utopique "que l'on obtient en accentuant par la pensée [...] des éléments déterminés de la réalité", c'est une sorte de "tableau de pensée homogène", une sorte de modèle de la réalité, construit par notre pensée en faisant ressortir ses particularités et ses éléments fondamentaux »³⁵. On retiendra donc que l'idéal-type est une simplification de la réalité qui permet de l'expliquer. La sociologie a des méthodes complètes quantitatives et qualitatives, comme l'entretien notamment, qui nous sera très utile. Enfin c'est un courant particulier de la sociologie, celui de *la sociologie pragmatique*, issue notamment du sociologue français Luc Boltanski, qui nous intéressera. Ce courant est une réaction à la sociologie de Pierre Bourdieu et vise à réintégrer les discours des acteurs : « Latour, Boltanski et Thévenot [...] tentent de construire une approche qui tient compte de la capacité des acteurs à s'ajuster à différentes situations de la vie sociale »³⁶. Plus précisément : « il consiste à prendre au sérieux les prétentions des acteurs et, notamment, leurs prétentions normatives »³⁷. En fait il ne s'agit plus de déconstruire les discours des acteurs mais de procéder à une analyse qui les intègre ce qui nous intéressera directement pour nos chapitres 7 et 8.

L'histoire

Intéressons-nous, à présent, à l'histoire, telle que la définit René Rémond : « dont l'objet propre est d'observer les changements qui affectent la société et qui a pour mission d'en proposer des explications »³⁸ ; définition que nous faisons nôtre. Nous utiliserons principalement deux sous-disciplines : l'histoire politique et l'histoire immédiate.

³² Dimtri Georges LAVROFF, *Histoire des idées politiques*, France, Dalloz, 2001, 4^{ème} édition, p. 2.

³³ *Ibid.*, p. 4.

³⁴ Raymond ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, Mayenne, GALLIMARD, 1967, p. 16.

³⁵ François DEPELTEAU, *La démarche d'une recherche en sciences humaines, op. cit.*, p. 23.

³⁶ Mohamed NACHI, *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?*, Paris, Armand Collin, 2006, p. 20.

³⁷ Luc BOLTANSKI, « Préface », in NACHI Mohamed, *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?*, op. cit., p. 11.

³⁸ René REMOND, « Une histoire présente », in René REMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Editions du SEUIL 1988, p. 11.

L'histoire politique longtemps confondue à celle des grands hommes ou à une histoire peu critique de l'État, a connu un renouveau à partir des années cinquante, en France, sous l'influence de René Rémond notamment. À notre avis, on peut définir les objets de recherche de l'histoire politique, tels: « la réflexion sur la nature du politique, les recherches sur l'État, sa signification et ses modes d'actions, l'analyse de la société politique dans ses structures et ses formes d'expression »³⁹. On le voit, une définition plutôt large du champ d'étude. Essayons d'avoir une définition plus pointue qui concernait plus précisément notre objet d'étude. René Rémond cherche ainsi à souligner l'autonomie du politique ainsi que son imbrication avec le reste du monde social et ceci afin de légitimer cet objet d'étude: « Il convient donc de reconnaître que le politique est une dimension universelle de la réalité et qu'à ce titre, il constitue aussi un objet scientifique »⁴⁰. Plus loin, le même auteur précise quelques-unes des composantes de cet objet scientifique, comme, notamment, la dimension institutionnelle qui oblige l'historien « [à] trouver la conciliation entre la permanence des structures et l'irruption du changement⁴¹ », ce qui nous intéresse directement. Notre recherche se fonde sur un changement de paradigme – l'engagement européen – dans des formations jugées *conservatrices*, soit les droites vaudoises. L'histoire politique s'intéresse également aux forces politiques qui se battent pour l'accès au pouvoir, c'est-à-dire « les partis dont la politique est la raison d'être et l'activité essentielle »⁴² mais également l'étude de l'histoire de la pensée politique car « la politique se sont aussi des idées »⁴³. Nous pouvons noter la pertinence de ce dernier élément qui sera utilisé pour notre recherche. L'histoire politique se base aussi sur l'événement: « L'attention à l'événement, l'évaluation de ces conséquences devraient être un des apports propres de la démarche de l'historien à la connaissance du politique »⁴⁴. Cela nous interpelle directement, car nous nous intéressons justement à l'événement, à savoir quel impact un renouveau du processus d'intégration européenne, entraînant un changement de paradigme dans la politique européenne de la Suisse, a pu avoir sur les forces politiques bourgeoises vaudoises. La notion d'événement sera également mobilisée pour notre chapitre sur la campagne de l'EEE.

Après avoir précisé le champ d'étude de l'histoire politique, précisons encore les méthodes qu'elle utilise. Cette discipline est largement ouverte à l'interdisciplinarité et utilise l'ensemble des méthodes des sciences sociales comme le dit son représentant René Rémond: « Aux unes [les disciplines] l'histoire politique a emprunté des techniques d'investigation ou de traitement, à d'autres des concepts, un vocabulaire, une problématique, parfois l'une et l'autre chose aux mêmes disciplines, méthodes et techniques étant ordinairement liées au type d'interrogations formulées et à une forme d'approche intellectuelle »⁴⁵. Soulignons, aussi, que l'histoire politique doit énormément à la science politique: « la science politique, conjuguant ses effets avec la sociologie, a obligé, l'historien à se poser des questions qui renouvellent les perspectives »⁴⁶. Rémond soulève notamment l'importance des méthodes quantitatives en plus des méthodes traditionnelles de la recherche historique⁴⁷. Relevons encore que l'histoire politique nous aidera par les idéaux-types créés par René Rémond sur les droites notamment et son importante littérature secondaire.

Intéressons-nous maintenant à une autre sous-discipline, celle de *l'histoire du temps présent* ou *l'histoire immédiate*. Elle a été popularisée en France notamment par François Furet, Jean-François Soulet ou René Rémond et en Suisse romande par Pierre du Bois, professeur à l'Institut européen et l'Institut des hautes études internationales de Genève⁴⁸. Cette histoire est définie ainsi par l'historien français Soulet: « nous entendons donc par histoire immédiate, l'ensemble de la partie terminale de l'histoire contemporaine, englobant aussi bien celle dite du temps présent que celle des trente dernières

³⁹ Serge BERNSTEIN Serge, Pierre MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, verso.

⁴⁰ René REMOND, « Introduction », in Serge BERNSTEIN Serge, Pierre MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, *op. cit.*, p. XIV

⁴¹ *Ibid.*, p. XVI.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*, p. XVII.

⁴⁴ *Ibid.*, p. XVIII.

⁴⁵ René REMOND, « Une histoire présente », in REMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 26.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁴⁸ Voir le site de la fondation au nom du professeur: <http://www.fondation-pierredubois.ch/histoire-du-temps-present.html>

années ; une histoire, qui a pour caractéristique principale d'avoir été vécue par l'historien ou ses principaux témoins »⁴⁹. Nous sommes, dans notre cas personnel, trop jeune pour avoir été témoin de cette problématique européenne à l'époque, ce qu'ont néanmoins été les personnalités que nous avons choisi d'interroger.

L'apport de cette discipline relativement récente à la méthodologie historique est celui du témoignage oral ou encore de l'étude la presse pour combler les archives non disponibles⁵⁰. Concernant la presse, Soulet précise : « Si, à l'encontre du jeu de mots malveillant, l'histoire de l'immédiat ne saurait se réduire à l'histoire des médias, il est vrai, par contre, que ces derniers constituent une fort précieuse *Banque de donnée* »⁵¹. Concernant le témoignage oral emprunté aux disciplines des sciences sociales comme l'anthropologie et la sociologie, il a fort mauvaise presse dans l'histoire traditionnelle qui le voit comme subjectif : « Le témoignage oral est un jugement tellement subjectif, la reconstruction des faits par la mémoire si complète qu'il perd toute crédibilité »⁵². Pourtant pour l'histoire immédiate, le témoignage reste un matériel de choix qui mérite cependant quelques précautions : « Cette référence ne signifie pas cependant pas que l'histoire immédiate ne s'élabore qu'à partir de témoignages oraux, mais simplement que l'historien dispose avec ce type de sources, d'un gisement documentaire spécifique qu'il doit prendre en compte sans pour autant en sous-estimer la singularité et les limites »⁵³. Nous ferons donc largement appel à cette discipline pour nos nombreuses interviews d'hommes politiques. De plus, nous ajouterons des entretiens de sources audio-visuelles qui font partie des mêmes sources orales, que nous avons pu consulter à la *Fondation Jean Monnet pour l'Europe* à Lausanne. Nous retiendrons donc pour notre présent travail le recours à l'entretien et à sa méthodologie ainsi que l'utilisation de la presse.

2.2. La démarche méthodologique de la recherche

Les sources imprimées

Notre première partie empirique s'intéressera à la presse partisane (*Forum Libéral* pour le Parti libéral, *La Nouvelle Revue* pour le Parti radical, *Le Pays vaudois* pour l'UDC, *La Nation* pour la Ligue vaudoise, *Le Bulletin Patronal* pour les Groupement patronaux vaudois), pour la période de 1986, date de l'Acte unique, à 1992, date de la votation sur l'Espace Economique Européen, avec deux incursions : en 1997 pour l'initiative de la Lega et en 2001 pour celle du NOMES. Les sources ont été consultées en format papier au *Centre de documentation sur la vie politique romande* (CDVR)⁵⁴ principalement mais aussi à la Bibliothèque cantonale et universitaire pour *La Nouvelle revue de Lausanne et du Pays de Vaud*. Dans cette partie nous ferons donc appel à l'histoire immédiate, à l'histoire politique et à la science politique historique. Ces sources journalistiques nous permettront, dans un premier temps, de voir si les partis suivent la politique européenne de la Suisse, puis de comprendre le positionnement des partis et des mouvements sur la question européenne (EEE et adhésion à l'UE). Finalement, elles nous donneront la possibilité de tester nos hypothèses concernant le rôle des personnalités, de la crainte économique et de la fin de la Guerre froide sur le positionnement européen des partis et des mouvements étudiés. En outre, s'intéressant au rôle des idées politiques, ces sources permettront d'identifier les représentations de l'Europe que se font ces organisations politiques.

Enfin à la différence de l'histoire traditionnelle et de l'histoire politique, ce mémoire exclut les archives proprement dites des partis et des mouvements étudiés, c'est-à-dire les procès-verbaux d'assemblées, des congrès ou encore les archives parlementaires et les archives des différents cercles de réflexion, pour des questions de place et de temps principalement, mais aussi de manque de disponibilité de certaines archives. S'intégrant plus dans une perspective de science politique

⁴⁹ Jean-François SOULET, *L'Histoire immédiate*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1994, p. 4

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 46 à 60.

⁵¹ *Ibid.*, p. 52.

⁵² *Ibid.*, p. 61.

⁵³ Jean-François SOULET, *L'Histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand colin, 2009, p. 138.

⁵⁴Le site du CDVR : <http://www.unil.ch/cdvr>

historique ou d'histoire immédiate, notre premier matériau repose donc sur la presse politique. En effet, cette presse partisane est le matériau riche et indispensable pour toute étude d'un parti cantonal⁵⁵. Notons que des incursions ponctuelles dans la presse quotidienne, à savoir le *24heures* et *La Gazette de Lausanne*, puis dans le magazine *L'Hebdo*, nous fourniront un complément d'information pertinent à la presse partisane et aux entretiens. Ces sources ont été consultées en version papier pour *L'Hebdo* au CDVR, en version électronique pour les archives de *La Gazette de Lausanne*, sur le site du *Temps*⁵⁶, quant à *24heures* il a été consulté en micro-films à la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Les sources orales

Notre deuxième matériel est celui des entretiens dont la majorité a été réalisée par nous-même. Le but est de tester nos hypothèses, de connaître certains éléments factuels et biographiques, mais aussi de percevoir les représentations de l'Europe. Nos entretiens s'inspirent de la sociologie et de l'histoire immédiate pour la méthode de l'entretien, de « l'entrevue à questions ouvertes » pour prendre la formulation de François Dépelteau, entretien souvent utilisé en science politique⁵⁷, qu'il définit ainsi : « Dans ce type d'entrevue, la liberté de l'enquêteur est plus limitée qu'avec des entretiens centrés. En effet, la liste des questions détermine l'ordre dans lequel elles sont présentées et la manière dont elles le sont. Toutefois, l'enquêté dispose d'une liberté aussi grande que s'il passait des entretiens centrés. Il ne doit pas choisir parmi des réponses proposées par l'enquêteur. Ses réponses sont libres bien qu'en partie orientées par la liste des questions ordonnées qui lui est présentée par l'enquêteur »⁵⁸. En effet, notre grille d'entretien prévoit des questions plus générales et ouvertes mais aussi des questions plus précises.

Enfin, il y a certaines choses à faire avant de préparer un entretien. Notamment le préparer en se documentant, par une recherche dans la presse politique par exemple et par la lecture des ouvrages des personnes interviewées. De plus, il faut relever que chaque personne interviewée est présentée notre recherche comme le demande la démarche de l'entretien de l'histoire immédiate⁵⁹. Et enfin bien sûr, les entretiens sont menés avec politesse et le plus de neutralité axiologique possible.

Concernant le guide de l'entretien, il se compose d'une quinzaine à une trentaine de questions, ce qui peut sembler important pour ce type d'entretien mais s'explique par un nombre important de questions précises en raison des hypothèses. Les entretiens durent entre 40 minutes et 2 heures 30 avec une moyenne d'une heure. Sans faire un descriptif de toutes les questions, on peut en relever quelques-unes. L'entretien démarre sur une question concernant la carrière politique et/ou professionnelle de l'interviewé, ce qui permet d'établir un contexte général, tout en recueillant des informations biographiques importantes. Des questions *indicateurs* sont ensuite posées sur la date d'adhésion au Parti et la pratique religieuse pour compléter cette première question. La deuxième question concerne le positionnement européen par rapport à la question de l'adhésion à l'Espace Economique Européen et à l'Union européenne. Ensuite une description du parti à l'époque de l'EEE, par la question d'un potentiel *enthousiasme européen* notamment, est demandée à l'interviewé, ce qui permet de tester notre présupposé de départ de la recherche sur la *passion européenne*. Il est ensuite demandé le « pourquoi » du positionnement européen du parti. Ensuite une question est consacrée à l'événement par le ressenti de la campagne politique de l'EEE.

Après cette première partie de l'entretien, nos trois hypothèses sont présentées à l'acteur politique et testées par lui dans une démarche de sociologie pragmatique. Puis une série de deux questions teste le suivi de la politique européenne de la Suisse. Enfin des questions sur les idées politiques européennes des acteurs concluent l'entretien. La question de l'Europe des régions est testée, puis nous demandons une opinion sur l'Union européenne contemporaine et sur leur image de l'Europe

⁵⁵ Olivier MEUWLY, *Les partis politiques. Acteurs de l'histoire suisse*, op. cit., p. 9.

⁵⁶ Archives disponibles sous :

<http://www.letempsarchives.ch/Default/Skins/LeTempsFr/Client.asp?Skin=LeTempsFr¢er=true&AW=1312405257532&AppName=2>

⁵⁷ François DEPELTEAU, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, op. cit., p. 325.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Jean-François SOULET, *L'Histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, op. cit., p. 157.

politique idéale. Finalement, l'entretien se termine en demandant à l'acteur de se placer politiquement sur l'axe gauche-droite.

La liste des personnes interviewées a été établie avec l'aide de M. Olivier Meuwly et d'après nos propres recherches. L'échantillon comprend aussi bien des parlementaires que des hommes d'Etat. Le choix peut être bien sûr critiqué car d'autres acteurs pertinents auraient pu être interviewés. Par ailleurs, nous nous sommes concentrés sur le cas des droites vaudoises. Citons pour les personnes favorables à l'adhésion à l'Espace Economique Européen et à l'adhésion à l'Union européenne : Eric Rochat, ancien député et conseiller aux États (Parti libéral vaudois) et Jean-Claude Rochat, ancien municipal lausannois et ancien député (Parti radical vaudois). Pour les interviewés favorables à l'Espace Economique Européen mais opposés à l'adhésion à l'Union européenne, citons : Philippe Pidoux, ancien député, ancien conseiller d'État et ancien conseiller national (Parti radical vaudois), Marcel Blanc, ancien député et ancien conseiller d'État vaudois, ancien vice-président de l'UDC suisse (UDC Vaud), et pour le patronat, Jean-François Cavin, ancien directeur du Centre Patronal, (membre de la Ligue vaudoise). Pour les acteurs politiques opposés à l'adhésion à l'Espace Economique et à l'Union européenne, nous avons Martin Chevallaz, ancien radical, ancien vice-président de l'ASIN, ancien député UDC, fondateur du PBD vaudois, Suzette Sandoz, ancienne députée et ancienne conseillère nationale (Parti libéral) et Olivier Delacrétaz, président de la Ligue vaudoise.

De cette manière, toutes les droites vaudoises sont ainsi représentées, avec deux libéraux, deux radicaux, un UDC, un acteur ayant été radical puis UDC et un représentant de la Ligue vaudoise ainsi qu'un représentant du patronat.

3. Partis, clivages et familles politiques

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la notion de parti politique dans une perspective politologique. Une fois la définition retenue, nous nous arrêterons sur les clivages politiques qui sont à l'origine des typologies de partis politiques européens et suisses. Nous essayerons ensuite d'établir une typologie des systèmes de partis politiques suisses, qui sera ensuite discutée. Il s'agira également de comprendre et de discuter la manière dont le parti politique a été traité par la recherche en science politique suisse. Finalement, nous travaillerons sur les familles politiques, à savoir la tripartition des droites européennes et la notion complexe de centre-droit. La difficulté suivante sera d'identifier un système de valeurs de la droite ainsi que celui du centre-droit.

3.1. Les définitions du parti politique en science politique

Il est toujours intéressant de faire un détour par les philosophes politiques pour avoir une première définition, plus ontologique, du parti politique. Par exemple, le parlementaire anglais de la fin du 18^{ème} siècle, Edmund Burke, marqué par un libéralisme tempéré d'un grand conservatisme⁶⁰, définit le parti politique de cette façon: « un ensemble organisé d'hommes unis pour œuvrer en commun dans l'intérêt national, d'après le principe particulier sur lequel ils se sont mis d'accord »⁶¹. Cette définition très large met l'accent sur un minimum commun de l'entreprise politique et sur le principe philosophique à l'origine de futures actions politiques. Dans le même ordre d'idées, on trouve la définition de Benjamin Constant, cité par Olivier Meuwly dans son ouvrage sur les partis politiques : « réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique »⁶². Définition également minimaliste, mais qui a au moins le mérite de mettre en évidence la dimension du combat d'idées. Cette dimension sera plus qu'absente dans les définitions suivantes. Une autre définition, plus restrictive cette fois, met l'accent sur la conquête et l'exercice du pouvoir, c'est celle de La Palombara et Weiner : « Une organisation durable [...] ayant la volonté délibérée [...] de prendre et d'exercer le pouvoir, (pas simplement) d'influencer le pouvoir, (et d'obtenir) un soutien populaire à travers les élections »⁶³. Cette définition permet d'éviter d'intégrer les groupements politiques qui ne participent pas au jeu électoral, les groupes de réflexion ou les groupes d'intérêts par exemple. Une autre définition incontournable est celle du sociologue allemand, père des sciences sociales, Max Weber, qui est reprise par Michel Offerlé: « L'accent est mis sur trois éléments essentiels : le parti (plutôt l'entreprise) n'est pas une chose mais un type particulier de relation sociale (une sociation) ; cette relation fonctionne d'abord au profit de ses dirigeants, mais elle peut fait l'objet d'usages très diversifiés et procurer des profits très différentiels »⁶⁴. Cette définition originale met l'accent sur le parti vu comme une entreprise politique à la conquête d'un marché électoral. La typologie weberienne accorde une place importante à l'entrepreneur politique, l'homme politique, qui se profile dans le champ politique et cherche des opportunités. L'autre intérêt de cette définition weberienne repose sur la place accordée à la socialisation des acteurs et des militants par exemple. Quant à la sociation, elle signifie l'ensemble des interactions entre les acteurs qui permettent le partage d'une culture politique commune, de valeurs ou qui peut représenter les combats, ou confrontations pour l'obtention de biens politiques. On voit chez Weber, une définition relativement large du parti politique.

Pour conclure ce tour d'horizon des définitions du parti politique, nous nous arrêtons sur Daniel-Louis Seiler, un des grands scientifiques qui a étudié les partis politiques d'un point de vue théorique. Sa définition, comme nous allons le voir, a le mérite de regrouper ce que nous venons d'identifier : « Les partis sont des forces résultant de la mobilisation d'individus dans une action

⁶⁰ Qui en fait un penseur autant de la contre-révolution française que des conservateurs libéraux.

⁶¹ Edmund BURKE, cité par Daniel-Louis SEILER, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986, p. 69

⁶² Benjamin CONSTANT, cité par Olivier MEUWLY, *Les partis politique acteurs de l'histoire suisse*, op. cit., p.7.

⁶³ LA PALOMBARA et WEINER, cité par Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1997, p. 19.

⁶⁴ Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, op. cit., p. 20.

collective menée contre d'autres, pareillement mobilisés, afin d'accéder, seuls ou en coalition à l'exercice des fonctions du gouvernement. Cette action collective et cette gestion des affaires de l'Etat sont justifiés par une certaine conception de l'homme, de la société et de l'intérêt général »⁶⁵. On retient donc l'organisation volontaire de personnes qui en combattent d'autres au sein du champ politique, pour pouvoir accéder au pouvoir de manière autonome ou sous forme de coalition. Ce dernier élément est fondamental pour notre objet d'étude concernant un canton suisse. De plus, le point intéressant pour notre approche se retrouve dans cette conquête du pouvoir qui se justifie par une vision philosophique de l'homme, du pays et du bien commun. C'est ainsi que nous prenons cette dernière définition comme base à notre analyse.

3.2. Les clivages et les systèmes de partis en Suisse

3.2.1. Les clivages

Un élément incontournable de l'étude des partis politiques est la théorie des clivages. Avant de parler de théorie des clivage, intéressons-nous à cette notion : « un clivage implique une division sociale qui sépare la population en au moins deux groupes distingués l'un de l'autre sur la base d'un critère social ou culturel tel que la classe, la religion ou l'ethnie. Un clivage a donc une base structurelle mais pour qu'il se manifeste politiquement, il est nécessaire que les groupes en question soient conscients de leurs identités collectives mutuelles et que le clivage s'exprime au niveau organisationnel »⁶⁶. Cette division sociale doit donc être instrumentalisée pour que le clivage existe politiquement.

Les célèbres politologues Rokkan et Lipset ont développé, dans les années soixante, un paradigme de quatre clivages issus de trois révolutions : nationale, industrielle et internationale. La dernière ne nous intéresse pas directement, car elle se réfère à l'histoire du mouvement ouvrier, que nous ne traiterons pas. La révolution nationale engendre le clivage Église/État et le clivage centre/périphérie. Quant à la révolution industrielle, elle entraîne les clivages secteur primaire/secondaire et possédant/travailleurs⁶⁷. Ces clivages ont, pour les deux auteurs, structuré les partis politiques. Ainsi le clivage Église/État, a structuré les partis radicaux-libéraux contre les partis catholiques conservateurs devenus démocrates-chrétiens. Comme le dit Seiler : « Au versant clérical la démocratie chrétienne est l'héritière des luttes politico-religieuses du passé. Au versant anti-clérical, on trouve une famille de partis qu'on peut qualifier de laïciste, séculariste, ou encore de radicale »⁶⁸. En Suisse, les partis libéraux-radicaux s'opposaient féroce­ment à la démocratie-chrétienne, comme en témoignent les combats politiques helvétiques du 19^{ème} siècle. Ce clivage Église/État concerne principalement la place que doit occuper l'Église dans la sphère publique. Toutefois, en Suisse, en plus de ce clivage Église/État, se voit superposé le clivage protestantisme/catholicisme. En effet, la Suisse se partage entre cantons protestants et cantons catholiques. C'est dans les premiers que l'idée libérale s'est d'abord imposée, entraînant un conflit et une lutte contre l'Église romaine avec les cantons catholiques également conservateurs. L'autre clivage, centre/périphérie voit s'opposer les partis centralisateurs contre les partis régionalistes et fédéralistes. En Suisse, ce clivage existait entre le bloc de la famille radicale (centralisatrice) et le bloc de la famille catholique (fédéraliste), alors qu'il existait aussi au sein de la famille radicale, dans la sous-famille romande, en général plus fédéraliste⁶⁹. Enfin la révolution industrielle entraîne deux clivages. Le clivage secteur primaire/secteur secondaire ne crée qu'une famille politique, celle des partis agrariens. Les milieux paysans se sentent abandonnés au profit des milieux de l'économie, des industriels, comme nous le dit Seiler : « La création de partis voués à la défense des intérêts des agriculteurs apparaît comme un phénomène assez contingent. En fait, il se limite à la Scandinavie et à la Suisse, où se retrouvent deux éléments : le protestantisme et l'existence d'une situation d'autonomie historique des paysans vis-à-vis de l'aristocratie foncière »⁷⁰. En Suisse, ce sont donc

⁶⁵ Daniel-Louis SEILER, *De la comparaison des partis politiques*, op. cit., p. 72.

⁶⁶ Hans Peter KRIESI, *Le système politique suisse*, Paris, Economica, 1998, p. 149.

⁶⁷ Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Europe*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 1982, pp. 12-13.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁶⁹ Olivier MEUWLY, *Les partis politiques. Acteurs de l'histoire suisse*, op. cit.

⁷⁰ Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Europe*, op. cit., p. 16.

les partis agrariens, tel l'UDC/SVP, nés au début du 20^{ème} siècle, à la droite du Parti radical. Finalement, le clivage possédant/travailleurs oppose les propriétaires des moyens de production aux ouvriers prolétaires. Les premiers se retrouveraient dans les partis politiques bourgeois ou dit de droite modérée ou encore du centre-droit et qui représenteraient les milieux d'affaires. Au contraire, les partis ouvriers, tel le PSS défendent les intérêts de la classe sociale qui ne possède pas les moyens de productions. Seiler parle de ces deux familles politiques en ces termes, pour les premiers : « On les qualifiera ici de famille libérale, la défense de l'économie de marché et de l'orthodoxie libérale constituant leur dénominateur commun »⁷¹. On retrouve ainsi, en Suisse, le Parti libéral, le Parti radical et le Parti démocrate-chrétien. Pour les seconds : « Au versant travailleurs, on trouve les partis qui médiatisent la volonté politique du monde du travail [...]. On les nomme tantôt "gauche" ou tantôt "socialiste". On les qualifiera ici de partis ouvriers, leur base sociologique, la classe ouvrière organisée constituent leur dénominateur commun »⁷². On trouve ici la gauche radicale et le Parti socialiste.

Cette typologie repose sur le modèle d'un idéal-type et manque de finesse. Néanmoins, l'avantage est qu'elle nous a permis d'identifier et de placer nos partis politiques sur l'échiquier suisse. De plus, elle a remis de l'ordre dans cette étude et classification pas toujours évidente des mouvements politiques. Toutefois, sans aller dans les détails, ces schémas ne sont pas éternels, dans une certaine mesure d'ailleurs, nous pouvons dire qu'ils sont, aujourd'hui, dépassés. En effet, un colloque en juin 2011 à Lausanne « Les partis politiques, comment en est-on arrivé là ? »⁷³ atteste de ce dépassement théorique. Le vote ouvrier peut se retrouver, aujourd'hui, dans l'UDC et les classes moyennes votent pour Parti socialiste, par exemple. Ces nouveaux éléments sont théorisés dans le nouveau clivage gagnants/perdants de la globalisation, mais cela n'entre pas dans notre recherche.

3.2.2. Les systèmes de partis

En plus de ces clivages appliqués au cas suisse, il convient de s'intéresser aux systèmes de partis. Pour la Suisse, le politologue Hans Peter Kriesi a établi une typologie de quatre idéaux-types ⁷⁴.

Il y aurait, en Suisse, trois systèmes de partis dépendant des systèmes cantonaux. Le premier regroupe les cantons homogènes catholiques. On y trouve un parti démocrate-chrétien puissant et le Parti socialiste occupe une place minoritaire⁷⁵. Le second système se constitue de cantons religieusement mixtes en Suisse alémanique. On y trouve un parti socialiste puissant en lutte avec un bloc bourgeois composé du Parti radical et de l'UDC⁷⁶.

Le troisième système de partis regroupe les cantons religieusement mixtes (anciennement protestants) de Suisse romande, tel le canton de Vaud. Le Parti socialiste se trouve en position de force et fait face à un bloc bourgeois composé des radicaux et des libéraux⁷⁷.

Finalement, relevons que ces systèmes de partis ne sont plus complètement pertinents aujourd'hui, même s'il reste intéressant de les connaître. Ainsi, dans le système de partis des cantons catholiques, le PDC subit une érosion au profit d'une UDC dans sa *nouvelle*⁷⁸ *forme* alors que les socialistes subissent l'apparition du Parti des Verts. Dans les systèmes religieusement mixtes, l'UDC a tendance à supplanter le Parti radical, alors que les Verts commencent à concurrencer les socialistes. Enfin, en Suisse romande, les libéraux-radicaux voient une UDC fortement progresser et rentrer en concurrence avec eux alors que les Verts ont tendance à dépasser les socialistes, comme c'est le cas à Genève, ou du moins à les concurrencer très sérieusement.

⁷¹ Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Europe, op. cit.*, p. 17

⁷² *Ibid.*

⁷³ Organisé par les chercheurs Olivier Meuwly et Oscar Mazzoleni, le 17 juin 2011.

⁷⁴ Hans Peter KRIESI, *Le système politique suisse, op. cit.*, p. 146

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Il y a en effet une controverse autour de l'UDC. Pour certains, comme Oscar Mazzoleni, l'UDC a entamé une mue à partir des années 70 pour prendre sa forme populiste actuelle. Pour d'autres, comme Olivier Meuwly, s'ils ne nient pas cette mue, préfèrent voir un retour à un discours agressif et à une idéologie déjà très présente dans les partis agrariens des années vingt et trente.

3.3. Le parti politique dans la recherche helvétique

L'étude du parti politique est le parent pauvre de l'histoire politique et de la science politique suisse. Depuis l'étude de Erich Grüner⁷⁹ dans les années soixante, les partis politiques suisses ont été délaissés pendant longtemps par les chercheurs. Ils sont traités, dans le meilleur des cas, au sein d'études quantitatives souvent fort pertinentes, mais laissant peu de place à une analyse historique. Il faut donc souligner le renouveau de l'étude des partis politiques sous l'égide de chercheurs comme Olivier Meuwly, Oscar Mazzoleni ou Pierre-Antoine Schorderet pour ne citer que quelques uns parmi eux.

Plusieurs controverses ont eu lieu sur le rôle des partis politiques dans le système politique suisse. Pour certains, la démocratie directe aurait contribué à affaiblir les partis politiques suisses alors que pour d'autres, au contraire, elle les aurait renforcés en leur permettant de participer au processus politique de manière originale⁸⁰. Pour Hans Peter Kriesi, le système des partis en Suisse est relativement faible : « La faiblesse des partis se reflète dans la très forte fragmentation de l'ensemble du système ainsi que dans chaque parti pris séparément. Elle se manifeste également par leur manque de ressources organisationnelles »⁸¹. La fragmentation est due au nombre de partis, au fédéralisme et à la démocratie-directe et au système proportionnel. En effet, le système proportionnel introduit en 1919 au niveau fédéral, favorise la fragmentation du champ politique en de multiples partis au contraire du système majoritaire qui entraîne généralement le bipartisme de fait. Soulignons encore que la faiblesse des partis pourrait être causée par le rôle des organisations d'intérêts très bien représentées dans le processus décisionnel suisse, lors des procédures de consultation notamment. Cet élément a été théorisé sous la notion de néo-corporatisme. Un bon exemple du traitement du parti politique dans la recherche suisse s'incarne dans le travail du chercheur Hans Ulrich Jost. Cet historien marxiste refuse pratiquement au parti politique tout rôle d'importance dans le système politique suisse comme en atteste ce texte, aujourd'hui célèbre : « Par cette analyse portant sur les structures historiques, je suis enclin à appréhender les partis politiques comme des tribus locales qui relèvent au premier chef de la culture politique et des coutumes du contexte immédiat. Dans ce cadre, j'estime que leur intégration nationale ne porte que sur une organisation superficielle dont l'objectif primordial est l'encadrement des fractions de l'Assemblée fédérale »⁸². L'auteur dénie aux partis toute philosophie politique propre : « Souvent, ce n'est que grâce à la mise en jeu des fantasmes et mythes populaires – en brandissant des épouvantails comme “jésuites” (1848-1874), “bailli” (années 80 du XIX^{ème} siècle), ou “bolchéviques” (entre deux-guerre) – que les partis parviennent à mobiliser et à souder leur clientèle sur le plan national »⁸³. La pensée n'existerait pas dans les partis politiques ou serait résumée à des mythes et des fantasmes. Un point néanmoins intéressant de cet article est le soulignement du rôle joué par la socialisation des acteurs, même si nous ne sommes pas d'accord avec l'approche de Jost : « Le parti n'est qu'une forme particulière de sociabilité qui s'épanouit spectaculairement avec l'avènement du marché et de la société moderne »⁸⁴. On voit que le parti est présenté comme une forme de sociabilité liée au développement du capitalisme. Toutefois, l'auteur souligne le rôle primordial des sociétés diverses (culturelles, de sport, de réflexion etc) pour le développement des partis politiques suisses: « qu'une grande partie du discours politique a été assumée par des sociétés qui, de prime abord, n'affichaient pas une fonction politique »⁸⁵. Ce point, essentiel, ne sera malheureusement pas abordé dans le cadre de cette recherche, faute de moyens.

⁷⁹ Erich GRÜNER, *Die Parteien in der Schweiz. Geschichte, neue Forschungsergebnisse, aktuelle Probleme*, Berne, Francke, 2^{ème} édition, 1977.

⁸⁰ C'est l'approche de Grüner qui voit dans les combats référendaires, la formation des partis politiques.

⁸¹ Hans Peter KRIESI, *Le système politique suisse, op. cit.*, p. 145.

⁸² Hans Ulrich JOST, « Critique historique du parti politique », *Annuaire suisse de science politique*, n°26, Ed. P. Haupt, Berne, 1986, p. 323.

⁸³ *Ibid.*, p. 321.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 324.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 325.

De fait, nous sommes conscients qu'une bonne partie des sources des bulletins, tirées des différents cercles démocratiques vaudois (PRD), de cercles libéraux (PLV) ou d'autres organisations, ou encore des sociétés d'étudiants auraient été un matériel primordial. Toutefois, ceci dépasserait nos modestes moyens. Soulignons que l'approche de Jost, si révolutionnaire en son temps, semble nier l'autonomie du champ politique en surévaluant le champ économique. Le parti politique ne serait ainsi pas un objet d'étude satisfaisant. Au contraire de l'approche marxiste de Jost, nous postulons que les idées politiques jouent un rôle dans les partis politiques. C'est pourquoi, nous essayerons de les identifier et de les traiter en fonction de notre problématique. À présent, penchons-nous sur les différentes familles politiques.

3.4. Les familles politiques

Il convient de s'interroger sur les notions de droite et de centre-droit. On parle communément de *centre-droit* pour parler des partis vaudois comme le Parti radical, le Parti libéral et même l'UDC dans sa forme ancienne, seul le mouvement de la Ligue vaudoise bénéficierait parfois du terme de *droite*. Interrogeons-nous d'abord sur ces notions pour pouvoir plus tard classer nos partis ou du moins, tenter de le faire.

3.3.1. Les droites: la tripartition et son application au cas européen

Le célèbre politologue et historien français, René Rémond, a établi une typologie de la droite, née de son étude de l'histoire politique française de la Révolution jusqu'aux années 50⁸⁶, puis 2000⁸⁷. Il convient de s'arrêter quelques instants sur cette typologie qui nous sera très utile pour la suite de notre travail. Elle se caractérise par une division en trois courants⁸⁸.

La première droite qui voit le jour, celle de la réaction, appelée par l'auteur légitimiste, est une réaction à la Révolution. Elle souhaite une restauration de l'Ancien régime et est fondamentalement anti-moderniste. De plus, elle accorde une place importante à la théologie et aux différentes théorisations de la royauté, de la monarchie absolue, du traditionalisme etc. Présente depuis la Révolution, elle existera jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle, par le biais de l'*Action française* de Maurras notamment. Elle aurait pratiquement disparue après la fin de la Collaboration et ne serait présente que dans une frange du Front national, chez les royalistes.⁸⁹

La deuxième droite s'identifie clairement à la droite orléaniste ou à la droite libérale, de la monarchie de Juillet en passant par la IV^e République et jusqu'à la présidence de Valéry Giscard d'Estaing⁹⁰. La liberté occuperait dans sa pensée une place prépondérante : « L'idée de liberté est la clé de voûte de son architecture doctrinale. La liberté est un bien en soi et une valeur positive. [...] La raison d'être, comme la justification, de l'existence du pouvoir est précisément de garantir aux individus l'usage et la jouissance de cette liberté »⁹¹. Elle se situerait au centre-droit, serait attachée au parlementarisme et méfiante à l'égard des tendances autoritaires de *la troisième droite* dite bonapartiste.

Cette dernière ne rejette pas la Révolution, à la différence des légitimistes, mais valorise plus l'autorité du chef que la liberté. De surcroît, elle cherche le contact direct entre le chef et la nation par la démocratie plébiscitaire. On la trouve dans les deux Empires (Napoléon 1^{er} et Napoléon III) ainsi que dans le gaullisme. Ces deux dernières droites sont actuellement représentées par l'Union pour un mouvement populaire (UMP).⁹²

Enfin pour la classification de ces droites, René Rémond précise : « Une seule était née à droite, celle qui avait refusé la Révolution d'emblée. Les autres étaient nées à gauche avant d'enjamber la

⁸⁶ René REMOND, *Les droites en France*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.

⁸⁷ René REMOND, *Les droites aujourd'hui*, Paris, L. Audibert, 2005.

⁸⁸ Nous nous inspirons ici directement de l'ouvrage de l'auteur pour la définition des trois droites : René REMOND, *Les droites aujourd'hui*, *op. cit.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*, p. 135

⁹¹ *Ibid.*, p. 155.

⁹² *Ibid.*

ligne qui sépare gauche et droite »⁹³. L'historien suisse Olivier Meuwly définit, lui, la notion de droite dans un sens plus large : « d'alliance de la liberté et de l'ordre »⁹⁴.

Les historiens et politologues Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin ont tenté d'appliquer cette typologie au cas européen. Sans pouvoir recréer les mêmes idéaux-types, ils les ont utilisés pour arriver à une typologie européenne : « en s'inspirant de la trilogie des droites de René Rémond, on pourrait définir dans le cadre européen trois familles idéologiques dominantes qui se sont développées depuis la Révolution française et perdurent encore aujourd'hui : le conservatisme, le libéralisme, la démocratie-chrétienne. Cette typologie permet de concentrer l'analyse sur les droites modérées (d'exclure donc les extrêmes droites populistes, autoritaires, fascistes, etc), d'introduire l'histoire et les idées dans la définition des courants de droite »⁹⁵.

La première droite, *conservatrice*, englobe donc le conservatisme contre-révolutionnaire mais également le conservatisme libéral (type Tories en Angleterre) ou une frange de la démocrate-chrétienne (type CSU en Bavière). Il s'avère que c'est finalement une droite peu limpide, pas très bien identifiée, ni d'ailleurs clairement définie par les auteurs. Nous passons sur la *démocratie-chrétienne*, sujet passionnant mais qui ne nous intéresse pas directement dans le cadre de cette recherche. *Le libéralisme*, grande famille politique européenne, va du centre-gauche à la droite. Il couvre donc une bonne partie du spectre politique. Les auteurs le définissent ainsi : « un libéralisme radical se place plutôt au centre-gauche, qui entend prolonger le réformisme politique par une réformisme social tout en admettant la nécessité du suffrage universel, tandis qu'une forme de libéralisme conservateur occupe le centre-droit, réclamant que l'Etat ne devienne pas un monstre tentaculaire décidant de tout pour tous [...]. Une tradition non négligeable du libéralisme politique alimente donc la droite en Europe. Il s'agit essentiellement de cette tradition du moins d'Etat, de la méfiance, voire de la critique de l'Etat-providence, de l'individualisme exacerbé. On trouve dans tous les pays européens des partis qui s'en réclament »⁹⁶. Nous retenons pour notre sujet d'étude ces deux droites : conservatrice et libérale. Après ce voyage parmi les trois droites européennes, intéressons-nous maintenant à la notion de *centre-droit*.

3.3.2. A la recherche du centre-droit : tentative de définition

Les dictionnaires de science politique sont peu élogieux à l'égard du centre comme l'atteste le politologue Mokhtar Lakehal : « Mais dans la vie politique des nations démocratiques, bien des partis et courants politiques se placent au centre où sont qualifiés de centristes faute de mieux tant la notion de "centre" demeure floue »⁹⁷. Cette vision d'un centre qui n'existe pas, répandue au sein de la science politique, tire son origine du précurseur de l'étude des partis politiques, Maurice Duverger, qui qualifiait le centre ainsi : « Il n'y a pas toujours un dualisme des partis : mais il y a presque toujours un dualisme des tendances. Tout politique implique un choix entre deux solutions des tendances. Toute politique implique un choix entre deux types de solutions. Cela revient à dire que le centre n'existe pas en politique : il peut y avoir un parti du centre, une doctrine du centre [...] Tout centre est divisé contre lui-même : centre-gauche et centre-droit. Car le centre n'est pas autre chose que le groupement artificiel de la partie droite de la gauche et de la partie gauche de la droite [...] À travers l'histoire, toutes les grandes luttes de factions furent dualistes »⁹⁸. On voit que cette définition, qui se justifie par l'histoire, a également une vision essentialiste et dépend à notre avis, du système de scrutin même si Duverger s'en défend. Pourtant nous allons retenir cette définition du centre-droit : la partie gauche de la droite. Ajoutons l'élément revendiqué de modération que nous

⁹³ *Ibid.*, p. 17.

⁹⁴ MEUWLY Olivier, *La liberté cacophonique, essai sur la crise des droites suisses*, Genève, Slatkine, 2008, p. 8.

⁹⁵ Agnès ALEXANDRE-COLLIER, Xavier JARDIN, *Anatomie des droites européennes*, Paris, Armand Collin, 2004, p. 24.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 33.

⁹⁷ Mokhtar LAKEHAL, *Dictionnaire de science politique*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 60

⁹⁸ Maurice DUVERGER, cité par l'auteur in Daniel-Louis SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980, pp. 42-43.

trouvons dans le *Dictionnaire de la droite* de Xavier Jardin, « le centre se rapproche de l'idée de "juste milieu" (Guizot) et devient synonyme de modération »⁹⁹.

Le problème auquel nous faisons face ici est le peu de littérature sur ce sujet, et encore moins pour le cas suisse. En effet, Hans Peter Kriesi, dans son fameux ouvrage *Le Système politique suisse*¹⁰⁰ et son chapitre concernant les partis politiques, ne tient pas compte de la notion de centre-droit.

Du côté des historiens, un remarquable ouvrage collectif de 2006 a été écrit sur l'histoire du centrisme en Europe¹⁰¹, mais il ne prend malheureusement pas en compte la Suisse. L'historien politique, Serge Bernstein, en arrive, après ce tour d'horizon européen, à définir le centrisme. Selon l'auteur, il y a certaines formations qui se veulent et se disent centristes, et qui entendent occuper le centre de l'échiquier politique à égale distance entre la gauche et la droite. Le centrisme peut aussi exister dans les grands partis, regroupant une aile importante du parti, en système bipartisan, enfin le centrisme peut être associé à un parti de gouvernement, à une pratique gouvernementale. Enfin le centrisme se caractérise dans les familles politiques libérale, démocrate-chrétienne voire social-démocrate. Ces familles centristes pouvant être orientée plus à gauche ou à droite selon les pays et les histoires nationales.¹⁰²

Après cette réflexion sur le *centre-droit*, nous allons le définir ainsi : *la partie gauche de la droite, liée à l'exercice du gouvernement, à une volonté de modération et de juste milieu*. Cette définition posée, nous allons nous intéresser maintenant aux valeurs de cette famille politique.

3.4. Le système de valeurs de la droite et du centre-droit

3.4.1. Un système de valeurs de droite ?

Le système de valeurs d'une famille politique se caractérise par un ensemble de croyances qui permettent aux acteurs de se situer dans le champ politique, c'est-à-dire de voter ou de participer au processus politique. Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin en donnent une définition complète que nous prenons comme base dans notre présent travail : « Par système de valeurs, nous entendons l'ensemble des valeurs – principes généraux ou croyances fondamentales – qui une fois intériorisées par les individus, forment un ensemble cohérent, une grille de lecture unique des faits et des discours, ici politiques, et permettent l'organisation des attitudes (par exemple l'orientation idéologique d'un individu) et l'expression des comportements politiques (le vote) »¹⁰³.

Cette définition précisée, il s'agit d'identifier quelques constantes des valeurs de la droite. Il convient ici de faire un détour par un grand précurseur de l'étude de la droite, René Rémond, même si son analyse porte avant tout sur le cas français, nous essayerons de voir s'il est pertinent pour notre sujet. Son approche porte sur le long terme et cherche à voir des continuités dans l'histoire de la droite, ce qui est à la fois la force et la faiblesse de son analyse. Force, car elle permet de retrouver des invariants dans l'histoire de cette famille politique et une faiblesse, car elle minimise les mutations de la droite sur des périodes plus courtes.

Pour le grand historien des droites françaises, la droite se caractérise par un système de valeurs spécifiques qui peuvent permettre de différencier l'axe gauche - droite, dans une vision essentialiste du politique, qui vise à figer les valeurs. Ainsi, pour cet historien politique, la première différence réside dans *la famille* comme il le dit lui-même : « On reconnaît un homme de droite, tout au moins d'une certaine droite, à la façon dont il parle de la famille. Celle-ci reste bien un marqueur de la division droite-gauche »¹⁰⁴. Même si l'auteur est conscient des mutations qui ont été à l'œuvre dans les droites à ce sujet, et même si la politique de la famille ne départage plus autant les deux camps,

⁹⁹ Xavier JARDIN (dir.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007, p. 68.

¹⁰⁰ Hans Peter KRIESI, *Le système politique suisse*, op. cit.

¹⁰¹ Sylvie GUILLAUME, Jean GARRIGUES (dir.), *Centre et centrisme en Europe aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle, regards croisés*, Bruxelles, Peter Lang, 2006.

¹⁰² Serge BERNSTEIN, « Conclusions », in Sylvie GUILLAUME Sylvie, Jean GARRIGUES (dir.), *Centre et centrisme en Europe aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle, regards croisés*, op. cit., pp. 279-280.

¹⁰³ Agnès ALEXANDRE-COLLIER, Xavier JARDIN, *Anatomie des droites européennes*, op. cit., p. 100.

¹⁰⁴ René REMOND, *Les droites aujourd'hui*, op. cit., p. 93.

cette différence reste au moins dans la rhétorique, la culture et les sensibilités¹⁰⁵. L'autre marqueur avec la gauche est la question des *mœurs* : « Un homme de droite aura tendance à s'indigner de l'émancipation des conduites par rapport à la morale traditionnelle : il parlera de licence là où la gauche ne verra que liberté. Il se scandalisera des émissions de télévisions qui présentent comme normal ce que lui tient pour des aberrations. Il s'indignera de voir la législation reconnaître des situations qui vont à l'encontre des principes qu'on enseignait aux générations d'autrefois. La position par rapport à la morale est bien un marqueur d'une différence entre droite et gauche »¹⁰⁶. Une autre valeur non négligeable que l'on trouve dans d'autres analyses sur la droite, c'est celle de l'*autorité*. Si une partie de la gauche n'aime pas ce mot, elle reste un fondamental pour l'autre bord politique : « Une partie de la droite reste, au contraire, attachée au principe d'autorité et à son application - non plus pour les raisons proprement théologiques ou métaphysiques qui inspiraient la doctrine contre-révolutionnaire [...] mais par un raisonnement positif et pour des considérations pragmatiques : toute collectivité doit être dirigée et ne saurait se passer d'autorités¹⁰⁷ ». Une différence fondamentale porterait sur *la nature de l'homme* : « la gauche incline à croire que l'homme ne peut être radicalement mauvais [...] La gauche tend à imputer la responsabilité à la société [...] À la fraction dure de la droite, ces convictions apparaissent parfaitement chimériques. Est-ce parce qu'elle reste, en dépit de l'éloignement de la religion de nombre des siens, imprégnée de la croyance au péché originel ou parce qu'elle croit à la prédestination ? Toujours est-il qu'elle fait plus confiance à la fermeté de la répression qu'à la générosité de la prévention »¹⁰⁸. Un autre point qui nous semble intéressant, c'est le rapport à l'*argent* : « Reste que l'argent est généralement suspect à la gauche, qui rêve d'une répartition égalitaire des ressources [...] La droite est moins réservée à l'égard d'une rétribution proportionnée aux risques encourus, aux responsabilités exercées ou aux mérites reconnus [...] la droite croit à la vertu du travail et à la nécessité de l'effort »¹⁰⁹.

Ces quelques valeurs ont le mérite d'éclaircir la compréhension de la droite mais elles sont très idéal-typiques et sont donc très générales et un peu trop stéréotypées. L'historien catholique René Rémond prend la frange de la droite la plus dure, la plus lisible, comme pour la gauche, ce qui donne une analyse très idéal-typique et manquant de nuance. De plus, aucune place n'est faite au centre ou au centre-droit. Il faut ajouter, comme nous l'avons vu, qu'elles ont été tirées d'une histoire de la droite étudiée sur le long cours, elles ne prennent pas en compte les changements et bouleversements qu'on pu être Mai 68 ou la chute du Mur par exemple, événements qui ont passablement changé la nature des valeurs d'une partie de la droite comme nous le verrons dans notre partie analytique. De plus, ces systèmes de valeurs sont tirés du cas français, ce qui crée un biais pour notre sujet d'analyse, mais il s'agira de voir dans la partie suivante si elles correspondent à nos partis politiques vaudois.

3.4.2. Un système de valeurs de la droite modérée ou centre-droit ?

Essayons de voir à partir d'une recherche de jeunes politologues appliqués au cas européen¹¹⁰ si nous pouvons compléter les éléments de René Rémond. Dans cet ouvrage *Anatomie des droites européennes*¹¹¹, les auteurs, Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin passent en revue les différentes définitions essentialistes de la droite : défense du capitalisme, de l'élitisme, de l'ordre établi qui sont toutefois gênantes car trop réductrices : « On le voit, cette définition de la droite comme étant par essence liée au pouvoir, à la hiérarchie et aux élites... pose problème »¹¹². Les auteurs préfèrent alors se baser sur des eurobaromètres, réalisés dans les pays de l'Union européenne auprès d'électeurs de la droite modérée. Le terme *droite modérée* est à comprendre comme un terme proche ou équivalent à la notion de *centre-droit*, sans que cela soit, toutefois, très clair. Notons, toutefois, que ce genre d'enquête a l'inconvénient de simplifier grandement les valeurs dites de droite ou centre-droit. De

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 101.

¹⁰⁷ René REMOND, *Les droites aujourd'hui*, *op. cit.*, pp. 101- 102.

¹⁰⁸ *Ibid.*, pp. 102- 103.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 105.

¹¹⁰ ALEXANDRE-COLLIER Agnès, JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes*, *op. cit.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*, p. 14.

plus, dégager des tendances européennes sur ce thème est loin d'être une sinécure, les histoires nationales étant très variées et les familles politiques s'inscrivant dans un cadre culturel et politique précis, tout ceci entraîne nombre de variations même si il existe des convergences observables. Donnons néanmoins la parole aux auteurs quant aux résultats de leurs recherches européennes : « On peut dire qu'être de droite aujourd'hui en Europe, c'est d'abord être favorable à une morale de principes, liée quoique de moins en moins, à une intégration religieuse concrète, en particulier au catholicisme et à l'orthodoxie, qui s'organise autour des valeurs classiques de l'ordre, de l'autorité, de l'effort et du travail. Le matérialisme de type sécuritaire et autoritaire semble, en effet, être au cœur de cette dimension morale. Au contraire, être de droite c'est largement récuser les valeurs du post-matérialisme et du libéralisme culturel : l'épanouissement de soi, la liberté totale, l'égalité stricte, etc. Sur le plan économique, être de droite, c'est accepter l'idéologie libérale et les valeurs qu'elle tend à promouvoir : la concurrence, l'émulation, la propriété privée, l'enrichissement et l'effort personnel. Enfin être de droite c'est sur-valoriser l'appartenance nationale, la patrie étant à la fois perçue comme menacée par l'ouverture au monde, à l'autre, et comme un dernier rempart qu'il convient de défendre »¹¹³.

Ces valeurs pourraient pourtant être celle d'une droite dure, d'une UDC suisse dans sa forme actuelle par exemple. Il faut relever que les électeurs de droite, même d'une droite modérée, sont parfois plus tranchés dans leur position que leur élite, ce qui peut expliquer ces résultats surprenants pour une étude portant sur la droite modérée. Il faut aussi souligner que ces enquêtes ont été faites dans les années 2000, moment à partir duquel on a pu observer un durcissement d'une partie de la droite modérée européenne sous la poussée des divers populismes européens. À l'inverse, ces valeurs ne sont pas toutes complètement pertinentes pour notre objet d'étude qui s'intéresse, rappelons-le, prioritairement à la période 1986-1992.

Nous cherchons donc une définition plus historique des valeurs du centre-droit que nous pensons trouver dans l'ouvrage sur le centrisme en Europe déjà mentionné : « Il reste que le centrisme est également porteur d'un certain nombre de valeurs positives qui définissent une véritable culture politique. Or, cette dernière se veut culture de rassemblement pour le plus grand nombre, et son contenu varie évidemment au cours des périodes de l'histoire. Le centrisme peut être ainsi rejet des extrêmes ("ni réaction, ni révolution"), mais il est surtout volonté de faire évoluer la société par des réformes progressives en évitant tout retour en arrière ou tout bouleversement social »¹¹⁴. Cette définition semble correspondre à notre objet d'étude. En fait, face à ce sujet complexe, il faut souligner qu'il n'y a pas de valeurs intangibles, car le centre-droit peut avoir des valeurs de droite, comme définies par René Rémond ou Xavier Jardin et Agnès Alexandre-Collier, qui sont mélangées à des valeurs du centre, de *juste-milieu*, de *modération*, ce qui n'est pas incompatible; les systèmes de valeurs pouvant se juxtaposer ou être parallèles.

3.6. Conclusion

Après avoir parcouru quelques définitions sur les partis politiques, nous avons trouvé celle de Seiler qui semble correspondre à notre recherche. Elle met l'accent sur le combat politique en vue de l'accession au pouvoir politique, et ceci au nom d'une certaine vision de l'homme et de la société. Nous nous sommes ensuite intéressés aux clivages de Lipset et Rokkan et nous pouvons maintenant définir, avec nos connaissances générales, nos partis bourgeois. Le Parti radical est issu du clivage Église/État dans le versant anti-clérical et séculariste. Le Parti radical et le Parti libéral font partie du versant fédéraliste du clivage centre/périphérie tout en appartenant, pour le premier, au versant centralisateur au niveau fédéral. Enfin le Parti radical et le Parti libéral font partie du versant possédant du clivage possédants/travailleurs quoique pour le Parti radical cela puisse prêter à discussion pour le 19^{ème} siècle comme nous le verrons dans la partie suivante¹¹⁵. Enfin l'UDC est l'expression politique du clivage primaire/secondaire, en tant que représentant des paysans.

¹¹³ ALEXANDRE-COLLIER Agnès, JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes*, op. cit., p. 111-112.

¹¹⁴ Serge BERNSTEIN, « Conclusions », in Sylvie GUILLAUME, Jean GARRIGUES (dir.), *Centre et centrisme en Europe aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, regards croisés*, op. cit., p. 280

¹¹⁵ Il nous manque toutefois des données sur les classes sociales du 19^{ème} siècle vaudois et leurs rapports aux partis pour pouvoir trancher.

Le canton de Vaud a un système de partis caractérisé par un Parti socialiste fort, avec un bloc bourgeois important composé du Parti libéral et du Parti radical. Nous nous sommes ensuite intéressés à la tripartition des droites européennes, ce qui nous a permis d'identifier trois droites : la conservatrice, les libérales, et la démocrate-chrétienne. Par la suite, nous avons défini les valeurs de la droite, puis du centre-droite. Pour *la droite*, les notions de famille, d'autorité, de mœurs, le rapport à l'argent, la vision de l'homme sont importantes. Quant au *centre-droit*, nous citons notamment grâce aux enquêtes des eurobaromètres : l'ordre, l'autorité, l'effort, le travail, l'opposition au libéralisme culturel, l'attachement au libéralisme économique, l'appartenance nationale. Ces valeurs que nous trouvons un peu tranchées, ont été complétées par des valeurs plus tempérées et centristes de rassemblement du plus grand nombre, d'évolution de la société par des réformes positives, de modération et du juste milieu. Précisons que cette partie théorique ne nous donne pas entière satisfaction, car les conclusions auxquelles nous sommes arrivés manquent de précision, qui plus est pour le cas vaudois. Relevons toutefois qu'aucun consensus scientifique ne semble être présent autour des notions de droite et de centre-droit ou autour des valeurs de cette famille, auprès des politologues ou des historiens du politique. C'est pourquoi nous choisirons, dans notre travail, le terme de *droites* au pluriel, ce qui semble être encore le terme le mieux accepté scientifiquement pour parler de cette famille politique. Nous reprendrons cette tripartition pour en discuter la pertinence dans le contexte vaudois, à la fin de notre partie suivante.

4. Les droites dans l'histoire vaudoise

Il ne s'agit pas ici de faire une histoire exhaustive des partis politiques et des mouvements étudiés, car nous manquons de moyens pour faire une grande fresque d'histoire politique. Nous proposerons donc quelques éléments factuels et doctrinaires de nos objets d'études.

Tout d'abord, soulignons que les partis politiques vaudois n'ont fait l'objet d'aucune étude de synthèse et ne bénéficient que d'études ponctuelles, dans le meilleur des cas. À titre d'exemple, nous pouvons souligner l'important travail d'Olivier Meuwly à qui nous devons une passionnante histoire politique du canton au 20^{ème} siècle¹¹⁶, et à des études plus précises sur le 19^{ème} siècle vaudois. Il est malheureusement le seul à avoir travaillé sur ces périodes historiques. Une histoire synthétique des partis politiques vaudois au 19^{ème} siècle reste donc à faire. Nous pouvons également relever le travail du politologue Jean Meynaud qui a consacré une étude aux partis politiques vaudois dans les années soixante, publiée à ses frais¹¹⁷. Ce sont ces deux ouvrages, qui prioritairement nous serviront de sources avec l'aide des volumes de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*¹¹⁸ et les articles trouvés dans les journaux des partis consacrés à une histoire factuelle du parti ou du mouvement.

Toutefois, il est bon de préciser que ce chapitre n'est pas un travail sur l'émergence des partis politiques, qui aurait été fait dans une perspective de sociologie historique weberienne, par le biais des différentes associations et des sociétés d'étudiants notamment. Ce travail incontournable dépasse malheureusement nos moyens.

Nous traiterons de nos partis politiques et des mouvements dans l'ordre chronologique de leur émergence, à savoir : le Parti libéral, le Parti radical, l'UDC et la Ligue vaudoise. Enfin nous accorderons une petite place à un groupe d'intérêt qui sera également présent dans notre partie sur la presse partisane : les Groupements patronaux vaudois. Pour chaque parti et mouvement, un petit détour par le support journalistique de l'organisme politique sera fait. À la fin de chaque chapitre, nous tenterons d'intégrer la doctrine du parti, doctrine que nous définissons ainsi avec le politologue Dmitri Georges Lavroff : « Il existe [...] des doctrines politiques qui sont des constructions qui reposent sur des idées ou des faits considérés comme indiscutables, il s'agirait alors d'une vérité que l'on ne pourrait que constater et à laquelle il faudrait adhérer »¹¹⁹. Pour finir, nous intégrerons notre chapitre théorique, le chapitre trois, dans notre conclusion. Nous appliquerons ainsi la typologie de la tripartition des droites au cas vaudois.

4.1. Les origines des partis

S'il ne s'agit pas de faire un travail sur l'émergence des partis, on peut néanmoins se référer à quelques principes théoriques de science politique sur ce sujet. Nous allons prendre comme point d'appui Maurice Duverger, le précurseur de l'étude scientifique des partis, dont nous avons déjà parlé au chapitre 3.

L'origine des partis politiques est liée aux débuts de la démocratie parlementaire. En fait, ils naissent par la communauté de doctrine politique¹²⁰ comme l'exprime l'auteur : « "A priori", il semble que la communauté de doctrines politiques ait constitué le moteur essentiel de la formation des groupes parlementaires »¹²¹. Un autre point important est la formation de comités électoraux « L'apparition des comités électoraux dans le pays est directement lié à l'extension du suffrage populaire qui rend

¹¹⁶ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^{ème} siècle. De l'Etat radical à l'émission du pouvoir*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2003.

¹¹⁷ Jean MEYNAUD, *Les partis politiques vaudois*, Montréal, 1966.

¹¹⁸ Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise*, Lausanne, 24 heures, 1974, et Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 5, Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois*, Lausanne, 24 heures, 1974.

¹¹⁹ Dmitri Georges LAVROFF, *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 2001, p. 2.

¹²⁰ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Armand Collin, Paris, 1976, p. 2.

¹²¹ *Ibid.*, p. 2.

nécessaire l'encadrement de nouveaux électeurs »¹²². Duverger voit dans le lien entre ces deux groupes, la naissance du parti : « Une fois nées ces deux cellules mères, groupes parlementaires et comités électoraux, il suffit qu'une coordination permanente s'établisse entre ceux-ci et que des liens réguliers les unissent à ceux-là pour qu'on se trouve en face d'un véritable parti »¹²³. L'autre explication proposée par l'auteur serait une naissance des partis liée à des organisations extérieures, tels des groupements et des associations qui permettent la structuration d'un futur parti. C'est le cas, par exemple, des coopératives ouvrières pour les partis ouvriers ou des coopératives agricoles pour les partis agrariens, la franc-maçonnerie pour les partis libéraux, sans oublier les associations économiques¹²⁴. Si l'on voulait étudier la création des partis politiques vaudois, en plus de l'étude des groupes parlementaires, électoraux, économiques et francs-maçons, il faudrait étudier les sociétés d'étudiants souvent à l'origine intellectuelle des partis, telles Zofingue ou Helvétia ou des groupes de réflexions (les différents cercles, démocratique, libéral etc).

4.2. Le Parti libéral

Si le 19^{ème} siècle se caractérise notamment par l'éveil des nationalités et l'essor du libéralisme politique, il est aussi moment de mutations pour le protestantisme. En effet, l'Église réformée vaudoise, alors ultra-majoritaire dans le canton, est secouée par les mouvements du *réveil* religieux¹²⁵, comme ses consœurs protestantes européennes. Ce mouvement religieux semblait vouloir réveiller une Église réformée endormie dans ses liens institutionnels avec l'État par un retour à la piété individuelle et aux sources de la Réforme¹²⁶. Ce réveil s'est montré plus actif dans la bourgeoisie ou les bonnes familles que dans le peuple, qui était plus que méfiant à son égard¹²⁷. Le gouvernement vaudois réactionnaire interdit ces mouvements dans une loi de 1824, car il y voyait un danger pour la stabilité politique, sociale et religieuse du pays¹²⁸. Ainsi avec la loi de 1824 interdisant les réunions des dissidents protestants de l'Église réformée, de grandes personnalités libérales, comme le célèbre pasteur et philosophe Alexandre Vinet, montent au créneau pour la dénoncer : « C'est alors que l'ont vit Alexandre Vinet et son ami Charles Monnard entrer résolument dans la bataille. Vinet, qui avait blâmé les exagérations des dissidents et les avait même traités durement, ne vit plus que la question de principe et intervint pour défendre la liberté de conscience et la liberté des cultes »¹²⁹. L'ancêtre du Parti libéral semble ainsi étonnamment¹³⁰ lié au mouvement du réveil religieux dans le protestantisme vaudois ou plutôt à la défense de ce mouvement. C'est à cette époque là que l'on date l'insulte de *momier* ou méthodiste, devenant synonyme de libéral pour beaucoup. Il ne faut toutefois pas négliger la question de la liberté, et de la liberté de conscience en particulier, pour la formation du mouvement libéral, question à laquelle nous rend particulièrement attentif l'historien Gérald Arlettaz¹³¹. Après une lutte parlementaire acharnée, le mouvement libéral arrive au pouvoir grâce à la révolution de 1830 correspondant à une réaction de *gauche*, libérale et nationale, au

¹²² *Ibid.*, p. 5.

¹²³ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, *op. cit.*, pp. 7-8.

¹²⁴ *Ibid.*, pp. 9-15

¹²⁵ Pour une description approfondie de ces mouvements du *réveil* voir Jean BAUBEROT, *Histoire du protestantisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2009, pp. 77 à 97.

¹²⁶ Blaise FONTANELLAZ, « Henri Druey et l'Église vaudoise », term-paper, cours *Histoire des médias et des partis politiques*, Université de Genève, Prof. Olivier Meuwly, décembre 2010, pp. 6-7.

¹²⁷ Jean-Charles BIAUDET, « Les pères de la patrie, les libéraux », in GALLAND Bertil (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise*, *op. cit.*, p. 178.

¹²⁸ Jean-Charles BIAUDET, « Les événements politiques », in SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE, *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, Lausanne, Librairie Payot Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1953, pp. 31-32.

¹²⁹ GEORGERAT Charles, *Notre libéralisme*, Lausanne, Imprimerie centrale de Lausanne, 1946, p. 43.

¹³⁰ Le Parti libéral vaudois semble ainsi lié à un certain protestantisme, différence notable avec son homologue belge, anticlérical. Il se rapproche plus des libéralismes d'origine religieuse et protestante comme ceux de Scandinavie et d'Angleterre. Nous y reviendrons dans la conclusion de ce chapitre. Voir Daniel-Louis Seiler « Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir » in Pascal DELWIT (dir.), *Libéralisme et partis libéraux en Europe*, Belgique, Université libre de Bruxelles, 2002, pp. 37-55.

¹³¹ Gerald ARLETTAZ, *Libéralisme et société dans le canton de Vaud*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1980, pp. 171-192 et 593-604.

gouvernement précédant, conservateur¹³². Avec ce nouveau gouvernement s'ensuit une nouvelle constitution, démocratique et libérale qui est acceptée par le corps électoral¹³³. Ce gouvernement libéral, composé d'une élite sociale et intellectuelle apporte quelques nouveautés progressistes comme la création de l'École normale, la réforme de l'instruction publique et une réorganisation de l'Académie¹³⁴. Au pouvoir jusqu'à la révolution radicale de 1845, le mouvement libéral doit compter sur son aile gauche, bientôt nommée radicale et incarnée par un Henri Druey : « Le mouvement libéral avait d'ailleurs, dès le début, montré sa faiblesse. Elle résultait précisément de son libéralisme et de la diversité des nuances variées, qui caractérisait les opinions de ses chefs. Il y avait en effet une droite et une gauche dans le parti libéral et ce manque de cohésion s'accroît avec les années. La droite s'était attachée à la défense des libertés individuelles ; la gauche allait plus loin et réclamait l'extension des droits populaires et de la souveraineté du peuple. Henri Druey était le chef de cette tendance de gauche »¹³⁵. Ce gouvernement subit une impopularité croissante auprès de la population, en raison de son élitisme comme le souligne l'historien Jean-Charles Biaudet : « Le régime libéral, malgré ses mérites, n'est pas populaire, il repose sur une base démocratique, la plus démocratique que le canton ait jamais connue jusqu'alors, mais il donne, parce que le pouvoir est aux mains de l'élite intellectuelle du pays, l'impression d'être aristocratique »¹³⁶.

Enfin, lorsque le canton de Lucerne veut engager des jésuites pour son enseignement public, les cantons protestants, particulièrement les mouvements radicaux implantés dans ces cantons, demandent que la Diète fédérale expulse les jésuites de Suisse¹³⁷. Le gouvernement libéral vaudois, s'y oppose, par respect des souverainetés cantonales. Alors même qu'une pétition importante a été déposée dans le canton sous le patronage de l'Association patriotique pour l'expulsion des jésuites de la Confédération, l'amalgame est rapidement fait entre jésuites et « piétistes libéraux »¹³⁸. La révolution éclate sous l'égide des radicaux et le gouvernement démissionne sans pouvoir donner la troupe¹³⁹. Ejecté du pouvoir, le mouvement libéral se mue alors en un libéral-conservatisme ou conservatisme protestant, selon ses détracteurs, en signe d'opposition au radicalisme au pouvoir, perçu comme communiste ou socialiste par les libéraux¹⁴⁰. La révolution entraîne la création de l'Association libérale, ancêtre du parti¹⁴¹. Le mouvement libéral est renforcé encore par la création de l'Église libre en réaction à la volonté radicale de soumettre l'Église au politique comme nous le verrons dans le chapitre suivant. La liberté de conscience est ainsi garantie pour les libéraux qui profitent de manière importante de cette nouvelle Église. En fait, cette Église libre de l'État fournira le terreau intellectuel et spirituel au libéralisme vaudois jusqu'à sa fusion avec l'Église nationale dans les années 1960.¹⁴² Les libéraux sont de retour au pouvoir, de 1862 à 1866, grâce à une coalition avec l'extrême gauche radicale soit l'alliance du libéral Paul Cérésolle et du radical Jules Eytel¹⁴³. Toutefois, les libéraux doivent se contenter de l'opposition jusqu'en 1892 date à laquelle le parti est officiellement fondé¹⁴⁴. En 1893, les radicaux ouvrent la porte du Conseil d'État à un représentant libéral comme réaction au socialisme vaudois qui commence à s'organiser. Un second

¹³² Jean-Charles BIAUDET, « Les pères de la patrie, les libéraux », in GALLAND Bertil (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise op. cit.*, p. 179.

¹³³ Jean-Charles BIAUDET, « Les pères de la patrie, les libéraux », in GALLAND Bertil (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise op. cit.*, p. 180.

¹³⁴ Charles GEORGERAT, *Notre libéralisme, op. cit.*, p. 50.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Jean-Charles BIAUDET, « Les événements politiques », in SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE, *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953, op. cit.*, p. 34.

¹³⁷ André LASSERRE, « La révolution de Druey », in Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise, op. cit.*, p. 187.

¹³⁸ *Ibid.*, pp. 187 à 188.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 188.

¹⁴⁰ Blaise FONTANELLAZ, « Henri Druey et l'Église vaudoise », term-paper, cours *Histoire des médias et des partis politiques*, Université de Genève, Prof. Olivier Meuwly, décembre 2010, p. 8.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Charles GEORGERAT, *Notre libéralisme, op. cit.*, p. 57.

¹⁴⁴ <http://www.liberal-vd.ch/partiseite/histoire>

libéral fait son entrée en 1917, mais le siège est perdu en 1958¹⁴⁵. La nouvelle constitution en 1885 - inspirée des libéraux et récupérée par les radicaux -, prévoit le référendum financier, concession radicale à leurs alliés difficiles¹⁴⁶. Une longue période de cohabitation commence durant laquelle le Parti libéral joue le rôle de parti minoritaire de droite au sein du régime radical. Les constantes libérales dans l'histoire politique vaudoise sont : la lutte pour la baisse de la fiscalité et l'opposition à l'augmentation de la taille de l'État¹⁴⁷. Jean Meynaud identifie trois phases du parti dans l'histoire politique vaudoise : « l'histoire du Parti libéral peut se décomposer en trois phases : opposition de droite au Parti radical ; réconciliation avec ce dernier face à la poussée socialiste (1893-1946), coalition solide au niveau de l'exécutif vaudois ; retour partiel à l'opposition à la suite d'un certain rapprochement entre radicaux et socialistes »¹⁴⁸. Soulignons enfin, pour l'aspect doctrinal, que dans les années 1920 et 1930, sous l'influence de la Ligue vaudoise, et comme réponse à la crise du capitalisme, le Parti libéral deviendra ouvertement conservateur et adoptera une doctrine corporatiste tant dans le domaine économique que politique. Cette position doctrinale demeurera jusqu'aux années quarante¹⁴⁹. En cette période de polarisation, les libéraux se démarquent par un combat résolument anticommuniste¹⁵⁰. Enfin dans l'après-guerre, le Parti se contente de gérer l'augmentation démographique, les infrastructures et le boom des Trente glorieuses¹⁵¹.

Ce n'est que sous un renouveau de la pensée libérale, appelé néo-libéralisme, auquel le Parti semble se convertir en bonne partie, que les libéraux redeviendront résolument anti-étatiques et prôneront avec vigueur « le moins d'État »¹⁵². Il convient de s'intéresser à la force du Parti. Nous pouvons la mesurer à l'aide du nombre de députés au Grand conseil vaudois. On peut ainsi observer que : si le Parti libéral comptait 45 sièges au Grand Conseil en 1917 (sur 206), il en comptait 47 en 1982 (sur 200), contre 31 sur 180 en 2003¹⁵³, contre une vingtaine en 2007 (sur 150)¹⁵⁴. Enfin, comme on peut l'observer, le Parti est relativement stable jusqu'aux années 1990, puis il subit une concurrence sur son conservatisme et sa droite, par un parti en mutation, aux valeurs pourtant plus assumées : l'UDC. Pour faire face à cette érosion, le Parti libéral se rapproche alors des radicaux pour une fusion cantonale prévue en 2012. Le processus de fusion ayant déjà eu lieu dans la plupart des communes vaudoises.

En plus de l'organe du Parti, *Forum libéral* fondé en 1917¹⁵⁵, le Parti a pu compter longtemps sur un quotidien d'influence libérale important, la *Gazette de Lausanne*. Ce journal a fait longtemps référence en Suisse romande jusqu'à sa disparition en 1991, par sa grande tenue intellectuelle notamment¹⁵⁶. Il est un bon exemple de l'influence intellectuelle et politique importante d'un parti pourtant relativement modeste.

La doctrine libérale

Dans les années septante, le Parti est perçu de la manière suivante: « Favorable à la démocratie représentative et aux libertés personnelles [...] il s'agit d'une formation de tendance conservatrice, basée sur l'entente des milieux dirigeant de l'économie, des intellectuels enclins à la tolérance et de cercles religieux, notamment de ceux qui furent longtemps hostiles au protestantisme d'État »¹⁵⁷.

¹⁴⁵ Roland RUFFIEUX, « Les partis », in Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 5, Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois, op. cit.*, p. 130.

¹⁴⁶ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle. De l'État radical à l'émiettement du pouvoir, op. cit.*, pp. 10-11

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 48.

¹⁴⁸ Jean MEYNAUD, *Les partis politiques vaudois*, Montréal, 1966, p. 14.

¹⁴⁹ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle. De l'État radical à l'émiettement du pouvoir, op. cit.*, pp. 47-49.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp. 43-45.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*, pp. 111-117.

¹⁵³ *Ibid.*, pp. 134-135.

¹⁵⁴ Site de l'État de Vaud: <http://www.vd.ch/fr/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-precedentes/>

¹⁵⁵ Informations recueillies auprès de son rédacteur en chef, Garry Perret.

¹⁵⁶ Ernst Bollinger in <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24789.php>

¹⁵⁷ Roland RUFFIEUX, « Les partis », in Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 5, Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois, op. cit.*, p. 130.

L'idée libérale comprend notamment : « l'attachement au fédéralisme politique et culturel, primauté de la propriété et de l'initiative privée »¹⁵⁸. Ce libéralisme politique lié à un conservatisme moral peut être facilement identifiable par la plume de Louis Guisan, conseiller d'État, conseiller national et conseiller aux États dans un ouvrage sorti en 2001¹⁵⁹. Enfin ce parti a une base de recrutement traditionnelle dans les milieux intellectuels, les banquiers, les professions libérales, mais aussi dans les milieux vigneron (Lavaux et Riviera) et dans les familles paysannes de la Broye et du Pays d'en Haut¹⁶⁰. Soulignons actuellement la faiblesse doctrinale de ce parti, qui réunit plutôt une sensibilité politique qu'une force programmatique.

4.3. Le Parti radical

Le Parti radical peut s'identifier clairement à partir de la révolution de 1845. En effet, l'aile gauche du libéralisme vaudois s'émancipe pleinement par la révolution de 1845 qu'elle mène et qu'elle gagne contre le régime libéral qui s'était vu reprocher sa doctrine de progrès graduel, et donc son conservatisme. Comme nous l'avons vu, l'affaire des jésuites en a été le déclencheur. De plus, nous citons le rôle de deux acteurs non négligeables, Delarageaz et Henri Druey¹⁶¹. Les idées défendues autour de l'Association patriotique, matrice du radicalisme vaudois, reposent principalement sur l'expulsion des jésuites de Suisse¹⁶². L'Association déposera la pétition à l'origine de la révolution.

Une fois en place, le régime radical va promouvoir une démocratie intégrale comprenant le progrès social, la démocratie directe et la lutte pour la création d'un État-nation fédéral, cher à son fondateur Henri Druey. Concernant l'initiative populaire, Vaud a été ainsi le premier, selon Deriaz, à s'en parer : « Pour la première fois en Suisse, ce droit démocratique par excellence, était introduit dans une Constitution cantonale »¹⁶³. Citons aussi, sur l'initiative de Druey, en partie proche du socialisme, un projet de loi rendant le travail sacré et obligatoire et le droit à l'assistance publique, toutefois refusé par le Grand conseil en majorité paysanne¹⁶⁴. Néanmoins, sous l'impulsion radicale, les prémisses d'un État social voient le jour : « Dès qu'il fut en possession du pouvoir, le nouveau gouvernement vaudois s'occupa d'œuvres de bienfaisance ; il chercha à lutter contre le paupérisme, créa l'assistance communale, compléta l'assurance cantonale contre l'incendie, celle contre les pertes du bétail, encouragea les sociétés agricoles, décréta l'instruction obligatoire »¹⁶⁵. Notons parmi d'autres éléments, la création d'une banque cantonale. Ajoutons encore, que le radicalisme, parti de la synthèse, se voulait le parti de toutes les classes sociales du canton comme l'exprime l'historien radical Dériaz : « Le régime radical [...] a été fondé par l'union des paysans et des citadins »¹⁶⁶. Nous pouvons également souligner la perception du rôle de la paysannerie dans la révolution par les radicaux : « Pour la première fois dans ce canton, les paysans, les campagnards sont à la tête du mouvement. Ce sont eux qui dirigent le coup d'état et le font aboutir »¹⁶⁷. Parallèlement à cette évolution, un élément vient perturber cet état de fait.

Après avoir rédigé une nouvelle constitution, qui sera très majoritairement acceptée par le peuple, le Conseil d'Etat demande aux pasteurs de lire un avis en chaire du Conseil d'Etat, en faveur de cette constitution. Une quarantaine de pasteurs refuse¹⁶⁸. Ils sont alors suspendus de leurs fonctions par

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 130.

¹⁵⁹ Voir son livre, recueil d'articles et de discours : Louis GUIBAN, *La force d'une conviction simple*, Genève, Editions Slatkine, 2001.

¹⁶⁰ Roland RUFFIEUX, « Les partis », in Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 5, Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois op. cit.*, p. 130.

¹⁶¹ André LASSERRE, « La révolution de Druey », in Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise, op. cit.*, pp. 188 à 190.

¹⁶² Ernest DERIAZ, *Histoire du Parti radical-démocratique vaudois 1845-1945, op. cit.*, pp. 53-54

¹⁶³ *Ibid.*, p. 56.

¹⁶⁴ *Ibid.*, pp. 57-58.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 93.

¹⁶⁶ *Ibid.* p. 51.

¹⁶⁷ Gustave CHAUDET, *Historie du Parti radical suisse, op. cit.*, p. 93.

¹⁶⁸ Jean-Charles BIAUDET, « Les événements politiques », in SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE, *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953, op. cit.*, pp. 40-43.

le Conseil d'Etat et Henri Druey en particulier, ce qui entraîne une démission de cent soixante pasteurs qui fondent l'Église libre, qui sera très proche des libéraux¹⁶⁹.

Le reste de l'institution ecclésiastique, formée de pasteurs non démissionnaires, sera l'Église nationale, soutenue par les radicaux. On trouve un élément intéressant ici de la pensée radicale vaudoise. Pour Henri Druey, marqué par Hegel, l'Église appartient à l'État, au peuple, et elle fait partie de la civilisation. À la différence des radicaux genevois ou français, il n'y pas de laïcité prônée, car l'Église a toute sa place au sein de l'État pour autant qu'elle reste soumise au pouvoir politique. Ainsi l'Église est combattue si elle ne se soumet pas à l'autorité publique. De ce fait, le canton de Vaud voit naître deux Églises distinctes, une liée à l'État et l'autre, indépendante. Cette crise se poursuit par l'éviction des personnalités libérales de l'Académie de Lausanne et par des violences contre les lieux de culte des libristes¹⁷⁰. Toutefois le régime calme ses ardeurs révolutionnaires, en devenant conservateur selon l'historien Jean-Charles Biaudet: « Au sein du parti vainqueur, c'est la majorité campagnarde qui l'emporte. Très rapidement, le régime radical va devenir conservateur, "conservateur comme l'est le paysan vaudois, avec ses défauts natifs et ses qualités naturelles" »¹⁷¹. L'apport du radicalisme vaudois à la constitution de l'État fédéral sera important comme l'attestent les travaux d'Henri Druey¹⁷², qui sera élu au Conseil fédéral en 1848 et inaugurer la tradition du siège radical vaudois, pratique peu souvent interrompue jusqu'au départ de Jean-Pascal Delamuraz en 1998.

En 1862, le régime subit une défaite par l'arrivée au pouvoir des radicaux urbains d'extrême gauche menés par Jules Eytel alliés aux libéraux de Paul Cérésolle qui font trembler les radicaux en place¹⁷³. Les radicaux reprennent le pouvoir en 1866 sans partage jusqu'en 1893. Le radicalisme vaudois est rénové par Louis Ruchonnet, dit « le grand Louis »¹⁷⁴, qui sera tout d'abord conseiller d'État, puis conseiller fédéral. Il crée le journal *La Nouvelle revue*: « C'est la création de la Revue, autour de laquelle, par son habileté et son influence grandissante, il parvient à regrouper une partie de la campagne agricole et les différents éléments urbains du parti »¹⁷⁵. Avec la nouvelle constitution de 1895, les radicaux introduisent, outre le référendum financier (demande libérale), le référendum facultatif et surtout l'impôt progressif¹⁷⁶.

Le mouvement ouvrier, jusque là encadré par la société radicale du Grütli, s'émancipe par l'action d'un ancien radical, Aloys Fauquez, qui fonde un parti socialiste en 1890¹⁷⁷. Les radicaux, ayant perdu une partie de leur aile gauche, se tournent alors vers les libéraux qu'ils intègrent au pouvoir en 1893 comme nous l'avons vu. Si les radicaux se voient concurrencer sur leur gauche par le Parti socialiste, c'est aussi le cas sur leur droite, avec la fondation du parti paysan en 1921¹⁷⁸. Dans l'entre-deux-guerres, les radicaux se caractérisent par un anticommunisme, une droitisation face aux affrontements sociaux et un fédéralisme intransigeant qui les poussera à quitter le parti national de 1919 à 1926¹⁷⁹. Une frange des radicaux sera également sensible aux thèses corporatistes, comme les libéraux, sous l'influence de la Ligue vaudoise. Un de ses représentants importants, le conseiller

¹⁶⁹ André LASSERRE, « La révolution de Druey », in Bertil GALLAND (dir.), *Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise*, op. cit., pp. 190-191.

¹⁷⁰ Informations contenues dans notre travail de séminaire, Blaise FONTANELLAZ, « Henri Druey et l'Église vaudoise », op. cit.

¹⁷¹ Jean-Charles BIAUDET, « Les événements politiques », in SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE, *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, op. cit., p. 39.

¹⁷² Olivier MEUWLY, *Les penseurs politiques du 19^{ème} siècle: les combats d'idées à l'origine de la Suisse moderne*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2007, pp. 70-73.

¹⁷³ P.-A BOVARD, *Le gouvernement vaudois de 1803 à 1962: récit et portraits*, Morges, Editions de Peyrollaz, 1982, pp. 156-157.

¹⁷⁴ Ernest DERIAZ, *Histoire du Part radical-démocratique vaudois 1845-1945*, op. cit., pp. 70-78.

¹⁷⁵ Jean-Charles BIAUDET, « Les événements politiques », in SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE, *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, op. cit., p. 45.

¹⁷⁶ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle. De l'Etat radical à l'émissionnement du pouvoir*, op. cit., p. 11.

¹⁷⁷ *Ibid.*, pp. 12-13.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 131.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 29.

fédéral radical Paul Chaudet¹⁸⁰, sera d'ailleurs membre de ce mouvement auquel il doit une partie de sa formation intellectuelle.

Dans l'après-guerre, les radicaux se voient obliger de concéder la proportionnelle à leurs adversaires agrariens et socialistes en 1962¹⁸¹. Les élections qui s'en suivent signent la fin de l'hégémonie radicale dans le canton avec la création de la formule magique vaudoise au Conseil d'État : trois radicaux, un agrarien, un libéral et deux socialistes. Cette formule durera jusqu'en 1994, date à laquelle, le parti perd son troisième siège¹⁸². Des années soixante aux années 1990, le parti gère le développement économique et démographique du canton. Il est remis en cause, en tant que parti longtemps associé à l'État, par la critique de l'État de la révolution néo-libérale, sans toutefois y apporter de réponse, par ailleurs, c'est un de ses membres, Philippe Pidoux, qui intégrera le « New Public Management » dans l'administration vaudoise, méthode qui vise à intégrer une partie des principes du secteur privé au secteur public¹⁸³.

Concernant la force politique du Parti, on peut constater une longue hégémonie favorisée entre autre par le système majoritaire, puis un déclin. Ainsi en 1917, le parti occupe 134 sièges sur 206, 111 sur 219 en 1949, 76 sièges sur 197 en 1962, 44 sur 180 en 2002¹⁸⁴ alors que le Parti socialiste devient le premier parti du canton. Concurrencé sur sa gauche, par le Parti socialiste, et sur sa droite par l'UDC, le Parti tente un rapprochement avec le Parti libéral, ce qui devrait aboutir à une fusion en 2012.

Le Parti a pu compter sur *La Revue*, devenue *Nouvelle Revue*, journal d'opinion, quotidien, avant de revenir à sa forme hebdomadaire puis à une forme mensuelle¹⁸⁵. De plus, le Parti radical était longtemps proche du quotidien la *Feuille d'avis officiels*, devenu *24heures*¹⁸⁶.

La doctrine radicale

Si le Parti a d'abord voulu la synthèse entre socialisme et libéralisme par le biais de l'État, sous l'influence de Druey notamment, il apporte également une grande importance aux notions d'ordre, de liberté, et de justice sociale¹⁸⁷. Enfin, le parti se distingue par sa conception globale de la société comme le remarque Olivier Meuwly pour l'entre-deux guerres : «Le réformisme feutré des radicaux doit aussi être perçu comme une volonté d'éviter une dislocation du corps social. Leur ambition n'a pas varié depuis Druey et Ruchonnet. Il s'agit toujours, dans une lecture hégélienne de l'histoire, d'intégrer les contradictions naturelles de la société dans une vision unificatrice de l'État, où toutes les couches sociales puissent se considérer comme représentées»¹⁸⁸. Toutefois le politologue Meynaud souligne le déficit doctrinal du parti : « Le plus grand des partis vaudois se montre avant tout méfiant à l'égard des doctrines rigides [...] On peut considérer cette absence de formulation doctrinale comme le ralliement pur et simple à la philosophie existante, au "statu quo", au conservatisme enfin »¹⁸⁹. Malgré cette faiblesse doctrinale que relève Meynaud, essayons de soulever un certain nombre de points, issu du système de valeurs radical : le patriotisme, le consensus lié à la pratique gouvernementale, l'attachement à un libéralisme tempéré de réformisme social et, surtout et avant tout *le pragmatisme*, érigé en idéologie politique. Enfin, soulignons l'aspect de parti politique « attrape-tout », actif auprès de toute la population et allant d'une aile étatiste, radical-socialiste à une aile plus libérale. On peut définir le *parti attrape-tout* ainsi avec l'aide de Roger-Gérard Schwartzenberg : « Pour O. Kirhheimer "le parti attrape-tout" semble être l'instrument idéal de

¹⁸⁰ Vigneron, intellectuel autodidacte, il est fait référence à cette filiation dans Paul CHAUDET, *La Suisse et notre temps*, Paris, Robert Laffont, 1970, p. 55. Plus largement, on peut voir une certaine influence maurassienne dans l'ouvrage particulièrement aux pages concernant la démocratie, possible que dans un petit pays selon l'auteur.

¹⁸¹ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle. De l'État radical à l'émission du pouvoir*, op. cit., p. 76.

¹⁸² *Ibid.*, pp. 76-77 et 122.

¹⁸³ *Ibid.*, pp. 111 à 117.

¹⁸⁴ *Ibid.*, pp. 134-135.

¹⁸⁵ Jean-Pierre CHUARD, *Des journaux et des hommes, aspects de l'histoire et de l'évolution de la presse en Suisse romande*, Yens-sur-Morges, Cabédita, Archives vivantes, 1993, pp. 159-166.

¹⁸⁶ Caroline STEVAN, « La page tournée de la feuille d'Avis », *Le Temps*, mardi 16 avril 2011.

¹⁸⁷ Olivier MEUWLY, *Aux sources du radicalisme, les origines de la démocratie libérale*, op. cit., pp. 88-89.

¹⁸⁸ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle. De l'État radical à l'émission du pouvoir*, op. cit., p. 53.

¹⁸⁹ Jean MEYNAUD, *Les partis politiques vaudois*, op. cit., p. 17.

l'ajustement pragmatique des conflits et de la démocratie consensuelle. D'autres pourraient porter un jugement moins élogieux sur ce parti qui cultive habilement l'éclectisme, sinon l'ambiguïté, pour mieux "capoter" les électorats les plus divers »¹⁹⁰. L'auteur souligne encore, que ce genre de partis se situent souvent au centre et/ou à droite de l'échiquier politique, l'exemple type étant le Parti gaulliste français ou la démocratie-chrétienne allemande ou italienne¹⁹¹. Si le Parti radical a pu correspondre à cet idéal-type, il semble aujourd'hui, que cela semble moins être le cas, sa base s'étant probablement plus que rétrécie.

4.4. L'Union démocratique du centre (UDC)

Entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, les paysans s'organisent un peu partout en Europe dans des mouvements politiques. En 1896, par exemple, on assiste à la création de l'organisation faïtière des paysans suisses, l'Union suisse des paysans, sous l'égide du conservateur Ernst Laur¹⁹². En Suisse, le premier parti paysan a été fondé à Zürich en 1917, suivi de Berne en 1918¹⁹³. Les paysans ont soufferts de l'ouverture économique d'avant-guerre, puis de la Première Guerre mondiale¹⁹⁴. Les paysans vaudois ne se sentent ainsi plus écoutés par le grand vieux parti, à qui il est reproché de s'occuper trop des villes. Le parti vaudois est fondé par le député radical, Albert Wulliamoz, en janvier 1921 sous le nom de Parti des Paysans, Artisans et Indépendants (PAI)¹⁹⁵. Le Parti radical avait jusque là réussi à éviter la création d'un parti agrarien en conciliant les intérêts des villes et des campagnes comme l'atteste, en 1919, le conseiller fédéral, Ernst Chuard, qui réussit inopinément à stopper la création d'un parti agrarien lors d'une séance fondatrice¹⁹⁶. De grandes tensions vont suivre avec le radicalisme vaudois et les agrariens fondent, malgré tout, un petit groupe parlementaire au Grand conseil. La lutte contre les radicaux va déboucher sur un rapprochement des agrariens et des socialistes à travers, notamment, une liste paysanne et ouvrière pour les élections au Conseil d'État en 1934 et 1938 puis en 1946¹⁹⁷. Le Parti progresse et en 1941, il compte 12 députés au Grand conseil, son score le plus haut sous le système majoritaire¹⁹⁸.

L'année 1948 voit la naissance de *l'entente vaudoise* pour faire front au socialisme lors des élections au Conseil d'État¹⁹⁹. Il s'agit d'une alliance entre les forces bourgeoises comprenant les radicaux, les libéraux, les agrariens et les démocrates-chrétiens et qui est encore en vigueur aujourd'hui. Le parti agrarien jouera alors le rôle de petit parti conservateur allié aux radicaux. Le système proportionnel en vigueur dès 1962 voit la légère progression du PAI qui passe à 15 députés. Mais surtout grâce à l'entente vaudoise, le PAI dispose d'un siège au Conseil d'État, avec Marc-Henri Ravussin²⁰⁰, et ceci est encore le cas aujourd'hui. Face à l'érosion de l'électorat rural, le parti tente de s'ouvrir vers l'électorat citadin en changeant de nom. Il devient, en 1985, l'Union démocratique du centre (UDC) qui marque clairement le rattachement au parti suisse²⁰¹. Marcel Blanc est élu au Conseil d'État vaudois en 1976, suivi de l'agronome Pierre-François Veillon en 1992²⁰², qui doit cependant démissionner en 1996 après un scandale financier, ce qui met fin temporairement à la majorité de

¹⁹⁰ Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, *Sociologie politique*, Montchrestien, DOMAT POLITIQUE, Paris, 1998. p. 432.

¹⁹¹ Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 431

¹⁹² Olivier MEUWL, *La politique vaudoise au 20^{ème} siècle, de l'Etat radical à l'émiettement du pouvoir, op. cit.*, p. 14.

¹⁹³ Pour aborder l'émergence des partis agrariens en Suisse et en Europe dans le détail voir l'excellent ouvrage suivant : Jean-Michel DE WAELE, Daniel-Louis SEILER, (dir.), *Les partis paysans et agrariens en Europe*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2009

¹⁹⁴ UDC Vaud, *Il était une fois... 13 janvier 1921, 90^{ème} anniversaire de la fondation du PAI*, Plaquette historique, PDF, p. 13.

¹⁹⁵ Dany SCHAER, « 90^{ème} anniversaire UDC Vaud », *13 janvier 1921, 90^{ème} anniversaire de la fondation du PAI*, Plaquette historique, PDF, p. 6.

¹⁹⁶ UDC Vaud, *Il était une fois... 13 janvier 1921, 90^{ème} anniversaire de la fondation du PAI, op. cit.*, p. 14

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 16.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 17.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 19.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 20.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 22.

²⁰² *Ibid.*, pp. 21 et 26.

droite au Conseil d'État. Finalement, l'UDC retrouve son siège avec Jean-Claude Mermoud en 1998²⁰³.

Profitant fortement de l'élan de l'UDC suisse sous l'influence de Christoph Blocher, le parti augmente sa force de manière impressionnante à partir de la fin des années 1990 jusqu'à devenir le premier parti de la droite vaudoise aux élections fédérales de 2003²⁰⁴, concurrençant directement le Parti radical et le Parti libéral. Si l'on observe sa force politique, l'UDC compte 10 députés sur 217 au Grand Conseil en 1945, 15 sur 197 en 1962, 22 sur 180 en 2002²⁰⁵, et 26 sur 150 en 2007²⁰⁶. Concernant les sections communales, le parti passe de quelques sections locales à des sections dans pratiquement toutes les communes du canton²⁰⁷, ce qui marque son ouverture à l'électorat urbain. Enfin cette progression importante ne se fait pas sans tension. L'aile agrarienne exprime beaucoup de réserves quant à l'évolution du Parti suisse et vaudois, alors que l'aile blochérienne, idéalement plus urbaine, est très mal représentée parmi les députés au Grand Conseil et au Conseil national. En effet, parmi les 5 conseillers nationaux UDC vaudois de la législature 2007-2011, 4 sont paysans et un, ingénieur agronome. Même si on peut observer un alignement certain des conseillers nationaux sur les thèses du parti suisse, il demeure des conflits entre les deux ailes du parti.

Enfin l'organe journalistique du Parti agrarien a connu plusieurs noms : tout d'abord le *Paysan vaudois* en 1922 qui est un temps quotidien, puis qui passe au *Pays romand*, hebdomadaire avec une ouverture à la paysannerie romande, avant de devenir *Le Pays vaudois* qui passe à la parution mensuelle dans le courant des années 1990²⁰⁸.

La doctrine agrarienne

Il n'est pas évident de signaler une doctrine claire du parti agrarien, à part son attachement aux valeurs conservatrices terriennes, tel l'attachement au pays et à la défense nationale²⁰⁹. Le Parti a en fait, à part pour les questions agricoles, toujours été très proche du Parti radical comme le disait Meynaud en 1966 : « les positions des agrariens [...] ne diffèrent pas sensiblement de celles des radicaux »²¹⁰. Toutefois, à partir des années 1990, le parti développe une idéologie politique plus complète, qui est calquée sur celle de l'UDC suisse : un parti *national-conservateur*, devenu et qualifié par beaucoup de *populiste*, alliant libéralisme économique et conservatisme moral, patriotisme et lutte contre l'insécurité et l'immigration notamment. Nous pouvons signaler que contrairement aux idées reçues, on peut constater une filiation des valeurs conservatrices entre les origines agrariennes et le parti plus urbain aujourd'hui. Cet élément sera démontré dans notre chapitre sur la presse partisane, le chapitre 6.

4.5. La Ligue vaudoise

Il est bon de préciser que la Ligue vaudoise n'est pas un parti, mais un mouvement nationaliste vaudois. Cette organisation de réflexion et d'action politique se refuse ainsi à participer aux élections. De plus le mouvement se refuse d'être catalogué comme « droite », sa conception de la politique ne permettrait pas de le réduire à une étiquette partisane selon son président²¹¹. Toutefois,

²⁰³ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle : de l'Etat radical à l'émission du pouvoir*, op. cit., pp. 125-126-127.

²⁰⁴ UDC Vaud, *Il était une fois... 13 janvier 1921, 90^{ème} anniversaire de la fondation du PAI*, op. cit., p. 26.

²⁰⁵ MEUWLY Olivier, *La politique vaudoise au 20^e siècle : de l'Etat radical à l'émission du pouvoir*, op. cit., pp. 134-135.

²⁰⁶ UDC Vaud, *Il était une fois... 13 janvier 1921, 90^{ème} anniversaire de la fondation du PAI*, op. cit., p. 27

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 27.

²⁰⁸ Jacques DUBOIS (rétrospective du *Pays vaudois* du 5 janvier 1967), *Le Pays vaudois*, le 4 mars 1993, p. 1.

²⁰⁹ Une analyse complète de la pensée politique agrarienne suisse est disponible dans Thomas LANDWEHRLIN, « Les partis paysans de l'Europe germanique, étude historique et comparative », in Jean-Michel DE WAELE, Daniel-Louis SEILER, (dir.), *Les partis paysans et agrariens en Europe*, op. cit., pp. 19-28.

²¹⁰ Jean MEYNAUD, *Les partis politiques vaudois*, op. cit., p. 22.

²¹¹ Entretien avec Olivier Delacrétaz, Lausanne, le 15 juillet 2011.

il nous semble pouvoir le considérer comme une des droites vaudoises au regard de la typologie de René Rémond.

Les premières années de l'entre-deux-guerres voient une critique de la démocratie libérale venir de la droite. Des étudiants en théologie et en droit renouent avec la tradition intellectuelle de la contre-révolution sous l'influence du Français Charles Maurras de l'*Action française* et du néo-thomisme. La démocratie et la modernité sont attaquées car considérées comme déviantes.²¹² Il s'agirait de restaurer un ordre ancien et naturel, autour d'un monarque et d'un régime politique corporatiste tandis qu'au niveau fédéral, il faudrait la suppression de la chambre du peuple pour retourner à une confédération.²¹³ Le mouvement voit dans le canton une nation qui serait inexistante au niveau fédéral. Autour de la personnalité charismatique de Marcel Regamey, ces intellectuels fondent le mouvement *Ordre et Tradition*, qui publie des ouvrages de réflexion, puis une maison d'édition, les *Cahiers de la Renaissance vaudoise* et dès 1931, le bimensuel *La Nation*²¹⁴. En 1933, le mouvement, par conviction fédéraliste, s'allie aux vigneron, pour refuser un impôt fédéral sur les vins et obtient gain de cause²¹⁵, ce qui entraîne la création d'un mouvement plus large que *Ordre et Tradition*, la *Ligue vaudoise*. En 1938, la Ligue participe au combat contre le code pénal suisse accusé de centralisme²¹⁶, puis tente de se rapprocher du mouvement ouvrier en rachetant l'hebdomadaire *Le Grütli*, journal socialiste. Plus tard, en 1945, avec l'aide d'un comité interpartis, elle lance une initiative pour le rétablissement de la démocratie directe, qui aboutit en 1949²¹⁷. En 1973, elle lance avec succès un référendum contre la loi fédérale d'aménagement du territoire, contre la police fédérale en 1978 avec le même succès.²¹⁸ En 1986, la Ligue s'oppose à l'adhésion de la Suisse à l'ONU, puis combat l'initiative pour une Suisse sans armée²¹⁹. L'influence doctrinale de la Ligue sera forte sur le centre-droit vaudois durant l'entre-deux guerre, notamment chez de nombreux libéraux et une partie des radicaux. Si cette influence s'est estompée, ses avis sont toujours respectés mais plus toujours suivis. Notons, toutefois, que son combat pour la défense de la souveraineté cantonale a durablement influencé les partis bourgeois. Réunissant une centaine d'intellectuels²²⁰, la Ligue participe à la vie culturelle du canton par le biais de sa maison d'édition notamment, tout en étant active sur le plan politique, par la défense du fédéralisme vaudois principalement²²¹.

Soulignons que l'influence de la Ligue a été au-delà des questions politiques, car cette école de pensée a influencé sur le plan économique la création des Groupements patronaux vaudois (Centre Patronal) avec qui ils partagent la même origine intellectuelle, et dans l'Église réformée vaudoise, un mouvement de réforme spirituel et liturgique, *Église et Liturgie*. Enfin comme nous l'avons vu, la Ligue vaudoise peut compter sur un bimensuel austère de réflexion politique, culturelle et théologique: *La Nation*.

La doctrine de la Ligue vaudoise

Refusant la démocratie libérale et le jeu électoral, la Ligue est structurée autour d'un système philosophique complet qui repose sur le fédéralisme, le thomisme, le traditionalisme et la tradition contre-révolutionnaire. Le mouvement se définit ainsi: « La Ligue vaudoise se met entièrement au service du Canton et juge toute chose par rapport à l'intérêt général et permanent du Pays de Vaud et du peuple vaudois, tels que l'histoire, la géographie, les institutions les ont façonnés [...] Le régime des partis, expression de la démocratie *électorale*, est fondée sur l'envie, la division, l'ambition

²¹² Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle : De l'Etat radical à l'émiettement du pouvoir*, op. cit., pp. 32-34

²¹³ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle : De l'Etat radical à l'émiettement du pouvoir*, op. cit., pp. 32-34.

²¹⁴ « La Ligue vaudoise un survol historique », *La Nation*, 18 avril 1992, p. 3.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ Article de *L'Hebdo* du 31 juillet 2008. http://www.hebdo.ch/ligue_vaudoise_26234_.html

²²¹ Pour une analyse fouillée et complète de l'histoire et de la doctrine de la Ligue vaudoise, se référer à l'excellent ouvrage de Roland BUTIKOFER, *Le refus de la modernité : la Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse 1919-1945*, Lausanne, Payot, 1996.

[...] Elle s'interdit toute participation aux compétitions électorales. Elle utilise en revanche largement les mécanismes, sans doute sommaires mais moins diviseurs de la démocratie *directe* : référendum et initiative tant au cantonal qu'au fédéral. Intransigeante à l'égard des partis, elle ne rechigne pas à collaborer avec des hommes de parti dans des actions concrètes, limitées dans le temps ou dans leur objet et sur lesquelles un large accord est possible et souhaitable »²²².

4.6. Les Groupements patronaux vaudois

Le patronat suisse étant traditionnellement hostile à l'adhésion de la Suisse à l'UE²²³, il y avait donc une place dans ce mémoire pour l'étude d'un groupe d'intérêts. Le politologue Hans Peter Kriesi préfère le terme d'association d'intérêts qu'il caractérise ainsi : « Ces associations n'exercent pas seulement une pression, mais elles négocient souvent sur un pied d'égalité avec l'État dans la phase de décision, ainsi que dans la mise en œuvre »²²⁴. Nous nous intéressons donc à la principale organisation économique du canton, le Centre Patronal (CP), anciennement Groupements patronaux vaudois (GPV).

Dans l'entre-deux-guerres, face à la crise du libéralisme et à la menace communiste, la doctrine sociale de l'Église et le corporatisme connaissent un renouveau. Ces doctrines inspirent le monde de l'économie, tant au niveau patronal qu'au niveau ouvrier. C'est pourtant dans la première catégorie, que le corporatisme va s'implanter durablement : « on se met alors en quête d'un nouvel ordre économique et social qui réconcilierait travail et capital, supprimant à la fois les redoutables abus du libéralisme et la funeste lutte des classes marxistes »²²⁵. Un groupe de personnalités vaudoises autour du libéral Albert Masnata, du radical Rodolph Rubattel et du fondateur de la Ligue vaudoise Marcel Regamey fonde un groupe des « Amis de la corporation »²²⁶. Les tentatives d'associations de syndicats ouvriers tournent court, mais le corporatisme marquera jusqu'à aujourd'hui une partie du patronat vaudois avec la création des Groupements patronaux vaudois : « En 1940, alors que le pan ouvrier de la fédération vaudoise des corporations s'étirole, sans que soit jamais réalisé le rêve d'unifier les préoccupations patronales et ouvrières sous le même toit, le volet patronal récupère son autonomie et se structure au sein d'un mouvement totalement dévoué à ses intérêts. Celui-ci prendra le nom de Groupements patronaux vaudois en 1947 et restera marqué, jusque dans son fonctionnement, par l'esprit corporatiste qui a présidé sa naissance »²²⁷. Devenu Centre Patronal en 1995, il est la première association économique du canton, regroupant en son sein la Fédération patronale vaudoise, la Chambre vaudoise des arts et métiers, la Fédération des entrepreneurs vaudois etc²²⁸. Cette association offre des services aux entreprises, assiste, renseigne, et conseille les responsables de l'économie privée²²⁹. Il regroupe aujourd'hui 29'777 membres²³⁰. De plus il se bat au niveau politique pour la défense de l'économie privée et pour le maintien et le développement de l'économie dans le canton²³¹. Soulignons encore que le Centre Patronal se tient à l'écart des partis politiques et ne les financent pas en tant que tels²³². Cela vient de sa doctrine, qui, comme celle de la Ligue vaudoise, est opposée aux partis politiques. Donnée qui pourrait délégitimer l'intégration de cette association d'intérêt à notre recherche. Toutefois, nous décidons de garder l'analyse de ce groupement patronal.

²²² « La Ligue vaudoise, un survol historique », *op. cit.*, p. 3.

²²³ Blaise FONTANELLAZ, *Les sociétés civiles et l'intégration européenne : le cas du patronat suisse*, Cours : les sociétés civiles : enjeu ou acteurs européen ? Université de Genève, Prof. Roissard de Bellet, avril 2010.

²²⁴ Hans Peter KRIESI, *Le système politique suisse*, *op. cit.*, p. 245.

²²⁵ Jean-Philippe CHENEAUX, « De la loi Le Chapelier aux néo-corporatisme : les origines proches et lointaines de la FPV », in Jean-François CAVIN (dir.), *Des corporations au mondialisme : Liberté économique et responsabilité sociale*, Etudes & Enquêtes, Centre Patronal, Imprimeries Beck, Lausanne, 2004, p. 16.

²²⁶ *Ibid.*, p. 43.

²²⁷ Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20^e siècle*, *op. cit.*, p. 42.

²²⁸ Entretien avec Jean-François Cavin, Pully, le 21 juin 2011.

²²⁹ Le site Internet du groupe de pression <http://www.centrepatronal.ch/index.php?page=fr/organisation>

²³⁰ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

²³¹ <http://www.centrepatronal.ch/index.php?page=fr/activites/politique>

²³² Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

Les GPV, comme le CP ont pour organe de presse d'abord le *Bulletin Patronal*, devenu *Patrons*, qui paraît 11 fois par an. Journal à la fois d'actualité économique vaudoise, suisse et européenne à usage professionnel, mais également journal d'opinion et de réflexion politique.

La doctrine patronale

La doctrine du Centre Patronal ne semble pas avoir changé depuis les origines du mouvement des Groupements patronaux vaudois. Au centre de sa théorie politique figure l'initiative personnelle²³³, rien de très original pour une organisation patronale. Le reste est plus inédit comme une conviction corporatiste forte : « Le libéralisme génère l'étatisme. pour les combattre tous deux, nous prôtons l'ordre professionnel, c'est-à-dire une organisation économique où des communautés naturelles mettent en valeur l'idée d'entraide, l'amour du travail bien fait, l'utilité de la formation professionnelle, la nécessité d'une discipline du métier, l'établissement de relations d'emploi selon des critères dépassant ceux du simple marché »²³⁴. Dans cette logique, le Centre Patronal soutient la collaboration avec les syndicats : « Il est certain que l'on n'obtient pas de bons résultats, pour le pays dans son entier, sans un accord fondamental entre employeurs et employés. [...] Nous prôtons donc la conclusion de conventions collectives, par branche ou au niveau de l'entreprise »²³⁵. Enfin, le Centre Patronal accorde un intérêt tout particulier au fédéralisme : « Nous luttons pour maintenir la plus large liberté des cantons. La souveraineté vaudoise, en particulier, doit être renforcée. Les communautés cantonales sont la raison d'être de la Confédération; la centralisation du pouvoir est contraire à la nature profonde de notre pays »²³⁶.

4.7. Conclusion : une tripartition des droites vaudoises ?

Après cette synthèse historique, nous sommes, à présent, armés pour aborder la réflexion sur la tripartition dont nous avons parlé à la fin de notre chapitre précédent. Nous nous référons ici directement au chapitre 3.

Pour paraphraser René Rémond, nous pouvons affirmer que deux de nos droites, le Parti libéral et le Parti radical, sont nées à gauche et qu'elles se sont ensuite déplacées vers la droite, face à l'autonomisation de leur aile gauche. Comme nous l'avons vu, deux de nos droites sont nées à droite, la Ligue vaudoise et l'UDC. Essayons de voir si la tripartition des droites de René Rémond peut s'appliquer à nos droites.

Il est clair que la Ligue vaudoise appartient à la première famille de droite de notre historien, la famille contre-révolutionnaire, comme nous l'avons vu. Elle ne peut toutefois pas être qualifiée de légitimiste, car il n'existe pas de famille royale et de tradition monarchiste dans le canton de Vaud. Les partis libéral et radical appartiennent bien à la grande famille de la droite libérale, appelée aussi orléaniste par Rémond, même si ce dernier terme n'est pas pertinent pour le cas vaudois. Enfin en étant un peu audacieux, on peut considérer que l'UDC appartient à la droite bonapartiste ou « autoritaire » caractérisée par l'importance du chef (ici Christoph Blocher, Napoléon ou de Gaulle en France) et la démocratie plébiscitaire, du moins à partir des années huitante pour la section zurichoise et plus récemment au niveau fédéral. En effet, l'UDC a érigé en doctrine la « sagesse populaire » exprimée lors des référendums et initiatives populaires. Relevons toutefois que le terme bonapartiste n'est évidemment pas adéquat pour le cas suisse.

Enfin soulignons que bien sûr la comparaison entre les droites vaudoises et françaises n'est pas adéquate et n'a été faite que pour la démonstration. Les contextes historiques, culturels et politiques sont trop différents ainsi que le processus de formation de l'Etat. Enfin concernant la tripartition des droites européennes d'Agnès Alexandre-Collier et de Xavier Jardin, on peut relever que le Parti libéral et le Parti radical appartiennent à la famille libérale européenne. Pour le premier, il correspond à ce libéralisme de centre-droit, conservateur, défenseur de la liberté individuelle et méfiant vis-à-vis de l'État. Alors que le Parti radical, correspond, dans un premier temps de son histoire du moins, à ce réformisme libéral de centre-gauche identifié par nos auteurs.

²³³ <http://www.centrepatronal.ch/index.php?page=fr/activites/politique/idees>

²³⁴ <http://www.centrepatronal.ch/index.php?page=fr/activites/politique/idees>

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

Affinons toutefois cette typologie libérale à l'aide du politologue spécialiste de la comparaison des partis politiques : Daniel-Louis Seiler. Cet auteur distingue quatre sous-familles libérales européennes : le libéralisme démocratique, le libéralisme catholique, le libéralisme laïc et anticlérical, le national-libéralisme et le social-libéralisme²³⁷. Deux de ces sous-familles vont nous intéresser : le libéralisme démocratique et le national-libéralisme.

Le libéralisme démocratique est le plus ancien de cette typologie, il est issu des pays protestants, est proche du piétisme, favorable à la démocratie représentative, à la liberté religieuse ainsi qu'à l'économie de marché²³⁸. Il serait présent en Angleterre et en Scandinavie et dans les cantons protestants de Suisse²³⁹. Comme on l'a vu dans son historique, le Parti libéral vaudois correspond plus que parfaitement à cette typologie.

Le national-libéralisme est issu des mouvements de 1848 et se caractérise par la volonté d'unifier la nation (nationalisme), il a été présent dans l'empire allemand et l'empire austro-hongrois mais n'est arrivé au pouvoir qu'en Suisse avec le Parti radical suisse²⁴⁰. Ce parti correspond donc à cette typologie national-libérale, dans sa version démocratique, ainsi que bien entendu son membre vaudois, ce que nous avons également pu observer dans notre bref historique.

Nos deux partis vaudois issus du libéralisme bien identifiés, nous pouvons maintenant classer le reste de nos droites.

La Ligue vaudoise appartient sans discuter à la famille conservatrice européenne, ainsi que l'UDC qui correspond à la famille conservatrice également, mais dans sa variante démocratique, d'abord dans un sens *agrarien-conservateur* ou *national-conservateur* plus anciennement et aujourd'hui dans un sens plus *libéral-conservateur* ou *national-populiste*. Concernant les systèmes de valeurs, nous postulons que le Parti radical est attaché aux valeurs du centre : modération et juste milieu, rassemblement du plus grand nombre avec une volonté de faire évoluer la société par des réformes progressives. Le Parti libéral s'axe plus sur la concurrence, la propriété privée et l'effort personnel. Soulignons encore que le protestantisme vaudois joue un rôle non négligeable dans la création du libéralisme vaudois, sous ces deux formes.

Pour le conservatisme, concernant l'UDC, elle s'attache plus aux valeurs traditionnelles de droite comme l'autorité, la famille, la patrie, la sécurité. Finalement, la Ligue vaudoise soutient des valeurs dites naturelles : le bien commun, la patrie, l'Église, le fédéralisme, les valeurs traditionnelles etc.

²³⁷ Daniel-Louis Seiler « Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir » in Pascal DELWIT (dir.), *Libéralisme et partis libéraux en Europe, op. cit.*, pp. 44-51.

²³⁸ Daniel-Louis Seiler « Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir » in Pascal DELWIT (dir.), *Libéralisme et partis libéraux en Europe, op. cit.*, pp. 44-45.

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ *Ibid.*, pp. 47-48.

5. La politique européenne de la Suisse 1945-1992

Il ne s'agira pas, dans ce présent chapitre, d'écrire un traité sur les relations internationales de la Suisse, mais simplement de rappeler quelques faits illustrant la politique continentale de la Suisse depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce chapitre sera en grande partie descriptif et s'appuiera sur de la littérature secondaire, notamment sur l'excellent ouvrage de René Schwok relatant les relations Suisse-Europe²⁴¹. Nous allons, notamment, identifier quelles ont été les grandes constantes de la politique étrangère suisse. Nous essayerons d'apporter quelques citations d'acteurs de l'époque qui peuvent être pertinentes. Elles sont tirées des interviews réalisées par la *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*.²⁴² La conclusion reviendra sur cette politique européenne de la Suisse.

5.1. Du plan Marshall à l'OCDE

Pour redresser l'économie européenne, les États-Unis appliquent un plan de relance de l'économie européenne à la sortie de la guerre. Ainsi en juillet 1947, le Conseil fédéral est invité à participer à la première conférence à Paris²⁴³. La Suisse posera ses conditions, notamment le fait que la neutralité ne soit pas touchée ainsi que les relations universelles économiques helvétiques²⁴⁴. Le conseiller fédéral radical neuchâtelois, Max Petitpierre, a donc pu engager la Suisse dans cette aventure, non sans rappeler à chaque occasion à ses partenaires, qu'elle ne devait être qu'économique²⁴⁵.

La création de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) qui regroupe les États bénéficiaires du Plan Marshall ainsi que ses contributeurs²⁴⁶, amène la Suisse à une participation dans l'association. L'OECE a pour tâches de : « répartir l'aide américaine en contribuant au développement des échanges économiques européens. Elle favorise la diminution des contingentements aux importations et la création d'un organe monétaire de compensation multilatérale entre les États »²⁴⁷. Toutefois, le conseiller fédéral, Petitpierre, prend ses précautions : « C'est en s'entourant de précautions oratoires que le chef de la diplomatie suisse défend l'adhésion devant les parlementaires et l'opinion publique »²⁴⁸. La Suisse cherche à préserver sa neutralité à tout prix, tout en faisant preuve de solidarité auprès de ses voisins européens, après la période tumultueuse de la Deuxième Guerre mondiale. Elle profite aussi pleinement d'une organisation qui : « avait entrepris de faciliter les échanges commerciaux en faisant tomber peu à peu les obstacles »²⁴⁹. En 1960, est créée l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui succède à l'OECE. Cette nouvelle organisation poursuit, en plus des activités d'alignement des politiques économiques et conjoncturelles et de développement économique de ses membres, les mêmes tâches que l'OECE²⁵⁰. Le diplomate Paul Jolles, alors au début de sa carrière de futur secrétaire d'État, fait l'analyse suivante de cette période : « Les bienfaits des travaux de l'OECE qui avaient comme objectifs de réduire les obstacles tarifaires à l'intérieur de ce bloc, nous étions les promoteurs de ce mouvement »²⁵¹.

²⁴¹ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, Le savoir suisse, Lausanne, 2006.

²⁴² <http://www.jean-monnet.ch/>

²⁴³ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide*, PPUR, Le savoir suisse, Lausanne, 2003, p. 56.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ Suisse et États-Unis.

²⁴⁷ Christine HOUTEER, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations*, Armand Colin, Paris, 2007, p. 15.

²⁴⁸ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, FAVRE, Lausanne, 1989, p. 19.

²⁴⁹ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre-froide*, *op. cit.*, p. 59.

²⁵⁰ *Ibid.*, pp. 67-68.

²⁵¹ Paul JOLLES, « Interview filmé par Philippe Nicolet », *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*, 30 avril 1998. Paul Jolles fut ancien directeur de la Division du commerce au département fédéral de l'économie publique, ancien secrétaire d'Etat, représentant de la Suisse aux négociations de l'OCDE, de l'AELE, du GATT, il fut un proche du Parti radical suisse mais n'adhéra qu'à la fin de sa carrière.

5.2. Le cas du Conseil de l'Europe

Si la Suisse se lance dans la coopération économique, elle se méfie de l'intégration politique que semble représenter le Conseil de l'Europe, qui est créé en 1949²⁵². Ce dernier est pourtant largement inter-étatique et ne compte, du moins pas au début, de supranationalité. Cette institution fait suite au fameux discours de Winston Churchill à Zurich en septembre 1946 qui appelait aux États-Unis d'Europe. Cela a entraîné la création de mouvements pan-européens dans tous les pays européens qui se réunissent dans un congrès à la Haye en mai 1948 réunissant 2000 délégués, ce qui débouchera sur la création du Conseil de l'Europe²⁵³. Dès sa création, la Suisse, sceptique, a peur du militantisme pan-européen des membres de cette nouvelle institution. Le conseiller fédéral Petitpierre craint ainsi : « l'extension des compétences du Conseil à la politique et au militaire, comme semble l'annoncer toute la campagne autour de l'unification de l'Europe »²⁵⁴. En fait, selon l'historien Claude Altermatt, il semblerait que Petitpierre ait tout fait pour éviter un rapprochement de la Suisse et du Conseil de l'Europe. Pourtant l'institution évolue vers « une organisation de pure coopération intergouvernementale à vocation politique, elle regroupe les États favorables à la défense des valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme »²⁵⁵. La Suisse se contentera donc d'envoyer des observateurs à Strasbourg sous l'invitation de l'institution européenne en 1959²⁵⁶. Finalement, par l'impulsion d'un postulat du Conseil national, la Suisse, en mai 1963, sous la conduite du conseiller fédéral UDC bernois, F-T Wahlen, y adhère²⁵⁷. La Suisse va y jouer un rôle en établissant une représentation diplomatique à Strasbourg en 1969²⁵⁸ et par le biais des ses parlementaires au Conseil de l'Europe, sur les questions de droits de l'homme et de démocratie locale et régionale notamment. Cette institution a ainsi sensibilisé nombre de représentants parlementaires suisses, à Strasbourg, à la cause européenne.

5.3. La Suisse face aux débuts de la construction européenne

L'après Deuxième Guerre mondiale voit l'organisation de l'Europe sous une nouvelle forme : l'Europe communautaire. En 1951, la Communauté du Charbon et de l'Acier (CECA) est créée suite à une initiative de Jean Monnet et de Robert Schuman, visant à mettre en commun la production du charbon et de l'acier sous une haute autorité commune, neutralisant ainsi toute nouvelle guerre potentielle²⁵⁹. La CECA regroupe outre la France et la République fédérale d'Allemagne, les trois pays du Bénélux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) et l'Italie²⁶⁰. Les mêmes créent la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 avec l'ambition de constituer un marché commun, parallèlement à la création d'une communauté de l'énergie atomique (Euratom)²⁶¹. C'est ce qu'on appellera les Communautés européennes.

La Suisse réagit relativement mal à cette nouvelle configuration européenne. Elle refuse d'y participer au nom de sa neutralité, alors que le front intérieur y est également opposé, notamment son patronat viscéralement anti-européen²⁶². Les réactions sont ainsi critiques en Suisse : « Les analyses tombent déjà comme des condamnations. La nouvelle Communauté est chargée de tous les péchés d'Israël. Protectionnisme, dirigisme économique, bureaucratisme, supranationalisme. Telles sont ses caractéristiques. Et tels sont ses défauts »²⁶³. Toutefois, la Suisse doit bien faire face à

²⁵² Le site du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/aboutCoe/index.asp?page=datesCles&l=fr>, consulté le 5 juin 2011.

²⁵³ Christine HOUTEER, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations, op. cit.*, p. 20.

²⁵⁴ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, Favre, Lausanne, 1989, p.21.

²⁵⁵ Christine HOUTEER, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations, op. cit.*, p. 21.

²⁵⁶ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre-froide, op. cit.*, pp. 70-71.

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ Christine HOUTEER, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations, op. cit.*, p. 27.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 28.

²⁶¹ *Ibid.*, pp. 31-32.

²⁶² Blaise FONTANELLAZ, « Les sociétés civiles et l'intégration européenne : le cas du patronat suisse », *op. cit.*

²⁶³ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992, op. cit.*, p.31.

cette nouvelle donne pour éviter d'être marginalisée. Mais face à la création de ce marché commun, elle n'est pas seule. En effet, en réaction, les États de l'OECE décident de créer une zone de libre-échange multilatérale.²⁶⁴ La Suisse se fait bientôt l'avocate de cette zone de libre-échange devant les Communautés européennes par l'intermédiaire de Max Petitpierre²⁶⁵. Cependant, la France fait obstruction à ce projet et la zone de libre-échange est bientôt enterrée à la grande déception de Berne et de Londres²⁶⁶.

Face à cette situation, on réfléchit à l'association de la Suisse et d'autres États au marché commun, ce qui sera finalement refusé par le Conseil fédéral sous l'influence du chef de la Division du commerce, le futur conseiller fédéral radical Hans Schaffner. Ce refus trouve sa raison notamment dans la volonté d'éviter de restreindre la politique universelle économique de la Suisse et également par manque de co-décision dans le marché commun²⁶⁷. Il faut rajouter bien sûr les incontournables raisons, liées à ses paramètres intérieurs à savoir, la neutralité, le fédéralisme et la démocratie directe comme l'explique Paul Jolles : « Il fallait trouver une modalité de coopération, volonté de coopération mais modalité de coopération particulière aux exigences politiques de la Suisse, on ne considérait pas que la Suisse. On ne considérait pas que la neutralité et encore moins la démocratie directe et le fédéralisme étaient des conceptions mauvaises, des conceptions allant à l'encontre, à l'envers d'un développement européen sain. Donc aucune raison de sacrifier ça. C'est pourquoi on a pas demandé une adhésion, on a pas posé une proposition d'une adhésion, on a dit dès le début, en 61, que la Suisse souhaitait une coopération, selon les modalités tenant compte de ces trois éléments essentiels : politique de neutralité armée et permanente, la politique de démocratie directe et le respect du fédéralisme, et on avait pas honte de dire ça. Et je crois qu'on a réussi à convaincre nos interlocuteurs que c'était vrai »²⁶⁸. On voit clairement ici les exigences de la politique étrangère suisse face à ses partenaires européens qui ne permettront pas de déboucher sur un rapprochement.

5.4. L'Association européenne de libre-échange (AELE)

Face à l'échec de cette zone de libre-échange, la Suisse, sous l'égide de Hans Schaffner, se tourne vers l'Angleterre en vue de créer une petite zone de libre-échange continentale qui regrouperait également la Suède, l'Autriche, le Danemark, la Norvège et le Portugal²⁶⁹. L'accord est signé à Stockholm le 4 janvier 1960 et le siège est placé à Genève.²⁷⁰ Cette zone de libre-échange est définie ainsi par Christine Houteer : « Il s'agit d'instituer une petite zone de libre-échange limitée aux produits industriels. Les produits agricoles et de la mer sont exclus et chaque État reste libre dans l'établissement de ses relations douanières avec les pays tiers »²⁷¹. À la différence des communautés, l'AELE ne possède aucune organisation supranationale, seulement un Conseil représentant les États-membres²⁷². La Suisse garde ainsi sa complète souveraineté et sa neutralité intacte. Mais l'AELE doit subir un premier choc avec la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne puis du Danemark aux Communautés en 1961 déjà, ce qui a des répercussions sur la Suisse : « Le coup est rude, l'amertume souvent grande et la confiance placée dans l'AELE altérée »²⁷³. C'est aussi à ce moment là que la Confédération crée le Bureau de l'intégration à Bruxelles, sous la direction de Paul Jolles. Ce Bureau a comme mission de surveiller l'activité des Communautés et d'y faire face²⁷⁴. Franz Blankart, successeur de Paul Jolles, le définit ainsi : « Le bureau a été créé en 1960 par Hans Schaffner [...] dans son approche visionnaire, il voyait très bien que pour le moment l'intégration européenne était une affaire purement économique voire commerciale, [...] il veillait à ce que le bureau de l'intégration soit localisé à l'intérieur de la division du commerce [...] pour nous le

²⁶⁴ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide*, op. cit., p. 59.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 60.

²⁶⁶ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, op. cit., p. 43.

²⁶⁷ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide*, op. cit., p. 61.

²⁶⁸ Paul JOLLES, op. cit.

²⁶⁹ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide*, op. cit., p. 64.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ Christine HOUTEER, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations*, op. cit., p. 23.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, op. cit., p.53.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 54.

marché commun était une affaire purement commerciale »²⁷⁵. On voit encore ici que la politique européenne suisse se concentre sur les questions de diplomatie économique.

Pour revenir à l'AELE, le Royaume-Uni doit attendre le départ du Général de Gaulle en 1969 – et la fin de son veto – pour pouvoir devenir membre du marché commun²⁷⁶. Cette nouvelle adhésion aura des conséquences sur la Suisse, esulée, qui négociera un accord de libre-échange avec la CEE. Pour terminer, il convient de porter un jugement critique sur l'AELE comme le fait René Schwok: « Toute l'histoire de l'AELE est celle d'une réaction au développement de la Communauté européenne »²⁷⁷. L'AELE aurait été créée pour empêcher que la CE ne discrimine les États européens non-membres, pour éviter une fermeture au monde extra-européen dans les échanges commerciaux, et afin d'éviter la supranationalité pour les États neutres²⁷⁸.

5.5. L'Accord de libre-échange

L'adhésion du Royaume-Uni et du Danemark ouvre une fenêtre d'opportunité pour la Suisse, car les Communautés se disaient enfin prêtes à négocier avec les pays de l'AELE. La zone de libre-échange revoit ainsi le jour²⁷⁹ afin d'éviter le retour des droits de douanes entre l'Angleterre, le Danemark et l'AELE²⁸⁰. Les négociations sont âpres, notamment sur la question agricole que la France tient à intégrer à l'accord, ou encore sur les contreparties de l'immigration demandée par l'Italie à la Suisse²⁸¹, mais elles débouchent finalement sur la signature de l'accord le 21 juillet 1972²⁸². L'accord satisfait entièrement la Suisse et il n'y a pratiquement aucune opposition au niveau interne: « Du point de vue politique, ni la neutralité, ni le fédéralisme, ni la démocratie directe ne sont mis en cause. Le seul organe créé par l'accord, le comité mixte, n'a aucun pouvoir supranational »²⁸³.

Les autorités politiques du pays décident de le soumettre en vote populaire. Il est alors accepté par 72.5 % des votants et tous les cantons sans aucune différence régionale²⁸⁴. Enfin relevons que l'accord permet: « l'abolition des droits de douane sur les biens industriels, ainsi que pour certains produits agricoles transformés »²⁸⁵. Ajoutons encore, que cet accord est l'aboutissement de cette fameuse zone de libre-échange qui avait avortée comme nous l'avons vu plus haut: « L'AELE semble, d'une certaine manière, avoir atteint ses objectifs premiers et prioritaires, à savoir la suppression des barrières douanières et le démantèlement des contingents, tout d'abord au sein de l'Association, ensuite entre les États membres et la Communauté européenne. [...] Le rêve de la grande zone de libre-échange est pour ainsi dire exaucé »²⁸⁶. Voilà la Suisse satisfaite et tranquille pour quelques années. Elle tentera toutefois, sous la conduite du conseiller fédéral radical vaudois Georges-André Chevallaz, un rapprochement avec les Communautés européennes par le biais du système monétaire européen – le fameux serpent monétaire – qui sera, à nouveau, empêché par la France²⁸⁷.

²⁷⁵ Franz BLANKART, « interview filmé par Philippe Nicolet », *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*, le 15 septembre 1998. Diplomate secrétaire d'Etat, ancien chef du bureau de l'intégration (1973-1980), membre du Parti radical suisse.

²⁷⁶ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 15.

²⁷⁷ René SCHWOK, *Horizon 1992 : La Suisse et le grand marché européen*, Genève, Institut universitaire d'études européennes, Journal de Genève, 1989, p. 52.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 52

²⁷⁹ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, *op. cit.*, pp. 75-76.

²⁸⁰ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 16

²⁸¹ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, *op. cit.*, pp. 88-89.

²⁸² *Ibid.*, p. 90.

²⁸³ *Ibid.*, p. 92.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 93.

²⁸⁵ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 16

²⁸⁶ Pierre DU BOIS, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, *op. cit.*, p. 94.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 97.

5.6. A la découverte de l'Espace économique européen

En avril 1984 a lieu au Luxembourg une rencontre entre les ministres des Communautés européennes et les ministres de l'AELE²⁸⁸. Elle débouche sur une déclaration commune dite de Luxembourg parlant pour la première fois d'un « Espace Economique Européen » sans toutefois que le terme ne soit très précis ou clair²⁸⁹. La coopération qui résulta de cette rencontre n'est ainsi pas très importante²⁹⁰.

Parallèlement à cette déclaration, l'Europe connaît une accélération dans son intégration sous l'impulsion du président français de la Commission européenne, Jacques Delors, qui publie en juin 1985 un livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur. Ce dernier devrait prévoir la fin notamment de toutes les barrières entravant le commerce sur un calendrier portant de 1985 à 1992²⁹¹. Dans ce but, l'Acte unique, traité complémentaire aux traités existants, est signé à La Haye en février 1986²⁹². La Suisse réagit cette nouvelle, en sortant de sa réserve habituelle comme de nombreux politiciens, d'industriels et de chercheurs qui s'intéressent à la question du parachèvement du marché intérieur, et surtout de son accès²⁹³. Le 17 janvier 1989, lors d'un discours devant le Parlement européen, Delors propose à l'AELE de poursuivre sur la voie bilatérale ou d'imaginer une nouvelle forme institutionnelle commune à l'AELE et aux Communautés qui prévoirait une décision et une gestion commune. La codécision est ainsi invoquée²⁹⁴.

Les Suisses vont s'attacher à cette dernière, pourtant lourde de malentendus comme nous le verrons plus loin. Pourtant, la Confédération, dans un premier temps, embarrassée, voit mal le renforcement de l'AELE ainsi que de devoir adopter une position commune pour négocier face aux Communautés. Elle préfère le bilatéralisme, comme en témoignent les propos de son conseiller fédéral, Jean-Pascal Delamuraz, qui en fait part devant le Parlement européen en février 1989 en parlant de « travail d'approche par des voies largement pragmatiques »²⁹⁵. Il faut ajouter que les pays nordiques et l'Autriche annoncent clairement leur intention d'adhérer aux Communautés. La Suisse est embarrassée, car elle veut avoir accès au marché intérieur mais se retrouve obligée de négocier une position commune avec les membres de l'AELE : « Que peuvent faire les Suisses seuls de leur espèce face aux Autrichiens et aux Scandinaves qui entendent aller de l'avant et surtout face à la Commission qui renâcle désormais devant le bilatéralisme ? Faute d'un spectaculaire isolement, ils sont condamnés à accepter. Et se faisant violence, ils acceptent. C'est pour ainsi dire, un changement stratégique historique »²⁹⁶. Soulignons encore une fois ce changement de paradigme, qui pousse, pour la première fois, Berne à réfléchir à une intégration poussée remettant en cause sa politique étrangère traditionnelle. Nous y reviendrons dans la conclusion.

Finalement, face à la question de la reprise de l'acquis communautaire demandé par Bruxelles, Berne ne peut que s'incliner face au manque de soutien des partenaires de l'AELE²⁹⁷. Il faut encore rajouter que M. Delors revient sur ces propos une année exactement après sa déclaration sur la codécision au Parlement européen. Ainsi, le 17 janvier 1990, il proclame devant le Parlement européen : « Evoquant l'EEE, M. Delors, a relevé qu'il fallait certes "assurer une osmose entre le pilier de la Communauté, et celui qui devait être constitué par l'AELE", afin que les intérêts de celle-ci soient pris en considération. Mais quand à la portée effective de cette osmose, il a aussitôt

²⁸⁸ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, op. cit., p. 17.

²⁸⁹ Pierre DU BOIS, *La Suisse et l'Espace Economique Européen*, L'Age d'homme, Lausanne, 1992, p. 16.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 17.

²⁹¹ Christine HOUTEER, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations*, op. cit., p. 37.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ Pierre DU BOIS, *La Suisse et l'Espace Economique Européen*, op. cit., p. 19.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 24.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 26.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 29.

précisé “qu’on ne saurait aller jusqu’à une codécision, celle-ci ne pouvant résulter “que de l’adhésion et donc de l’acceptation de l’ensemble du contrat de mariage” »²⁹⁸.

L’EEE est ensuite vue en juin 1990, par le chef des négociations suisses, Franz Blankart, comme le seul moyen d’intégration européenne sans remettre en cause l’identité politique et l’indépendance de la Confédération²⁹⁹. De là apparaît la notion de troisième voie – entre adhésion et voie solitaire – qui devient à la mode. La Suisse doit bientôt abandonner le droit de veto individuel qu’elle réclamait contre un veto collectif pour l’AEELE, car la Commission se montre intransigeante³⁰⁰. Le même problème se pose avec les exceptions permanentes demandées par la Suisse qui n’obtient que des dérogations transitoires. De plus, son souhait d’avoir un organe judiciaire de l’EEE lui est refusé par la Cour de justice des Communautés européennes³⁰¹. Les négociations sont dures et longues face à une Communauté européenne qui fait peu de concessions à l’AEELE. Plusieurs fois la Suisse, par le biais des conseillers fédéraux en charge du dossier comme le socialiste neuchâtelois René Felber et le radical vaudois, Jean-Pascal Delamuraz, fait part de son scepticisme et hésite à quitter la table des négociations³⁰². De plus, le Conseil fédéral est divisé sur l’EEE, car le conseiller fédéral démocrate-chrétien, Flavio Cotti, exprime publiquement sa réserve ce qui entraîne des tensions avec Jean-Pascal Delamuraz.

Parallèlement, sur le front intérieur, l’*Action pour une Suisse indépendante et neutre*, créée sous l’impulsion de politiciens radicaux et UDC³⁰³ dans le but de s’opposer à l’adhésion de la Suisse à l’ONU en 1986, exprime son opposition à l’EEE³⁰⁴. Finalement, les négociations se concluent le 22 octobre 1991 à Luxembourg³⁰⁵. Dans le courant de l’année 1992, c’est le coup de tonnerre, car en avril, le Conseil fédéral publie son rapport sur l’Europe et l’adhésion figure comme but de l’intégration européenne. L’EEE devient ainsi une étape inéluctable sur ce chemin³⁰⁶, même si cela se savait depuis octobre 1991³⁰⁷. Cette attitude peut se comprendre aux vues des manques du traité sur l’EEE en matière de codécision, de reprise du droit communautaire et du manque de veto. Il n’en demeure pas moins qu’elle ne passe pas très bien, surtout parmi les opposants, nous le verrons dans le chapitre sur cette votation. Le 2 mai 1992, les 7 pays de l’AEELE et les 12 de la Communauté signe l’accord de l’EEE à Porto³⁰⁸. Puis le 20 mai 1992, le Conseil fédéral décide à une majorité de 4 contre 3, d’envoyer une lettre de demande d’adhésion aux Communautés européennes³⁰⁹. C’est chose faite le 26 mai³¹⁰. C’est le choc en Suisse, beaucoup ne comprennent pas la direction prise par le Conseil fédéral, mais nous y reviendrons plus longuement dans notre chapitre 7. Cette lettre de demande d’adhésion aura notamment pour effet de cristalliser et de durcir les opposants. Enfin la campagne de votation se déroule dans un climat hostile, émotionnel, rempli de passion européenne ou souverainiste. Le front intérieur se caractérise par un large consensus autour de l’EEE, et se compose des principaux partis politiques du pays (PRD, PLS, PDC, PSS etc), les syndicats, le grand patronat, un soutien plus tiède de l’USAM, la majorité des médias et les intellectuels qui se battent pour le oui. Le front du non regroupe l’UDC suisse autour du conseiller national zurichois Christoph Blocher³¹¹, l’ASIN, quelques sections cantonales de partis bourgeois, l’Union suisse des

²⁹⁸ Pierre BOLOMEY, Olivier DELACRETAZ, *EEE La nébuleuse*, Cahiers de la Renaissance vaudoise, Lausanne 1992, p. 36.

²⁹⁹ Pierre BOLOMEY, Olivier DELACRETAZ, *EEE La nébuleuse*, *op. cit.*, p. 31.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 41

³⁰¹ *Ibid.*, p. 42

³⁰² Pierre DU BOIS, *La Suisse et l’Espace Economique Européen*, *op. cit.*, pp. 42-43.

³⁰³ Respectivement les conseillers nationaux Otto Fischer et Christoph Blocher.

³⁰⁴ Pierre DU BOIS, *La Suisse et l’Espace Economique Européen*, *op. cit.*, pp. 44-45.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 46.

³⁰⁶ *Ibid.*, pp. 58-59.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 59.

³⁰⁸ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l’adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 19.

³⁰⁹ Pierre DU BOIS, *La Suisse et l’Espace Economique Européen*, *op. cit.*, p. 59.

³¹⁰ Pierre BOLOMEY, Olivier DELACRETAZ, *EEE La nébuleuse*, *op. cit.*, p. 76.

³¹¹ Certaines sections cantonales se prononçant pour le oui, nous y reviendrons dans notre partie sur la presse partisane.

paysans³¹² (USP) et les verts suisses.³¹³ Enfin le résultat de la votation, plus que surprenant face à l'engagement en faveur du oui, est négatif mais à quelques milliers de voix. C'est donc 50,3 % de non contre 49,7% de oui avec un taux exceptionnel de participation de 78,7%.³¹⁴ Rajoutons qu'un fossé linguistique sépare la Suisse, les cantons romands ayant dit oui avec 80% contre 30% de oui en Suisse centrale par exemple. Toutefois, on ne constate pas de réel clivage linguistique. Par exemple, les deux Bâles ont aussi accepté le traité et la Suisse italienne l'a refusé³¹⁵. Il faut souligner toutefois le clivage ville/campagne qui est apparu notamment lors de cette votation comme le relève René Schwok, les régions les plus pro-européennes étaient urbaines alors que les régions les plus anti-européennes étaient plus rurales³¹⁶.

Enfin cette votation signe l'évolution de l'UDC suisse, qui sous l'impulsion de Christoph Blocher, amènera le Parti vers durcissement national populiste et une progression constante³¹⁷ jusqu'à aujourd'hui, devenant ainsi le premier parti de la Suisse³¹⁸.

Il y a encore un aspect à souligner, bien qu'il ne rentre pas dans le cadre de notre recherche. Cet échec de l'EEE a eu pour conséquences que la Suisse négociera des accords bilatéraux avec l'Union européenne, avec succès. Cependant, la question de la place de la Suisse en Europe reste ouverte d'autant plus que les négociations pour de nouveaux accords s'avèrent difficile, ce que Franz Blankart analysait en 1998 déjà : « Nous sommes, depuis le 6 décembre, continuellement des demandeurs, ce qui affaiblit considérablement notre position de négociations »³¹⁹.

5.7. L'EEE en bref

Le politologue René Schwok, définit l'Espace Economique Européen de la manière suivante : « Il constitue pour la Suisse, une extension partielle du marché intérieur de la CE sans adhésion formelle à la Communauté. L'EEE consiste principalement en une abolition des frontières techniques nécessaires à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes »³²⁰. Mais l'EEE prévoit aussi des mesures d'accompagnement en matière sociale, culturelle, écologique et de recherche. Elle crée un mécanisme de compensations pour les États européens les plus pauvres³²¹. Le droit de la concurrence européen est surveillé par l'AELE et la Communauté. Ainsi, le pays de l'AELE membre de l'EEE doit reprendre tout l'acquis communautaire juridique pertinent³²². Enfin l'EEE possède un système institutionnel basé sur deux composantes : une pour les Communautés et l'autre pour l'AELE. Cette dernière possède ainsi une cour de justice et une autorité de surveillance.³²³ Les pays de l'AELE membres de l'EEE peuvent participer à la formation des règles communautaires (*shaping*) mais pas à la phase de décision (*making*)³²⁴. Enfin comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la Suisse s'est fait imposer³²⁵ la reprise de l'acquis communautaire ainsi que des dérogations temporaires et elle n'a pas obtenu la codécision³²⁶.

³¹² Pierre-André, STAUFFER, interview, « Heinz Schwab : *Nos dirigeants philosophent sur leur nuage* : à une courte majorité, le congrès de l'USP refuse l'EEE. Elle a suivi le Bernois Heinz Schwab et désavoué ses dirigeants », *L'Hebdo*, 19 novembre 1992, pp 18-19.

³¹³ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 22.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 21.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 22.

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ Oscar MAZZOLENI, *Nationalisme et populisme en Suisse, la radicalisation de la « nouvelle » UDC*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2003.

³¹⁸ http://www.udc.ch/g3.cms/s_page/79430/s_name/histoire

³¹⁹ Franz BLANKART, *op. cit.*

³²⁰ René SCHWOK, *Suisse-Europe : le choix historique*, GEORG Editeur SA et L'Hebdo, Berne, 1992, p. 7.

³²¹ René SCHWOK, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 19.

³²² *Ibid.*, p. 20.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Comme tous les membres de l'AELE d'ailleurs.

³²⁶ SCHWOK René, *Suisse-Europe : le choix historique*, GEORG Editeur SA et L'Hebdo, Berne, 1992, p. 8.

Relevons pour finir que l'EEE ne touche pas à la neutralité, à la politique d'asile, à la politique monétaire, à la fiscalité ou à l'agriculture³²⁷.

5.8. Conclusion

Nous avons pu voir que la Suisse pour préserver sa neutralité, son fédéralisme et sa démocratie directe, ne participe qu'à une intégration économique dans l'Europe. En effet, elle prend part au Plan Marshall et à l'OCDE. Ce n'est qu'après avoir estimé que le Conseil de l'Europe était inoffensif pour la neutralité qu'elle y participe. Face à la menace du marché commun, elle fonde une association concurrente avec l'Angleterre : l'AELE. Puis face au départ de son alliée, elle conclut un accord de libre-échange avec les Communautés. Laissons la parole à nos acteurs diplomates pour analyser cette politique européenne suisse pendant la Guerre froide. Pour Franz Blankart : « La politique économique extérieure avait une cohérence parfaite »³²⁸, donc un choix judicieux de la Suisse durant la Guerre froide, qui avait basé sa politique européenne uniquement sur le facteur économique. Toutefois lui-même critique ce qu'il considère comme un manque d'intérêt de la Suisse pour l'intégration européenne : « Jusqu'à peu les affaires étrangères se sont peu ou pas intéressés à l'intégration européenne ». Alors que Paul Jolles juge au contraire que la Confédération a marqué beaucoup d'intérêt pour l'Europe en construction à cette même époque : « Notre imbrication avec les pays de la Communauté était tellement profonde et tellement étroites, qu'il était impossible de s'en désintéresser, donc l'idée de rester à l'écart ne m'a jamais semblé réaliste et ne m'a jamais semblé prévalent en Suisse »³²⁹. Enfin relevons que la politique européenne de la Suisse, basée exclusivement sur l'intégration économique par le libre-échange et refusant toute intégration politique, a été l'œuvre principalement d'hommes politiques, de conseiller fédéraux, membres du Parti radical, que ce soit Max Petitpierre, Hans Schaffner, Georges-André Chevallaz ainsi que des diplomates membres ou proche du Parti radical comme Franz Blankart ou Paul Jolles. C'est toutefois un conseiller fédéral radical, Jean-Pascal Delamuraz, qui doit rompre avec cette politique étrangère alliant politique extérieure économique et neutralité. En effet, pour la première fois, la Suisse se voit imposer des négociations difficiles dans lesquelles elle ne parvient pas à imposer ses vues. Et pour la première fois, elle doit participer à l'Europe en construction, par une intégration partielle (l'EEE), puis par une intégration politique totale (l'UE). Ce changement de paradigme ne va pas de soi et bouscule durablement le champ politique suisse entraînant une reconfiguration du système partisan. C'est aussi ce que nous nous proposons d'étudier dans ce mémoire, en nous intéressant au cas vaudois.

³²⁷ SCHWOK René, *Suisse-Union européenne l'adhésion impossible ?*, *op. cit.*, p. 20.

³²⁸ Franz BLANKART, *op. cit.*

³²⁹ Paul JOLLES, *op. cit.*

6. Les partis politiques à travers la presse partisane

À présent, nous allons tenter de répondre à notre question de départ, à savoir: *comment une parenthèse aussi européenne a-t-elle été possible dans les partis du centre-droit vaudois ?* De plus, il s'agira de répondre à nos trois hypothèses principales sur le rôle des personnalités, de la question économique et de la fin de la Guerre froide. Pour cela, nous utiliserons la presse partisane, c'est-à-dire des articles produits par les acteurs politiques dans les organes officiels de leur parti. Cette collecte de sources a représenté un travail conséquent de recherches ainsi que de traitement et d'analyse de ces divers documents. Le choix des sources a répondu à notre problématique, c'est-à-dire un traitement systématique de la presse partisane pour la période allant de 1986 à 1993. Nous pouvons également ajouter deux recherches ponctuelles sur les années 1997 et 2001 concernant deux votations populaires: celle de la Ligue des Tessinois et des Démocrates suisses. La première des deux votations visait à rendre une adhésion difficile, en obligeant à consulter le peuple et les cantons avant l'ouverture de négociation d'adhésion, tandis que celle du NOMES³³⁰ avait pour objectif d'ouvrir des négociations d'adhésion à l'UE et donc à favoriser une adhésion de la Suisse à l'UE. Le choix des articles a été fait en fonction de nos hypothèses qui reposent sur des thématiques concernant les personnalités, l'économie, la fin de la Guerre froide, mais aussi les positions européennes, les visions philosophiques de l'Europe et le suivi de la politique européenne de la Suisse. Toutefois, face à l'importance de nos sources, il a fallu faire des choix et tous les articles n'ont pas pu être cités. Dans la mesure du possible et sous réserve de notre problématique, l'analyse des articles est traitée selon un ordre chronologique.

Notre chapitre se constitue des quatre mouvements que nous étudierons dans l'ordre chronologique de leur apparition dans l'histoire politique vaudoise³³¹ à savoir le Parti libéral, le Parti radical, l'UDC et la Ligue vaudoise. Pour chaque parti et journal correspondant, nous allons essayer d'identifier l'existence d'un suivi systématique de la politique européenne du Conseil fédéral. En outre, nous essaierons de percevoir les positions européennes et leur évolution à l'aide des deux votations déjà citées. Après avoir tenté de voir l'influence des personnalités sur les mouvements politiques, nous allons, dans un second temps, nous intéresser à la question économique, c'est-à-dire les craintes d'une marginalisation économique qui pourraient justifier un soutien à la cause européenne. De plus, le contexte de la fin de la Guerre froide va nous permettre, également, d'observer si il existe un impact sur les positions européennes de nos partis.

Finalement, il est question d'identifier la position des acteurs vaudois et leurs représentations de l'Europe. Le même travail sera fait pour le cas des Groupements patronaux vaudois devenus Centre Patronal, une des principales associations de l'économie privée du canton et de Suisse romande³³².

6.1. Le Parti libéral et Forum libéral³³³

Le mensuel, *Forum libéral*, accorde une grande importance à l'Europe et les questions européennes sont généreusement traitées pour la période que nous étudierons, à savoir la borne chronologique de 1986 à 1993. Ainsi, un numéro spécial est édité en décembre 1990 après une journée d'études libérales sur le thème européen.

Pour toute l'année 1992, ce journal tient une chronique européenne mensuelle. De plus, une journée d'études est organisée sur le thème de l'économie suisse et de l'Europe en septembre 1992, le numéro de décembre 1992 étant presque exclusivement consacré à l'EEE.

Certaines prises de position d'acteurs peuvent être critiques sur le sujet européen mais peu de place est faite aux opposants à la question européenne. En effet, nous n'avons pu observer, par exemple,

³³⁰ Nouveau mouvement européen suisse, le mouvement fer de lance de la cause adhésio-nniste en Suisse.

³³¹ Voir notre chapitre 4 sur l'histoire des partis politiques vaudois.

³³² *Ibid.*

³³³ Relevons pour le lecteur, que pour chaque journal, l'origine partisane et cantonale de l'auteur n'est pas systématiquement, précisée sauf s'il s'agit d'un acteur non vaudois et/ou non membre du parti auquel appartient le journal.

qu'une seule chronique de l'opposante Suzette Sandoz en 1992³³⁴. Le journal ne suit pas l'actualité européenne de la Suisse au sens strict, la politique européenne du Conseil fédéral n'est quasiment pas traitée et analysée, il n'y a pas de suivi systématique de la politique étrangère du Conseil fédéral. Nous n'avons pas trouvé mention des personnalités comme Henri Rieben, Jacques Pilet ou Jean-Pascal Delamuraz. Les personnalités présentes sont soit proches du Parti libéral, comme Jacques Janin³³⁵ soit des universitaires comme le Professeur du Bois,³³⁶ soit membres du parti, le plus souvent, des élus.

6.1.1. Les positions européennes

Plus généralement, le Parti libéral vaudois et le Parti libéral suisse se caractérisent par un fort engagement pro-européen à partir de la deuxième partie des années huitante. Relevons qu'en 1986 déjà, le Parti libéral suisse consacre un congrès sur la question européenne³³⁷. Le politologue François Saint-Ouen indique d'ailleurs un certain tiraillement dans le Parti : « D'un côté une attitude largement favorable à la réduction des frontières économiques et au désenclavement de la Suisse ; de l'autre, un réel souci de ne jamais avoir l'air de transiger sur les grandes valeurs de l'hélicisme [...] »³³⁸. Toutefois, avec le rapprochement des échéances européennes (parachèvement du marché intérieur), le Parti vaudois se prononce très majoritairement en faveur de l'adhésion à l'Espace Economique Européen à l'image du Parti suisse lors de l'assemblée des délégués de novembre 1992 où le traité est accepté au score impressionnant de 93 voix contre 7³³⁹. Mais qu'en est-il de l'adhésion à l'Union européenne?

Deux dates peuvent nous servir d'indicateur : 1997 et 2001 comme nous l'avons vu. Regardons ce qu'il en est. Sans grande surprise, le Parti libéral vaudois rejette l'initiative « Négociations d'adhésion à l'UE : que le peuple décide »³⁴⁰. Il faut préciser qu'il s'agit d'une initiative clairement positionnée contre l'adhésion de la Suisse à l'UE. Pour la deuxième initiative, celle du NOMES, « Oui à l'Europe », pour entamer des négociations d'adhésion, étonnamment, le PLV se prononce en sa faveur³⁴¹. On voit donc que le Parti libéral vaudois maintient ses prises de positions pro-européennes jusqu'en 2001. Il faut toutefois préciser que ce soutien de l'initiative s'est décidé à une voix près lors du congrès du Parti libéral vaudois³⁴². Les libéraux sont donc divisés sur cette question, on peut imaginer une retombée potentielle de l'enthousiasme européen, même si la ligne intégrationniste est gardée.

Ces deux exemples nous montrent que les libéraux ont clairement fait le choix de l'Europe, il sera intéressant d'observer si c'est le cas dans les autres formations vaudoises. Essayons maintenant de tester nos hypothèses.

6.1.2. La question économique

Tout d'abord, il faut souligner les groupes d'intérêts sont étrangement peu présents dans *Forum libéral*. Des secrétaires patronaux ou directeurs d'associations n'interviennent qu'à quelques rares reprises sur toute la période étudiée comme c'est le cas notamment de Jacques Janin, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture. Cela est étonnant de la part d'un parti passant pour être proche de

³³⁴ Toutefois, cette personnalité du Parti libéral bénéficiait d'une bonne couverture médiatique par la *Gazette de Lausanne*, comme un rapide coup d'œil dans ses archives en témoigne pour l'année 1992.

³³⁵ Proche du Parti libéral, il était alors directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, organisme toujours resté en mains radicales ou libérales et plus récemment agrariennes.

³³⁶ Professeur à l'Institut européen de l'Université de Genève puis à l'Institut universitaire des Hautes études internationales : <http://www.fondation-pierredubois.ch/Pierre-du-Bois/curriculum-vitae.html>

³³⁷ *Forum Libéral* d'octobre 1986.

³³⁸ François SAINT-OUEN, *Les partis politiques et l'Europe, une approche comparative, op. cit.*, pp. 172-173.

³³⁹ Jean-Marc CREVOISIER, « Un "oui" massif des libéraux à l'EEE », *Gazette de Lausanne*, le 23 novembre 1992, p. 15.

³⁴⁰ «Négociations d'adhésion à L'Union européenne : une initiative à rejeter », *Forum libéral*, mai-juin 1997, p. 8.

³⁴¹ «Entre doutes et convictions », *Forum libéral*, Février 2001, p. 7.

³⁴² «Entre doutes et convictions », *Forum libéral, op.cit.*, p. 7.

l'économie privée. Cela remet un peu en cause le mythe de la droite uniquement assujettie aux intérêts de l'économie privée.

Par contre si les associations patronales se font rares, la peur de la marginalisation économique de la Suisse est bien présente. Si dans un premier temps la question de l'adhésion n'est pas à l'ordre du jour, comme le dit le député Michel Haldy en 1986: « Les données politiques principales n'ayant pas changé, la décision des années soixante de ne pas adhérer à la Communauté économique européenne ne peut qu'être confirmée. Mais notre engagement en faveur d'un libre-échange des produits industriels doit rester aussi large que possible »³⁴³. La question économique va donc changer la donne.

Le conseiller national, Charles Friderici, en parle très clairement: « Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le paysage économique suisse sera profondément modifié dans quelques années. Le maintien de notre compétitivité exigera des sacrifices de la part de tous les acteurs, salariés et indépendants, ouvriers et entrepreneurs. C'est à ce prix que nous atteindrons les côtes de l'Europe ou que nous serons condamnés à naviguer entre les rives de ces continents que seront les futurs blocs économiques, l'Europe, les États-Unis et le Sud-Est asiatique. Il n'y a pas d'alternative, si ce n'est le sabordage »³⁴⁴. On le voit, la survie économique de la Suisse ne peut passer que par la Communauté. Le Parti organise même une journée d'études sur le thème de la place économique suisse dans l'Europe en septembre 1992.

Il faut noter la place importante qu'occupent les articles sur l'agriculture dans *Forum libéral*, pour la période concernée. Les libéraux font un travail d'information et de réflexion important sur les questions agricoles liées à l'Europe, peut-être en raison de ses membres agriculteurs et surtout viticulteurs ou du soutien historique du parti à la paysannerie.

6.1.3. La fin de la Guerre froide

La Guerre froide et sa fin peuvent avoir influencé le choix historique du Parti libéral en faveur de l'Europe. Voyons ce qu'il en est dans *Forum libéral*.

Un article de Jean-François Leuba, conseiller d'État, nous éclaire sur les opinions répandues alors à droite face au brusque effondrement du communisme: « Marx prétendait que tout était économique. Ironiquement, l'histoire lui donne aujourd'hui raison. Car il ne faut pas se leurrer, quel que soit le rôle joué par M. Gorbatchev dans cette évolution, c'est la faillite de l'économie planifiée qui a rassemblé des centaines de milliers de manifestants dans les rues de Leipzig ou de Prague »³⁴⁵. Cette citation nous intéresse car elle démontre que les libéraux pensent que le système économique libéral a triomphé, il s'agit donc d'une victoire sans partage du libéralisme politique et économique. Dans le même ordre d'idées, on trouve dans un article du Conseiller d'État Claude Ruey daté de 1993: « La chute du Mur de Berlin et l'implosion de l'empire soviétique ont rendu patente la faillite du socialisme marxiste. Mais ce n'est pas le marxisme appliqué à l'Est qui a seul fait faillite. C'est plus largement le socialisme sous toutes ses formes. Car qu'est-ce que le socialisme occidental, même rebaptisé social-démocrate, si ce n'est du marxisme? [...] si le socialisme est en faillite, ce n'est pas le cas du libéralisme »³⁴⁶. À cette perception de la victoire du libéralisme sur le communisme et le combat contre le socialisme démocratique s'ajoute la volonté de s'adapter aux bouleversements que subit l'Europe au moment de la chute du Mur. Nous pouvons illustrer ces propos par un article – au titre évocateur « Le monde change » – du conseiller national, Charles Friderici, on y apprend: « Mutations à l'Est, gestations à l'Ouest. Allons-nous rester immobiles, conservateurs endurcis? Pouvons-nous nous permettre un splendide isolement dans ce monde en changement? »³⁴⁷. Cette peur que l'Europe manque son adaptation aux changements importants se retrouve de manière accentuée avant la votation sur l'EEE de décembre 1992. *Forum libéral* consacre alors un dossier spécial à l'EEE et l'éditorial de Claude Ruey va de loin dans ce sens: « La seule

³⁴³ Michel HALDY, « Indépendance et ouverture », *Forum libéral*, octobre 1986, p. 7.

³⁴⁴ Charles FRIDERICI, « Dis papa : c'est loin l'Europe ? », *Forum libéral*, avril 1992, p. 7.

³⁴⁵ Jean-François LEUBA, « Des pays de l'Est au canton de Vaud », *Forum libéral*, décembre 1989, p. 3.

³⁴⁶ Claude RUEY, « La faillite du socialisme », *Forum libéral*, avril-mai 1993, p. 3.

³⁴⁷ Charles FRIDERICI, « Le monde change », *Forum libéral*, janvier 1990, p. 11.

question qui se pose à nous, c'est de savoir si nous participerons à ce mouvement ou si nous resterons sur la touche. [...] Le monde change, avons-nous dit. Allons-nous nous boucher les yeux et les oreilles et nous recroqueviller sur nous-mêmes, laissant craintivement le drapeau suisse nous protéger tout seul? »³⁴⁸. Nous constatons la peur de rester sur le terrain et de ne pas participer à l'Europe en construction. Et toute voix contraire semble être taxée de craintive, le *Sonderfall* helvétique, largement défendu par le Parti libéral encore quelques années auparavant, est ridiculisé.

Un autre aspect de cette participation à l'Europe, peut-être plus anecdotique cette fois, est lié à l'ouverture vers l'Europe de l'Est. Il s'agit de soutenir les Partis libéraux de ces pays et les aider vers la voie de la démocratisation. Ainsi, *Forum libéral* consacre trois pages pour l'année 1990 au Parti national-libéral roumain. On y trouve notamment le programme complet de ce parti, un article de réflexion sur la Roumanie et le libéralisme³⁴⁹ ainsi que le résultat et le déroulement des élections³⁵⁰. Une équipe vaudoise a ainsi rendu visite à ses « camarades » roumains à Bucarest et ces derniers viennent en séjour durant quinze jours dans le Pays de Vaud. Même si ces échanges ne sont pas dépourvus de malentendus culturels, ils semblent importants pour les libéraux vaudois. Les propos de Patrick Eperon après la visite des coreligionnaires politiques roumains en témoigne : « En définitive, alors que l'Est bouillonne et que l'Empire soviétique s'écroule, vous avez donné le sentiment d'appartenir une communauté européenne riche de ses diversités et d'un immense potentiel encore largement sous-évalué. Au moment où vous êtes de retour chez vous, vous me laissez personnellement convaincu qu'à l'heure des vastes bouleversements que connaît notre continent, l'égoïsme nationaliste n'est plus de mise, qu'il est temps pour nous de nous comporter en citoyens helvétiques conscients d'appartenir à une communauté culturelle et d'intérêts dépassant largement les frontières confédérales »³⁵¹. Tout semble dit dans cette citation de Patrick Eperon qui résume la pensée libérale vaudoise du moment, l'impression de vivre une période unique avec la fin de la Guerre froide. En d'autres termes, un moment qui démontre que l'idéologie nationale est dépassée et que le salut de la Suisse passe par l'Europe.

6.1.4. *Quelle Europe ?*

Dans ce présent chapitre, nous essaierons de percevoir la vision défendue par les libéraux au sujet de la construction européenne, la place accordée pour la Suisse et le canton et également leur modèle d'Europe qu'ils projettent³⁵².

Une Europe des régions

Les libéraux semblent influencés en profondeur par la théorie politique de l'Europe des régions. Il faut souligner qu'à l'époque un véritable engouement pour les régions européennes émerge. Engouement dû au précurseur fédéraliste Denis de Rougemont, qui voit dans les régions historiques – et la création de nouvelles régions transfrontalières – le meilleur moyen de faire disparaître l'État-nation et de créer une Europe fédérale avec un pouvoir central fort. Les activités du Conseil de l'Europe, la régionalisation d'États anciennement unitaires à partir des années septante (Italie, Espagne, Belgique etc) ainsi que les différentes associations de régions européennes ont également mis cette question de l'Europe des régions sur le devant de la scène.

Ainsi, en avril 1990, le conseiller d'État Claude Ruey voit dans la région, un moyen d'intégrer l'Europe : « [...] Il importe de développer l'Europe des régions [...] Là encore de vastes possibilités de concertation et d'harmonisation transfrontalières et intercantionales sont ouvertes, elles nécessitent que l'on s'y engage avec ardeur. Ne serait-ce que pour permettre de construire une Europe de bas en haut, en évitant la centralisation ou la banalisation technocratiques. Le canton a tout à y gagner »³⁵³. Daniel Bovet, député, va dans le même sens : « La création d'organisations régionales transfrontalières est un moyen par lequel nous pouvons, dès maintenant et

³⁴⁸ Claude RUEY, « La voie du courage et de la détermination », *Forum libéral*, novembre-décembre 1992, p. 3.

³⁴⁹ *Forum Libéral*, avril 1990, pp. 8-9.

³⁵⁰ *Forum Libéral*, juin-juillet 1990, p. 15.

³⁵¹ Patrick EPERON, « Lettre ouverte à nos amis roumains venus en Suisse », *Forum libéral*, avril 1990, p. 9.

³⁵² Nous postulons que les articles présents dans *Forum libéral* sont représentatifs de l'état de la pensée des acteurs politiques libéraux de cette époque.

³⁵³ Claude RUEY, « L'Europe à toutes les sauces ? », *Forum libéral*, avril 1990, p. 3.

concrètement, marquer notre volonté d'être européen. Et c'est aussi, à l'intérieur de la Suisse, une chance pour le fédéralisme : car nos cantons sont appelés à avoir une politique extérieure »³⁵⁴.

On le constate, les libéraux ne sont pas insensibles à la question régionale et transfrontalière. La question régionale est perçue comme un moyen de se rapprocher de l'Europe communautaire tout en promouvant la décentralisation et la lutte contre la bureaucratie. La régionalisation serait également une chance pour le canton qui pourrait ainsi développer une politique extérieure et retrouver certaines de ses anciennes compétences. De ce fait, la question du maintien du canton dans la Confédération est posée par le député Daniel Bovet : « Dans le cadre d'une confédération européenne, le canton de Vaud aurait-il avantage à demeurer dans la Confédération suisse ? De l'avis du soussigné, poser la question, c'est y répondre, et affirmativement ; mais il faut dire pourquoi, comment et à quelles conditions »³⁵⁵. On voit que l'attachement au canton prime celui de la Confédération. De plus, l'intégration européenne est réellement perçue comme un moyen d'affirmer la souveraineté cantonale.

Il n'existe pas dans *Forum libéral* de débat sur une éventuelle région européenne romande, comme une partie de la gauche en rêvait, ni de questionnement sur l'intégration du canton de Vaud dans une région plus vaste et plus adaptée aux normes régionales européennes (taille géographique et démographique). Les libéraux vaudois voient donc la régionalisation comme une chance pour le canton et non pas comme un moyen éventuel de sa disparition. L'attachement historique des libéraux vaudois à leur canton et à son indépendance ne fait pas ici défaut. Toutefois, ils ne semblent pas vouloir voir le problème de la remise en question des cantons posé par la régionalisation européenne. Ils semblent ainsi éviter le débat et la création de toute modélisation sur ce sujet.

Une Europe fédérale

Dans un article de *Forum libéral* d'octobre 1986, le genevois Claude Haegi plaide en faveur d'une Europe fédérale : « Forte de son expérience, la Suisse doit promouvoir une Europe fédérale, parce que cette structure permettra aux pays européens, comme elle l'a permis aux cantons suisses, d'unir leurs forces, de se consolider, de faire front commun devant les pressions et les dangers extérieurs, tout en respectant l'identité de chaque composante »³⁵⁶. Le secrétaire du Parti libéral vaudois et actuel conseiller d'État, Philippe Leuba, parle lui aussi d'une Europe qui doit être plus fédéraliste : « Plus fédéraliste, car les minorités doivent être protégées et parce que, dans une Europe unie comme partout ailleurs, l'ordre juridique n'est respecté que s'il correspond à la mentalité du peuple qu'il régit. Il en résulte l'absolue nécessité de limiter sévèrement les compétences déléguées à l'État central »³⁵⁷. Quant au secrétaire général du Parti, Laurent Muller, il appelle également à une Europe plus fédéraliste : « Alors que sur le plan politique, une Europe fédéraliste est le seul moyen de rendre viable l'idée européenne. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il faut interpréter l'attitude de la Grande-Bretagne lors du Sommet de Maastricht où il apparaît qu'un État membre peut prendre certaines distances par rapport aux décisions de ses pairs... et l'organisation politique reste à faire, avec toutes les finesses dans la juste répartition qu'impose un système fédéraliste. Et il serait regrettable que l'expérience suisse accumulée au cours des siècles ne participe pas à l'élaboration du seul système politique imaginable sur le plan européen »³⁵⁸.

On voit qu'assez étonnamment, les libéraux plaident pour une Europe fédérale, avec un État central et les États-membres comme entités fédérées selon l'exemple suisse. Les libéraux rejoignent donc les fédéralistes européens dans leur volonté de créer un État fédéral central³⁵⁹. Toutefois, cela peut paraître paradoxal de la part d'un parti luttant contre le « moins d'État », contre le centralisme et qui défend la souveraineté des cantons. De plus, l'exemple britannique semble prouver que les

³⁵⁴ Daniel BOVET, « Le canton, le peuple et l'Europe : qui a peur de la satellisation ? », *Forum libéral*, mars 1992, pp. 5-6.

³⁵⁵ Daniel BOVET, « La Suisse et l'Europe, une affaire vaudoise », *Forum libéral*, octobre 1990, p. 9.

³⁵⁶ Claude HAEGI, « Promouvoir une Europe fédérale », *Forum libéral*, octobre 1986, p. 5.

³⁵⁷ Philippe LEUBA, « Le PLS Thatchérien ! », *Forum libéral*, juin-juillet 1991, p. 16.

³⁵⁸ Laurent MULLER, « L'idée européenne est-elle encore d'actualité ? » *Forum libéral*, janvier-février 1992, p. 7.

³⁵⁹ Voir l'excellent travail de définition de la théorie du fédéralisme appliqué au cadre européen dans : SCHWOK René, *Théorie de l'intégration européenne: approches, concepts et débats*, Paris, Montchrestrien, 2005.

libéraux ne sont pas très au clair sur les théories de la construction européenne. Prendre l'exemple d'un pays qui affiche son souverainisme³⁶⁰ pour étayer la thèse d'une Europe plus fédérale, nous semble à nouveau paradoxal. En fait, pour les libéraux, le terme de fédéralisme est à comprendre dans un sens suisse et non européen. Il s'agit donc de défendre les entités fédérées contre le pouvoir central alors qu'au sein de la question européenne, le terme a le sens inverse ; celui de renforcer le pouvoir central contre les nations membres.

La thèse du modèle suisse est très présente et les acteurs mentionnés pensent sans doute que l'exemple suisse influencera directement la marche de l'Europe politique. Cette courte analyse nous prouve que l'Europe fédérale voulue est celle d'un pouvoir central peu prononcé, laissant une place importante à la subsidiarité pour les entités membres. Cette doctrine n'est toutefois pas sans ambiguïté comme nous l'avons démontré.

6.1.5. Conclusion

Les libéraux manifestent très tôt un intérêt pour la question européenne et deviennent rapidement pro-européens. Même après l'échec de l'EEE en votation populaire, le Parti maintient son soutien à la cause européenne en refusant l'initiative de la Lega et en acceptant l'initiative du NOMES. Si le Parti ne suit pas réellement tous les développements de la politique européenne du Conseil fédéral, la question européenne, sous toutes ses formes, est traitée de manière assez complète.

Concernant les personnalités, notre hypothèse que certaines personnes puissent avoir influencé le Parti libéral sur la question européenne, semble falsifiée, il s'agira de la vérifier lors des entretiens. Les inquiétudes, notamment de la marginalisation économique de la Suisse, expliquent à notre avis, et pour une part non négligeable, le positionnement pro-européen. La fin de la Guerre froide, avec une perception de triomphe du libéralisme politique et économique, entraîne un besoin de participer à ce qui semble être compris comme une nouvelle étape du libéralisme : celui de la supranationalité. La chute du Mur entraîne également un sentiment de solidarité avec les pays de l'Est et les partis bourgeois ayant souffert de la dictature. Ces éléments constituent une autre raison pour participer à l'Europe en construction. Finalement, la philosophie politique de l'Europe des libéraux est empreinte de la théorie fédéraliste comprise dans un sens suisse. L'Europe des régions séduit un parti acquis à la subsidiarité et à la décentralisation, sans toutefois que les acteurs arrivent à une réelle théorisation de la Suisse et de ses cantons en Europe.

6.2. Le Parti radical et la Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud

*La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*³⁶¹ est un quotidien, qui devient dès le mois d'octobre 1991 un hebdomadaire : *La Nouvelle Revue Hebdo*. Puis, quelques années plus tard, il passe au statut de mensuel. Toute la difficulté de ce quotidien repose sur le fait qu'avant d'être un journal d'opinion, il s'agit avant tout d'un journal d'information. En fait, ce journal se voulait un équivalent à *La Gazette de Lausanne*. Il est donc difficile de savoir si il s'agit réellement de l'avis du Parti radical ou si les opinions peuvent être différentes. Nous nous sommes concentrés sur les éditoriaux et les textes de réflexion, généralement assez travaillés. Dès sa parution en tant qu'hebdomadaire, il devient un journal de parti comme les autres.

En plus du développement proposé, cette partie comptera un sous-chapitre concernant le *consensus radical conservateur* sur les valeurs suisses afin de souligner le changement de paradigme qu'amèneront les positions européennes.

6.2.1. La fin du consensus de la Guerre froide

Le Parti radical, parti du consensus, est alors soudé par un ensemble de valeurs, tissées autour de la notion de *Sonderfall*, que nous pouvons définir comme conservatrices car considérées comme immuables. Ce système de valeurs politiques, partagé par une partie de la population, se confond

³⁶⁰ Qu'on pourrait définir par l'attachement à la défense de l'autonomie d'un Etat.

³⁶¹ Par souci d'efficacité nous l'abrégeons *NRL*.

souvent avec la Suisse elle-même pour les radicaux, dans une vision essentialiste de l'histoire nationale. N'oublions pas que le Parti radical appartient à la typologie national-libérale comme nous l'avons vu au chapitre 4. Cette famille libérale s'est concentrée sur l'idée de nation, et de fait, les radicaux ont formé et forgé l'identité nationale helvétique, à partir de 1848³⁶², ainsi que son imaginaire national dont le *Sonderfall* et la neutralité font partie. Ce consensus axé sur la politique étrangère suisse, fondée sur la neutralité armée et l'indépendance de la Suisse et la sauvegarde du fédéralisme et de la démocratie directe³⁶³ a été clairement identifiée par l'historien Claude Altermatt dans son ouvrage sur les relations internationales suisses durant la Guerre froide³⁶⁴. Nous le qualifions de manière idéal-typique de *consensus conservateur radical de la Guerre froide*. Consensus prioritairement bourgeois et radical mais pas seulement, car répandu dans toute la société helvétique. Or c'est à la fin des années huitante que nous pouvons voir que ces valeurs commencent à s'effriter et par là même le consensus radical, ce qui débouche sur un changement d'opinion sur le rôle de la Suisse en Europe. Ce renversement de paradigme peut être étayé par plusieurs événements. Citons : la votation populaire sur l'ONU en 1986, l'initiative populaire pour « une Suisse sans armée » de 1989, le 700^{ème} anniversaire de la Confédération, l'affaire des fiches et les controverses historiographiques autour du rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale³⁶⁵. Pour le cas de la votation pour l'abolition de l'armée, acceptée par 35% des votants, l'historien Olivier Meuwly parle de crise : « La crise frappe de plein fouet les partis bourgeois, les éléments moteurs d'une Suisse éternelle qui semblait se suffire à elle-même et que l'actualité s'évertue à démanteler »³⁶⁶. C'est ce type de crise que nous tenterons d'identifier dans ce présent chapitre.

La votation sur l'ONU

La question de l'adhésion de la Suisse à l'ONU semble poser un problème à la *NRL*, car elle présente à la fois des thèses en faveur et en défaveur de cette adhésion et se trouve incapable de se positionner clairement. Le journal semble partagé entre l'importance de sauvegarder l'indépendance de la Suisse et un certain souci d'universalité que permettrait l'entrée à l'ONU. C'est ainsi que Michel Jaccard l'explique en février 1996 : « Le problème de l'ONU ne se posait pas fondamentalement sous ces termes et dans ce moment. Personne ne nous avait officiellement demandé d'adhérer. On aurait pu rester dans le statu quo, avec profit »³⁶⁷. De plus, Jaccard rappelle le rôle de la neutralité pour la Suisse : « Appartenant à trois races différentes, les Confédérés pourraient n'être pas unanimes dans nos choix de politique étrangère, choix qui relèvent de la compétence du Conseil fédéral. La neutralité nous épargne des distorsions funestes. [...] Car ici, nous ne serions pas maîtres de nos décisions. Elles nous seraient imposées par l'assemblée des peuples. On voit le péril. Il est hypothétique, mais réel et grave »³⁶⁸. La neutralité permet ainsi de sauvegarder l'unité fédérale sur le plan de sa politique intérieure. Le congrès cantonal des radicaux du 4 mai 1986 vient cautionner cette vision de la neutralité, plus de 80% de l'assemblée se prononce contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU³⁶⁹. En fait dans ce congrès de Savigny, le conseiller national et conseiller d'Etat, Philippe Pidoux, représentant l'aile droite du Parti, a retourné l'assemblée contre le soutien à l'ONU défendu par le conseiller fédéral radical vaudois Jean-Pascal

³⁶² L'idée de nation helvétique naît bien avant 1848, pour se familiariser avec les penseurs radicaux et l'idée nationale helvétique voir : Olivier Meuwly, *Les penseurs politiques du 19^{ème} siècle : les combats d'idées à l'origine de la Suisse moderne*, op. cit.

³⁶³ Ce consensus radical et conservateur a été en partie récupéré par l'UDC, abandonné par le Parti radical, nous y reviendrons dans la conclusion. Les élus libéraux-radicaux n'y font plus guère allusion dans les débats publics ou dans la presse partisane.

³⁶⁴ Claude ALTERMATT, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide*, op.cit.

³⁶⁵ Toutefois ces sujets ne seront pas tous traités faute de moyens

³⁶⁶ Olivier MEUWLY, *La liberté cacophonique essai sur la crise des droites suisses*, Genève, Slatkine, 2008, p. 142.

³⁶⁷ Michel JACCARD, « Bataille de l'ONU (I) », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, lundi 10 février 1986, p. 1.

³⁶⁸ Michel JACCARD, « Bataille de l'ONU (III) », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, lundi 24 février 1986.

³⁶⁹ J. MR.. « Radicaux vaudois : fessée pour l'ONU », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 5 mars 1986. p.1.

Delamuraz³⁷⁰. La *Gazette de Lausanne* parle même de « meurtre du père »³⁷¹, à propos des liens qui unissaient Philippe Pidoux à Jean-Pascal Delamuraz, que ce dernier a lancé en politique³⁷².

Pour revenir à la neutralité, cette dernière semble liée à l'identité nationale, perçue comme très efficace en politique étrangère, elle semble précieuse : « Cette neutralité est, en politique étrangère, notre plus précieux capital. Nous n'avons pas le droit de le compromettre, si peu que ce soit »³⁷³. La *NRL* se réjouit du résultat négatif que l'ONU obtient en votation populaire : « Notre neutralité est incompatible avec notre adhésion à l'ONU. Les partisans se sont ruinés à tenter de nous prouver le contraire [...] Tout est bien qui finit bien »³⁷⁴. Preuve que ce consensus radical ou bourgeois sur la neutralité est, à ce moment là, partagé par la population suisse : il n'y a pas eu de « röstigraben » et le refus s'est monté à 75,7% des votants³⁷⁵. Cet exemple de la votation sur l'ONU nous semble illustrer parfaitement ce que nous avons appelé de manière idéal-typique : *consensus radical conservateur de la Guerre froide* répandu parmi les forces bourgeoises mais aussi dans la société helvétique comme le résultat de la votation le démontre. Ce consensus sera bientôt remis en cause par l'actualisation du débat européen, comme nous allons le voir.

L'armée

En 1987, les socialistes proposent, déjà, un référendum en matière d'achat d'armement militaire qui fait fortement réagir Georges-André Chevallaz, ancien ministre fédéral de la défense, dans un article au titre évocateur : « Le paillason de l'Europe », il exprime ses vues : « Une défense au rabais n'a pas de crédibilité. Un équipement dépassé devient vite objet de musée, réservé à la célébration de Sempach et Naefels. Mais il enlève toute confiance à la troupe qui l'emploie et toute force de dissuasion à l'encontre de l'agresseur éventuel. N'est-ce pas là, finalement, le but de l'initiative sur le référendum en matière d'armement ? Un pays incapable de résistance renonce à son droit à l'existence. Nous ne voulons pas être, demain, le paillason de l'Europe »³⁷⁶. Cependant, c'est l'initiative pour une Suisse sans armée qui va déclencher les passions comme nous le prouve cet article daté du 1^{er} août, jour de fête nationale helvétique : « Comment enfin ces esprits, les mêmes souvent, peut-ils réclamer l'abolition de notre armée ? Veulent-ils ignorer que celle-ci n'a jamais mis la paix mondiale en péril ? Et ignorent-ils qu'en aucun autre pays, fût-il socialiste et résolument pacifique, semblable proposition n'est formulée de façon sérieuse ? La fête ? Oui. Mais dans la conscience d'un acquis dangereusement remis en cause »³⁷⁷. Ces sources nous montrent l'importance de la défense armée de la Suisse pour les valeurs radicales. Imaginer une Suisse sans armée est tout simplement impossible, car l'armée suisse sert exclusivement à la défense du territoire et à la protection de la neutralité, ce qui joue un rôle primordial dans la culture et l'identité nationale helvétique.

Le 700^{ème} anniversaire de la Confédération

C'est un événement qui semble quelque peu traumatisant pour les radicaux vaudois. En effet, cette commémoration de 1991 a suscité nombre de controverses, notamment une remise en cause du rôle de la Suisse comme les réactions des rédacteurs de la *NRL*, le montrent. Cette dernière ne passe pas très bien parmi les radicaux et pour tout dire, elle semble les brusquer dans leurs convictions et leurs valeurs. Georges-André Chevallaz l'exprime lors d'un discours de l'Assemblée générale du Club d'efficiencia en février 1991 : « [...] la Suisse a commencé à fêter son 700^{ème} anniversaire dans une ambiance de Carême. Ne faisons pas de vaine autoflagellation. Eu égard à sa

³⁷⁰ Entretien avec Philippe Pidoux, Lausanne, le 8 juin 2011.

³⁷¹ D.-S. MIEVILLE « J.-P. Delamuraz, le meurtre du père », *Gazette de Lausanne*, le 3 octobre 1986, p. 3.

³⁷² Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

³⁷³ Michel JACCARD, « La Bataille de l'ONU (IV) », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, éditorial, mercredi 5 mars 1986.

³⁷⁴ Michel JACCARD, « Le raz de marée... », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le lundi 17 mars 1986.

³⁷⁵ « Onu : claire claque », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le lundi 17 mars 1986, p. 1.

³⁷⁶ Georges-André CHEVALLAZ « Le paillason de l'Europe », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, éditorial, jeudi 5 mars 1987, p. 28.

³⁷⁷ Jean-Jacques CEVEY, « Les yeux ouverts », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, éditorial, mardi 1^{er} août 1989.

taille, la Suisse est le pays le plus engagé dans les relations européennes »³⁷⁸. Cette rhétorique de l'autoflagellation revient à plusieurs reprises, ce qui prouve que les radicaux souffrent de la remise en cause de « leur » Suisse : « Au cours de ces festivités, la parole fut réservée aux gémissements et aux lamentations. [...] Mais pour l'essentiel, on s'est complu dans le fumier [...] La Suisse qui sait si bien pratiquer l'autocritique et la désespérance est aussi celle qui se révèle incapable de créer. Quel projet pour la Suisse de nos enfants ? Alors que se meurt ce "bégaïement de l'histoire" qu'est l'EEE, pour reprendre l'expression de Claude Frey, que proposent les plus hautes autorités ? »³⁷⁹ On voit que cette crise de la « suissitude » coïncide avec le positionnement de la Suisse dans l'Europe. L'EEE semble être une alternative salvatrice aux crises que connaît la Suisse, comme d'ailleurs le relève également l'historien Olivier Meuwly : « La droite libérale semble avoir épousé, au même titre que la gauche, l'idée d'une entrée dans l'Europe unie, comme réponse à la crise helvétique »³⁸⁰. En fait, cette remise en question et les attaques contre les valeurs perçues comme traditionnelles de la Suisse correspondent à la question de l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Les termes utilisés sont très forts et on sent l'exaspération ainsi qu'une certaine humiliation. La droite du Parti radical incarnée par un Philippe Pidoux, par exemple, qui utilise des termes très durs comme nous pouvons le voir ici lors d'un discours à la patrie du 24 janvier 1991, fête de l'indépendance vaudoise : « Lorsqu'on nous inculque au fil des jours le dégoût de nous-mêmes, le mépris de notre patrie, l'irrespect des institutions et le dénigrement des valeurs occidentales judéo-chrétiennes, comment conserver au fond de soi la volonté de défendre nos démocraties ? »³⁸¹ On constate un lexique conservateur fort, celui de l'aile droite du Parti. Il est à la hauteur de l'exaspération qui a pris une partie des radicaux vaudois. Ces éléments semblent avoir perturbé les radicaux vaudois et expliqueront en partie, à notre avis, leur ralliement à la cause européenne.

6.2.2. Le suivi de la politique étrangère du Conseil fédéral et de l'actualité européenne

Il existe un intérêt et un suivi systématique de la politique étrangère de la Suisse à l'égard de la Communauté européenne. Mais il s'agit avant tout d'articles d'informations de journalistes ou de dépêches ATS. Si l'actualité Suisse-Europe est bien traitée elle n'est, cependant, pas analysée dans les éditoriaux ou dans d'autres articles d'opinion. Il y a donc un suivi, mais il n'est pas analytique. Il faut signaler que de nombreux éditoriaux couvrent la politique française, les radicaux semblent partager une grande passion pour l'actualité politique française et les évolutions de la droite hexagonale.

Face à l'Acte unique les radicaux ont une analyse qui paraît, *a posteriori*, surprenante : « Il ne faut tout d'abord pas surestimer la portée de l'Acte unique. La mise en application du Traité de Rome a été la source de nombreux conflits ; celle de l'Acte unique ne ferait que les exacerber. [...] Sans tapage, la Suisse noue des contacts étroits avec l'Europe. Elle ne peut participer au processus d'intégration économique que ponctuellement, notamment pour ne pas compromettre sa neutralité »³⁸². Cela ne les empêche pas de suivre la politique européenne du Conseil fédéral comme le prouve cette citation tirée d'un article à l'occasion des cent premiers jours de gouvernement du neuchâtelois socialiste René Felber : « C'est d'abord sur le terrain de la construction européenne que son intervention était attendue et il n'a pas déçu. Trois principes résument sa politique : on ne peut pas exclure une adhésion de la Suisse à la CEE ; le problème ne se posera pas formellement avant 10 ans ; enfin dans l'immédiat un groupe de travail va réfléchir au sujet »³⁸³. Les radicaux sont donc

³⁷⁸ Simone COLLET, « Assemblée générale du Club d'efficiencia : Avec Georges-André Chevallaz, Une année marquée au sceau de la fécondité », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, samedi 2 février 1991, p. 5.

³⁷⁹ Raymond GREMEAUD, « Autoflagellation », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, éditorial, lundi 6 mai 1991, p. 1.

³⁸⁰ Olivier MEUWLY, *La liberté cacophonique, essai sur la crise des droites suisses*, op. cit., p. 145.

³⁸¹ Jacques MAULER, « Philippe Pidoux au 24 janvier des radicaux lausannois : l'abaissement, une passion ? », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 25 janvier 1991, p. 6.

³⁸² V. G. « La Suisse et l'Europe », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le mardi 7 avril 1987, pp. 1 et 12

³⁸³ Pierre SCHAEFFER, « L'ardente obligation européenne », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 6 avril 1988.

conscients du changement de politique extérieure de la Suisse, mais comme nous le verrons plus loin, rien n'est acquis.

En janvier 1990, suite au discours de Jacques Delors, la *NRL* regrette que la Suisse ne puisse pas profiter de la codécision tout en comprenant la position européenne³⁸⁴. Lors de l'annonce de la volonté du Conseil fédéral d'adhérer à la CE, en plus de l'EEE, en conférence de presse en mai 1991, la *NRL* dénonce l'EEE sans vraiment analyser le changement stratégique de l'adhésion : « Ne nous y trompons cependant pas. L'événement de la conférence de presse tenue par Jean-Pascal Delamuraz et René Felber, c'est bel et bien l'annonce d'un nouveau pas en direction des Douze. EEE comme Echec ! Envolées les illusions à propos d'un Traité sur l'Espace Economique Européen (TEEE) acceptable ! Le gouvernement négociera jusqu'au bout, mais d'ores et déjà, *la perspective de l'adhésion... devient donc l'option à étudier en priorité* »³⁸⁵. Pourtant l'EEE ne semble pas mort pour la *NRL* au mois d'octobre 1991 : « Nous savons maintenant, à travers les déclarations de Jean-Pascal Delamuraz et de René Felber que l'accord sur l'EEE est, sinon pleinement satisfaisant, du moins acceptable, dans l'attente du moment où la Suisse pourra adhérer à une communauté européenne élargie et sans doute différente ce qu'est aujourd'hui la CEE des douze »³⁸⁶. Lors de la demande d'adhésion, la *NRL* salue le mouvement : « Le Conseil fédéral a osé. Ce n'est pas du courage, mais de l'instinct de survie. Rater le dernier wagon des neutres – Autriche, Suède, Finlande, qui ont déjà demandé leur adhésion –, aurait été se mettre hors jeu pour longtemps. Agissant ainsi, la Suisse se ménage toutes les possibilités d'ouverture »³⁸⁷.

Nous constatons que le journal radical suit la politique étrangère de la Suisse, pourtant à notre sens, le lien qui l'unit à son conseiller fédéral l'empêche de faire une réelle analyse de la situation. Cet élément rend, ainsi, le suivi de la politique étrangère très prévisible.

6.2.3. Les positions européennes

Dès la seconde partie des années huitante, les radicaux deviennent plutôt réservés quant à la question d'une adhésion de la Suisse à la Communauté. Ce ne sera qu'à partir de 1990 que l'on verra leur discours évoluer, voire complètement changer. Ainsi, en 1988 par exemple, Pierre Schaeffer s'en tient à la vision traditionnelle de la politique étrangère suisse : « On touche ici au grand débat de l'adhésion qui est d'essence politique. La Suisse a forgé son âme et imposé son existence à l'Europe grâce à un effort interne d'organisation démocratique et surtout grâce à une distance permanente à l'égard des conflits de ses voisins, compensée par une mobilisation quasi permanente de son peuple. Elle a toujours perdu son âme lorsqu'elle s'est trouvée impliquée de gré ou de force dans les conflits européens »³⁸⁸. Nous pouvons voir, par cette citation, que l'adhésion est exclue pour des raisons de politique étrangère traditionnelle qui aurait fait ses preuves. Cependant, ce consensus semble ne pas être partagé par tout le monde comme en témoigne Raymond Gremaud en 1988. Il critique la position suisse, à l'occasion de la parution du rapport sur l'intégration européenne présenté par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz : « Adhésion impossible pour l'instant, parce que les douze entendent d'abord "digérer" leur nouvel effectif. Impossible surtout, parce que le peuple suisse-enfant gâté de la démocratie directe- n'est pas prêt à payer le prix politique d'une adhésion à une Communauté non fondée sur le fédéralisme et ne connaissant ni droit de référendum ni initiative populaire. Notamment ! »³⁸⁹ Pourtant, il nous semble que l'opinion générale apparaît plutôt être celle du secrétaire romand du PRD suisse et futur conseiller fédéral neuchâtelois, Didier Burkhalter : « Ensuite pourquoi la Suisse ne proposerait-elle pas elle-même les solutions dont elle

³⁸⁴ Raymond GREMAUD, « CEE : point de privilège », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, jeudi 18 janvier 1990.

³⁸⁵ Raymond GREMAUD, « Non à une adhésion-panique », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, samedi 11 mai 1991, p. 1

³⁸⁶ Jean-Jacques CEVEY, « Enfin », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le 25 octobre, p. 2.

³⁸⁷ Raymond GREMAUD, « L'EEE d'abord, la CE ensuite, faire œuvre d'ouverture », *Nouvelle Revue hebdo*, 22 mai 1992, p. 25.

³⁸⁸ Pierre SCHAEFFER « Et la Suisse », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mardi 16 février 1988, p. 1.

³⁸⁹ Raymond GREMAUD, « Le réflexe européen », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 14 septembre 1988.

connait d'expérience la valeur ? Afin de ne pas manquer le train de l'histoire internationale, mais de non plus être broyée sous ses roues [...]»³⁹⁰. Didier Burkhalter met en avant, un positionnement de compromis. Face à l'Espace économique européen, le conseiller fédéral Delamuraz tient ces propos devant le congrès du parti suisse à Glaris, le 28 avril 1990 : « Bref, s'impliquer dans le monde et ranger l'Alleingang au musée »³⁹¹. Le discours radical traditionnel, que nous avons identifié précédemment, se trouve ainsi rapidement bousculé, voire même discrédité. Le congrès finit par adopter la position de son conseiller fédéral tout en se rangeant comme partisan de l'EEE et en s'opposant à l'adhésion à la Communauté³⁹².

Lors du passage de la *Nouvelle Revue* en hebdomadaire, le journal devient résolument pro-européen comme Jean-Jacques Cevey l'écrit en avril 1992 : « Ne devons-nous pas en effet craindre l'isolement de notre pays et les discriminations dont il pourrait être victime, dans la frilosité et l'égoïsme d'une insularité contre nature, au cœur d'un continent dynamisé par les échanges à l'échelle d'un marché immense de plus de 350 millions d'habitants ? »³⁹³ D'ailleurs le Parti radical vaudois en novembre 1992 prend position en faveur de l'EEE à une écrasante majorité des délégués du congrès cantonal (269 voix contre 28)³⁹⁴. Mais qu'en est-il de l'adhésion ? Comme pour le Parti libéral, concentrons-nous sur les deux votations populaires que nous avons évoquées. Celle de la Lega est rejetée par les radicaux car elle affaiblirait l'exécutif fédéral.³⁹⁵ Quant à l'initiative « Oui à l'Europe », le PRD se prononce en faveur comme les libéraux avec notamment l'argument défendu par le président des Jeunes radicaux vaudois, Pascal Nicollier : « Le Congrès cantonal des Jeunes radicaux vaudois, tout comme celui du PRDV, a décidé de soutenir l'idée de lancer aujourd'hui des négociations d'adhésion avec l'Union européenne, pour pouvoir pleinement participer demain à cette grande construction »³⁹⁶. L'argumentation porte sur le manque de souveraineté de la Suisse qui est en dehors du club européen, car elle pourrait ainsi avoir plus de poids politique en étant membre à part entière.

On voit donc une évolution assez spectaculaire entre la fin des années huitante et le début des années 2000 avec un tournant radical³⁹⁷ en 1992. À présent, nous allons chercher à comprendre et à analyser ces différents éléments à l'aide de nos hypothèses.

6.2.4. Le rôle des personnalités

La personnalité du professeur Henri Rieben est présente dans la *NRL* comme l'atteste, en 1987, un important article, consacré à une exposition sur l'Europe organisée au gymnase de la Cité par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et donc par Henri Rieben³⁹⁸. De plus, une dépêche ATS au titre évocateur parle de la retraite du professeur Rieben³⁹⁹, et enfin une page entière lui est consacrée en remerciement pour son engagement européen. On peut notamment y lire : « Les exceptionnels mérites d'un homme de l'envergure d'Henri Rieben, en son pays où l'histoire immédiate nous dira très bientôt si, démentant l'adage, il peut être prophète ? [...] L'engagement d'Henri Rieben concerne l'essence même de son idéal européen considéré dans la perspective helvétique »⁴⁰⁰. En novembre 1992, le professeur Rieben signe un article, ou dirait-on un plaidoyer pour l'entrée de la

³⁹⁰ Didier BURKHALTER, secrétaire romand du PRD suisse, « Sur quel pied danser ? », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le lundi 22 janvier 1990, p. 1.

³⁹¹ Jean-Pascal DELAMURAZ, « Une Suisse impliquée dans le monde », éditorial, discours tenu lors du congrès du PRD suisse à Glaris, le 28 avril, vendredi 25 mai 1990, p.1.

³⁹² ATS, « Congrès radical à Glaris », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, Lundi 30 avril 1990, p. 7.

³⁹³ Jean-Jacques CEVEY, « Suisse européenne », éditorial, *Nouvelle Revue hebdo*, 24 avril 1992, p. 2.

³⁹⁴ Dominique REYMOND, secrétaire général, « Le très net oui des radicaux vaudois », *Nouvelle Revue hebdo*, p. 11.

³⁹⁵ MPO, « Une initiative à rejeter », *Nouvelle Revue*, le 30 mai 1997, p. 6

³⁹⁶ Pascal NICOLLIER, « Parce qu'il faut participer au lieu de subir », *Nouvelle Revue*, le 2 février 2001, p. 10.

³⁹⁷ Sans jeu de mots.

³⁹⁸ JD. G. « La Cité expose la vie des grands Européens. Et hop ! On fait l'Europe ! », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 21 octobre 198, p.11.

³⁹⁹ « Après 40 ans consacrés à l'Europe, Henri Rieben quitte notre université », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud* mercredi 22 mai 1991, p. 11.

⁴⁰⁰ Jean-Jacques CEVEY, « La voie européenne du professeur Rieben », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le 15 novembre 1991, p.7.

Suisse dans l'EEE, au titre évocateur : « Le patriotisme du oui »⁴⁰¹. Nous constatons qu'Henri Rieben est bien présent dans la *NRL* et qu'il est une personnalité qui semble compter pour le Parti radical⁴⁰².

Evidemment, Jean-Pascal Delamuraz, en tant que conseiller fédéral radical vaudois fait la fierté des radicaux vaudois. Il est plus que largement présent dans le quotidien. On retrouve de nombreuses interviews ainsi que bon nombre de ses articles, sans compter les textes, souvent factuels, qui lui sont consacrés en tant que conseiller fédéral. Il serait trop long de tout détailler mais l'extrait suivant, élogieux, nous semble révélateur : « Impressionnante la prestation de MM. Delamuraz et Felber ! Les deux hommes, parfaitement en osmose, n'avaient rien de ministres abattus par l'échec programmé de l'EEE »⁴⁰³. Par contre, Jacques Pilet et *le Nouveau quotidien* ne sont pas traités, mis à part un article bienveillant saluant la création de ce nouveau quotidien⁴⁰⁴.

6.2.5. Le rôle du facteur économique

Assez étonnamment la question économique est peu abordée par le journal radical. Nous avons néanmoins trouvé quelques articles s'y référant explicitement. Ainsi, Jean-Jacques Cevey, rédacteur en chef de la *NRL* écrit en 1990 : « Est-ce à dire que notre édifice économique désormais fondé sur des bases plus favorables est intangible, dans une société et un monde qui, eux, sont en mutation permanente et accélérée ? Non, bien sûr. Et il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur les efforts d'intégration européenne ou les bouleversements en cours à l'Est, pour affirmer la nécessité de repenser en permanence les structures de l'économie et l'adaptation de celles-ci aux conditions nouvelles, [...] les effets des multiples concurrences développées à l'échelle mondiale »⁴⁰⁵. On peut donc observer ici les mêmes craintes que celles partagées par les libéraux, c'est-à-dire la peur d'être dépassé par les mutations économiques et sociales en cours et d'un possible déclassement économique que la Suisse subirait. Le système politique suisse est soudainement perçu comme totalement dépassé face à ces bouleversements comme en atteste un article du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz à propos du rôle de la presse d'opinion et plus particulièrement de la *NRL* : « Il est patent que la formidable accélération des événements, en Europe et dans le monde, met à rude épreuve la démocratie directe. Elle n'est pas coutumière des rythmes d'aujourd'hui. Elle court le risque de l'essoufflement qui pourrait entraîner celui d'un dépassement de la Suisse par ses concurrents et partenaires plus véloce. Ce serait alors la fin d'une ère d'ouverture, de succès internationaux, de prospérité intérieure »⁴⁰⁶. Ainsi la démocratie semi-directe est vue comme une menace pour l'adaptation économique et politique de la Suisse face aux mutations européennes et mondiales. Toutefois, cette critique de la démocratie semi-directe est à remettre dans son contexte. Il est chose courante de la part de l'exécutif fédéral de critiquer les mécanismes politiques qui freinent et contrôlent l'activité du Parlement et du Gouvernement⁴⁰⁷. Nous pouvons noter que ce comportement est étonnant venant d'un parti traditionnellement défenseur de la démocratie semi-directe et même à son origine pour le cas vaudois, comme le montre le chapitre 4.

La crainte de la marginalisation économique se fait plus pressante avec l'échéance de la votation sur l'EEE du 6 décembre 1992. C'est dans ces termes que René Martin président du Parti radical-

⁴⁰¹ Henri RIEBEN, « Le patriotisme du oui », *Nouvelle Revue hebdo*, le 27 novembre 1992, p. 22.

⁴⁰² Pour l'ancien conseiller d'Etat UDC Marcel Blanc, c'était d'ailleurs un proche du Parti radical vaudois par ses liens avec le notable radical et influent Roger Givel, piste qu'il faudrait creuser. Entretien avec Marcel Blanc, Lausanne, le 14 juin 2011.

⁴⁰³ Raymond GREMAUD, « Non à une adhésion panique », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, samedi 11 mai 1991, p. 1.

⁴⁰⁴ « Saluons Le nouveau Quotidien avec nos vœux confraternels », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 25 septembre 1991, p. 5.

⁴⁰⁵ Jean-Jacques CEVEY, « Un édifice intangible », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, numéro spécial mai 1990, p. 1.

⁴⁰⁶ Jean-Pascal DELAMURAZ, « Indispensable relais », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, le vendredi 26 octobre 1990, p. 1.

⁴⁰⁷ A ce propos voir le nouvel ouvrage militant de Antoine CHOLLET sur les critiques des élites suisses de la démocratie directe et notamment son histoire, *Défendre la démocratie directe, sur quelques arguments des élites suisses*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2011.

démocratique d'Echallens en fait part : « Il faut regarder les choses en face et oser reconnaître que d'autres aujourd'hui font aussi bien que nous, sinon mieux. Alors, nous devons changer notre manière de faire, nous devons nous ouvrir à l'Europe et au monde afin de respirer l'air frais dont nous avons besoin pour relancer notre économie »⁴⁰⁸. On ne peut ainsi répondre à la crainte de la concurrence de l'économie internationale qu'en acceptant cette concurrence. Le député et syndic Vincent Chappuis va dans le même sens : « Combien d'entreprises attendent le résultat de la votation pour décider de rester en Suisse ou de partir s'établir à l'étranger en cas de refus, avec le lot malheureux de nouveaux chômeurs qui s'ensuivra ? »⁴⁰⁹

De surcroît, nous devons ajouter une nouvelle crainte, celle des délocalisations, qui signe la mise sous concurrence internationale de la Suisse. De fait, un refus à l'EEE entraînerait une perte de compétitivité de la Suisse pour ses entreprises qui iraient s'établir ailleurs. Un rejet de l'EEE, engendre une réaction de libéralisation de l'économie suisse comme nous avons également pu l'observer au sein du Parti libéral vaudois. Ainsi en réaction au refus populaire de l'EEE, le président du PRDV et député Pierre-Louis Bornet : « Au niveau cantonal et national, il faut redonner rapidement une bouffée d'oxygène à l'économie suisse. Seule une action rapide et rigoureuse permettra de limiter la perte d'attractivité de la place industrielle suisse. Il s'agira, vraisemblablement, de briser certaines structures dans l'intérêt de la compétitivité de notre économie »⁴¹⁰. On observe qu'échapper à la libéralisation économique européenne par le biais de l'EEE, implique pour les radicaux, de libéraliser au plan interne. Cette politique sera effectivement menée par la droite suisse dans les années 1990⁴¹¹.

6.2.6. L'impact de la fin de la Guerre froide

Les radicaux semblent prendre du temps pour comprendre les bouleversements qu'entraîne la chute du Mur. Même si l'actualité des pays de l'Est de l'Europe est très largement abordée – comme le montre le grand nombre d'articles traitant de la Roumanie, de la Lituanie, de la Hongrie, de l'Albanie, de l'Arménie, de la RDA – la prise de conscience des changements prend du temps à la NRL. La chute du socialisme scientifique interpelle sans pour autant impliquer une analyse : « il est tentant de parler de la fin de l'idéologie marxiste. [...] Toutefois, les bases idéologiques sont très sérieusement ébranlées, avec dans la pratique un phénomène d'usure ressenti dans toute l'Europe de l'est. [...] La profondeur du mouvement a toutefois rendu beaucoup de mots et de concepts complètement obsolètes »⁴¹². Lors de la chute des dictatures, on s'interroge toujours : « Restent toutefois deux questions après ce constat stimulant. Et d'abord, au lendemain d'une dictature de quarante ans, comment imposer les principes d'élections libres, de séparation des pouvoirs, d'alternance pacifique qui sont ceux de la civilisation occidentale ? [...] Le slogan de la Maison commune européenne est séduisant. Il reste à lui donner un contenu »⁴¹³. Nous pouvons analyser que les radicaux se posent la question de la transition démocratique, ce qui représente une préoccupation importante. Toutefois, aucun triomphalisme ne semble transparaître comme cela a été le cas chez les libéraux.

À propos de l'initiative pour l'abolition de l'armée, le conseiller fédéral Delamuraz en profite pour exprimer son opinion sur les changements à l'est de l'Europe : « Nous vivons vraiment des temps d'espoir exceptionnels. Sous nos yeux s'accomplissent les premiers pas - encore bien modestes, mais ils s'accomplissent - vers un désarmement nucléaire. Et tout près de chez nous, dans certains pays de l'Est, des peuples marchent résolument, aujourd'hui, vers la liberté et la démocratie. Mais à cette joue, de ce côté-ci du décor, correspondent l'inquiétude et le souci lorsque l'on doit bien

⁴⁰⁸ René MARTIN, « Regarder en face », *Nouvelle Revue Hebdo*, le 4 décembre 1992, p. 4.

⁴⁰⁹ Vincent CHAPPUIS, « Il faut oser l'avenir ! », *Nouvelle Revue Hebdo*, le 4 décembre 1992, p. 4.

⁴¹⁰ Pierre-Louis BORNET, « L'opinion de Pierre-Louis Bornet », Prononcé à l'occasion d'un discours devant le congrès cantonal le 10 février, *Nouvelle Revue Hebdo*, le 19 février 1993, p. 32.

⁴¹¹ Cette libéralisation économique du marché intérieur suisse, à la mode chez les élites bourgeoises, mériterait en soi une étude.

⁴¹² Maurice SATINEAU, « Evolution à l'Est, la tombe de Karl Marx », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, samedi 9 décembre 1989, p. 20.

⁴¹³ Pierre SCHAEFFER, « La Liberté des Anciens », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 27 décembre 1989, p. 1.

constater que le monde continue d'être un tumulte [...] »⁴¹⁴. Une fois les changements digérés, le jugement sur l'expérience du socialisme réel est très critiqué comme le signale le conseiller national valaisan et futur conseiller fédéral Pascal Couchepin : « Il est exact, comme l'a relevé le président du PSS, que le système socialiste s'effondre après un double échec, sur le plan politique et un autre sur le plan moral. Un échec politique, puisque le régime socialiste n'a pas réussi à satisfaire les besoins élémentaires de l'homme, qu'il a détruit l'environnement comme nul autre système économique et politique »⁴¹⁵. Ces changements, une fois la victoire digérée, vont entraîner une remise en question de la Suisse dans ce nouveau cadre géopolitique, que doit-elle donc faire ? Jean-Jacques Cevey en parle dans un éditorial de décembre 1990 : « Aujourd'hui, ce ne sont pas les conséquences d'un conflit armé auxquelles nous devons contribuer à faire face. C'est aux résultats tout aussi lamentables de septante années d'aberrations socio-économiques, de contraintes politiques et policières et de détournement du produit national à des fins hégémoniques au pays des Soviets que l'Occident démocratique et libéral doit tenter de remédier, dans un immense élan de solidarité [...] Oui. La Suisse ne peut rester en arrière. Elle fait et fera sa part dans l'effort de la communauté occidentale et démocratique »⁴¹⁶. On peut analyser que la chute du communisme entraîne la perception d'une responsabilité morale occidentale dans la transition que ces pays connaissent, et bien sûr la Suisse doit y participer en se reconfigurant sur le plan européen. Passé la surprise, la nouvelle donne politique effraie Georges-André Chevallaz par exemple : « Ce n'est pas encore, dans ce No man's land ci-devant soviétique, de plus de 260 millions d'habitants sur 22 millions de km carrés, qui s'étend de la Baltique au Kmatchatka, la stabilité nécessaire à l'équilibre et à la sécurité de l'Europe. [...] Le danger du recours à des mouvements irrationnels, à des gourous politiques et à des solutions de force n'est que trop vraisemblable »⁴¹⁷.

Comme pour le Parti libéral, le Parti radical attache une grande place à la solidarité avec les mouvements *frères* d'Europe de l'Est. Ainsi, le leader du Parti paysan roumain, Corneliu Coposu, est invité par le Parti radical suisse et vient faire une conférence à Lausanne le 2 mars 1990, ce qui vaut le commentaire suivant : « Ainsi les Roumains demandent de leur réapprendre la démocratie, nul doute qu'ils nous donnent, eux, une magnifique leçon de courage dans leurs combats pour la liberté »⁴¹⁸. Là aussi, on n'assiste à aucun triomphalisme mais à une certaine humilité concernant la révolution roumaine voire un certain paternalisme. La chute du Mur et la fin de la Guerre froide qui s'ensuit, implique aussi, comme chez les cousins libéraux, des règlements de comptes avec les adversaires communistes et socialistes : « Ils [les thuriféraires du communisme] dénigraient nos institutions pour mieux exalter les régimes de leurs grands modèles marxistes et léninistes. En ce temps de glasnost et de perestroïka, on attendrait d'eux qu'ils osent à leur tour dénoncer les massacres staliniens [...] Par soucis d'éviter ou un pléonasmisme ou un mensonge, le Parti ouvrier et populaire vaudois aurait avantage à changer de nom. C'est plus qu'un problème de "look" »⁴¹⁹. Si le rédacteur Cevey s'en prend au POP, un scandale éclaboussant le Parti socialiste suisse permet également une remise à l'ordre de la gauche suisse. Il semble, en effet, que le PSS ait envoyé une lettre de félicitations au Parti communiste roumain suite à son congrès de novembre 1989 : « Le Parti socialiste suisse dispose donc d'un appareil qui s'autorise "une politique diplomatique excessive" susceptible de donner du cœur à l'ouvrage au pire tyran. L'aveu est accablant »⁴²⁰. Toutefois, ce sont des remises à l'ordre relativement modestes.

⁴¹⁴ Jean-Pascal DELAMURAZ, « Notre responsabilité », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 24 novembre 1989, p. 1.

⁴¹⁵ Pascal COUCHEPIN, « Notre défense et l'Europe », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 15 juin 1990, p.1.

⁴¹⁶ Jean-Jacques CEVEY, éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 14 décembre 1990.

⁴¹⁷ Georges-André, CHEVALLAZ, « L'opinion de Georges-André Chevallaz, ancien président de la Confédération », « A vos plumes », *Nouvelle Revue hebdo*, 10 janvier 1992, p. 24.

⁴¹⁸ Martine BAILLY, « Un chef d'opposition roumaine à Lausanne, réapprendre la démocratie », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, samedi 3 mars 1990, p. 3.

⁴¹⁹ Jean-Jacques CEVEY, « Bas les masques », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 20 octobre 1989.

⁴²⁰ Raymond GREMAUD, « Félicitations socialistes au PC roumain, Constatations accablantes », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 19 janvier 1990, p. 1.

6.2.7. *Quelle Europe ?*

De notre point de vue, même si les radicaux n'ont pas fait l'effort de théoriser une Europe idéale, nous avons néanmoins trouvé quelques éléments qui peuvent nous indiquer les perceptions européennes répandues parmi *le grand vieux parti* vaudois.

Au début des années étudiées, les radicaux sont plutôt réservés face au rôle que devrait jouer la Suisse dans l'Europe intégrée, ce qui les conduit à certains jugements critiques sur la Communauté européenne. Pierre Schaeffer s'interroge, en 1988, sur le fédéralisme européen et le fédéralisme helvétique : « Le fédéralisme suisse repose sur un pacte d'agrégation, alors que le fédéralisme communautaire tend à progressivement désagréger des Etats-nations, réticents à s'intégrer, au nom de ce passé commun qui forge les nations au sens de Renan. Quelle serait la place de la Suisse dans ce concert d'Etats-nations ? Comment sauvegarderait-elle cette remarquable synthèse, acquise en sept siècles, du pacte de défense et de la prospérité développée dans les frontières sûres ? Comment, enfin et surtout, garantir cette identité, expression politique de la synthèse historique ? Voilà la vraie question qui, pour l'heure, conduit la Suisse à camper aux marches de la CEE »⁴²¹. Les fédéralismes suisse et européen n'auraient ainsi rien à voir, et il serait risqué pour la Suisse de participer au projet européen. Il serait ainsi plus sûr pour la Suisse de rester en dehors de la Communauté. Face à la désintégration qui a lieu à l'Est, le même auteur imagine une Europe politique élargie à ces pays, ce qui permettrait à la Suisse d'adhérer à un projet d'Europe neutre : « Si l'accord sur la libre circulation des personnes entre le Benelux, la France et la RFA ne peut être signé demain comme le prévoyait la Convention de Schengen, si l'Union monétaire est renvoyée à un an, si l'union politique échappe à tout calendrier, alors l'Europe de demain pourrait bien se structurer autour d'un glacis d'Etats neutres. C'est une chance pour la Suisse »⁴²².

La frange la plus souverainiste du Parti craint cette Europe comme en témoigne cet extrait d'un article de Georges-André Chevallaz : « On pourrait craindre pourtant, dans la démarche d'intégration, un durcissement unitaire et centralisateur, un exclusivisme technocratique, un forcing de la croissance dans la concurrence des grands espaces, une standardisation et une concentration au détriment des secteurs marginaux, de l'agriculture en particulier »⁴²³. Ces opinions critiques ne doivent pas cacher d'autres opinions plus ouvertes à la question européenne dans le Parti. Ainsi l'Europe vue comme une fédération, pourrait permettre de redonner à la Suisse, en panne d'inspiration, l'élan nécessaire : « Car l'Europe communautaire va devenir incontournable. [...] Il faut être fort pour vivre seul. Or nous vivons une Suisse incapable de jouer ses atouts. [...] La Suisse vit comme une démocratie à bout de souffle. [...] L'Europe, c'est le grand air roboratif susceptible de redonner des défis tonifiants à l'Helvétie repue et sans projets [...] Dans l'Europe, l'Europe organisée en fédération surtout, La Suisse serait à l'aise. Elle pourrait se réveiller, et faire comme jadis les cantons qui ont lâché une part de souveraineté pour construire ensemble du plus solide »⁴²⁴. L'Europe, dans une perspective helvético-centriste, est comprise comme la construction de l'Etat fédéral suisse. Le conseiller aux Etats neuchâtelois, Thierry Beguin, relaie une opinion également répandue au sein du Parti : « Mais notre tradition, notre histoire et notre longue expérience doivent nous conduire à nouer les dialogues nécessaires pour que puisse naître cette fédération que l'histoire en marche nous désigne comme l'étape prochaine du progrès et de la concorde. Non pas seulement l'Europe des marchands, mais l'Europe des citoyens, fondée sur des valeurs culturelles et spirituelles communes, qui trouvent aujourd'hui leur expression dans les droits de l'homme. Elle doit en devenir le sanctuaire face à la montée des intolérances, des intégrismes et des exclusions »⁴²⁵. L'Europe économique sert de repoussoir au profit d'une Europe des citoyens

⁴²¹ Pierre SCHAEFFER, « Suisse-CEE : quel fédéralisme », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 18 mars 1988, pp. 1 et 24.

⁴²² Pierre SCHAEFFER, « Vers une Europe confédérée et neutre ? », édito, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, jeudi 14 décembre 1989.

⁴²³ Georges-André CHEVALLAZ, « L'opinion de Georges-André Chevallaz, ancien président de la Confédération », « A vos plumes », *Nouvelle Revue hebdo*, 10 janvier 1992, p. 24.

⁴²⁴ Raymond GREMAUD, « S'accrocher ou couler ? », édito, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, mercredi 24 octobre 1990.

⁴²⁵ Thierry BEGUIN, conseiller aux Etats, « Cercles de solidarité », éditorial, *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, Lundi 6 août 1990.

basée sur les droits de l'homme. L'Europe semble comprise, dans une perspective de philosophie de l'histoire, comme l'étape suivante du progrès.

L'Europe des régions

Comme chez leurs cousins libéraux, l'Europe des régions semble séduire les radicaux. De plus, elle intéresse également les opposants radicaux à l'adhésion de la Suisse à l'Europe politique. En effet, elle pourrait également servir de contrepoids à une Europe comprise comme centralisatrice. Ainsi, Philippe Pidoux, conseiller d'État et conseiller national, lors d'un discours du 24 janvier, fête de l'indépendance vaudoise, devant les radicaux lausannois, argumente : « Sommes-nous destinés à être phagocytés... ou tenterons-nous plutôt de participer avec succès au courant qui est le nôtre, celui de l'Europe des régions ? »⁴²⁶ Pour cet opposant à l'adhésion de la Suisse à l'UE, l'Europe des régions semble être une alternative. L'ancien conseiller d'État Raymond Junod va dans le même sens : « Cependant, tout en relativisant l'influence des régions transfrontalières, il faut saluer cette volonté de construire l'Europe de bas en haut. Cette approche qui accompagne le mouvement de régionalisation s'institue dans les pays qui nous entourent, constitue un contrepoids bienvenu face à l'Europe de la Communauté telle qu'elle apparaît aujourd'hui à Bruxelles, centralisée et jacobine »⁴²⁷.

6.2.8. Conclusion

La *NRL* étant un quotidien, les radicaux suivent la politique étrangère du Conseil fédéral de manière relativement ambivalente. Ainsi, les analyses des choix stratégiques du Conseil fédéral sont très faibles, sans doute en raison du lien privilégié des radicaux avec leur conseiller fédéral, Jean-Pascal Delamuraz. Le système de valeurs politiques du Parti radical se caractérise, durant la Guerre froide, par un conservatisme politique illustré par la défense du patriotisme, de l'armée et une défense de la politique étrangère traditionnelle de la Suisse avec un rôle important accordé à la neutralité. C'est pourquoi les positions européennes des radicaux sont, à la fin des années huitante, hostiles à l'adhésion de la Suisse à la Communauté. Il se dégage même une vision critique de l'Europe politique. Toutefois, un changement impressionnant a lieu à partir de 1990, le Parti fait alors le choix de l'Europe, ou plutôt de l'EEE dans un premier temps puis de l'adhésion à l'Union européenne dans un second temps selon les votations étudiées (*Lega* et *NOMES*). Ce changement ne s'explique pas, à notre avis, par le poids des personnalités, même si l'impact du conseiller fédéral Delamuraz semble avoir été important. Il faudra toutefois tester à nouveau cette hypothèse dans la partie de notre travail qui porte sur les entretiens avec les différents acteurs. Par contre, la question économique semble jouer un rôle non négligeable dans les convictions pro-européennes, principalement par crainte du déclassement économique de la Suisse. Toutefois, elle n'est pas décisive car elle n'occupe pas la première place dans *La Nouvelle Revue*. Finalement, l'impact de la Guerre froide semble avoir eu un rôle décisif dans le positionnement pro-européen. En effet, les changements à l'Est donnent l'impression que le libéralisme a gagné, même si cela n'est pas aussi assumé que chez les libéraux. D'ailleurs, les radicaux ressentent un devoir moral de soutenir la transition démocratique de ces pays. Cela se manifeste donc par un besoin de participer plus activement à la construction européenne.

Comme nous avons pu l'observer, les remises en cause de la fin des années nonante et le début des années huitante que connaît la Suisse, semblent trouver une réponse, pour *le grand vieux parti* dans une régénération suisse que permettrait la participation à l'Europe. La vision philosophique de l'Europe radicale se caractérise par un attrait pour l'Europe des régions et pour une fédération européenne. Toutefois, il faut le souligner, les radicaux ne brillent pas par leur construction doctrinale d'une Europe idéale.

⁴²⁶ Jacques MAULER, « Philippe Pidoux au « 24 janvier » des radicaux lausannois : l'abaissement, une passion ? », *La Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, vendredi 25 janvier 1991, p. 6.

⁴²⁷ Raymond JUNOD, ancien président du Conseil d'Etat, « Une voie tracée : la collaboration transfrontalière », *Nouvelle Revue hebdo*, p. 41.

6.3. L'UDC et Le Pays vaudois

Il n'existe pas, dans l'hebdomadaire *Le Pays vaudois*, de suivi systématique de la politique extérieure du Conseil fédéral, ainsi la question des deux EEE n'est pas traitée, et la prise de conscience de la problématique européenne vient relativement tard.

6.3.1. Les positions européennes

L'UDC est un parti qui semble divisé sur la question européenne comme l'atteste les sources du *Pays vaudois* que nous avons consultées⁴²⁸. S'il se prononce en faveur de l'Espace Economique Européen, une frange du parti est clairement opposée. En fait, le parti agrarien et conservateur se partage entre *europragmatiques* et *eurosceptiques* et il y a peu ou pas d'*euroturbos*. Quant à l'adhésion, nous observons, à l'aide des votations de 1997 et de 2001, les positionnements de l'UDC Vaud quant à la question européenne. Pour la votation du 8 juin 1997, « Négociations d'adhésion à l'UE que le peuple décide », est rejetée à l'unanimité⁴²⁹. Une des raisons évoquée est la suivante : « Mais elle aurait aussi pour effet d'affaiblir davantage encore nos institutions politiques déjà victimes de la primauté de l'économie »⁴³⁰. Cet argument économique est intéressant quand on sait que ce parti se présentera plus tard comme le chantre du libre-marché. Quant à l'initiative du NOMES, « Oui à l'Europe », l'UDC Vaud s'y oppose également fermement. Le président du parti, Guy Parmelin, se réjouit du score : « Il est finalement réjouissant de constater que 61% du corps électoral vaudois a fait la même analyse de la situation, à savoir que le pays n'est tout simplement pas prêt aujourd'hui à faire le pas décisif »⁴³¹. Le conseiller national, Jean Fattebert, va plus loin dans cette logique: « Seul le parti UDC avait pris position pour le non, montrant sa clairvoyance et sa sensibilité proche du peuple. C'est une grande victoire pour notre parti, il y en aura d'autres »⁴³². Cette citation démontre l'alignement de l'UDC vaud, après quelques turbulences, sur l'UDC suisse. Mais, nous en reparlerons plus loin.

6.3.2. Les personnalités

La mention qui est faite sur des personnalités de premier ordre est celle de Jacques Janin⁴³³ à travers le compte-rendu d'un de ses livres, alors qu'il est pourtant directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture. Il est, par contre, fait mention à plusieurs reprises d'Adolf Ogi que la section vaudoise soutient pleinement. Ce conseiller fédéral UDC, appartenant à la branche historique et paysanne de Berne passant pour plus modérée, s'est prononcé en faveur de l'Espace Economique Européen. C'est peut-être une des pistes d'explications concernant le positionnement pro-EEE des Vaudois. Il est également fait mention à de nombreuses reprises de Christoph Blocher, le leader des opposants à l'EEE. Ce sont toujours des allusions ouvertement négatives, mais nous reviendrons ultérieurement sur cette question. Face à ces éléments, nous pouvons donc falsifier notre première hypothèse⁴³⁴. En effet pas de rôle important à nos trois personnalités à travers cet organe de presse.

⁴²⁸ Toutefois pour l'ancien conseiller d'Etat UDC Marcel Blanc, le Parti était unanime sur ces questions. Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.* Cependant, il nous semble pouvoir affirmer que l'UDC, au regard de l'analyse de sa presse partisane, était plus qu'interpellée et critique face à la construction européenne, comme nous allons le démontrer.

⁴²⁹ *Le Pays vaudois*, du 5 juin 1997, p. 2.

⁴³⁰ « Votations fédérales-voulons-nous ligoter le Conseil fédéral ? », *Le Pays romand*, 22 mai 1997.

⁴³¹ Guy PARMELIN, « Les leçons d'un scrutin », *Le Pays vaudois*, le 8 mars 2001, p 8.

⁴³² Jean FATTEBERT, « Un score sans aucune faille », *Le Pays vaudois*, le 8 mars 2001, p 8.

⁴³³ Jacques JANIN, Luc THOMAS, *L'agriculture suisse sur les marches de l'Europe*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, Lausanne, 1989.

Il s'agit d'un ouvrage défendant une adaptation de l'agriculture suisse au niveau de l'agriculture européenne.

⁴³⁴ Dans notre entretien avec Marcel Blanc, on peut observer le rôle très important du conseiller fédéral Adolf Ogi pour le parti vaudois : « Adolf Ogi, c'était vraiment le dieu », le rôle de Jacques Janin et le rejet du conseiller national Christoph Blocher : « c'est un mariolle ».

6.3.3. Le facteur économique

Sans grande surprise, c'est la question agricole qui monopolise le débat dans les pages de l'hebdomadaire agrarien. La première chose, qui va intéresser *Le Pays vaudois* dans le rapprochement Suisse-CEE, est le domaine de l'agriculture. Ainsi, à propos d'une conférence donnée par Pablo de Benavides Salas, chef de la direction générale des relations extérieures de la Commission européenne, on observe : « Une question relative à l'agriculture suisse ainsi qu'au prix des terres a spécialement retenu notre attention. La réponse de M. de Benavides a mis un peu de baume sur nos inquiétudes : pour la CEE, 1992 n'est pas une échéance agricole. Il ne fut pas précisé quand elle aurait lieu »⁴³⁵.

En plus, les agrariens s'inquiètent, dès 1988, du défi que relève le marché intérieur européen : « Mais notre pays ne fait pas partie de ce grand marché, de cette nouvelle entité politique. Avec réalisme, engageons-nous prioritairement aux travaux en cours dans le cadre du Gatt dans nous sommes membres avec la CE, l'AELE et bien d'autres pays et en s'efforçant d'améliorer par des rapports particuliers nos relations avec notre proche grande voisine »⁴³⁶.

Cette intégration européenne n'est d'ailleurs pas sans susciter quelques craintes pour la Suisse en cas d'adhésion : « Qui seront les grands bénéficiaires de l'Europe 92 en cas d'adhésion ? Les grands industriels en premier lieu et pourquoi ? Parce qu'ils doivent actuellement produire de la marchandise exportable au prix suisse, alors qu'avec la suppression des frontières, ils pourront bénéficier d'une main-d'œuvre européenne à un prix beaucoup plus avantageux. Mais pour à peu près le reste de notre population, la situation deviendra irrémédiablement plus difficile »⁴³⁷. On le voit, à la différence des autres partis de centre-droit, l'UDC a très tôt quelques inquiétudes face au rapprochement de la Suisse avec l'UE. Une rhétorique tout à plein souverainiste qui ne cessera de s'étoffer dans les années suivantes. Néanmoins, l'accélération du processus de rapprochement de la Suisse avec l'Europe entraîne une rapide modification du discours agrarien : « Et l'agriculture dans tout cela ? Et bien ce sera l'occasion pour elle de se redéfinir une ligne de conduite à long terme. Finie la course à la production à outrance chacun dans son coin. L'adaptation au marché avec des produits de qualité est maintenant prioritaire [...] »⁴³⁸. On le voit, les agrariens proposent que l'agriculture s'adapte au nouveau contexte politique qui entoure la Suisse et ce, en demandant des efforts du côté de l'agriculture.

6.3.4. La fin de la Guerre froide

Anne Rohrbach parle de sa surprise au moment de la chute du Mur : « Ca m'a vraiment fait quelque chose de savoir que chacun pourrait enfin passer librement de l'Est à l'Ouest [...] Pourtant... n'aurions nous pas vite tendance à oublier nos murailles morales, sociales, financières ? [...] Là-bas, à l'Est, la volonté populaire a joué son rôle de bulldozer. Arriverons-nous un jour, ici, à faire au moins quelques brèches dans tous nos murs [...] »⁴³⁹. Nous constatons que la chute du Mur entraîne la remise en cause de ces acteurs.

Toutefois à la différence des libéraux, cela ne pousse pas les agrariens vaudois à une volonté totale d'adhésion à l'Europe politique et cela malgré leur adhésion au projet de l'Espace Economique Européen. En fait, la chute du Mur produit une certaine méfiance au sein d'une bonne partie des acteurs politiques de l'UDC Vaud tel Jean-François Jenni en 1989 : « Une Europe, de l'Atlantique à l'Oural ! Pourquoi un tel empressement ? N'y aurait-il pas là derrière, une intention inavouée de profit ? Celle presque certaine de vouloir dépasser les Etats-Unis, de devenir la Puissance avec un grand P, pour cette Europe des 12 en gestation qui ne manque que de place et de monde pour devenir La Référence ? Sous le couvert du partage, de l'aide totalement désintéressée aux frères de

⁴³⁵ Paul BLANC, « CEE 1992 et économie suisse », *Le Pays vaudois*, 5 mai 1988, p. 4.

⁴³⁶ Jean-Pierre BERGER, « Difficiles négociations de la politique agricole au sein du GATT et de la CEE », *Le Pays vaudois*, 17 mars 1988, p. 1.

⁴³⁷ Félix DUTOIT, « Que penser de l'Europe 92 et de l'an 2000 ? », éditorial, *Le Pays vaudois*, le 2 février 1989, p. 1.

⁴³⁸ Gilbert FIAUX, « La CEE à notre porte », éditorial, *Le Pays vaudois*, le 25 janvier 1990, p. 1.

⁴³⁹ Anne ROHRBACH, « Mur...aïe », *Le Pays vaudois*, le 23 novembre 1989, p. 1.

l'Est, se forger un empire nouveau, dont l'armée au lieu d'être de fer serait de Mark (jeu de mot facile mais percutant) ? »⁴⁴⁰ On le constate, la construction européenne et l'aide aux pays européens de l'Est sont abordées avec scepticisme. La chute du Mur fournit une nouvelle crainte, celle de la puissance allemande. La citation précédente y faisait également référence: « Et oui ! La grande Allemagne, millénaire, qui va régner sur l'Europe, arrive. Oh non, pas par les armes, comme son Père déclaré, ce fou d'Adolf, le voulait ; non mais par les attaques financières et monétaires. Demain nous serons à genoux. Nous demanderons à nos pontifs de la Banque nationale suisse de bien vouloir tenter de renégocier notre devenir dans le monde du Mark avec un grand M »⁴⁴¹. De plus, nous remarquons que la mémoire collective de la Deuxième Guerre mondiale demeure omniprésente.

Comme pour le Parti libéral, la fin du communisme donne l'impression aux acteurs de la droite que le libéralisme a triomphé. Néanmoins, dans le cas de l'UDC, il est flagrant de constater que la fin du communisme sert de prétexte pour s'attaquer aux forces de gauche du canton : « Que se passe-t-il aujourd'hui ? A l'heure où le système communiste s'effondre de toutes parts, que les peuples opprimés se secouent de leurs chaînes, on assiste en Suisse à un revirement spectaculaire des responsables communistes et gauchistes. Oh, ne croyez pas qu'ils vont reconnaître simplement leurs erreurs de jugement du passé, voire endosser certaines responsabilités dans une situation actuelle désastreuse »⁴⁴². C'est certainement un élément clé de la pensée conservatrice des agrariens vaudois. Comme pour le Parti libéral, une solidarité se fait jour vis-à-vis des pays récemment libérés de la dictature. Ainsi, Luce Péclard rédige un article de deux pages dans *Le Pays vaudois* du 20 décembre 1990 intitulé « Quel Noël en Saxe-Anhalt ? ». Elle raconte sa visite à ses amis épistolaires est-allemands et sa perception de la RDA : « la pollution dont on parle tant, cause d'effrayants ravages dont on ne sait s'ils seront réversibles. L'air sent mauvais, nos yeux non habitués piquent et recensent, navrés, les rivières mortes puant le phénol ! [...] Ils ont débouché le champagne le 3 octobre, à la réunification. Puissent-ils le déboucher aussi à la gloire de la Nativité, et dans l'espoir du renouveau spirituel et moral dont a tant besoin le peuple est-allemand, étouffé sous deux jougs successifs qui se rejoignent dans les excès de leur totalitarisme »⁴⁴³.

À la différence du Parti libéral, nous ne pouvons pas démontrer que la fin de la Guerre froide a eu un effet sur le positionnement pro-européen de l'UDC vaud. Nous l'avons vu, si la chute du Mur interpelle les acteurs, elle produit également de la méfiance envers l'Europe en construction et l'Allemagne réunifiée, ce qui n'empêche toutefois pas une forme de solidarité morale envers les pays de l'Est.

6.3.5. *Quelle Europe ?*

Au contraire des autres partis du centre-droit, nous ne pouvons pas faire ressortir des pages du *Pays vaudois* une vision claire de l'Europe souhaitée par l'UDC. Aucune réflexion sur une Europe des nations ou une Europe plus centralisée n'est menée. Les sources que nous avons traitées montrent une certaine méfiance vis-à-vis de l'Europe communautaire, qui s'explique peut-être par le manque de doctrine politique sur une Europe idéale. Nous avons néanmoins trouvé quelques indices qui peuvent nous éclairer sur une potentielle vision européenne de l'UDC Vaud.

Dans un premier temps, laissons la parole à un eurosceptique, Paul Ranc, responsable de la section UDC de Saint-Légier-LaTour-de-Peilz : « Ce que je crois : une Europe des régions, une Europe véritablement fédéraliste, mais je ne crois pas que Bruxelles va dans cette direction »⁴⁴⁴. Jean Fattebert, président de l'UDC Vaud, parle également de l'Europe lors d'un congrès de l'UDC suisse à Payerne en janvier 1993, alors que les tensions avec l'UDC suisse sont au plus haut⁴⁴⁵: « Nous voulons une Europe démocratique, respectueuse des identités régionales et génératrice de

⁴⁴⁰ Jean-François JENNI, « A l'Est que du nouveau... », *Le Pays vaudois*, le 30 novembre 1989, p. 4.

⁴⁴¹ Jean-François JENNI, « Les étoiles du drapeau », éditorial, *Le Pays vaudois*, le 10 mai 1990, p. 1.

⁴⁴² Adrien STREIT, « Un poids, deux mesures », éditorial, *Le Pays vaudois*, 8 février 1990, p. 1.

⁴⁴³ Luce PECLARD, « Quel Noël en Saxe-Anhalt ? », *Le Pays vaudois*, 20 décembre 1990, p. 1 et 4.

⁴⁴⁴ Paul RANC, « L'après 6 décembre, pourquoi j'ai voté non », *Le Pays vaudois*, le 11 février 1993, p. 4.

⁴⁴⁵ Tensions que nous traiterons dans la suite de notre travail.

paix »⁴⁴⁶. On ne constate rien de plus que ce qui figure déjà dans la pensée des autres acteurs du centre-droit vaudois. Cependant, la prise de position du conseiller d'Etat Marcel Blanc, nous intéresse grandement. Sous le titre de *décatalogue européen*, elle résume la position de l'UDC Vaud sur l'Europe et les visions de l'Europe :

- « 1) Tu appliqueras aussi à l'Europe les principes de solidarité et de charité qui sont ceux de ton parti.
- 2) Au nom de l'idéal européen que nous soutenons, tu ne braderas pas les valeurs de la démocratie helvétique.
- 3) Tu exigeras de tes autorités qu'elles te renseignent exactement sur l'enjeu de tout traité européen afin que tu puisses te déterminer en toute connaissance de cause.
- 4) Quand la question d'une association ou d'une adhésion te sera posée, tu n'apprécieras pas seulement l'enjeu économique mais aussi ce qui concernera d'autres valeurs comme la culture ou la démocratie directe.
- 5) L'Europe économique sera certainement fondée sur les principes d'économie libérale et cela est bien. Tu veilleras toutefois qu'il ne s'agisse pas d'un libéralisme sauvage dans lequel le faible perd à tout coup, et où les gros écrasent les petits.
- 6) Tu veilleras à ce que l'agriculture reçoive des garanties à sa survie dans des conditions helvétiques qui sont de toute façon difficiles en ce qui concerne les structures que le climat et la topographie.
- 7) La Suisse est le pays d'Europe qui a la plus forte population étrangère. Tu veilleras à ce que cette proportion ne s'accroisse pas encore, non pas par égoïsme ou xénophobie, mais parce que tout pays même au sein d'une communauté se doit de préserver son identité.
- 8) Quel que soit ton choix envers l'Europe, tu continueras à mettre à disposition des pays du monde entier tes bons offices dans le domaine de la diplomatie ainsi que de ton aide humanitaire en cas de guerre et de catastrophes. Tu te souviendras pour cela que la Croix-rouge a été fondée sur ton sol.
- 9) A l'heure du choix, tu te souviendras que comme dans tout marché tu ne peux pas retirer que des avantages en laissant aux autres partenaires les désavantages.
- 10) Rappelle-toi que la Suisse, tout petit pays qu'elle est, a aussi quelque chose à offrir et, par conséquent, elle ne négocie pas forcément en position de faiblesse »⁴⁴⁷.

Par cet effort de modélisation, on voit que les préoccupations de l'UDC en matière européenne reposent sur les thèmes de la neutralité, de la défense de l'agriculture, de la crainte de l'immigration ainsi que de la défense d'un libéralisme humain. Parmi ces thèmes, nombreux sont ceux qui sont repris avec le succès que l'on connaît par l'UDC suisse. On peut donc réellement observer une filiation idéologique directe entre l'UDC agrarienne, qualifiée de *national-conservatrice* par le politologue Oscar Mazzoleni et son renouveau « musclé », observable notamment à partir de 1992 sous l'égide de Christop Blocher, et qualifié lui de *national-populiste* par le même chercheur⁴⁴⁸. En fait les différences entre les deux ailes nous semblent plus liées à la forme que prend la doctrine politique de cette famille conservatrice, agressive ou consensuelle, intransigeante ou ouverte au compromis, qu'au fond de la doctrine elle-même. Ce décalogue conservateur ne doit pas cacher les positions pro-européennes qu'il comprend. L'UDC Vaud est ainsi prête à des négociations avec l'Europe, pour autant que les valeurs suisses ne soient pas bradées. Il est ainsi une tentative d'intégrer la Suisse dans l'Europe politique tout en préservant le Sonderfall. En ce sens, la position européenne de l'UDC, bien qu'ambivalente, présente plus de clarté que celle des autres acteurs du centre-droit vaudois.

⁴⁴⁶ Jean FATTEBERT, « Congrès UDC du 23 janvier 1993 à Payerne », *Le Pays vaudois*, le 4 février 1993, p. 4.

⁴⁴⁷ Marcel BLANC, « Décalogue européen de l'UDC », *Le Pays vaudois*, le 19 septembre 1991, p.1.

⁴⁴⁸ Oscar MAZZOLENI, *Nationalisme et populisme en Suisse, la radicalisation de la « nouvelle » UDC*, *op.cit.*, p. 132.

6.3.6. Les tensions avec l'UDC suisse

Dès avril 1991, l'UDC Vaud commence à s'inquiéter des positions tranchées de la section zurichoise et de l'influence que celle-ci peut avoir sur le parti suisse⁴⁴⁹. Comme nous l'avons vu, l'UDC Vaud se prononce en faveur de l'EEE alors que l'UDC suisse y est opposée. C'est donc après le résultat négatif du 6 décembre que les tensions éclatent au grand jour. Le président cantonal, Jean Fattebert, écrit ainsi une lettre de soutien au conseiller fédéral bernois agrarien Adolf Ogi défenseur du oui: « Les divergences qui se font jour au sein de notre parti nous inquiètent beaucoup. Par esprit démocratique, nous avons accepté sans trop réagir la prise de position du congrès de Berne, mais les dérapages qu'engendre l'attitude de certains de nos mandataires et notamment M. Blocher nous obligent à nous remettre en question »⁴⁵⁰.

L'élément qui a mis le feu aux poudres, se trouve être une conférence de presse du parti national du 11 décembre 1992, présentant des positions politiques en dehors du programme national, et cela sans la consultation des sections cantonales. L'UDC Vaud réagit par un communiqué de presse: « Les membres de notre parti, qu'ils aient voté oui ou non, se reconnaissent dans la politique de M. A. Ogi et non dans les propos de M. Ch. Blocher. [...] La démagogie n'a pas droit de cité chez nous »⁴⁵¹. D'ailleurs, les élus UDC modérés au Conseil national, penseront un temps intégrer le groupe libéral aux chambres fédérales, comme en atteste un article de *L'Hebdo* du 17 décembre 1992⁴⁵². Lors d'un congrès UDC suisse à Payerne, le président de la section vaudois va jusqu'à menacer d'une scission: « Nous savons bien que l'UDC n'est pas le premier parti qui a des problèmes avec une personnalité zurichoise; il y a eu plus grave, mais nous attendons que les choses se clarifient rapidement. Si cela ne devait pas être le cas, ou si le parti devait dévier vers une droite extrême et populiste, il ne fait pas de doute que le Parti vaudois reprendrait sa totale indépendance »⁴⁵³. Le président du Parti suisse tente de rassurer les sections par un article en février 1993: « L'UDC navigue actuellement dans des eaux troubles et les vagues sont hautes. Mais malgré les prédictions de malheur, l'UDC dispose d'une base solide, Elle est et demeure un parti bien profilé, représenté au Conseil fédéral et fidèle à ses responsabilités gouvernementales »⁴⁵⁴. Cependant, le Conseil exécutif du Parti vaudois ne se laisse pas amadouer comme l'indique un article au titre évocateur « D'accord pour la réconciliation mais pas à n'importe quel prix ». On y apprend notamment que: « Nous devons rester un parti du centre, car les Vaudois ne veulent pas entendre parler d'un parti qui glisse dangereusement vers la droite. [...] Il est devenu nécessaire de clarifier le rôle du parti, de rappeler celui-ci à son programme adopté en 1991, remettre Christoph Blocher à sa juste place et faire confiance au président de la Confédération Adolf Ogi ».

Néanmoins, la scission est évitée, car les Vaudois préféreront la conciliation. Ces tensions vont encore durer quelques années jusqu'à l'alignement sur l'aile blochérienne, observable depuis quelques années. Cette mutation est encore en cours et ne va pas sans créer des tensions avec les éléments historiques du parti, plus modérés. Schématiquement, on peut observer un affrontement latent entre l'UDC des champs et celle des villes. Un bon exemple de cet affrontement est représenté par la formation des listes pour le Conseil national en 2007. Les paysans y occupent les premières places contre les urbains blochériens, ce qui a entraîné une crise, avec une scission invoquée par les blochériens. Le même épisode se reproduira en 2011 pour la formation des listes au Conseil national. Les tensions semblent toutefois s'être tassées.

6.3.7. Conclusion

⁴⁴⁹ Marcel BLANC, « Déclaration, Les relations entre la section vaudoise et l'UDC suisse: mariage d'amour ou mariage de raison », *Le Pays vaudois*, le 11 avril 1991, p. 1.

⁴⁵⁰ Jean FATTEBERT, « Lettre ouvert à Adolphe Ogi », *Le Pays vaudois*, le 17 décembre 1992, p. 1.

⁴⁵¹ Le groupe de députés UDC du Grand Conseil vaudois, « Communiqué de presse », *Le Pays vaudois*, le 24 décembre 1992.

⁴⁵² Pierre-André STAUFFER, « UDC déchirée: les anti-Blocher cherchent asile chez les libéraux », *L'Hebdo*, le 17 décembre 1992, p. 14.

⁴⁵³ Jean FATTEBERT, « Congrès UDC du 23 janvier 1993 à Payerne », *Le Pays vaudois*, le 4 février 1993, p.4.

⁴⁵⁴ Hans UHLMANN, « Montrer sa force », service de presse UDC du 2 février 1993 traduit par Michel Thévoz, *Le Pays vaudois*, le 11 février 1993, p. 1.

Comme nous avons pu le voir, *Le Pays vaudois* ne suit pas la politique européenne du Conseil fédéral. Le positionnement européen du parti agrarien est ambigu. Si le parti se prononce en faveur de l'EEE, il combat ensuite tout rapprochement avec l'Union européenne comme en témoigne sa prise de position sur l'initiative du Nomes en 2001. Soulignons que ce positionnement en faveur de l'EEE est source de graves tensions avec l'UDC suisse allant jusqu'à l'évocation d'une scission. Pour comprendre ce positionnement en faveur de l'EEE, mais contre l'adhésion à l'Union européenne, nos trois hypothèses peuvent nous aider.

L'importance des personnalités ne semble pas prépondérante pour notre analyse. Soulevons, toutefois, d'un côté, l'admiration et le soutien porté au conseiller fédéral Adolf Ogi et de l'autre le rejet de la personnalité et de la politique du conseiller national Christoph Blocher. La question économique se concentre sur l'agriculture, car elle n'est pas pertinente pour l'EEE, nous ne la retenons donc pas. Il est plus important de mentionner la question de l'Europe politique qui suscite de grandes craintes économiques pour la Suisse, ce qui n'est pas le cas chez les autres partis bourgeois. De ce fait, la question économique serait ainsi plutôt un facteur de rejet de l'Union européenne. Parallèlement, la fin de la Guerre froide fait naître une solidarité à l'égard des pays de l'Est, mais entraîne également un grand scepticisme à l'égard de l'Allemagne réunifiée et de l'Europe en construction. Cette dernière est accusée de visée hégémonique. Finalement, il n'existe pas de vision philosophique de l'Europe à part quelques références à l'Europe des régions. Soulignons, toutefois, l'effort de modélisation de Marcel Blanc sur la position européenne de l'UDC Vaud.

6.4. La Ligue vaudoise et La Nation

La Ligue vaudoise est le seul mouvement que nous étudierons qui s'est opposé à la fois à l'EEE et à l'adhésion à l'UE. Plusieurs séminaires sur la question européenne ont été menés et un ouvrage fouillé sur l'EEE a été sorti à cette occasion⁴⁵⁵. Un travail impressionnant a été fait par les rédacteurs de *La Nation* comprenant des articles sur l'Europe pour chaque numéro du bimensuel, au gré des périodes où le débat européen est plus ou moins intense.

Les aspects juridiques, économiques, philosophiques de l'Europe sont très largement traités. Les articles sélectionnés constituent donc un fonds de sources impressionnant. En raison de ce corpus immense, nous avons dû faire des choix et sélectionner un nombre restreint d'articles. Beaucoup de choses pertinentes ne figurent donc pas, faute de place et de temps, dans ce chapitre.

Nous avons fait le choix de conserver nos hypothèses qui testent les raisons du positionnement pro-européen des partis bourgeois, car nous imaginons qu'elles sont aussi pertinentes pour expliquer une opposition à l'Europe. De plus, elles permettent de garder la structure de notre travail.

6.4.1. Le suivi de la politique européenne de la Suisse

Le mouvement conservateur, comme nous l'avons vu, traite de manière approfondie de la question européenne. Pour autant, il ne nous semble pas y avoir de suivi systématique de la politique européenne de Berne, particulièrement pour la fin des années huitante. Pour le reste de la période, il existe un suivi critique de cette politique étrangère. En 1986, à propos d'un article parlant sur la neutralité, le président de la Ligue vaudoise, Olivier Delacrétaz, se montre préoccupé par les nouvelles orientations de Berne : « Le comité suisse d'opposition à l'adhésion de la Suisse à l'ONU a décidé de ne pas se dissoudre, précisément pour veiller à ce que la politique du Conseil fédéral soit plus conforme à la neutralité qu'elle ne l'a été ces dernières années »⁴⁵⁶. La Ligue regrette la rapidité avec laquelle les autorités ont changé de priorité : « Tout est venu très brusquement. En août 1988 encore, le Conseil fédéral déclarait placidement que nous avions tout le temps d'attendre, la

⁴⁵⁵ Pierre BOLOMEY, Olivier DELACRETAZ, *EEE : la nébuleuse*, *op. cit.*

⁴⁵⁶ Olivier DELACRETAZ, « Intrinsèquement neutre », *La Nation*, le 29 mars 1986, p. 1.

question d'une éventuelle association à la Communauté Economique Européenne ne devant être tranchée avant l'an 2000 »⁴⁵⁷.

La Ligue vaudoise est attentive à la perte de la codécision qui avait été dans un premier temps accordée par Bruxelles à la Suisse dans le cadre de l'EEE : « Il ne faut pas surestimer la volonté du Conseil fédéral d'agir exclusivement dans le but de défendre la souveraineté et les intérêts suisses. On se rappelle la nuit du 13 mai comme l'avait nommée une *Nation* de l'année passée, où MM. Felber et Delamuraz, après avoir posé des conditions *sine qua non* à la poursuite des pourparlers cédèrent brusquement pour éviter de se retrouver seuls »⁴⁵⁸. Par la suite *La Nation* s'oppose à l'EEE et parle d'erreur concernant la question de la demande d'adhésion déposée par le Conseil fédéral à la Communauté.

6.4.2. Les positions européennes

Concernant le positionnement européen, les arguments contre l'adhésion à l'EEE concernent principalement la question de la défense de la souveraineté cantonale même si beaucoup d'autres arguments sont présents dans *La Nation*⁴⁵⁹. Toutefois, comme on le verra, la Ligue vaudoise n'est pas insensible à la question de la construction européenne et ne s'oppose pas tout de suite à l'EEE comme cet article de mars 1991 en témoigne : « Si nous sommes donc à priori et par principe opposés à une adhésion de la Suisse à la CE, il pourrait -ou il aurait pu- en aller différemment en ce qui concerne l'EEE [...] La CE n'est pas pour nous. L'EEE pourrait l'être si l'on arrive à inscrire dans le traité des exceptions durables et spécifiques à la Suisse [...] »⁴⁶⁰. À cette critique s'ajoute la crainte de la perte de souveraineté pour les cantons qui détermine finalement le refus catégorique de la Ligue vaudoise d'adhérer à l'EEE : « Dans tous les cas, les limites non nécessaires que le Conseil fédéral entend apporter aux règles vitales du fédéralisme et à la consultation des milieux ainsi que son refus d'associer les États cantonaux futurs concernant sa politique européenne font qu'en regard des réalités politiques fondamentales du Canton et de la Confédération comme en regard des principes qui ont constamment inspiré l'action de la Ligue vaudoise, le traité sur l'Espace économique européen n'est pas acceptable »⁴⁶¹. On le voit, la doctrine politique de la Ligue, tout autant que sa défense du fédéralisme lui empêche de soutenir l'EEE. Mais qu'en est-il de l'adhésion à l'Union européenne ? Deux votations populaires nous y aideront, celle de juin 1997 et celle de mars 2001. On apprend par une prise de position que la Ligue invite à voter « non » à l'initiative « négociations d'adhésion que le peuple décide ! » de la Lega et des Démocrates suisses, mais nous n'avons pas trouvé d'articles à ce sujet. Par contre, il est traité de l'initiative du NOMES pour ouvrir des négociations d'adhésion, en 2001. Sans surprise la Ligue vaudoise milite pour le « non » : « Comme l'a dit le conseiller fédéral Couchepin, "un vote n'est pas un sondage", et son résultat est contraignant. Dans les interviews comme dans le secret de l'isoloir, que votre non soit non ! »⁴⁶².

6.4.3. Les personnalités

Concernant Jacques Pilet, on peut relever que *Le Nouveau Quotidien*, *L'Hebdo*, Jacques Pilet et les tenants radicaux du « oui » à l'Europe sont épinglés par *La Nation* : « Confiance donc : le dogme aura de plus en plus raison du fait. Voilà la substance du message européen délivré chaque jour que l'Histoire fait par *Le Nouveau Quotidien*, son cousin hebdomadaire et les sphères officielles. [...] Ce pseudo-dynamisme, cet aventurisme politique, ce romantisme du tout ou rien, cette espèce de moralisme européen est psychologiquement infantile et politiquement irresponsable. Nous ne

⁴⁵⁷ Pierre BOLOMEY, « Quelle Europe ? », *La Nation*, le 13 janvier 1990, p. 4.

⁴⁵⁸ Olivier DELACRETAZ, « Les cantons suisses, l'alliance fédérale et l'EEE », *La Nation*, le 11 juillet 1992, p. 3.

⁴⁵⁹ Notamment la critique de la notion de subsidiarité au sens européen.

⁴⁶⁰ Olivier DELACRETAZ, « La Confédération, l'Europe et les principes », *La Nation*, le 9 mars 1991, p. 1.

⁴⁶¹ Olivier DELACRETAZ, « Les cantons suisses, l'alliance fédérale et l'EEE », *La Nation*, le 11 juillet 1992, p. 2.

⁴⁶² Olivier DELACRETAZ, « Europe : une initiative inepte », *La Nation*, le 26 janvier 2001, p. 1.

savons pas de quoi demain sera fait, MM. Pilet, Tchopp et Felber non plus »⁴⁶³. On constate donc des réactions vives à ce qu'il faut bien appeler un engagement européen fort de la presse et des organismes politiques. Il faut avouer que ces instances ne ménageaient pas les opposants à l'Europe.

Il est fait mention du Professeur Rieben à de multiples reprises dans *La Nation*, et toujours de manière positive. Il est ainsi invité comme orateur en 1988 lors du séminaire de la Renaissance vaudoise sur l'Europe⁴⁶⁴. Cette présence dans le journal peut être expliquée par l'aura du Professeur Rieben ainsi que par les liens personnels qu'il entretenait avec le fondateur du mouvement traditionaliste, Marcel Regamey. Voyons un peu ce qu'il en est dit à l'occasion de la retraite de M. Rieben : « On ne présente pas M. Rieben que tout le monde connaît [...] M. Rieben a toujours manifesté le plus grand attachement et la plus profonde admiration pour la personne de M. Regamey. [...] Sa fidélité, ici, également, n'a jamais été en défaut, de même que son patriotisme vaudois »⁴⁶⁵. Il est fait mention de son engagement académique et européen. D'ailleurs dans un article de 2001, on retrouve cet hommage à l'engagement du professeur Rieben : « C'est ainsi que M. Henri Rieben, dépositaire opiniâtre et intransigeant de la pensée de Jean Monnet, a pu durant des années faire de l'Université de Lausanne, et du Canton, l'un des centres du Mouvement européen »⁴⁶⁶.

Les personnalités politiques sont évoquées de manière critique. Ainsi, le conseiller fédéral vaudois et radical Jean-Pascal Delamuraz n'est pas épargné par les rédacteurs de *La Nation*. En 1987, un article nommé « Delamurite », est très sévère : « Avec l'été, les portraits de Delamuraz ont fleuri dans les journaux : Delamuraz chantant, Delamuraz concentré, Delamuraz judicieux. Le conseiller fédéral est tellement partout qu'il finira par tomber nez-à-nez avec lui-même. [...] La presse c'est enthousiasmée devant cette démonstration de charisme (on a parlé de charisme !), devant ces dons de chef et d'entrepreneur etc. »⁴⁶⁷. Cela nous semble illustrer les relations toujours difficiles que la Ligue entretient avec le grand vieux parti et son éminent représentant au Conseil fédéral⁴⁶⁸.

Après le vote du 6 décembre 1992, les critiques sont plus violentes : « À l'entendre dimanche soir, on avait le sentiment qu'il projetait de se rendre à Bruxelles comme on va à Canossa, afin de présenter ses excuses et de mendier quelques miettes d'Espace tombées de la table de nos voisins. [...] S'il ne va pas à Bruxelles pour affirmer qu'il se solidarise entièrement avec la décision souveraine du peuple et des cantons, il vaut mieux alors qu'il se retire »⁴⁶⁹. On appelle alors directement à une démission du ministre désavoué en votation populaire. On lui reproche également son attitude à la télévision le soir du 6 décembre⁴⁷⁰, qualifiée d'intervention musclée et donneuse de leçon, qui a passablement agacé les tenants du « non » à l'EEE : « À l'issue du scrutin du 6 décembre dernier, le conseiller fédéral Delamuraz, sans la moindre retenue a usé de propos qui frisaient l'insulte à l'égard des opposants au Traité, à savoir la majorité du peuple et des cantons »⁴⁷¹.

On voit donc des relations difficiles avec un défenseur de la cause européenne en Suisse, M. Delamuraz mais des relations cordiales et d'estime réciproque avec un autre acteur européen, Henri Rieben.

⁴⁶³ Olivier DELACRETAZ, « L'idéologie européenne, cas particulier de l'idéologie mondialiste », *La Nation*, le 25 janvier 1992, p. 1.

⁴⁶⁴ J-M HENNY, « Séminaire de la Renaissance vaudoise sur l'Europe », *La Nation*, le 13 février 1988, p. 4.

⁴⁶⁵ P. B. , « La retraite du professeur Rieben », *La Nation*, le 29 juin 1991, p. 1.

⁴⁶⁶ Olivier DELACRETAZ, « L'Europe amniotique », *La Nation*, le 9 février 2001, p. 1.

⁴⁶⁷ Olivier DELACRETAZ, « Delamurite », *La Nation*, le 15 août 1987, p. 4.

⁴⁶⁸ Se référer à notre chapitre 4 sur l'histoire des partis vaudois.

⁴⁶⁹ Olivier DELACRETAZ, « Fragilité de la Suisse, quelques remarques », *La Nation*, le 12 décembre 1992, p. 1.

⁴⁷⁰ Le fameux discours est disponible sous : <http://archives.tsr.ch/player/citation-delamuraz6decembre>

⁴⁷¹ A. PAHUD, « Au lendemain du 6 décembre », *La Nation*, le 26 décembre 1992, p. 4.

6.4.4. Le facteur économique

La Ligue vaudoise traite généreusement de la question économique dans les colonnes de *La Nation*. On compte des articles sur l'Europe fiscale⁴⁷², un article en faveur de la libre circulation des personnes⁴⁷³, une TVA européenne en Suisse⁴⁷⁴, une comparaison sur l'assiduité au travail en Europe⁴⁷⁵ et tant d'autres. Pourtant à la différence de la droite libérale, on ne constate pas de peur de marginalisation économique en cas de non adhésion comme nous allons le voir dans les sources suivantes. Tout d'abord, en 1987, la Ligue s'inquiète des répercussions économiques de la Communauté pour la Suisse et notamment pour les entreprises et l'agriculture : « Mais la question demeure : que va faire la Suisse, qui vit de ce qu'elle vend à ses voisins ? »⁴⁷⁶ Si la Ligue sait tenir compte des inquiétudes économiques, celles-ci ne sauraient primer sur les questions politiques : « Mais le plan économique n'est pas le seul ; il n'est même pas le plus important. Pour que nous puissions dire OUI à l'EEE, il faut que des conditions politiques soient remplies [...] »⁴⁷⁷. Cette prépondérance du politique sur l'économie est encore plus claire dans un autre article qui constate que toutes les associations économiques vaudoises ont pris position en faveur de l'EEE : « Le bien commun du pays englobe et dépasse les activités économiques [...] A tous, elle [la Ligue] rappelle inlassablement que la défense de la souveraineté cantonale est toujours prioritaire, parce qu'elle est, dans la durée, la condition préalable de l'exercice libre et équilibré de toutes autres activités, y compris économiques »⁴⁷⁸.

Cette position contre l'EEE sera source de tensions⁴⁷⁹ avec les Groupements patronaux vaudois, tenants du « oui », issus de la même source intellectuelle que la Ligue et entretenant des rapports de grande proximité avec cette dernière. On le voit, les inquiétudes économiques, bien que présentes, ne sont pas un frein ou une argumentation valable pour le mouvement, qui défend avant tout la souveraineté cantonale vaudoise et l'indépendance de la Suisse.

6.4.5. La fin de la Guerre froide

Un pastiche de *La Nation* édité pour la période 1989-1990 nous paraît intéressant⁴⁸⁰. À la différence des partis bourgeois, la chute du Mur ne modifie pas et ne remet pas en cause la pensée politique de la Ligue vaudoise, d'obédience non pas libérale mais traditionaliste. Son cadre de pensée n'est donc pas touché directement et ne se trouve pas troublé par les événements. Cet attachement au courant de pensée réactionnaire⁴⁸¹ lui permet d'éviter une remise en question idéologique. Cela donne au mouvement conservateur un regard plus critique et acéré sur l'actualité et les bouleversements de cette époque charnière.

Ce journal est édité sous le nom de *La détonation*, en fait foi. La première page précise qu'il coûte un ÉCU et à la place d'*ordre et tradition* on y trouve le slogan *ouverture et mutations* et l'indication biennal européen. On y trouve notamment l'interview fictive et humoristique d'un haut gradé d'une armée suisse en pleine mutation ainsi que l'entretien inventé avec une féministe, ridiculisée. Ce qui nous intéresse ici c'est l'éditorial de la première page qui nous en dit long sur l'interprétation ironique des événements par la Ligue vaudoise : « L'organe officiel de la Renaissance vaudois opère une cruelle révision de ses options idéologiques : Après maints changements de personnel, après une conversion tardive, il faut bien l'avouer, à la démocratie et aux droits de l'homme, il devenait urgent d'aller plus loin, de faire éclater le cadre vermoulu d'une Romandie sclérosée de façon à relever les deux défis majeurs de cette fin de millénaire : la création d'un grand Marché européen au sein de la

⁴⁷² P. MURET, « L'Europe fiscale et nous », *La Nation*, le 3 décembre 1988, p. 3.

⁴⁷³ V. GRANDJEAN, « La libre-circulation des travailleurs en Europe et en Suisse », *La Nation*, le 29 décembre 1990, p. 4.

⁴⁷⁴ J.-M. HENNY, « La TVA helvétique un projet euro-incompatible », *La Nation*, le 23 février 1991, p. 4.

⁴⁷⁵ J.-M. HENNY, « Pourquoi rester en Suisse ? », *La Nation*, le 17 avril 1993, p. 4.

⁴⁷⁶ Jean-Michel HENNY, « La CEE, Communauté des 38 ? », *La Nation*, le 15 août 1987, p. 4.

⁴⁷⁷ E. JOMINI, « Séminaire : la dernière chance », *La Nation*, le 8 février 1992, p. 3.

⁴⁷⁸ Olivier DELACRETAZ, « La proie pour l'ombre », *La Nation*, le 19 septembre 1992, p.1.

⁴⁷⁹ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.* et entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁴⁸⁰ *La détonation*, 1989-1990

⁴⁸¹ Voir notre chapitre 4 sur les partis politiques vaudois et leur doctrine.

Maison commune chère à M. Gorbatchev et la soudaine explosion des nationalités à l'Est »⁴⁸². Nous constatons une critique de l'effondrement à l'Est et des répercussions sur l'Ouest ainsi qu'une attaque concernant l'unification de l'Europe en cours. La prétendue conversion est peut-être une critique aux acteurs de droite qui après avoir soutenu l'indépendance de la Suisse, soutiennent un rapprochement avec l'Europe.

On voit donc dans cet extrait une critique des mutations qui embarrassent une partie de l'opinion. Le recul que permet l'humour démontre que ce mouvement ne se sent pas du tout interpellé et ni remis en cause par ces changements internationaux. Une explication de cette position pourrait être sa philosophie politique qui n'est pas issue du libéralisme et donc n'est pas partie prenante à ces transformations.

6.4.6. *Quelle Europe ?*

Une Europe fédérale

Assez étonnamment nous retrouvons dans *La Nation*, non pas la nostalgie d'une Europe médiévale ou aristocratique, ni même la volonté de faire renaître l'Europe lotharingienne, chère aux conservateurs démocrates-chrétiens, mais une Europe fédéraliste, proche de celle défendue par les partis du centre-droit. Premièrement, pour ce mouvement qui deviendra sceptique sur l'Europe politique, nous découvrons en 1986, le souhait d'une Europe unie : « L'Europe est désirable »⁴⁸³. Le fédéralisme reste la référence pour imaginer l'Europe idéale : « La bureaucratie et une centralisation excessive constituent également des menaces pour l'avenir de l'Europe. Il conviendrait de respecter les entités nationales par des institutions fédéralistes telles que nous les connaissons en Suisse. La Confédération et peut-être à cet égard un modeste exemple pour l'Europe »⁴⁸⁴. Cependant, un article plus tardif vient contredire cette thèse d'une Europe fédérale : « Le fédéralisme, répétons-le, n'est pas une doctrine ou une théorie qu'on peut plaquer à n'importe quel groupe d'Etats dans le monde. Les Confédérations existantes sont des faits historiques et très divers »⁴⁸⁵. Le mouvement est d'abord tenté par un universalisme du modèle suisse, puis se range finalement à sa vision et compréhension traditionnelle et particulariste du fédéralisme helvétique et vaudois, théorisée notamment dans les années septante par le fondateur du mouvement Marcel Regamey et son successeur Olivier Delacrétaz⁴⁸⁶.

Le canton entre Suisse et Europe

Il n'est pas étonnant que le principal sujet de préoccupation pour la Ligue vaudoise soit le rôle joué par le canton en Europe et plus précisément la théorie du fédéralisme différencié. Cette dernière permet à une entité fédérée de récupérer certaines prérogatives de l'État central. Le sujet a été théorisé par Marcel Regamey mais il n'est, toutefois, jamais entré en vigueur en Suisse : « Si nous devons faire un pas en direction de l'Europe, la Communauté européenne peut, de son côté, s'inspirer de certaines de nos institutions ; pourquoi pas du fédéralisme différencié »⁴⁸⁷.

La Nation s'engage également en faveur de la coopération transfrontalière : « Notre attachement à la Confédération ne doit pas nous empêcher d'entretenir de bons rapports de voisinage avec des gens qui nous sont proches et, en plus, parlent notre langue »⁴⁸⁸. Dans ce même ordre d'idée, la Ligue vaudoise soutient le développement de cette nouvelle politique étrangère cantonale, car elle permettrait de retrouver certaines anciennes compétences et de lutter contre le « centralisme bernois » : « Une activité diplomatique concertée et systématique et l'un des moyens nécessaires de

⁴⁸² J. PERRIN, « Juste cause », *La détonation*, 1989-1990, p. 1.

⁴⁸³ Olivier DELACRETAZ, « Intrinsèquement neutre », *La Nation*, le 29 mars 1986, p. 1.

⁴⁸⁴ J.-M. HENNY, « Séminaire de la Renaissance vaudoise sur l'Europe », *La Nation*, le 30 janvier 1988, p. 4.

⁴⁸⁵ J. Z., « Une idée si suisse », *La Nation*, le 1^{er} décembre 1990, p. 1.

⁴⁸⁶ Olivier DELACRETAZ, REGAMEY Marcel, MAYER Louis, *Etudes fédéralistes*, Lausanne, Cahier de la renaissance vaudoise, 1978. Ouvrage qui s'oppose sans concession à la compréhension européenne du fédéralisme telle que défendue par Denis de Rougemont.

⁴⁸⁷ J.-M. HENNY, « Séminaire de la Renaissance vaudoise sur l'Europe », *La Nation*, le 13 février 1988, p. 4.

⁴⁸⁸ J.-M. HENNY « La coopération transfrontalière ou le dynamisme du Conseil d'Etat », *La Nation*, le 26 mars 1988, p. 4.

cette survie étatique. Encore faudra-t-il que nos hommes d'État relèvent la tête »⁴⁸⁹. Comme les libéraux⁴⁹⁰, la tentation de la sécession se pose, mais à la différence de *Forum libéral*, la Ligue vaudoise garde cette possibilité ouverte dans un article portant sur un transfert potentiel de souveraineté de la Confédération à l'Europe. Pour la Ligue, ce transfert de souveraineté, qui est une souveraineté déléguée des cantons, devrait requérir l'unanimité des cantons sinon : « À ce défaut, un canton opposé à l'adhésion devrait se considérer comme libéré de ses obligations à l'égard de la Confédération »⁴⁹¹. Cela est surprenant de la part d'un mouvement, certes très fédéraliste, mais ayant toujours défendu sa fidélité à la Confédération. Cependant, dans un autre article intitulé « Peut-on jouer Bruxelles contre Berne ? », la Ligue exclut même la possibilité d'utiliser Bruxelles contre Berne en cas de participation à l'Europe institutionnelle : « Il n'existe pas de souveraineté suisse séparée de celle des cantons. [...] C'est la loyauté confédérale qui s'impose à nous. On n'est pas loyal à moitié »⁴⁹². La Ligue en profite finalement pour défendre le lien des cantons à la Confédération.

6.4.7. Conclusion

Comme nous avons pu le voir, *La Nation* a traité de manière efficace la question européenne et elle suivit la politique européenne du Conseil fédéral de manière très critique. Après un questionnaire ouvert sur l'EEE, la Ligue vaudoise se prononce finalement en défaveur, pour sauvegarder la souveraineté du canton. L'adhésion à l'Union européenne est également refusée. Les personnalités de Jean-Pascal Delamuraz et d'Henri Rieben, actives dans la cause européenne, sont abondamment traitées. Si le conseiller fédéral entraîne un rejet, celle du professeur semble conduire à une admiration. On ne peut donc pas conclure à un impact positif ou négatif sur les positions européennes de la Ligue vaudoise. La question économique n'entraîne pas un positionnement pro-européen, car bien consciente des risques de marginalisation économique pour la Suisse, la Ligue pense que l'économie doit rester soumise au politique. Finalement, la fin de la Guerre froide n'entraîne pas de remise en cause de la Ligue, qui ne sent pas touchée ontologiquement. De plus séduite, dans un premier temps, par le projet d'une Europe des régions et d'une Europe fédérale, *La Nation* finit par conclure que le modèle suisse n'est pas transposable en Europe.

6.5. Les associations d'intérêt : le cas des Groupements patronaux vaudois et du Bulletin Patronal

Le *Bulletin Patronal* est un mensuel d'information et d'opinion des Groupements patronaux, organisation faîtière des PME vaudoises, aujourd'hui appelé *Patrons*. Il convient de souligner que les articles ne sont pas signés mais sont en général écrits par les secrétaires patronaux. Ainsi, pour un numéro de 1991, on peut identifier les rédacteurs suivants : rédacteur responsable Jean-François Cavin. Rédacteurs : M. Vuilleumier, L. Mayer, F. Perret, M. Prêtre, V. Grandjean, J-Ph. Chenaux, B. Pasquier. Nous ne traiterons pas des hypothèses sur les personnalités et la fin de la Guerre froide qui ne sont, malheureusement, pas présentes dans le *Bulletin Patronal*.

6.5.1. Le suivi de la politique européenne de la Suisse

Le journal suit bien l'actualité politique de l'Europe en construction avec intérêt certain pour les questions économiques, sociales, de travail mais aussi institutionnelles. Le suivi de la politique étrangère du Conseil fédéral est également abordé. Ainsi, en octobre 1988 à l'occasion de la publication du rapport du Conseil fédéral sur le positionnement de la Suisse dans le processus d'intégration européenne, le groupe de pression en profite pour mettre en garde le Conseil fédéral : « Non, décidément, les arguments d'ordre économique plaidant en faveur d'une adhésion ne manquent pas. Mais ils doivent céder le pas à des exigences politiques purement politiques :

⁴⁸⁹ Olivier DELACRETAZ, « Nécessité d'une politique étrangère cantonale », *La Nation*, le 6 octobre 1991, p.1.

⁴⁹⁰ Voir le chapitre 6.1.4

⁴⁹¹ Olivier DELACRETAZ, « La souveraineté suisse est-elle négociable ? », *La Nation*, le 2 juin 1990, p.1.

⁴⁹² Olivier DELACRETAZ, « Peut-on jouer Bruxelles contre Berne ? », *La Nation*, le 13 juin 1992, p. 1.

sauvegarde de notre neutralité, de notre démocratie directe et de notre fédéralisme. Exigences par ailleurs parfaitement fondées. Ayant procédé à cette pesée des intérêts, le Conseil fédéral doit encore en tirer toutes les conséquences. La plus évidente, c'est que, s'il y a un prix à payer, il faut qu'il soit justifié. Et pour qu'il soit justifié, la Confédération doit se comporter en toute circonstance en protectrice des libertés cantonales et individuelles »⁴⁹³. De ce fait, tout rapprochement avec l'Europe politique ou économique ne peut se faire qu'en sauvegardant les souverainetés cantonales.

Les Groupements patronaux s'étonnent que le Conseil fédéral, à fin 1991, pose la première fois, la question de l'adhésion à la Communauté après celle de l'EEE⁴⁹⁴ mais c'est en janvier 1992 que la question soulève le plus de controverses dans un article au titre évocateur « Europe : les bottes de sept lieues du Conseil fédéral » : « Jusqu'à l'automne dernier, on a pu penser que le Conseil fédéral avançait avec circonspection et lucidité dans ses réflexions européennes. Or, depuis que les négociations sur l'Espace économique européen (EEE) ont pris fin [...] Le Conseil fédéral brûle les étapes »⁴⁹⁵.

Sur le plan de la neutralité, le Conseil fédéral se fait également épingleur : « En matière de neutralité, le seul document adopté par le parlement est le rapport sur l'intégration de 1988. Le Conseil fédéral faisait encore preuve de franchise en concluant que l'adhésion à la CE ou à une Union européenne était incompatible avec la neutralité suisse. Dans le rapport d'information de 1990 -non publié officiellement-, on distingue déjà les prémisses d'un changement, tant le discours est devenu hésitant et ambigu. Un nouveau pas est ensuite franchi par la nouvelle politique étrangère d'alignement sur l'ONU du Conseil fédéral et par les paroles malheureuses de MM. Felber et Delamuraz au lendemain de la clôture des négociations sur l'EEE en octobre dernier »⁴⁹⁶. On voit clairement une réaction forte au changement de politique étrangère du Conseil fédéral dû à l'accélération du processus d'intégration européenne. La politique étrangère traditionnelle est largement regrettée par les Groupements patronaux vaudois.

6.5.2. Les positions européennes

Les Groupements patronaux se prononcent finalement en faveur de l'EEE mais contre une adhésion de la Suisse à l'Union européenne, comme ils l'expliquent très clairement : « Jusqu'ici, et sous réserve de l'examen final des textes, nous nous sommes orientés vers l'approbation de l'Espace économique européen. EEE, oui : en vertu des avantages réels de la libre-circulation des personnes notamment et d'une coopération limitée, principalement économique, dans le cadre d'une association proche d'un traité international classique. CE, non : car les empires sont prétentieux plus qu'ils ne sont forts, ils s'effondrent faute de l'adhésion des hommes et des moyens d'une vraie politique, allant plus en profondeur que la réglementation. La CE, en outre, est marquée d'une idéologie libéralo-socialiste qui vise à l'abaissement des communautés naturelles, suivi du recours systématique à la pompe à subventions pour soutenir ce qu'on a amoindri »⁴⁹⁷. Cette citation nous permet, en outre, de comprendre l'opposition de l'adhésion de la Suisse à la Communauté, pour des raisons politiques principalement. L'UE est vue comme un empire qui propagerait une idéologie économique libéralo-socialiste, en opposition à la doctrine des Groupements patronaux vaudois⁴⁹⁸.

L'organisation faïtière s'oppose à l'initiative de la Ligue des Tessinois car : « le gouvernement fédéral doit conserver initiative et liberté de manœuvre en matière de traités avec l'étranger [...] Les Chambres fédérales ou le peuple doivent avoir le dernier mot, non le premier »⁴⁹⁹. Le Centre Patronal se prononce logiquement contre l'initiative du NOMES et conclut après le résultat de la votation : « Après tout, c'est peut-être justement parce que les Suisses ont un sens assez poussé du monde, et pas seulement du continent, c'est peut-être parce que le bloc administrativo-judiciaire de

⁴⁹³ « Suisse-CE : le prix à payer doit être justifié », *Bulletin Patronal*, octobre 1988, p. 5.

⁴⁹⁴ « L'Espace économique européen », *Bulletin Patronal*, novembre-décembre 1991, p. 1.

⁴⁹⁵ « Europe : les bottes de sept lieues du Conseil fédéral », *Bulletin Patronal*, janvier 1992, p. 2.

⁴⁹⁶ « Neutralité : indépendance politique », *Bulletin Patronal*, juin 1992, p. 2.

⁴⁹⁷ « Perplexités euro-helvétiques », *Bulletin Patronal*, juin 1992, p. 1.

⁴⁹⁸ Voir notre chapitre 4 sur les mouvements vaudois et leurs doctrines.

⁴⁹⁹ « Votations fédérales », *Patrons*, mai 1997, p. 10.

l'UE ne les séduit pas spécialement, qu'ils renvoient aux livres d'histoire l'œuvre des pères fondateurs de l'Europe en se disant que, à l'heure actuelle, il y a autre chose à faire. Cultivons certes nos possibilités de coopération avec nos voisins selon les bilatérales, mais gardons aussi notre profil indépendant, fondé sur la neutralité, dans des relations commerciales, politiques et humanitaires visant à l'universalité »⁵⁰⁰.

On voit dans l'analyse que fait le Centre Patronal de la votation populaire que l'Europe, après la question de l'EEE, n'occupe plus une place prépondérante dans la pensée de l'organisation faïtière. L'association n'est plus prête à se lancer dans l'aventure européenne comme à l'époque de l'EEE et se satisfait des bilatérales qui permettent à la Suisse de garder une universalité dans ses relations commerciales.

6.5.3. Le facteur économique

La question économique est sûrement ce qui motive en premier lieu l'organisation à une position en faveur de l'EEE. Ainsi, en 1988 déjà : « Il ne fait aucun doute que notre maintien à l'écart d'un marché dynamique de 320 millions de consommateurs est probablement dangereux pour notre économie »⁵⁰¹. Toutefois, comme nous allons l'observer, cette argumentation est parfois en demi-teinte. En effet, l'argumentation peut-être aussi portée contre la Communauté elle-même, comme en atteste cette citation : « Il est hardi de prétendre que nos règles sont plus propres à endormir et à faire trépasser nos entreprises que celles de nos voisins européens. D'ailleurs, que dire de la perversité des aides publiques massives octroyées dans la CE ? Il est regrettable que le Conseil fédéral taise les aspects malsains de cette *protection* de l'économie européenne »⁵⁰². Dans un article de juillet-août 1991, le *Bulletin Patronal* se demande si l'économie suisse a besoin de l'Europe économique : « L'air vif de la concurrence dans la vaste étendue du grand marché nous revigorerait, dit-on parfois. On ne le nie pas tout à fait, en songeant à quelques secteurs encoconnés. Mais on doute que ce soit une condition de survie, et même de succès. [...] Notre économie n'a pas un intérêt vital à l'adhésion »⁵⁰³. Cette position reflète l'image d'une organisation faïtière défendant également des entreprises actives sur le marché, et qui n'ont donc pas un intérêt direct à une libéralisation internationale.

Pourtant, l'accès à un grand marché européen semble important: « L'Espace économique européen nous offre, dans l'ensemble, de bonnes garanties : pas de discriminations sur le grand marché, possibilités de coopération dans une série de domaines. L'accord, malgré quelques scories, nous est favorable dans sa teneur actuelle »⁵⁰⁴. Finalement, on assiste à une prise de position nette en faveur de l'EEE comme l'atteste un article de février 1992: « De fait, on peut envisager qu'une acceptation de l'EEE par la Suisse aille de pair avec un dépoussiérage ou un assouplissement bienvenu de notre législation, par exemple en matière de main-d'œuvre étrangère. On peut s'attendre à ce que le souci d'"eurocompatibilité" tempère le goût des vains helvétismes. On peut escompter que les possibilités de coopération renforcée à la réalisation de projets intergouvernementaux confortent la situation de certains centres de recherche et de certaines industries. On peut espérer, plus généralement, tirer avantages d'un libre-échange accru, s'il est vrai que le libre-échange joue au profit d'un pays dont les forces sont qualifiées, mais le marché étroit »⁵⁰⁵. L'EEE, d'un point de vue strictement économique, permettrait de recruter facilement de la main-d'œuvre immigrée et ainsi de renforcer certaines industries économiques. De plus, le libre-échange renforcerait la spécialisation économique de la Suisse et donnerait la possibilité, ce qui est également très présent dans d'autres articles, de garder une universalité des relations économiques pour la Suisse.

⁵⁰⁰ « La Suisse, l'Europe, le monde », *Patrons*, mars 2001, p.3.

⁵⁰¹ « Suisse-CE : le prix à payer doit être justifié », *Bulletin Patronal*, octobre 1988, p. 4.

⁵⁰² « Dans l'œil du cyclone européen, Union politique à Rome, Espace économique à Bruxelles », *Bulletin Patronal*, janvier 1991, p. 5.

⁵⁰³ « Question sur l'Europe », *Bulletin Patronal*, juillet-août 1991, p. 2.

⁵⁰⁴ « Perplexités euro-helvétiques », *Bulletin Patronal*, juin 1992, p. 2.

⁵⁰⁵ « La Suisse et l'Europe : notre avis à mi-février », *Bulletin Patronal*, février 1992, p. 2.

6.5.4. *Quelle Europe ?*

On peut facilement discerner une certaine méfiance de l'Europe politique dans le *Bulletin Patronal*. Essayons de percevoir quelle image de l'Europe on peut en dégager.

Si l'Europe économique intéresse les Groupements patronaux, les articles sur l'Europe politique montrent un esprit critique: « Le fait nouveau, par comparaison aux années septante, c'est le renforcement de l'Europe communautaire. Elle est certes animée, sous des apparences pseudo-libérales, d'un esprit étatiste ; elle nourrit certes les ambitions d'un empire homogénéisateur qui se trompe sur sa destinée, ce qui lui vaut de sérieux déboires ; c'est pourquoi nous n'y entrerons pas »⁵⁰⁶. Il est, ainsi, reproché à l'Europe son manque de vrai libéralisme et ses visées « impérialistes ».

Après son positionnement contre l'initiative du NOMES en février 2001, le journal s'interroge : « Tournons-nous définitivement le dos à la construction européenne ? Non, pas si l'Europe a la sagesse d'abandonner ses velléités d'unification politique et de centralisation, et qu'elle retrouve le caractère d'une alliance respectueuse des communautés et des Etats qui la composent »⁵⁰⁷. Cette citation est très intéressante, car elle nous montre les critiques portées contre l'Union européenne, accusée d'être centralisatrice, ce qui inquiète les fédéralistes vaudois. Malgré cela, elle nous montre également une Europe idéale pensée par le Centre Patronal, une Europe des nations, qui se rapproche de l'Europe des patries du général de Gaulle, c'est-à-dire une confédération de nation souveraines.

L'Europe des régions

À l'image des partis bourgeois, la thématique de l'Europe des régions ne laisse pas l'organisation faïtière des PME vaudoises indifférente. Un article du numéro de novembre-décembre 1988 est consacré à la région française du Morbihan à l'occasion de la visite de représentants de l'économie vaudoise en Bretagne : « Ils ont pu percevoir ce qu'est l'Europe des régions : celle où les hommes d'un terroir se battent pour leur petit pays, à partir de leurs propres forces et en exploitant au mieux les appuis de l'État et les occasions créées par la construction européenne »⁵⁰⁸. L'Europe des régions est perçue comme très positive et trouve beaucoup de résonance avec la pensée du groupe d'intérêt, grand défenseur du fédéralisme et de la souveraineté vaudoise. Pourtant en 1992, cette vision idéale de l'Europe des régions est alors battue en brèche : « Les romances sur le principe de la subsidiarité (qui décide ?) et les incantations sur l'Europe des régions (quels pouvoirs ?) restent dérisoires »⁵⁰⁹. On peut observer une lecture plus critique et légèrement déchantée de cette Europe des régions. Toutefois, comme les autres acteurs étudiés, le groupe d'intérêt voit d'un bon œil la coopération transfrontalière : « Au niveau de l'Europe des régions, il convient que les cantons développent les relations transfrontalières, comme Vaud le fait dans le cadre des Alpes occidentales, du Jura et du Léman. Ces contacts ne peuvent être que bénéfique pour les régions concernées »⁵¹⁰.

Le canton entre Suisse et Europe

La question de la place du canton en Suisse et en Europe fait l'objet de plusieurs articles. À titre d'exemple représentatif, ce papier de 1989 signé par Bernard Ischy, Président des Groupements patronaux vaudois : « Et le plus important pour garder les pieds sur terre quand la constellation change : maintenir et renforcer l'identité cantonale. Les Vaudois peuvent ressentir comme une double aliénation que leur destinée se forge en partie notable non seulement à Berne, mais désormais aussi, indirectement, au sein de l'Europe voisine. [...] Le pays vaudois, qui n'est pas retranché dans des vallées, peut et doit s'affirmer, dans le continent, comme un lieu d'amitié, de

⁵⁰⁶ « Un Espace pour la Suisse », *Bulletin patronal*, novembre-décembre 1992, p. 1.

⁵⁰⁷ « Scrutin du 4 mars, Europe », *Bulletin patronal*, février 2001, p. 7.

⁵⁰⁸ « Le Morbihan et l'Europe des régions », *Bulletin patronal*, novembre-décembre 1988, p. 2.

⁵⁰⁹ « EEE : oui CE : non », *Bulletin patronal*, septembre 1992, p. 1.

⁵¹⁰ « Négociation européenne : quel avenir pour le fédéralisme ? », *Bulletin Patronal*, mai 1991, p. 6.

rencontre et de création »⁵¹¹. On voit que l'Europe ne peut être pensée qu'à travers le canton, il faut donc renforcer son identité pour pouvoir se positionner en Europe.

6.5.5. Conclusion

Les Groupements patronaux vaudois suivent bien la politique étrangère du Conseil fédéral tout en faisant preuve d'un regard critique. Il est ainsi regretté que le Conseil fédéral ait déposé une demande d'adhésion à la Communauté et que la question de la neutralité ne soit pas plus amplement traitée. Concernant le positionnement européen, l'organisation faitière se caractérise par son soutien à l'EEE et par un ferme refus de toute adhésion à l'Union européenne. Le facteur économique explique en partie le soutien à l'EEE. En effet, en tant qu'organisation économique, les Groupements patronaux sont sensibles à la question du libre-échange et à la libre-circulation des personnes. La vision ontologique de l'Europe se caractérise, quant à elle, pas une méfiance envers ce qui est qualifié d'« empire » et de « construction libéralo-socialiste ». Par contre, les Groupements patronaux ont un intérêt certain pour l'Europe des régions, à l'image des autres droites vaudoises tout en gardant un esprit critique sur cette question.

6. 6. Conclusion

Pour répondre à notre question de recherche *comment une parenthèse aussi européenne a-t-elle été possible dans les partis du centre-droit vaudois ?* Nous avons étudié trois partis politiques (le PLV, le PRDV et l'UDC), un mouvement politique (la Ligue vaudoise) et un groupe d'intérêt (les Groupements patronaux vaudois) pour la période de 1986 à 1993 et pour les années 1997 et 2001. Nous avons essayé dans un premier temps d'observer s'il y avait un suivi systématique de la politique européenne du Conseil fédéral pour la période 1986-1992, ce qui a été à peu près le cas pour le Parti radical, la Ligue vaudoise et les Groupements Patronaux. Toutefois, le Parti libéral et l'UDC n'ont pas suivi cette tendance. Soulignons que le premier n'en avait pas besoin, étant proche d'un quotidien de qualité, la *Gazette de Lausanne*. Quant aux positions européennes, il s'est avéré que nous avons deux partis qui soutenaient l'EEE et l'adhésion: le PLV et le PRD. Un parti, l'UDC et notre groupe d'intérêt (GPV) soutenait l'EEE, mais rejetait l'adhésion à l'UE. La Ligue vaudoise s'oppose à l'adhésion à l'EEE comme à l'adhésion à l'Union européenne, c'est donc notre groupe politique le plus sceptique quant au projet d'une adhésion partielle ou totale au projet européen. Cela nous montre que, à la différence de ce que nous avons trouvé dans le chapitre 4, la Ligue ne semble plus avoir d'impact et autant d'influence sur le reste des droites vaudoises que par le passé.

Concernant nos hypothèses proprement dites, la première sur les personnalités n'est pas très concluante. En effet, Jacques Pilet n'est en effet pratiquement pas présent. Henri Rieben est présent pratiquement partout, mais il est difficile de quantifier s'il a eu une réelle influence. Jean-Pascal Delamuraz est très présent dans la *NRL* où son influence a été forte, mais très peu dans les autres journaux à part dans *La Nation* où il semble provoquer un certain rejet. Cette hypothèse n'est pas complètement convaincante, nous la testerons toutefois à nouveau lors de nos entretiens. Le facteur économique joue par contre un très grand rôle pour le positionnement favorable à l'adhésion à l'EEE chez les libéraux, les radicaux et les Groupements patronaux vaudois. On peut voir des partis qui craignent notamment de subir une marginalisation économique de la Suisse. Il engendre par contre un rejet chez l'UDC qui éprouve des craintes de répercussions économiques négatives pour la Suisse en cas d'adhésion à l'UE. La Ligue vaudoise est consciente de la question économique, mais cela n'est pas un argument pour elle, car cette question doit rester soumise au politique. La fin de la Guerre froide entraîne un repositionnement des partis libéral et radical qui abandonnent le consensus du système de valeur conservateur de la Guerre froide au profit d'un positionnement pro-européen. La critique des valeurs suisses fait percevoir la construction européenne comme une régénération possible de la Suisse pour le Parti radical. La perception de la victoire du libéralisme et la solidarité avec l'Europe de l'Est, entraînent le besoin de participer à l'Europe politique pour les libéraux. Dans les deux cas, on observe un besoin de participer aux changements en cours en

⁵¹¹ Bernard ISCHY, Président des Groupements Patronaux Vaudois, « L'économie avec l'Europe, la politique à part ? », *Bulletin Patronal*, janvier 1989, p.1.

Europe. Par contre, la fin de la Guerre froide joue un rôle ambivalent pour l'UDC qui, bien qu'engagé pour l'EEE, se méfie de l'Europe politique, perçue comme hégémonique. Il faut souligner que dans nos trois partis politiques, la chute du Mur permet des règlements de compte avec les partis de gauche du canton de Vaud. Les visions philosophiques de nos acteurs font référence de manière unanime à une Europe des régions, pas toujours très bien identifiée ni même très bien comprise. Une Europe fédérale ou une fédération a également les faveurs des acteurs politiques que nous avons étudiés. L'explication est que les acteurs prennent le cadre de référence helvétique pour leur réflexion ce qui amène à certaines incohérences comme nous avons plus le souligner chez les libéraux notamment.

En réponse à notre problématique, les questions économiques et la fin de la Guerre froide expliquent de manière satisfaisante le positionnement pro-européen du centre-droit vaudois.

7. La votation sur l'Espace Economique Européen en terre vaudoise

Ce chapitre tentera de rendre compte de la campagne sur l'EEE menée dans le canton de Vaud. Cette campagne politique passe pour avoir été intense et passionnée et nous allons donc essayer de démontrer, avec René Rémond l'événement: « L'irrationnel fait irruption dans l'histoire politique par [...] l'événement singulier. [...] Et pourtant l'événement fait bien partie de la trame de l'histoire : il en modifie le cours qu'il peut infléchir irrémédiablement. L'attention à l'événement devraient être un des apports propres de la démarche de l'historien à la connaissance du politique »⁵¹². Nous allons nous intéresser, dans un premier temps, aux positionnements de nos acteurs sur la question de l'EEE et de l'adhésion à l'UE à l'aide des transcriptions de nos entretiens. Dans un second temps, nous tenterons de rendre compte de cette campagne sur l'EEE en analysant les opinions de nos acteurs sur la demande d'adhésion du Conseil fédéral aux Communautés. La campagne sera également décrite à travers le ressenti de nos acteurs politiques et l'analyse de la presse quotidienne vaudoise. Finalement, nous analyserons les réactions de la presse et de certains acteurs au refus suisse de ce traité. Dans la conclusion, nous reviendrons sur l'événement, en soi, de la votation sur l'EEE.

7.1. Positions sur l'EEE chez les acteurs politiques interrogés

Intéressons-nous d'abord aux acteurs qui se sont prononcés en faveur de l'EEE et voyons leurs motivations. Pour l'ancien conseiller d'État et conseiller national radical Philippe Pidoux, il s'agit d'un accord économique entre voisins européens : « Je pense que c'était un accord avec nos voisins, un accord de bon voisinage »⁵¹³. Pour Marcel Blanc l'ancien conseiller d'Etat UDC, il fallait s'engager : « J'ai voté oui [...] J'étais persuadé qu'on devait y aller. Mon léger bémol était qu'on devait reprendre l'acquis communautaire, c'est le même problème aujourd'hui »⁵¹⁴. Pour Jean-François Cavin, alors directeur du Centre Patronal, l'EEE permettait de bénéficier de la libre-circulation des personnes pour les entreprises et de maintenir une politique extérieure fondée sur l'indépendance et la neutralité, car finalement « l'isolement n'était pas possible »⁵¹⁵. Pour le libéral Éric Rochat, également favorable à l'adhésion à l'UE avec quelques réserves, c'est les raisons économiques qui prédominent : « Parce que faire une union économique, une union douanière, lever les obstacles à la circulation des personnes et des marchandises, des professions etc. C'était une très bonne idée, en particulier pour la Suisse »⁵¹⁶. Pour le radical Jean-Claude Rochat, c'est l'isolement de la Suisse qui n'est pas possible : « Parce que je crois que cette petite contrée de Gaulois au milieu de cette grande Europe n'a pas beaucoup de sens. Pour moi c'était parfaitement naturel qu'on soit dans l'Europe »⁵¹⁷. Cet acteur est également favorable à l'adhésion à l'UE : « Je suis convaincu qu'il faut adhérer dès que possible »⁵¹⁸. La question du statut provisoire de l'EEE – de voie médiane entre l'*Alleingang* et l'adhésion à l'Europe politique – est très présente à cette époque comme en témoigne les propos de l'ancien conseiller d'État et conseiller national libéral, décédé, Jean-François Leuba : « Je suis favorable à l'adhésion, j'étais favorable à l'adhésion à l'EEE, car pour quelques années cela aurait suffi à régler nos problèmes, faire des expériences et ensuite d'adhérer »⁵¹⁹. Olivier Delacrétaz témoigne de cet état de fait : « Car il y a beaucoup de personnes qui étaient opposées à l'adhésion et qui considéraient que l'EEE était un moyen terme. C'est peut

⁵¹² René REMOND, « Introduction », in Serge BERNSTEIN, Pierre MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, op.cit, p. XVIII.

⁵¹³ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁵¹⁴ Entretien avec Marcel Blanc, Lausanne, *op. cit.*

⁵¹⁵ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

⁵¹⁶ Entretien avec Eric Rochat, St-Légier, le 22 juin 2011

⁵¹⁷ Entretien avec Jean-Claude Rochat, Lausanne, le 8 juillet 2011.

⁵¹⁸ *Ibid.*

⁵¹⁹ Interview filmée de Jean-François Leuba par Philippe Nicolet, *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*, le 10 septembre 1998, 2h08.

être aussi un motif pour lequel les radicaux ont, dans le fond, aimé l'EEE, c'est que c'était un moyen terme entre l'adhésion et la position antérieure »⁵²⁰.

Si le refus de l'isolement, les raisons d'ordre économique, un moyen terme, expliquent les motivations des pro-EEE, il en va autrement des opposants. Pour l'opposant radical à l'EEE, Martin Chevallaz, l'intégration européenne remet en cause ce qui fait le fondement de la Suisse: « Il n'était pas dans l'intérêt d'un petit pays comme le nôtre de prendre le risque d'abandonner trop de son indépendance, de ses caractéristiques essentielles de son fonctionnement, en particulier à son fédéralisme vécu, l'importance des cantons, la relative autonomie politique et évidemment la démocratie directe »⁵²¹. L'acteur souligne encore le danger pour la neutralité⁵²². Toutefois, si l'EEE ne touchait pas complètement ces questions évoquées, c'est l'adhésion qui aurait pu les remettre en cause comme il le dit lui-même: « En ce qui concerne l'Espace Économique Européen: on aurait encore pu l'accepter, mais il ne passait que pour être le marchepied, qui permettrait la deuxième étape, qui était, hélas, l'adhésion »⁵²³. Cette argumentation se retrouve chez l'ancienne conseillère nationale libérale et professeure de droit, Suzette Sandoz: « Je considérais que ce serait le toboggan pour entrer dans l'Union Européenne [...], et je savais qu'on nous forcerait la main si on entrait dans l'EEE et puis d'autre part, pour moi, l'EEE n'entrait pas en considération parce que nous n'y avons pas la codécision »⁵²⁴. Cette même argumentation se retrouve chez l'ancien conseiller fédéral radical vaudois Georges-André Chevallaz⁵²⁵: « C'était un marchepied pour l'adhésion »⁵²⁶, couplée avec un certain scepticisme sur l'union économique de l'Europe: « Vous ne pouvez pas faire une unité économique avec ce nuage qu'est l'Europe, ses divergences, ses différences de situations économiques ». Quant à Olivier Delacrétaz, la question de la neutralité, du fédéralisme, du droit évolutif justifiaient une opposition: « L'Europe a une politique internationale, on le voit bien. Et la neutralité de la Suisse interdisait d'y participer. D'autre part, et j'aurais dû mettre ça en premier, il y a la question du fédéralisme. Nous croyons que le fédéralisme à trois niveaux est impossible. [...] Nous ne pouvions accepter, c'était acheter chat en poche, de signer un traité qui allait évoluer, et dont l'évolution s'imposerait à nous sans refus possible »⁵²⁷. Le président de la Ligue vaudoise, souligne, entre autres, le danger d'une Suisse marginalisée dans une Europe où les grands pays ont un poids très important dans le processus de décision⁵²⁸.

On peut donc observer un soutien à l'EEE pour des raisons économiques, le refus d'un isolement de la Suisse, le besoin de participer à un statut intermédiaire au lieu d'une participation totale à l'Europe politique. Les raisons du refus sont, quant à elles, liées à une volonté de sauvegarder la neutralité, le fédéralisme, la démocratie directe suisse, mais aussi par la crainte d'un EEE tel un marchepied pour l'adhésion à l'UE ou encore le manque de codécision dans l'EEE et la question du droit évolutif.

7.2. La campagne de l'Espace Economique Européen

Un point central de cette campagne est la demande d'adhésion posée par le Conseil fédéral au mois de mai 1992. En effet, nous allons voir de quelle manière cette demande a été appréciée par nos acteurs-témoins. Cette action est jugée d'une certaine façon durement. Intéressons-nous d'abord aux pro-EEE. Pour Philippe Pidoux il s'agit d'une faute politique: « C'était une faute politique. Ça a eu un gros impact sur le résultat, j'en suis certain. Ça a raidi nombre de personnes contre l'Espace

⁵²⁰ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op.cit.*

⁵²¹ Entretien avec Martin Chevallaz, Epalinges, le 29 juin 2011.

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵²⁴ Entretien avec Suzette Sandoz, le 29 juin 2011.

⁵²⁵ Georges-André Chevallaz, né en 1915, était historien de formation, il fut syndic de Lausanne, puis conseiller national, et enfin conseiller fédéral, il décède en 2002. Urs ALTERMATT, (dir.), *Conseil fédéral: dictionnaire biographique des cents premiers conseillers fédéraux*, Yens, Editions Cabédita, 1993, pp. 557-562 et *Dictionnaire historique de la Suisse*: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4730.php>

⁵²⁶ Interview filmée de Georges-André Chevallaz, par Philippe Nicolet, *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*, Epalinges, le 23 avril 1998, 1h52.

⁵²⁷ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁵²⁸ *Ibid.*

Économique Européen »⁵²⁹. Pour Marcel Blanc, c'est une maladresse : « C'était d'une maladresse incroyable [...] Mais tactiquement cela me paraît une aberration. D'autant plus qu'on était dans la phase critique, qu'il y avait une opposition [...] »⁵³⁰. Pour le patronat, représenté par Jean-François Cavin, cela a été la faute la plus grossière de toute la carrière politique de Jean-Pascal Delamuraz, car l'adhésion à l'EEE est devenue aventureuse par la position du Conseil fédéral⁵³¹. Pour Éric Rochat, également favorable à l'adhésion à l'UE, il s'agit aussi d'une erreur : « Alors sur le moment même, je me rappelle m'être dit que c'était une erreur. Cristalliser les non et faire douter les oui. Et c'est probablement la petite nuance qui a fait 1% »⁵³². Le radical pro-européen, Jean-Claude Rochat, fait preuve d'une analyse intéressante, qui détonne par rapport aux autres acteurs : « Je pense que c'est une façon honnête de faire de la politique. Imaginez qu'on ne l'ait pas dit avant. Si on ne l'avait pas dit, est-ce que le vote aurait changé ou pas, c'est de la politique fiction. Mais ce qui est sûr, c'est que si le Conseil fédéral n'avait rien dit, mais que le lendemain de l'adhésion à l'EEE aurait dit "maintenant on va à l'adhésion à l'Europe", alors je pense qu'on aurait réclamé des exécutions capitales »⁵³³. Ce point de vue est d'autant plus intéressant qu'il blanchit le Conseil fédéral. Les opposants vont dans le même sens que les pro-EEE. Martin Chevallaz souligne l'aide apportée à la campagne du « non », par cette nouvelle : « Évidemment c'était là l'erreur stratégique, qui a condamné le traité sur l'Espace Économique Européen devant le peuple [...] Nous on pouvait dire, c'est évident, cela n'est qu'une première étape »⁵³⁴. Olivier Delacrétaz va dans le même sens que Jean-Claude Rochat : « J'ai pensé que c'était une honnêteté un peu suicidaire. Car il y a beaucoup de personnes qui étaient opposées à l'adhésion et qui considéraient que l'EEE était un moyen terme »⁵³⁵. Alors que pour Suzette Sandoz, c'est le sentiment d'avoir été trompée par le Conseil fédéral qui domine : « Je regardais la télévision, et au moment où ça a été annoncé, je me suis dit, mais ils sont ... fous ! Ils sont fous. J'avais l'impression d'avoir été trompée, profondément trompée par le Conseil fédéral, ça je dois le dire ... et ce sentiment a, je crois, été partagé par beaucoup de personnes qui ont voté contre l'EEE »⁵³⁶.

On voit que cette politique du Conseil fédéral est quasiment condamnée à l'unanimité par nos acteurs. Elle est perçue comme ayant entraîné la victoire du « non » à cette votation. Deux soulignent l'honnêteté du Conseil fédéral, et un acteur a eu l'impression d'avoir été trompé. On voit par cet événement l'intensité de la campagne par les propos de nos acteurs, surpris par une action assimilée comme une faute du gouvernement. Regardons maintenant de plus près cette campagne.

La campagne est animée au mois de novembre 1992, comme en témoigne la presse, par le conseiller fédéral radical vaudois, Delamuraz, lors d'un exposé devant 1400 personnes, à l'invitation du groupe économique *Horizons lausannois* : « Le conseiller fédéral ne veut pas "d'une Suisse sous cloche à fromage, d'un Ballenberg géant à l'échelle 1 :1. J'ai envie d'appartenir à un pays dont l'économie se bat" »⁵³⁷. L'opposition à l'EEE est ainsi stigmatisée comme étant celle d'une Suisse de carte postale, ce qu'on a déjà pu observer dans *La Nouvelle Revue*. On retrouve d'ailleurs l'argumentation économique, déjà analysée dans ce travail, associée à un langage guerrier.

La classe politique suit du reste unanimement le traité. En effet, 86% des députés vaudois adoptent le traité, c'est-à-dire 136 députés contre 19; l'opposition venant principalement des Partis libéral, radical et UDC, dans les milieux paysans et vigneron surtout. Le Conseil d'État s'est, quant à lui, également prononcé à plusieurs reprises en faveur du traité⁵³⁸. Relevons que la presse est largement en faveur de cet accord, ce qui fait ressortir une grande tension ainsi qu'une crainte comme en témoignent les titres : « Si l'EEE ne passe pas la Suisse sera hors jeu »⁵³⁹ ou encore, « La

⁵²⁹ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁵³⁰ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁵³¹ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

⁵³² Entretien avec Éric Rochat, *op. cit.*

⁵³³ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁵³⁴ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵³⁵ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁵³⁶ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁵³⁷ Chantal TAUXE, « J.-P. Delamuraz plaide pour l'EEE dans son fief lausannois », *24heures*, 14-15 novembre 1992, p. 17.

⁵³⁸ Jean RUF, « Les députés approuvent l'EEE à 86%. La terre s'effrite ». *24heures*, p. 18, 17 novembre 1992.

⁵³⁹ *24heures*, lundi 30 novembre 1992, p. 1

Confédération pourrait se retrouver hors jeu dans ses relations avec la CE et l'AELE ». De plus, on y apprend que : « Si l'on en croit les experts du dossier européen, le refus de la Suisse à l'EEE ne lui garantira pas, loin s'en faut, les douces quiétudes du statu quo »⁵⁴⁰. Cette crainte de voir la Suisse marginalisée est très présente encore une fois pour la question économique comme en témoigne cet article nommé « Vertige ». Il faut dire que la Suisse connaît alors une période de récession économique, et manquer le virage de l'intégration européenne, pourrait pour beaucoup signifier une situation qui s'aggraverait : « En une année la Suisse a perdu 120'000 emplois [...] Que les carnets de commande se remplissent à nouveau, et les industries regarniront prudemment mais sûrement leurs effectifs. Les patrons suisses ont assez dit qu'une telle perspective dépendait du résultat de la votation de ce week-end »⁵⁴¹.

Cette campagne passe pour avoir été l'une des plus intenses, nous allons donc essayer de percevoir quel a été le ressenti de nos acteurs sur ce sujet. La première analyse que nous pouvons faire est que les hommes politiques en faveur de l'EEE et de l'adhésion à l'Union européenne se souviennent peu de la campagne à l'image d'un Éric RoCHAT, à l'époque député libéral : « C'était une campagne qui se passait au niveau fédéral. Je ne me souviens pas m'être exprimé, je ne me souviens pas »⁵⁴². On retrouve la même chose chez Jean-Claude RoCHAT du Parti radical : « en 1992, je n'ai pas de souvenirs très très particuliers »⁵⁴³. Une explication est peut-être donnée par un engagement unanime de la société civile et politique en faveur de ce traité. Ces défenseurs n'ont donc peut être pas eu l'impression de devoir batailler ferme. Par contre, le représentant du Patronat, Jean-François Cavin, favorable à l'EEE mais hostile à une adhésion à l'Europe politique, se souvient d'une campagne passionnante, d'une campagne qui avait « du tonus » même si il souligne que les opposants ont eu des difficultés⁵⁴⁴. Ces difficultés seront précisées et abordés dans la suite de ce travail.

Nous pouvons également souligner le choc pour ces acteurs du résultat négatif du 6 décembre 1992. Éric RoCHAT parle de dimanche noir : « je pense avec Delamuraz que c'était un dimanche noir le jour où on l'a refusé »⁵⁴⁵, pour Jean-Claude RoCHAT c'est également le dimanche noir de Delamuraz qui fait référence, pour cette grande déception : « que la déception au soir du 6 décembre 92 était profonde, un sentiment de tristesse que je n'étais pas le seul à exprimer, Jean-Pascal a parlé d'un dimanche noir. Beaucoup de jeunes à ce moment-là ont réagi, beaucoup se sont engagés en politique à partir de là. Cette réaction des jeunes au fond elle était source de joie »⁵⁴⁶. Nous reviendrons sur cet engagement des jeunes.

Si les acteurs en faveur de l'EEE semblent avoir un souvenir diffus, il en va autrement des acteurs opposés à ce traité. Il semble que pour eux, cette campagne ait été difficile, voire traumatisante. Même si pour un Martin Chevallaz, incarnant l'opposant franc-tireur radical, cette campagne a été stimulante, en tous les cas dans un premier temps : « Cela a été une période intense, fascinante, c'est un privilège de pouvoir monter sur les tréteaux et défendre ses opinions, c'était évidemment pas à armes égales, un peu seul contre tous, mais j'ai aucune amertume de ça, rien, ça veut pas dire que j'ai tout oublié, dans le sens j'ai vécu ça positivement, même si la presse... »⁵⁴⁷.

Pour l'opposante libérale, Suzette Sandoz, le souvenir est plus mitigé car elle a dû subir des attaques personnelles : « c'est la première fois que je vivais une campagne avec un tel fanatisme, puisque j'ai eu droit à l'inscription, juste après le résultat des votations "À mort Sandoz !" en rouge, sur mon mur de jardin. Et j'ai reçu des téléphones anonymes, disant : "En tout cas, Madame, si je pouvais, je vous tuerais" et puis "Madame, je ne vous saluerai plus jamais", enfin vous voyez, des téléphones anonymes de toutes catégories »⁵⁴⁸. Les opposants soulignent volontiers une campagne difficile en raison de l'engagement du Conseiller fédéral radical vaudois Jean-Pascal Delamuraz comme c'est le

⁵⁴⁰ Pierre MEYER, *24heures*, lundi 30 novembre 1992, p. 2.

⁵⁴¹ Chantal TAUXE, « Vertige », *24heures*, samedi dimanche 5-6 décembre 1992, p. 1.

⁵⁴² Entretien avec Éric RoCHAT, *op. cit.*

⁵⁴³ Entretien avec Jean-Claude RoCHAT, *op. cit.*

⁵⁴⁴ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

⁵⁴⁵ Entretien avec Éric RoCHAT, *op. cit.*

⁵⁴⁶ Entretien avec Jean-Claude RoCHAT, *op. cit.*

⁵⁴⁷ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵⁴⁸ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

cas pour le président de la Ligue vaudoise Olivier Delacrétaz : « évidemment dans le canton de Vaud, cela a été extraordinairement pénible, car au fond c'était un homme, qui a fait régner une ambiance de fin du monde si on ne participait pas »⁵⁴⁹. Suzette Sandoz va exactement dans le même sens : « Ce qui était extraordinairement surprenant c'était l'affectivité de cette campagne. Mais ça tenait au fait que, à mon avis, M. Delamuraz en avait fait une question personnelle. Il avait en un sens engagé un peu l'honneur de sa personne dans le succès et je pense que, de ce fait, ça a probablement contribué à rendre la campagne très, très fanatique »⁵⁵⁰.

Enfin, soulignons que pour un de nos interviewés, même si la campagne en elle-même n'a pas été traumatisante, ses conséquences l'ont été. Ainsi, pour Martin Chevallaz, cette opposition à l'EEE a eu des répercussions personnelles très lourdes, avec le chômage à la clé : « J'étais assez seul à défendre l'opposition. De ce fait, le Parti radical m'a exclu en m'interdisant professionnellement d'exercer mes activités dès le 6 décembre 1992, qui étaient celles d'un officier de carrière. J'ai donc été interdit professionnellement pendant plusieurs années. C'est donc une mesure qui visait à venger l'échec connu par les radicaux lors de ce scrutin. C'était donc une période d'exclusion, j'ai été au chômage etc. »⁵⁵¹. Cette attaque, visait également, selon l'acteur, à toucher son père, Georges-André Chevallaz, ancien conseiller fédéral radical également opposé à l'EEE. Ceci aura pour conséquence une démission de Martin Chevallaz du Parti radical et une migration temporaire à l'UDC : « Et ben ça c'est passé, interdiction professionnelle, le chômage, l'exclusion systématique, vous êtes candidat à n'importe quel poste de travail, même si ça vous a été proposé par des autorités politiques, je pense en particulier au conseiller d'État Claude Ruey, libéral, qui m'avait prévu dans un poste de l'administration pour essayer de me sauver, de me donner à manger, j'avais une famille à nourrir. Et ces gens là, Yvette Yaggi, m'ont appris que les mesures étaient en cours et venaient de mes gens, mes gens c'est beaucoup dire, car j'étais pas actif. Ça visait bien sûr à toucher mon père, indirectement. Puisque que lui-même s'était manifesté comme opposant à l'Espace Économique Européen. De ce fait-là, c'est ce que j'appelle l'exclusion. Vous voyez. Quand vous obtenez, noir sur blanc, la preuve que ce sont des gens de votre propre parti, qui manigancent pour vous interdire professionnellement, ben vous vous en allez ! C'est ce qu'on appelle ma démission du Parti radical »⁵⁵².

L'interviewé y revient à plusieurs reprises dans l'entretien, ce qui renforce le sentiment de traumatisme subi. De plus, cet exemple dramatique nous semble bien prouver que cette campagne politique décrit une « passion » européenne, où les acteurs politiques en arrivent à des règlements de comptes personnels et à des vengeances.

Cet extrait met également à jour les tensions difficiles au sein du Parti radical à propos de la question européenne. Tout d'abord, des tensions personnelles entre Jean-Pascal Delamuraz et son « père spirituel », Georges-André Chevallaz, qui l'aurait lancé en politique. Daniel Margot, ancien journaliste et conseiller personnel de ces deux conseillers fédéraux a fait une bonne analyse dans un ouvrage⁵⁵³ sur l'acteur européen Jean-Pascal Delamuraz en utilisant notamment des lettres personnelles: « Pour le ministre vaudois, particulièrement douloureux fut, sur un plan personnel, l'opiniâtreté avec laquelle son père spirituel et prédécesseur au Conseil fédéral, Georges-André Chevallaz, combattit son engagement renouvelé en faveur d'une adhésion [...] Dialogue de sourds ou "cordiale contradiction... vers le ciel qui nous rassemblera", lui écrit le ministre retraité. "Un ciel bleu où brillent douze étoiles d'or", enchaîne tout aussi légèrement le ministre en fonction »⁵⁵⁴.

La réconciliation viendra avant le ciel comme en témoignent les propos de Martin Chevallaz, fils du conseiller fédéral cité : « il s'opposait à mon père, c'était un peu un fils spirituel de mon père, là-dessus ils se sont séparés, finalement ils ont réussi à se raccommoder après, il y avait trop de liens entre eux. Mais politiquement, c'est sûr que ça a été une rupture »⁵⁵⁵. Ces tensions auront des

⁵⁴⁹ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁵⁵⁰ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁵⁵¹ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵⁵² *Ibid.*

⁵⁵³ Daniel MARGOT, *L'acteur européen Jean-Pascal Delamuraz : de l'usage d'une Suisse rétive mais pas chétive*, Bern, Peter Lang, 2009.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 85.

⁵⁵⁵ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

conséquences plus graves, comme pour Martin Chevallaz, comme nous l'avons analysé. Ces troubles sont aussi présents plus largement au sein du Parti radical vaudois⁵⁵⁶ comme en témoigne une publicité dans *24heures* des opposants radicaux à l'EEE, qui déclenche la foudre des autres membres du Parti, notamment le secrétaire du Parti cantonal, Dominique Reymond, qui utilise ces termes : « “torchon” [...] parlant de “courant marginal” et “de gens tournés plutôt vers le passé” »⁵⁵⁷.

Après cette campagne tendue, les Vaudois acceptent cette votation finalement à 78,4% des votants, alors que les Suisses le refusent à 50,4% des votants⁵⁵⁸.

7.3. Les réactions au refus de l'EEE : une digestion difficile

Les analyses du résultat de la votation font à nouveau appel à cette *passion européenne* dont nous avons déjà tant parlé. L'exemple de la conférence de presse du fameux « dimanche noir » du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz est éloquent à ce sujet : « C'est un dimanche noir monsieur le Président de la Confédération, Monsieur le conseiller fédéral, mesdames messieurs, pour l'économie, pour le futur des emplois dans notre pays, pour tous les partisans de l'ouverture dans ce pays, c'est-à-dire la moitié du peuple tous cantons confondus, et plus particulièrement les cantons romands et les deux Bâle. C'est un dimanche noir aussi pour la jeunesse de ce pays, qui se trouve privée d'un projet »⁵⁵⁹. On voit donc un gouvernement qui réagit particulièrement mal à ce résultat négatif, en menaçant de répercussions négatives.

La question de la division linguistique du pays inquiète. La presse vaudoise se fait largement l'écho de ces craintes. Le lendemain du 6 décembre 1992, *24heures* titre : « EEE : la déchirure » et de même pour l'éditorial : « un fossé vertigineux » de Michel Perrin qui fait part de ses craintes économiques et analyse une crise morale : « Il indique que la Suisse est entrée dans une période de crise morale et institutionnelle. Sans parler des difficultés économiques »⁵⁶⁰. Les titres sont élogieux : « Face à ce nouveau “Sonderbund” »⁵⁶¹ ou encore « Un vote conditionné par la langue »⁵⁶² alors que *L'Hebdo* titre « Que c'est-il passé au juste? »⁵⁶³ traduisant bien la stupeur du résultat.

Ce qu'on peut qualifier d'émotion populaire face au résultat, dans le canton de Vaud et dans les cantons romands est bien perceptible à travers la presse. La *Gazette de Lausanne* a peur d'une marginalisation économique de la Suisse et d'un déclin économique dans un article du 7 décembre 1992 : « La Suisse sera de moins en moins compétitive, parce qu'elle ne pourra pas participer pleinement à la dynamique du grand marché européen. Cette perte de compétitivité proviendra essentiellement de deux facteurs : le déplacement en dehors de nos frontières de l'activité des entreprises dynamiques, et l'absence de stimulant que l'EEE nous aurait apporté »⁵⁶⁴. Cette crainte des délocalisations d'entreprises, que nous avons identifiées dans *La Nouvelle Revue* dans notre chapitre 6, semble selon le journaliste, devoir se produire. On peut observer que ce vote, permet à certains commentateurs de remettre en question la culture politique suisse – jusqu'ici intouchable – par la question de la démocratie directe notamment⁵⁶⁵ par un éditorial de *24heures* : « La question est

⁵⁵⁶ Il serait intéressant d'approfondir ces tensions internes au Parti, malheureusement les moyens nous manquent.

⁵⁵⁷ Pierre PAUCHARD, « les radicaux se crèpent le chignon », *L'Hebdo*, le 3 septembre 1992, p. 24.

⁵⁵⁸ *24heures*, le 7 décembre 1992, page 3.

⁵⁵⁹ <http://archives.tsr.ch/player/citation-delamuraz6decembre>, consulté le 30 juillet 2011.

⁵⁶⁰ Michel PERRIN, « un fossé vertigineux », *24heures*, lundi 7 décembre 92, page 1.

⁵⁶¹ *24heures*, lundi 7 décembre 1992, page 1.

⁵⁶² *Ibid.*, p. 3

⁵⁶³ Pierre-André SAUFFER, « Mais que s'est-il passé ? », *L'Hebdo*, 10 décembre 1992, pp. 10-11.

⁵⁶⁴ Jean-Luc LEDERREY, « Risque de déclin économique, les conséquences du vote de dimanche », *La Gazette de Lausanne*, Lundi 7 décembre 1992, p. 11.

⁵⁶⁵ En fait la critique de la démocratie directe a une longue histoire parmi les élites politiques suisses comme un ouvrage tout récemment publié le démontre : Antoine CHOLLET, *Défendre la démocratie directe, sur quelques arguments des élites suisses*, op. cit., p. 52.

complètement iconoclaste. Tant pis, posons-là : La Suisse ne souffre t-elle pas de certains excès de sa démocratie directe ? »⁵⁶⁶.

Enfin, ce refus de l'EEE entraîne une réaction importante d'une partie de la jeunesse, faisant écho aux propos de Jean-Pascal Delamuraz au soir du 6 décembre. C'est d'abord le cas de jeunes vaudois qui manifestent leur déception, au nombre d'un millier, devant la place du château à Lausanne, - siège du gouvernement vaudois - en demandant notamment une intensification des relations du canton avec l'Europe.⁵⁶⁷ Puis c'est au tour de jeunes romands d'aller manifester à Berne pour un nouveau vote sur l'EEE. Une dizaine de milliers de jeunes s'est en effet mobilisée au nom d'« une Europe de "la solidarité, de la tolérance et du multiculturalisme" » ou encore avec les slogans de « "On la veut, on l'aura, l'Europe des régions, elle existera" »⁵⁶⁸. Cette vague de manifestations de jeunes entraîne le mouvement *Nés le 7 décembre 1992*, puis la création du *Nouveau mouvement européen suisse*, le NOMES, mouvement en faveur d'une adhésion de la Suisse à l'Union européenne⁵⁶⁹.

Suzette Sandoz témoigne de cette réaction des jeunes qu'elle a directement vécue avec une partie de ses étudiants : « Je me rappelle, après le résultat négatif de la votation, j'étais en train de donner un cours dans le grand auditoire 1051, au BFSH1, le tout grand, celui qui a 500 places. Et puis je remarquais pendant mon cours qu'il y avait de temps en temps un étudiant ou deux qui se levaient et qui sortaient en claquant la porte ... [...] Peu après, j'ai appris que des étudiants faisaient cela pour montrer qu'ils désapprouvaient le résultat de la votation et la position que j'avais prise et qu'ils avaient voulu lancer une pétition demandant que je ne puisse plus enseigner. La chose n'a pas duré très longtemps »⁵⁷⁰. On voit à nouveau cette passion européenne avec des étudiants frustrés par le résultat, dérangeant un cours et même voulant lancer une pétition. Nous avons déjà souligné les répercussions négatives du résultat pour Suzette Sandoz et Martin Chevallaz.

Les autres acteurs politiques, quant à eux, réagissent différemment suivant leur position pour l'EEE. Pour un Jean-Pascal Delamuraz par exemple, ce sont les répercussions économiques négatives du refus de l'EEE qui sont soulignées : « Je sais que les trois industriels du Valais renoncent à investir dans le canton le demi milliard de francs qu'ils avaient prévu d'y placer dans les années qui viennent. Par ailleurs, nos entrepreneurs n'auront plus accès aux marchés publics étrangers »⁵⁷¹. Toutefois, le Conseil fédéral essaie de jouer son rôle de *Landesvater* en appelant à l'unité du pays après ce vote perçu comme diviseur : « La situation pénible issue de ce 6 décembre à l'intérieur comme à l'extérieur nous oblige à agir ensemble [...] Je crois qu'au-delà des différences culturelles, qu'il ne faut pas minimiser, nous avons suffisamment de points communs pour être capable d'absorber le choc du non »⁵⁷². Son père spirituel, l'ancien conseiller fédéral radical vaudois et historien Georges-André Chevallaz, opposant à l'EEE réagit d'une autre manière, particulièrement pour la question économique : « La Suisse peut tout à fait garder son attrait au niveau économique. Mais cela dépend essentiellement d'elle, de sa volonté de procéder à des réformes intérieures »⁵⁷³. Enfin soulevons que pour les experts, le refus de l'EEE a contribué à la crise économique de la Suisse des années 1990⁵⁷⁴. Ce refus aurait entraîné les négociations difficiles des bilatérales avec l'Union européenne, régime encore en vigueur aujourd'hui dans les relations Suisse-Europe⁵⁷⁵.

⁵⁶⁶ Gian POZZI, « Propos sacrilèges », 24heures, mardi 8 décembre 1992, p. 1.

⁵⁶⁷ Jean RUF, « L'EEE provoque une manif bénie par le Conseil d'Etat », 24heures, vendredi 11 décembre 1992, p. 20.

⁵⁶⁸ Françoise WEILHAMMER, « Des milliers de jeunes Romands déferlent sur Berne », *La Gazette de Lausanne*, le 21 décembre 1992, p. 15.

⁵⁶⁹ <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F46849.php>

⁵⁷⁰ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁵⁷¹ Chrstiane IMSAND, Taphael SABORIT, « Jean-Pascal Delamuraz : "Pas question de retirer la demande d'adhésion" », interview, 24heures, mardi 15 décembre 1992, p. 3.

⁵⁷² P-A S, A C, « La cohésion à tout prix », interview de Jean-Pascal Delamuraz, *L'Hebdo*, le 10 décembre 1992, p. 12.

⁵⁷³ Marie.Jeanne KRILL, « Georges-André Chevallaz "Il faut trouver d'autres remèdes" », interview, *La Gazette de Lausanne*, lundi 7 décembre 1992, p. 9.

⁵⁷⁴ René SCHWOK in *Dictionnaire historique de la Suisse*: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27492.php>

⁵⁷⁵ *Ibid.*

7.4. Conclusion

Après avoir analysé les positions sur l'EEE et l'adhésion à l'UE de nos acteurs politiques, nous avons tenté de rendre compte de la campagne de l'EEE grâce à la presse et à nos entretiens. Nous avons ainsi pu démontrer à quel point cette campagne a fait appel à la *passion*, notamment à travers les expériences des opposants⁵⁷⁶, douloureuses mais aussi par les réactions fortes des médias et de certains acteurs politiques dès la nouvelle du résultat négatif de la votation. Enfin, il convient de revenir sur l'événement au sens de René Rémond. Cette votation en fut réellement un, par l'irrationnel et la passion mobilisée, que ce soit en faveur ou contre l'EEE. Si l'événement doit changer le cours de l'histoire au sens de l'historien français : « l'événement fait bien partie de la trame de l'histoire : il en modifie le cours qu'il peut infléchir irrémédiablement »⁵⁷⁷, il convient donc de relever que effectivement cette votation a changé le cours de la politique européenne de la Suisse pour au moins vingt ans et peut-être plus. En effet, il n'existe plus d'adhésion à l'EEE ou à l'UE en perspective, mais un chemin devenu sinueux d'accords bilatéraux, qui fait de la Suisse le dernier pays continental à ne pas faire partie de l'UE, alors même que tous ses voisins en sont membres. Ce large sujet ne rentre évidemment pas dans cette problématique et nous nous référons aux ouvrages complets de René Schwok sur la question.

⁵⁷⁶ Au contraire, il semblerait qu'en Suisse alémanique, cette passion a été ressentie de manière brutale par certains partisans de l'EEE, voir le dossier de la TSR sur l'EEE : <http://archives.tsr.ch/dossier-eee>

⁵⁷⁷ René REMOND, « Introduction », in Serge BERNSTEIN, Pierre MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, *op. cit.*, p. XVIII.

8. Entretiens avec les acteurs

Tout d'abord, relevons que la majorité de nos acteurs politiques sont en retraite politique (Philippe Pidoux, Marcel Blanc, Eric Rochat, Jean-François Cavin, Suzette Sandoz), ce qui permet aux acteurs de parler plus aisément étant libres de toute obligation politique. Trois autres poursuivent encore des activités politiques (Martin Chevallaz, Jean-Claude Rochat, Olivier Delacrétaz).

On peut tenter de caractériser sociologiquement nos acteurs. Ils exercent tous des professions libérales (professeur, avocat, ingénieur, médecin), et donc ont un niveau socio-économique élevé. Toutefois trois de nos interviewés n'en font pas partie: Marcel Blanc appartient au secteur primaire en étant agriculteur, Olivier Delacrétaz est artisan et Martin Chevallaz est militaire de carrière.

Enfin relevons que tous nos interviewés sont réformés et pratiquants, sauf nos deux acteurs politiques les plus européens qui ne pratiquent pas (Eric Rochat et Jean-Claude Rochat). Enfin cela peut démontrer que dans un canton religieusement mixte, à parité, l'élite politique de droite appartenait encore aux familles vaudoises les plus anciennes, sans toutefois que nous puissions réellement généraliser vu le peu de cas traités. Finalement, relevons que deux sont ou étaient en faveur d'une adhésion : Si nous reprenons la typologie de René Schwok⁵⁷⁸, cinq de nos acteurs sont intégrationnistes et trois ne le sont pas. Toutefois, il conviendrait d'affiner cette typologie en intégrant la question des bilatérales⁵⁷⁹, ce que nous n'avons pas fait. Cependant, selon nos informations partielles, l'ensemble des acteurs interviewés est favorable aux bilatérales. Cette typologie pourrait être ainsi enrichie par la ligne de partage entre pro et anti adhésion à l'UE et au niveau suisse, pour ou contre une intégration partielle par les bilatérales. Ce travail ne sera malheureusement pas fait dans ce présent mémoire.

Avant de commencer ce chapitre, il faut révéler que selon nos entretiens, il nous semble pouvoir affirmer que le suivi de la politique européenne de la Suisse est partiel pour les années huitante. Elle a, en général, été suivie, mais de manière peu active. Il en va bien sûr autrement dès que la Suisse a entamé un rapprochement significatif vers les Communautés européennes. Notre analyse commencera par un test de nos hypothèses (personnalités, le facteur économique, la fin de la Guerre froide), à l'aide de nos acteurs, dans le cadre méthodologique de l'histoire immédiate et de la sociologie boltanskienne. Une seconde partie sera consacrée à la vision politique sur l'Europe avec notamment la question de l'Europe des régions et la perception actuelle de l'Union européenne. La dernière partie tentera modestement d'aborder les doctrines politiques telles que définies par les acteurs en observant si elles correspondent à notre partie théorique. Enfin relevons que l'usage des citations des acteurs est forcément réducteur en regard de ce qui a été exprimé dans les entretiens.

8.1. Les explications sur le positionnement pro-européen du parti

On peut schématiquement analyser une perception principale de l'engouement européen dans les partis traditionnels vaudois. Ainsi dans ce cas, c'est la question du suivisme ou de la mode qui est souligné. Philippe Pidoux parle dans cette logique à propos du Parti radical : « C'était le "politically correct". Voilà ! Maintenant faites un sondage de nos jours, si le Parti radical est toujours aussi européen. C'est les mêmes bêtes réactions, c'est des tripes »⁵⁸⁰. Pour Suzette Sandoz, cela est peut-être une question de mode : « Est-ce que c'étaient des convictions fondamentalement européennes ou est-ce que c'était une mode à laquelle on cédait ? Je n'ai pas compris, à vrai dire, l'engouement de l'officialité libérale [...] »⁵⁸¹. Martin Chevallaz explique que le positionnement radical serait dû à un lien de fidélité pour Jean-Pascal Delamuraz : « l'immense majorité, suivait fidèlement, et la fidélité

⁵⁷⁸ René SCHWOK, *Suisse-Europe : le choix historique*, *op. cit.*, p. 4. Les intégrationnistes étant ceux qui se prononcent au minimum en faveur de l'adhésion à l'EEE.

⁵⁷⁹ Dont il n'était pas encore question au moment de cette typologie.

⁵⁸⁰ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁵⁸¹ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

c'est aussi important, je leur en veux pas, la ligne, les ambitions de M. Jean-Pascal Delamuraz, qui souhaitait lui, laisser une trace dans l'histoire »⁵⁸².

Jean-Claude Rochat explique la position européenne du Parti radical de manière plus intermédiaire. Il y a effectivement un rôle joué dans l'élan européen par des personnalités comme Jean-Pascal Delamuraz, il rejoint ainsi Martin Chevallaz, mais également par un aspect plus grégaire : « Je crois qu'il y avait un élan, il y avait beaucoup de gens qui étaient présents à cette époque. Il y avait des gens comme Jean-Pascal Delamuraz, Yves Christen, Raymond Junod. D'abord le Parti radical était certainement plus centriste à l'époque [...] Et puis les congrès, les gens viennent nombreux et il y a beaucoup d'aspects de manifestations grégaires. Les gens, on ne sait pas trop ce qu'ils pensent, on ne sait pas après comment ils vont voter dans l'urne »⁵⁸³. Éric Rochat souligne l'enthousiasme qui a produit des discours alarmistes : « Oui je pense qu'il y avait un enthousiasme à l'époque. Je pense qu'on sentait la nécessité. D'ailleurs les propos qu'on déclare aujourd'hui trop alarmistes, si nous n'entrons pas dans l'Union européenne, il va nous arriver des tas de choses. Ces propos alarmistes rendent compte de l'enthousiasme, c'est la contre partie »⁵⁸⁴.

Marcel Blanc, quant à lui, souligne l'aspect culturel pour expliquer la différence de positions avec les sections alémaniques de son parti, toutefois ici on ne parle pas d'enthousiasme pour l'UDC Vaud, à la différence des Partis radical et libéral : « L'enthousiasme c'est un mot un peu fort...C'est un problème culturel, les latins ont toujours été plus proches de l'idée européenne [...] »⁵⁸⁵. Le positionnement en faveur de l'EEE des trois partis bourgeois est ainsi expliqué par la mode, le politiquement correct, le rôle de personnalités radicales comme Jean-Pascal Delamuraz ou des questions culturelles. Essayons maintenant de tester nos hypothèses avec l'aide des acteurs, hypothèses qui tentent d'expliquer ce positionnement européen.

8.2. L'hypothèse des personnalités

Nous avons démontré tout au long du chapitre 6 que les personnalités telles Henri Rieben et Jean-Pascal Delamuraz étaient présentes dans la presse partisane mais à petite échelle. De fait, nous ne pouvions pas prouver l'importance de ces personnalités pour le positionnement européen. C'est ce que nous allons tester ici, à nouveau, avec nos acteurs politiques.

8.2.1. Jacques Pilet

Le célèbre journaliste vaudois s'est distingué par son engagement « musclé » en faveur de l'Europe. Nous n'avons pas pu trouver une influence en faveur du positionnement européen des partis radical, libéral et UDC, de ce personnage dans notre chapitre sur la presse partisane. Essayons de voir ce qu'il en est avec nos acteurs.

Nous pouvons observer, que cette personnalité n'est pas du tout jugée pour avoir eu un impact positif dans le positionnement européen par nos acteurs, qu'ils soient pour ou contre l'EEE d'ailleurs. Il faut souligner que Jacques Pilet est plutôt l'objet d'un rejet par la majorité des acteurs. Une influence est toutefois perçue dans « l'intelligentsia » ou les médias. Citons à titre d'exemples Martin Chevallaz : « Jacques Pilet, non. Une influence énorme au sein des journalistes, des médias, mais sur le centre-droit je ne pense pas. Que son arrogance ait beaucoup percé à ce niveau là »⁵⁸⁶. Pour Jean-Claude Rochat, pro-européen : « Jacques Pilet ça m'étonnerait, il n'est pas perçu comme étant du club »⁵⁸⁷. Quant à Suzette Sandoz : « Alors non, J. Pilet, il faut oublier. Il est plutôt de la catégorie qui énerve »⁵⁸⁸. Dans le même ordre d'idées, Marcel Blanc précise le rejet de cette personnalité par son parti : « Jacques Pilet en tout cas pas, il était unanimement détesté par les

⁵⁸² Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵⁸³ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁵⁸⁴ Entretien avec Eric Rochat, *op. cit.*

⁵⁸⁵ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁵⁸⁶ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵⁸⁷ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁵⁸⁸ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

gens du Parti »⁵⁸⁹. Philippe Pidoux signale, comme Martin Chevallaz, l'influence du journaliste auprès d'une partie des intellectuels : « Maintenant Jacques Pilet c'était évident que auprès d'un certain nombre d'intellectuels qui suivaient le prêt-à-penser, le prêt à penser c'est comme le prêt-à-porter, c'est évident »⁵⁹⁰. On peut donc remarquer une influence sur les médias, une partie des intellectuels mais absolument aucune sur les acteurs interviewés. De plus, on peut même déceler un rejet assez général du journaliste. Cette piste n'est donc pas retenue.

8.2.2. Henri Rieben

Nous avons vu dans notre analyse de la presse partisane que le professeur Rieben était bien présent, sans toutefois que nous puissions quantifier son influence. C'est pourquoi, lors des entretiens la question a été posée directement à nos acteurs afin de tester l'impact du Professeur Rieben sur les droites vaudoises. Presque tous les acteurs mettent en évidence son rôle d'enseignant, sa formation des futures élites ainsi que la sensibilisation à la cause européenne. Ainsi par exemple Martin Chevallaz relève le rôle qu'il a pu jouer sur le jeune étudiant qu'était Jean-Pascal Delamuraz lors de ses études de science politique « Maintenant une personnalité qui a joué un rôle fondamental parce que formateur, parce que précurseur, c'est évidemment M. Rieben, qui lui a influé sur M. Delamuraz et tous ses élèves. Les fameux Cahiers rouges de l'époque. La hauteur de vue, la personnalité, en tant qu'humain, sa crédibilité, son engagement que je salue, les archives Jean Monnet, Henri Rieben, un grand patriote, même si on n'a pas les mêmes idées, et un grand défenseur humaniste, car il avait une vision bien en delà de l'économie, de la question européenne »⁵⁹¹. Daniel Margot fait mention de cette filiation entre le professeur Rieben et Jean-Pascal Delamuraz et il voit même dans le professeur une des raisons de l'engagement européen du conseiller fédéral : « À l'«Alma mater» de Lausanne, l'un de ses enseignants n'est autre que le même Henri Rieben, professeur à qui Jean Monnet confia en 1978 la présidence de sa «Fondation Jean Monnet pour l'Europe», lieu accueillant de réflexions, de recherches visant à rapprocher l'Europe des citoyens. Signe augural du destin ? »⁵⁹². Le jeune Delamuraz collaborera avec le Professeur pour l'exposition nationale de 1964 : « Henri Rieben et J.-P. Delamuraz se connaissent bien, ils œuvrent maintenant de concert »⁵⁹³. Plus loin dans l'entretien, fréquentant la même paroisse, Martin Chevallaz souligne les discussions animées sur la question européenne avec le professeur à la sortie du culte dominical⁵⁹⁴. Cette activité riche sur l'Europe est précisée à de multiples autres reprises dans nos entretiens comme avec Eric RoCHAT par exemple : « Oui il était très actif avec ses réunions sur l'Europe avec la Fondation Jean Monnet. Certainement »⁵⁹⁵.

Toutefois, les acteurs ne pensent que cela ait pu avoir une influence sur les partis en tant que tels. Soulevons encore une fois que nombre de nos acteurs lui doivent leur engagement européen, ou en tout cas que Henri Rieben a eu un impact personnel sur eux. Marcel Blanc lui reconnaît une influence, notamment aussi par l'origine paysanne du professeur : « Je l'ai côtoyé de près comme membre du Conseil d'État. On avait des réunions régulières avec lui. Je dois dire que j'étais ébahi par lui [...] C'était vraiment un homme de conviction. Mais je ne crois pas que lui avait déteint sur le Parti. [...] Moi il m'a influencé véritablement. Mais qu'il ait eu une grande influence sur le Parti je ne suis pas sûr »⁵⁹⁶. Jean-Claude RoCHAT parle également des liens personnels qu'il a pu avoir avec le professeur : « Moi j'ai bien connu Henri Rieben, il m'a pris dans la Fondation Jean Monnet [...] Henri Rieben c'est quelqu'un qui a fait quelque chose de très académique, c'est quelqu'un qui expliquait les faits, qui expliquait les évolutions qui les percevait, qui connaissait les acteurs, au fond une grande autorité morale. Ce n'est pas quelqu'un qui s'engageait vraiment, ce n'était pas un

⁵⁸⁹ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁵⁹⁰ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁵⁹¹ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵⁹² Daniel MARGOT, *L'acteur européen Jean-Pascal Delamuraz : de l'usage d'une Suisse rétive mais pas chétive*, *op. cit.*, pp. 52-53

⁵⁹³ *Ibid*, p. 52.

⁵⁹⁴ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁵⁹⁵ Entretien avec Eric RoCHAT, *op. cit.*

⁵⁹⁶ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

politique »⁵⁹⁷. Cette autorité morale a eu une influence sur les opposants aussi, comme nous l'avons vu avec Martin Chevallaz qui met en évidence son patriotisme. Cet élément se retrouve également chez Suzette Sandoz : « Alors il a probablement influencé une partie du monde étudiant qui a travaillé avec lui [...] Et je me souviens d'avoir beaucoup parlé avec lui de l'amour du Pays. M. Rieben était un patriote, je crois l'être aussi, et c'était avec la même passion du Pays que nous avons, lui et moi, deux positions différentes »⁵⁹⁸. Le Président de la Ligue vaudoise, relève, de son côté, l'estime réciproque entre le fondateur du mouvement Marcel Regamey et le professeur: « M. Regamey avait beaucoup de relations avec M. Rieben. C'était des voisins, ils s'estimaient pas mal l'un et l'autre »⁵⁹⁹. Ces liens ont déjà été analysés dans le chapitre 6.

Pour conclure, on ne peut pas démontrer clairement un impact du Professeur Rieben sur les droites vaudoises en général, mais nous constatons une influence réelle de sensibilisation à la cause européenne chez pratiquement tous nos témoins. Cette influence personnelle du professeur est donc retenue pour notre travail.

8.2.3. Jean-Pascal Delamuraz

Quant au cas du conseiller fédéral Delamuraz, de manière assez étonnante, les acteurs répondent différemment que pour Henri Rieben. L'influence du conseiller fédéral est ainsi plus difficile à démontrer. Les opposants relèvent par ailleurs ses qualités. Martin Chevallaz dévoile que Jean-Pascal Delamuraz : « c'était un personnage immensément dynamique, convivial comme on n'en fait pas, avec une culture fine, c'était quelqu'un de fin, qui aimait les gens, qui avait un contact avec tout ceux qui le rencontraient, qui était chaleureux, derrière cela, il y avait la carapace de l'homme d'État »⁶⁰⁰. Olivier Delacrétaz va dans le même sens en soulignant le poids du conseiller fédéral dans la votation tout en notant les qualités d'orateur : « C'était un homme, qui a fait régner une ambiance de fin du monde si on ne participait pas. M. Delamuraz avait le verbe, peut-être pas extrêmement maîtrisé, mais extrêmement efficace, il foisonnait, ses phrases finissaient rarement dans le sens où elles avaient commencé, il avait une syntaxe assez particulière, mais il avait un talent oratoire fou. On l'avait invité, bien quelques fois, à nos entretiens du mercredi, quant il n'était pas encore conseiller fédéral. C'était extraordinaire de l'entendre. Il avait une vigueur, il tenait son monde, et puis il avait une vitalité étonnante »⁶⁰¹. Suzette Sandoz parle également, comme l'avons déjà vu, du poids du conseiller fédéral dans la campagne de l'EEE : « Ce qui était extraordinairement surprenant c'était l'affectivité de cette campagne. Mais ça tenait au fait que, à mon avis, M. Delamuraz en avait fait une question personnelle »⁶⁰².

Philippe Pidoux, nous apprend, alors qu'il était pourtant le leader de l'opposition radicale vaudoise à l'ONU en 1986, que le conseiller fédéral l'a ensuite convaincu de soutenir l'EEE : « Et quand Jean-Pascal a mis au point ces négociations avec l'EEE, j'ai considéré et il m'a influencé, que c'était l'intérêt de la Suisse de trouver un accord économique qui préservait nos libertés politiques »⁶⁰³. Marcel Blanc relève la popularité de l'homme politique vaudois dans la paysannerie : « Je ne veux pas être méchant, mais il buvait beaucoup de verres avec les paysans. Au PAI-UDC il avait une image positive alors [...] C'était une personnalité de la politique vaudoise : tout ce qu'il disait n'était pas forcément sacré mais quand même »⁶⁰⁴.

Éric Rochat préfère insister sur le tandem joué avec René Felber : « Jean-Pascal Delamuraz, ce qui a certainement joué un rôle, c'est la paire qu'ils ont jouée avec René Felber. Qui était socialiste. Ils se sont battus côte à côte, contre tout le monde, du moins au début »⁶⁰⁵. Jean-Claude Rochat, souligne comme nous l'avons déjà vu, le rôle de l'enthousiasme autour de Jean-Pascal Delamuraz : « Il faut

⁵⁹⁷ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁵⁹⁸ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁵⁹⁹ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁶⁰⁰ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁶⁰¹ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁶⁰² Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁶⁰³ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁶⁰⁴ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁶⁰⁵ Entretien avec Eric Rochat, *op. cit.*

dire qu'à l'époque, il y avait Jean-Pascal Delamuraz qui était encore membre du Parti radical et conseiller fédéral qui était au front et qui a été le moteur de beaucoup d'enthousiasme autour de lui»⁶⁰⁶. Martin Chevallaz va dans le même sens, pour le Parti radical, comme nous l'avons déjà révélé : « l'immense majorité, suivait fidèlement, et la fidélité c'est aussi important, je leur en veux pas, la ligne, les ambitions de M. Jean-Pascal Delamuraz »⁶⁰⁷.

On peut donc observer un impact certain de la personnalité de Jean-Pascal Delamuraz, que ce soit à titre personnel, ou pour l'ensemble d'un parti. Nous retenons donc le rôle joué par Jean-Pascal Delamuraz pour l'engagement européen du centre-droit.

8.3. L'hypothèse de la crainte d'une marginalisation économique

Les acteurs engagés pour l'EEE révèlent qu'une crainte économique existait, une peur d'une marginalisation économique de la Suisse en cas de non adhésion à l'EEE comme nous l'avons amplement démontré dans notre chapitre 6, axé sur la presse partisane.

À cette question, les acteurs répondent de manière néanmoins nuancée. Jean-Claude Rochat parle d'impression : « Si la question est avez-vous l'impression, je dirais oui. Est-ce qu'il y avait une crainte, je ne le sais pas mais une impression alors je dirais de façon très nette oui. C'est quelque chose que vous entendiez ou vous que vous lisiez souvent »⁶⁰⁸.

Philippe Pidoux parle, quant à lui, de peur, tout en la combattant à l'époque : « Il y avait une peur. Bien sûr qu'il y avait une peur. C'est le superbe argument qui se retourne maintenant. J'étais de ceux qui disaient, il n'y aura pas de catastrophe »⁶⁰⁹. Enfin pour le patronat vaudois représenté par Jean-François Cavin, la démonstration que la Suisse serait marginalisée n'était pas si facile à établir, il constate toutefois qu'il y avait « une crainte sourde et articulée »⁶¹⁰. À cette question, le libéral Éric Rochat préfère relever les craintes économiques des opposants plutôt que celles des partisans de l'EEE : « On avait peur dans les milieux paysans, une crainte de voir envahir les marchés de produits étrangers [...] On était dans un système de protectionnisme extraordinaire. Tous ceux qui risquaient de voir se réduire ce protectionnisme n'étaient pas contents »⁶¹¹. Pourtant, pour Marcel Blanc, un des leaders du Parti paysan, c'est bien parce que l'EEE ne touchait pas directement l'agriculture, qu'il a pu soutenir ce traité : « Alors moi pour dire, s'il y avait une vision par rapport à l'économie, c'est l'économie paysanne. Mais l'EEE ne touchait pas directement cette question »⁶¹².

Enfin il est intéressant de noter que les opposants répondent à la question, en la mettant en relation directe avec un argument de la votation. Ce qui montre que cette crainte a été également un outil de campagne. Ainsi pour Suzette Sandoz : « Alors ça, sans aucune connaissance économique j'étais sûre que c'était faux. Et ça a été le point sur lequel des personnes comme François Schaller et comme Pierre Goetschin - M. Goetschin était à ce moment-là le directeur de l'IMD⁶¹³ et puis François Schaller, professeur honoraire d'économie politique, ancien membre de la BNS - enfin, alors c'était le point sur lequel ces deux messieurs avaient les arguments les plus forts pour montrer le contraire »⁶¹⁴. Martin Chevallaz va dans le même sens : « C'est évident que cela a été un des arguments qui a été largement diffusé à l'époque, vous le retrouvez dans les journaux [...] "Vous allez nous entraîner dans une crise pas possible, vous allez marginaliser la Suisse". Cette peur économique a été jouée à fond, en particulier en Suisse romande »⁶¹⁵.

Pour conclure on peut voir qu'une crainte d'une marginalisation économique de la Suisse était bien présente, quoique énoncée de manière moins claire que dans la presse partisane ou quotidienne. De

⁶⁰⁶ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁶⁰⁷ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁶⁰⁸ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁶⁰⁹ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁶¹⁰ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

⁶¹¹ Entretien avec Eric Rochat, *op. cit.*

⁶¹² Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁶¹³ Ecole internationale de management à Lausanne, <http://www.imd.org/>

⁶¹⁴ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁶¹⁵ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

plus, cette crainte économique a été un argument de la campagne de l'EEE. Nous retenons donc cette hypothèse.

8.4. L'hypothèse de la fin de la Guerre froide

Nous avons pu analyser, dans notre chapitre sur la presse partisane, que notre hypothèse sur la chute du Mur, à savoir que la fin du monde bipolaire a pu avoir un impact sur le positionnement européen, était clairement démontrée. Regardons ce qu'il en est avec nos acteurs politiques à l'aide des questions d'entretien portant sur la fin de la Guerre froide.

Éric Rochat, aborde de manière spontanée la fin de la Guerre froide pour parler de la question européenne : « Il ne faut pas oublier que tout était à construire en 1991-1992. On venait de découvrir que l'Union soviétique était un tigre de papier. [...] On venait de fusiller Ceausescu sans autre forme de procès. Tous les pays de l'Est étaient à peu près retournés à l'état sauvage [...] »⁶¹⁶. À la question sur la fin de la Guerre froide l'ancien conseiller aux États répond : « Nous on était quand même très solidement anticommunistes. D'une part c'est quand même un système qui ne fonctionne pas. D'autre part qui idéologiquement était une structure de personnalités. Nous, on a applaudi à la chute du Mur, absolument. Mais l'Espace économique, il y avait d'autres choses »⁶¹⁷. L'acteur souligne donc que la chute du Mur est un aspect explicatif, mais pas le seul. En outre, il signale l'anticommunisme libéral que nous avons clairement identifié au chapitre 6.

Jean-François Cavin analyse que cela a effectivement joué un rôle et qu'avec la fin du monde bipolaire, on s'est retrouvé avec « on est où, on fait quoi ? » et que la question européenne aurait été une manière de remplir le vide.⁶¹⁸ Marcel Blanc accentue la surprise de cet événement : « Comment répondre. Ça pouvait que nous enthousiasmer. Mais d'un autre côté c'était tellement imprévisible à cette date là, que, j'entends, on en tombait par terre ! »⁶¹⁹ Jean-Claude Rochat parle de soulagement : « Je l'ai perçu avec soulagement, un énorme soulagement, mais comme naturel. Autant l'annexion du nord de Berlin n'était pas naturelle, autant sa disparition était programmée »⁶²⁰. Toutefois, le témoin remarque le manque d'analyse et de préparation du Parti radical à cette question : « il y a pas eu, j'ai pas le souvenir qu'il y ait eu une formalisation, ou une modélisation de ce que ça pouvait représenter. Aucune tentative d'analyse scientifique au sein du Parti radical »⁶²¹. Cet élément va dans le sens de ce que nous avons observé dans le chapitre 6 : un Parti radical surpris et démuni face à cette nouvelle configuration européenne.

Suzette Sandoz analyse quant à elle, que la fin de la Guerre froide a été un facteur perturbant pour le Parti libéral, un facteur avec des répercussions négatives : « Alors malheureusement, je crois que le Parti libéral a aussi cru, disons, qu'on avait gagné la guerre et personnellement, j'ai trouvé qu'on l'avait perdue en 89; on a perdu la guerre avec la chute du Mur. On a perdu la guerre parce qu'on a cru qu'on l'avait gagnée, et à partir de ce moment là on a *cocoricoté* au lieu de continuer d'essayer d'être les meilleurs »⁶²². L'ancienne conseillère nationale souligne plus loin que le Parti libéral s'est alors concentré sur les questions économiques : « Et à ce moment-là, nous n'avons plus été sur nos gardes par rapport à une vertu et nous sommes tombés dans l'économie sans référence morale ou éthique »⁶²³. Cette explication nous semble aller dans le sens de notre hypothèse, à savoir que le Parti libéral est allé « naturellement » vers l'Europe politique pour des questions économiques en raison de la chute du Mur. L'Europe politique étant comprise comme un stade du libéralisme. Enfin Martin Chevallaz indique la surprise amenée par cet événement mais n'y voit pas un facteur explicatif : « Evidemment le choc du Mur de Berlin. Un élément majeur. C'était un choc positif. C'était un événement considérable, c'était un signe considérable. Elle a modifié la donne, c'est évident. Il faut juger sur le long terme, encore une fois. [...] Tout le débat après, ça a pas tourné

⁶¹⁶ Entretien avec Eric Rochat, *op.cit.*

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

⁶¹⁹ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁶²⁰ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁶²¹ *Ibid.*

⁶²² Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁶²³ *Ibid.*

d'un jour, les paramètres ont profondément changé, je pense qu'à cette époque là en 1992, personne n'en ait vraiment conscient, à mon avis »⁶²⁴. L'acteur met en évidence l'importance de ce choc, sans toutefois penser que ce soit une hypothèse valide.

À l'image de Martin Chevallaz, il est difficile pour nous de conclure à un impact décisif de la Guerre froide auprès de nos acteurs. Nous ne pouvons pas non plus prouver le contraire. C'est pourquoi au regard de notre chapitre sur la presse partisane, où cette hypothèse était limpide, nous pouvons avec certains éléments de ce chapitre, notamment le choc de cette Chute et de la reconfiguration qui a suivi, conclure que la fin de la Guerre froide a eu un impact sur le positionnement européen.

8.5. Les visions de l'Europe

Nous nous référons ici à la philosophie politique de nos acteurs. Essayons de voir quelle Europe est souhaitée et de quelle manière l'Union européenne est actuellement perçue par nos acteurs.

8.6.1. L'Europe des régions

La presse partisane a accordé une réelle importance à l'Europe des régions, comme nous l'avons vu. Il y avait un véritable enthousiasme régionaliste européen chez tous nos partis et mouvements politiques. Essayons de voir ce qu'il en est chez nos acteurs, ce que nous avons testé avec notre question sur l'Europe des régions puis sur une éventuelle région romande. On peut analyser que cette notion continue d'avoir la préférence de nos acteurs, principalement chez les pro-adhésion à l'EEE. Ainsi pour le médecin Éric Rochat : « Alors ça nous parlait à l'époque. L'Europe des régions, d'un point de vue économique. La région baloise, c'est une réalité économique. La région Rhône-Alpes, Lyon, Genève, Annecy, c'est aussi de plus en plus une réalité. On parlait que d'économie »⁶²⁵. La région est comprise dans un sens uniquement économique est non pas politique. Au contraire, Jean-Claude Rochat voit dans l'Europe des régions une différence importante avec l'Europe économique : « mon sentiment est un peu mitigé, car dans la mesure où on n'arrive pas à créer une Europe fédérative, c'est un peu ça l'Europe des régions, une Europe fédérative, avec des idéaux communs et partagés. On a une Europe très très économique, qui veut régler des détails de la vie quotidienne »⁶²⁶. L'agrarien Marcel Blanc associe l'Europe des régions au fédéralisme : « Oui beaucoup. Car on retrouvait au fond, l'institution fédéraliste. Ce qui est étonnant c'est que les Européens quand on leur parle fédéralisme, ou bien ils connaissent pas, ou ils sont totalement opposés. Il me semble que l'évolution de l'Europe devrait leur dire, c'est une direction dans laquelle ils devraient aller. D'autant plus que j'entends, la forme centralisée qu'ils lui ont donné maintenant ce n'est pas un succès »⁶²⁷. Il est intéressant de voir, comme dans notre chapitre 6, que le fédéralisme suisse sert de comparaison au fédéralisme européen et que l'Union européenne est vue comme plus centralisée que la Suisse. Cependant, dans les faits, c'est le contraire, l'Union européenne n'a pas les attributs complets d'un État fédéral comme la Suisse.

Pour Philippe Pidoux, le régionalisme serait même une condition à une adhésion de la Suisse à l'UE : « Elle pourra être différente et peut-être un jour si je vis encore, pourrais-je me retrouver dans une Union des différentes régions européennes »⁶²⁸. Soulignons un élément étonnant, l'Europe des régions séduit même un opposant à l'EEE. En effet, Martin Chevallaz voit dans cette notion, un ferment d'identité : « Je disais, le jour où on pourrait dire je suis Bavarois et Européen, ce jour là, je pourrais croire à l'Europe [...] Europe des régions et des petites patries. Je crois qu'il faut revenir là-dessus. Je crois aux identités, je respecte les gens, je respecte les pays, dans leur différence. Je suis profondément fédéraliste. Régionaliste »⁶²⁹. On peut donc observer que le manque de régionalisme en Europe est un facteur de rejet, et que l'Europe des régions est vue comme un moyen de préserver les identités.

⁶²⁴ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁶²⁵ Entretien avec Eric Rochat, *op. cit.*

⁶²⁶ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁶²⁷ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁶²⁸ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁶²⁹ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

Par contre pour nos deux autres acteurs anti-EEE, l'Europe des régions est l'objet même d'un rejet. Pour Olivier Delacrétaz, marqué par ses combats fédéralistes, le régionalisme n'est pas possible dans l'Europe politique, en raison de la structure du pouvoir bruxellois: «Je crois que c'est de la foutaise. Il faudrait un pouvoir beaucoup plus personnel et beaucoup moins bureaucratique que le pouvoir fédéral, sans parler du pouvoir bruxellois.»⁶³⁰. Suzette Sandoz y est également opposée en raison d'un risque d'éclatement de l'État national: «J'y suis tout à fait opposée. Je pense que l'Europe des régions est une manière de faire éclater les frontières en croyant que ça empêchera les nationalismes»⁶³¹.

Pour mieux comprendre encore cette notion d'Europe des régions chez nos acteurs, nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient d'une éventuelle région romande. Tous nos acteurs refusent cette notion et la perçoivent comme impossible ou non souhaitable, sauf un acteur: Philippe Pidoux. Ce dernier est le pionnier de cette question à travers le lancement du projet de fusion, avortée, des cantons de Vaud et de Genève en initiative populaire⁶³²: «Il est faux qu'on ait un certain nombre de cantons dans ce pays. Je ne suis pas pour supprimer des cantons, mais je crois que le pouvoir des administrations cantonales doit être conféré à une administration supra-cantonale de la région pour les intérêts des citoyens»⁶³³.

On peut donc observer une notion d'Europe des régions polysémique, car chaque acteur possède sa propre définition. Elle peut être soit économique, culturelle, identitaire, ou administrative. Dans un cas, elle doit dépasser le canton, mais pour tous les autres acteurs, la région semble comprise dans un sens cantonal, sauf chez deux opposants qui se méfient de cette notion, la trouvant dangereuse ou irréalisable. L'Europe des régions ou les Europe des régions définies par nos acteurs correspondent complètement à ce que nous avons trouvé dans la presse partisane. Finalement, nous soulevons qu'il aurait été intéressant de tester l'influence de Denis de Rougemont⁶³⁴, car nous constatons que par sa théorisation de l'Europe des régions, il a eu un impact sur certains acteurs politiques étudiés.

8.5.2. Les perceptions actuelles de l'Union européenne

Il s'agit ici de modestement identifier les perceptions sur l'UE et d'apercevoir les contours d'une éventuelle Europe souhaitée de nos acteurs politiques. Il s'agit de visions contemporaines de l'Europe, les acteurs se référant principalement à l'actualité. Nous ajoutons néanmoins cette partie, sortant du cadre de notre problématique, pour percevoir l'évolution de pensée depuis les années 1990.

Intéressons-nous, tout d'abord, aux opposants à l'EEE. Pour Martin Chevallaz, c'est le modèle suisse qui prédomine: «En fait, concrètement, la Suisse ne doit pas rentrer dans l'Europe mais l'Europe dans la Suisse, c'est un peu un slogan et je ne suis pas le premier à penser ça»⁶³⁵. Il fait référence aussi à Denis de Rougemont et à l'Europe de la culture: «Et l'Europe de la culture plutôt l'Europe des cultures, c'est la base, c'est le fond, c'est là-dessus qu'il faut construire»⁶³⁶. Pour Suzette Sandoz, c'est l'inquiétude sur la taille de l'UE et la crise de l'euro qui prédomine: «Je suis inquiète par les dimensions que prend l'Union européenne et terriblement par l'euro»⁶³⁷. Chez Olivier Delacrétaz, on trouve une crainte d'une centralisation européenne avec la nouvelle gouvernance économique européenne: «Il y a des demandes vers une gouvernance économique,

⁶³⁰ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁶³¹ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

⁶³² MX F, «Les autres idées qui veulent bousculer le canton de Vaud», *La Gazette de Lausanne*, le 16 février 1998.

⁶³³ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁶³⁴ Ecrivain d'origine neuchâteloise (1906- 1985), personnaliste, théoricien du régionalisme et du fédéralisme européen et du rôle de la culture en Europe. Cette personnalité européenne riche a joué un rôle non négligeable dans création du Conseil de l'Europe. On lui doit de nombreux ouvrages comme: *Politique de la personne, L'amour et l'Occident, Lettre ouverte aux Européens* etc.

<http://www.fondationderougemont.org/txt/denis.html>

⁶³⁵ Entretien avec Martin Chevallaz, *op. cit.*

⁶³⁶ *Ibid.*

⁶³⁷ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

qui serait fatalement aussi politique, une gouvernance renforcée, une présidence plus effective, avec un exécutif, une sorte de gouvernement européen. Evidemment on assisterait à une centralisation extraordinaire, probablement à une prise de pouvoir allemande ou une explosion. Je suis ça comme ça. »⁶³⁸.

Concernant nos acteurs en faveur de l'EEE mais opposés à l'adhésion à UE, on peut relever que Marcel Blanc signale l'acquis européen en ces termes : « Il faut lui laisser l'essentiel de sa qualité ou de son acquis [...]. Je ne sais pas si on aura plus jamais de guerre en Europe mais enfin c'est pas si facile que ça »⁶³⁹. Pourtant l'Europe devrait stopper son extension et se démocratiser pour l'agriculteur : « Mais je pense que si cela doit fonctionner : il faut deux conditions. Il faut une pause dans l'extension [...]. La deuxième, ils devraient trouver un système de fonctionnement plus démocratique »⁶⁴⁰. Pour Philippe Pidoux, l'Europe « c'est une forteresse qui s'effondre de l'intérieur. [...] Cette forteresse a tellement voulu grandir qu'elle a absorbé, elle a voulu grandir trop vite. Dans plusieurs pays vous voyez des mouvements de personnes »⁶⁴¹. L'UE devrait donc être, selon Philippe Pidoux, plus régionaliste comme nous l'avons déjà vu. Enfin pour Jean-François Cavin, l'Union européenne ne peut pas faire l'impasse des États, car il y a une logique d'empire et d'unification actuellement. Il faudrait laisser plus de liberté aux États-membres ou en rester à une grande alliance.⁶⁴²

Pour nos acteurs en faveur de l'adhésion, on peut relever également une vision critique de l'Union européenne. Pour Éric Rochat : « Je pense qu'on a brûlé les étapes. On a fait beaucoup de politique dans l'Europe [...]. Moi je pense qu'on aurait d'abord dû avoir une Europe qui fonctionne très bien sur la libre-circulation des personnes et des marchandises »⁶⁴³. Pour Jean-Claude Rochat c'est la déception qui prédomine : « Disons que je suis un peu déçu de l'Europe aujourd'hui, de ce qu'elle est. Des gens qui la composent, des gens qui la font avancer »⁶⁴⁴. Jean-Claude Rochat met l'accent sur la culture – en se référant à de Rougemont – pour construire l'Europe, à l'image de l'opposant Martin Chevallaz : « Pour moi un pays, c'est ses habitants, c'est ceux qui vivent dans le pays. Que ce soit la ville de Lausanne, Bretonnières, la Suisse, la Vallée du Rhône, ou Varsovie. Qu'est-ce qu'on a de commun ? On aura beaucoup de difficultés si ce n'est qu'un accord économique. Est-ce qu'on peut avoir de commun, c'est une culture, des éléments de culture. On restera tous avec notre culture, parce que moi je suis d'ici de Lausanne, mais je suis vaudois aussi, je suis suisse. Je suis européen. Pour moi le ferment de tout ça c'est la culture »⁶⁴⁵. On voit donc une vision plus que pessimiste de l'Europe, même parmi les plus pro-européens comme en témoigne le lexique tranchant utilisé. À la différence du chapitre sur la presse partisane, l'enthousiasme européen est largement descendu, sans doute en raison de l'évolution de l'Union européenne et, entre autres, de la crise économique et à celle de l'euro. L'Europe ne fait plus rêver, la passion n'est plus là.

8.6. Le positionnement partisan

Il convient de faire, à présent, un petit détour par notre chapitre théorique, en classant, selon leur propos, nos acteurs dans la tripartition des droites. Trois appartiennent à la famille conservatrice européenne, mais seulement deux des trois s'en réclament. On pourrait écrire un chapitre plus long, au vu de l'importante et passionnante matière récoltée sur ce sujet. Notre problématique ne nous permet de retenir que quelques caractéristiques, n'ayant malheureusement pas la place pour aborder complètement le système de valeurs ou d'autres éléments. Martin Chevallaz se considère comme un conservateur libéral : « Je pense que je suis un conservateur libéral et humaniste mais parfaitement indépendant et sur certains sujets, peut-être inclassable ». Marcel Blanc relève qu'il se définissait plutôt comme centriste pendant ses années au gouvernement mais qu'il a évolué, à l'image de l'UDC, vers le conservatisme : « j'ai été plutôt un centriste [...] On me qualifiait de quelqu'un de

⁶³⁸ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁶³⁹ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁶⁴² Entretien avec Jean-François Cavin, *op. cit.*

⁶⁴³ Entretien avec Éric Rochat, *op. cit.*

⁶⁴⁴ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁶⁴⁵ *Ibid.*

conciliant mais en même temps quelqu'un qui s'accroche [...] Mais depuis j'ai évolué plutôt à droite du centre-droit [...] Tout à fait, moi je suis un conservateur. Ça ne fait pas de doute»⁶⁴⁶. Enfin notre troisième conservateur qui refuse le classement gauche-droite, est Olivier Delacrétaz. Il définit d'abord la politique : « On part du principe que la politique a pour but de faire vivre ensemble sur un territoire donné, entre autres par des frontières, un certain peuple, une certaine population, avec un peu d'étrangers, avec des gens qui bougent etc. Et puis favoriser les communautés particulières qui existent sur ce territoire. L'activité proprement étatique est de protéger cet ensemble et nouer la gerbe des intérêts particuliers.»⁶⁴⁷. Plus loin, le président de la Ligue vaudoise ajoute : « Nous défendons cette conception [...] Nous refusons d'entrer dans le jeu des oppositions partisans de gauche ou de droite»⁶⁴⁸. Toutefois, en regard de notre partie théorique et de l'histoire politique vaudoise, nous pouvons affirmer que la Ligue vaudoise appartient bien à la famille conservatrice européenne comme nous l'avons démontré dans ces chapitres.

Le reste de nos acteurs se partagent dans la famille de la droite libérale. Jean-Claude Rochat appartenant au libéralisme de centre-gauche, réformiste, qu'on peut identifier au radicalisme, du moins en partie : « Il faut essayer de trouver un équilibre entre la solidarité et la liberté. Et la question est de se dire, est-ce que je suis prêt à me priver de certaines de mes libertés au profit de la solidarité ? Ma réponse est oui »⁶⁴⁹. On voit donc un clair rattachement au réformisme libéral. Alors que nos trois autres acteurs s'identifient plus au libéralisme politique dit « conservateur » ou de centre-droit comme nous l'avions identifié dans notre chapitre théorique. Pour le radical Philippe Pidoux, proche des libéraux sur cet aspect : « La liberté, qui est la valeur suprême à laquelle je crois, est liée intrinsèquement, ontologiquement à la notion de responsabilité. Je ne peux pas croire à une liberté de manger les autres, d'avoir tout, alors que les autres n'ont rien. Cette responsabilité qui fait qu'on n'est pas seul sur terre »⁶⁵⁰. Cette liberté liée à la responsabilité, on la retrouve également chez le libéral Éric Rochat : « Je crois vraiment dans la responsabilité individuelle. Que ce soit pour la personne qui veut créer quelque chose, qui veut faire quelque chose. [...] Je crois qu'il faut laisser les gens, créer, imaginer, se développer, se débrouiller. Et juste disposer d'un filet, à grosses mailles, solide pour éviter les désastres »⁶⁵¹. Chez cet acteur, le centre-droit s'oppose au conservatisme : « Moi je suis centre-droit ! Encore une fois, tout évolue et on peut pas rester figer sur des positions »⁶⁵². On retrouve cette notion de responsabilité chez Suzette Sandoz : « Je suis une personne de droite, pour la raison essentielle que je considère que l'intervention de l'État doit rester dans toute la mesure du possible une intervention d'arbitre, pour éviter des abus et pour assurer l'organisation d'un filet social, parce que dans une communauté il y a une responsabilité des uns à l'égard des autres »⁶⁵³.

Ce petit détour nous montre la pertinence de la typologie de la tripartition des droites. En effet, la notion de centre-droit peut être revendiquée par des libéraux réformistes, des libéraux ou des conservateurs. Il est donc plus judicieux d'utiliser le terme de *droites* et sa tripartition européenne. Enfin, nous avons vu pu classer nos acteurs. Trois appartiennent à la famille conservatrice, et les quatre autres à la famille libérale, un au réformisme et les autres à la famille libérale traditionnelle. Relevons que cette typologie est réductrice, comme tout idéal-type, car les frontières de ces familles politiques ne sont de loin pas étanches.

⁶⁴⁶ Entretien avec Marcel Blanc, *op. cit.*

⁶⁴⁷ Entretien avec Olivier Delacrétaz, *op. cit.*

⁶⁴⁸ *Ibid.*

⁶⁴⁹ Entretien avec Jean-Claude Rochat, *op. cit.*

⁶⁵⁰ Entretien avec Philippe Pidoux, *op. cit.*

⁶⁵¹ Entretien avec Eric Rochat, *op. cit.*

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ Entretien avec Suzette Sandoz, *op. cit.*

8.8. Conclusion

Dans une démarche de sociologie pragmatique et d'histoire immédiate, nous avons mené des entretiens afin de répondre à notre question de recherche qui tente de comprendre de quelle manière un engouement européen a été possible dans des partis traditionnellement réservés à l'égard d'une politique extérieure suisse trop active. En amont, nous avons effectué un premier test de nos hypothèses, en majorité positif, dans la presse partisane. Après avoir observé si il y existait un suivi actif de la politique européenne de la Suisse, ce qui ne fut pas le cas, nous avons testé notre hypothèse sur les personnalités. Ce point nous a permis de relever un rôle important attribué à Henri Rieben et à Jean-Pascal Delamuraz. Nous avons ensuite testé notre hypothèse sur la crainte d'une marginalisation économique qui a été validée par les entretiens avec nos témoins. La seconde hypothèse se référant à la fin de la Guerre froide a été testée, avec un succès plus mitigé, que nous retenons néanmoins.

Nous pouvons donc conclure que ce positionnement pro-européen du Parti libéral, radical et dans une moindre mesure de l'UDC est dû à un rôle joué par des personnalités vaudoises importantes comme le professeur Henri Rieben ou le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Ce positionnement s'explique également par une crainte des acteurs de droite face à une potentielle marginalisation économique de la Suisse si cette dernière restait en dehors de l'unification économique de l'Europe par l'achèvement du marché commun. De plus, ce positionnement s'explique par le contexte de fin de la Guerre froide qui a entraîné une déstabilisation du continent et une reconfiguration débouchant sur une remise en cause et une interpellation des acteurs et des partis étudiés (Parti libéral, radical et UDC). Ces derniers voient dans l'intégration européenne un moyen de répondre à ce nouvel état de fait. Nous nous sommes ensuite intéressés à la vision politique que les acteurs se font de l'Europe. *L'Europe des régions* parle à tous nos interlocuteurs, sauf à deux. Relevons que cette notion a autant de définitions que d'acteurs interviewés, ce qui provient sans doute du concept même, fort complexe dans la pensée de Denis de Rougemont. On peut donc voir également une influence du penseur neuchâtelois et européen sur les droites vaudoises. Notons que la région est généralement comprise comme le canton et non pas comme une région romande supracantonale, sauf pour Philippe Pidoux. Une vision relativement pessimiste de l'Union européenne ressort nettement de ces entretiens, les améliorations à apporter portent, selon nos acteurs, sur le concept de culture européenne, sur le primat de l'économique ou plus largement sur une inspiration européenne du modèle suisse.

In fine, après avoir relevé de quelle manière nos acteurs se plaçaient politiquement, nous avons pu les classer dans nos deux droites. Trois pour la conservatrice, le restant se répartissant dans les deux sous-familles de la droite libérale.

9. Conclusion

Cette recherche avait pour but de répondre à la question de comment et pourquoi des partis bourgeois vaudois attachés à l'*Alleingang* et au *Sonderfall* ont pu changer de discours et défendre activement une entrée de la Suisse dans l'Espace Economique Européen puis dans l'Union européenne, et ce, en opposition avec leur discours historique.

Nous avons d'abord précisé quelques notions comme le parti, les systèmes de partis, les droites, permettant de situer l'objet de notre recherche, puis nous avons traité de l'histoire de nos partis et mouvements étudiés. Cela nous a permis de pouvoir ensuite passer au cœur de notre recherche et tester nos trois hypothèses sur le rôle des personnalités (H1), de la question économique (H2) et la fin de la Guerre froide (H3) dans la presse partisane. Il en est ressorti que les deux dernières hypothèses (H2 et H3) expliquaient de manière convaincante le positionnement européen des partis libéral, radical mais pas de l'UDC. De plus, face à la remise en cause des valeurs traditionnelles de la Suisse, ainsi qu'avec la crise helvétique, l'intégration européenne est vue comme une occasion de régénération d'une Suisse « en bout de course » pour le Parti radical comme en témoigne la citation qui ouvre le mémoire. La fin de la Guerre froide fait par contre croire aux libéraux que le stade supranational de l'Europe politique serait le « stade ultime du libéralisme » politique et économique. Relevons que l'hypothèse des personnalités n'a pas été concluante pour cette partie. En s'intéressant à la dimension de l'histoire des idées, nous avons également pu identifier une vision européenne des cinq mouvements étudiés, d'où les notions d'*Europe des régions* ou d'*Europe fédérale* ressortaient mais de manière peu modélisée. S'intéressant à l'événement, nous avons partiellement traité de la votation de l'EEE dans le canton de Vaud, ce qui nous a permis de démontrer la *passion* lors de cette votation, voire d'observer de l'irrationnel. Finalement nous avons testé à nouveau nos hypothèses à l'aide de huit entretiens et il s'est avéré que l'hypothèse des personnalités (H1) pouvait être retenue, en excluant toutefois la personne de Jacques Pilet. En effet une influence personnelle de Henri Rieben peut être retenue chez beaucoup de nos interviewés mais l'influence sur les partis en question n'est pas mesurable, voire exclue. La personnalité de Jean-Pascal Delamuraz a influencé la campagne de l'EEE dans le canton de Vaud, mais également le Parti radical et l'UDC selon nos entretiens. La crainte d'une marginalisation économique de la Suisse était bien présente à l'époque ainsi que la fin de la Guerre froide ce qui a passablement interpellé les acteurs interrogés. Ces trois hypothèses expliquent le positionnement européen de nos deux droites libérales et la droite conservatrice de l'UDC. De plus, pour la dimension des idées, relevons que l'*Europe des régions* est une notion qui a influencé en profondeur la majorité des acteurs. Nous pouvons donc affirmer que les personnalités de Henri Rieben et de Jean-Pascal Delamuraz, ainsi que la crainte d'une marginalisation économique en cas de non participation à l'intégration continentale répandue dans la société politique vaudoise, couplée à un bousculement des repères engendré par la fin de la Guerre froide, expliquent le positionnement européen des trois droites citées. La Ligue vaudoise n'étant pas touchée par les deux dernières hypothèses (H2 et H3), en raison de sa structure de pensée particulière.

Nous avons pu également observer chez les droites vaudoises un manque certain de théorisation, de modélisation ainsi que de réflexion sur la question européenne et la place de la Suisse et du canton dans l'Europe unie. Les droites se sont en effet trouvées en majorité surprises et peu préparées à la question de l'intégration européenne à l'exception peut-être de la Ligue vaudoise. De plus, avec le changement de paradigme perceptible dans ce travail, les droites libérales ont perdu un discours historique cohérent, basé sur le *Sonderfall*, sans avoir réussi à en reconstruire un, depuis lors. A l'inverse, l'UDC a récupéré le discours historique des deux droites libérales en le « musclant » et lui enlevant ses nuances. A notre avis et en écho aux réflexions de l'historien et essayiste Olivier Meuwly⁶⁵⁴, ce n'est qu'en se remettant à élaborer une pensée politique propre et originale sur la question européenne et l'ensemble des sujets sociétaux que les droites libérales

⁶⁵⁴ Olivier MEUWLY, *La liberté cacophonique. Essai sur la crise des droites suisses*, op. cit.

étudiées pourront tenter d'inverser une tendance électorale au déclin. Pour le cas vaudois, peut-être que la fusion libéral-radical sera l'occasion de cette reconstruction discursive et théorique⁶⁵⁵.

Il faut rajouter que cette recherche montre que la problématique de l'intégration européenne a été vécue entre une certaine *méfiance* (UDC et Ligue vaudoise, Centre Patronal) et *passion* européenne (Parti libéral et Parti radical). Le Parti radical étant d'abord méfiant avant de passer à une *passion* européenne, signe d'un changement de discours et de pensée significatif. Il est intéressant de constater que le Parti libéral-radical suisse a récemment lancé une campagne d'affichage sur le thème : « Bilatérales oui, adhésion non »⁶⁵⁶, ce qui montre que cet enthousiasme ne fut que temporaire.

Enfin, le terme de *passion suisse* permet de rendre compte de l'enthousiasme européen des partis libéral et radical, et de l'opposition des droites conservatrices, tout en relevant que ce changement de paradigme discursif et de valeurs semble entraîner une reconfiguration du système des partis vaudois et suisses, avec un affaiblissement certain de la droite libérale, ce que le terme de *passion* permet bien de rendre compte. Cette *passion suisse* fut, comme nous avons pu l'observer pour l'EEE, pro-européenne en Suisse romande et anti-européenne en Suisse alémanique.

En utilisant la méthode comparative chère à la science politique, on peut néanmoins relativiser cette recherche. En effet la famille de la droite libérale dans les différents pays européens a soutenu la construction et l'intégration européenne⁶⁵⁷, comme d'ailleurs la démocratie chrétienne, et il n'est donc pas si étonnant que nos deux droites libérales vaudoises l'aient également défendue. Il existe des affinités idéologiques réelles pour la construction européenne, associée dans cette famille politique à la primauté du libéralisme économique et politique notamment. De plus, qu'il y ait des oppositions dans ces partis à cette même intégration, une tension entre intégrationnistes et souverainistes, n'est pas le moins du monde étonnant si on se donne la peine de s'intéresser à l'histoire contemporaine des droites européennes. Il semble que nombre de droites modérées européennes sont passées par des phases de rejet de l'intégration européenne, dans toutes les familles politiques, que ce soit chez les libéraux, les conservateurs ou les démocrates chrétiens. Qu'on pense aux déchirements du Rassemblement pour la République (RPR) au moment du traité de Maastricht en 1992, marqués par des luttes intestines entre Jacques Chirac d'un côté et Philippe Séguin et Charles Pasqua de l'autre. Des oppositions violentes ont également traversé d'autres partis de droite européens, comme la CSU de Helmut Stoiber ou les Tories Britanniques etc.⁶⁵⁸ Les politologues Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin avancent même que l'*eurosepticisme* serait une des caractéristique des droites modérées face à la question européenne, à côté du soutien à cette même intégration européenne : « On s'aperçoit rapidement que l'eurosepticisme se situe du côté de la droite modérée. Qu'il s'agisse de partis conservateurs, libéraux, chrétiens-démocrates, ou spécifiquement anti-européens et quelle que soit l'intensité de leur opposition à l'intégration européenne, ces partis semblent se caractériser par une conception de l'identité nationale, voire un nationalisme qu'ils jugent souvent incompatible avec la dimension supra-nationale de l'Europe »⁶⁵⁹. Les mêmes auteurs voient même dans ce soutien à la cause européenne, teinté de rejet, le paradoxe propre aux trois droites européennes⁶⁶⁰.

Ce travail a ainsi pu tester l'européanisation toujours croissante de la Suisse. Par le biais d'un cas cantonal, nous avons pu montrer que l'objet européen a entraîné des perceptions, puis des stratégies bouleversant durablement un discours politique historique. L'Union européenne et l'européanisation qu'elle entraîne, demandent un effort de compréhension et de théorisation pour l'ensemble des partis politiques suisses, effort qui semble cruellement faire défaut aujourd'hui encore.

⁶⁵⁵ Fusion qui pourrait être l'occasion pour ce nouveau parti de faire un détour par l'histoire des deux partis en question, lui permettant de se familiariser avec quelques constantes philosophiques, points possibles d'une nouvelle synthèse libéral-radical.

⁶⁵⁶ <http://www.plr.ch/>

⁶⁵⁷ Nicolas ROUSSELIER, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Edition Complexe, 1991, pp. 181-205.

⁶⁵⁸ Agnès ALEXANDRE-COLLIER, Xavier JARDIN, *Anatomie des droites européennes*, op. cit.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 228.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, pp. 204-235.

Bibliographie

Sources orales

Entretiens effectués pour la recherche :

Entretiens exploratoires

- SCHWOK, René, Professeur de science politique, Genève, le 4 mars 2011.
- MIEVILLE, Daniel, journaliste politique, Clarens, le 21 mars 2011.
- MEUWLY, Olivier, historien, Lausanne, le 23 mars 2011.

Entretiens de recherche

- PIDOUX, Philippe, ancien député, ancien conseiller d'Etat, ancien conseiller national, Parti radical vaudois, avocat, Lausanne, le 8 juin 2011.
- BLANC, Marcel, ancien député, ancien conseiller d'Etat, ancien vice-président de l'UDC suisse, UDC Vaud, agriculteur, Lausanne, le 14 juin 2011.
- CAVIN, Jean-François, ancien directeur du Centre Patronal, Ligue vaudoise, juriste, Pully, le 21 juin 2011.
- ROCHAT, Eric, ancien député, ancien conseiller aux Etats, Parti libéral vaudois, médecin, St-Légier, le 22 juin 2011.
- CHEVALLAZ, Martin, ancien radical, ancien vice-président de l'ASIN, ancien député (UDC), fondateur du PBD vaudois, militaire de carrière, Epalinges, le 29 juin 2011.
- SANDOZ, Suzette, ancienne députée, ancienne conseillère nationale, Parti libéral vaudois, Professeur de droit (honoraire). Lausanne, le 29 juin 2011.
- DELACRETAZ, Olivier, Président de la Ligue vaudoise, graphiste et illustrateur. Lausanne, le 15 juillet 2011.
- ROCHAT, Jean-Claude, ancien municipal de la ville de Lausanne, ancien député, siège à la Cour des comptes, ingénieur-physicien EPFL, Parti radical vaudois. Lausanne, le 18 juillet 2011.

Interviews filmés par Philippe Nicolet, Fondation Jean Monnet pour l'Europe :

Consultés et cités

- BLANKART, Franz, Ancien chef du Bureau de l'intégration, Ancien président des Conseils de l'AELE, Négociateur en chef pour les négociations AELE/CE sur l'EEE, Secrétaire d'Etat et directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures. Berne, interviewé le 15 septembre 1998, 2h04.

- CHEVALLAZ, Georges-André. Ancien président de la Confédération. Ancien chef du Département fédéral des finances, puis du Département militaire fédéral, Ancien Syndic de Lausanne, ancien conseiller national. Epalinges, le 23 avril 1998, 1h52.
- JOLLES, Paul, Ancien directeur de la Division du commerce aux Départements fédéral de l'Economie publique. Ancien secrétaire d'Etat. Berne, le 30 avril 1998. 2h04.
- LEUBA, Jean-François, ancien conseiller d'Etat, ancien conseiller national, ancien député, le 10 septembre 1998. 2h08.

Consultés

- JANIN, Jacques, Directeur de l'association vaudoise des métiers de la terre (Prométerre), Lausanne, le 24 juin 1999. 2h13.
- JUNOD, Raymond, ancien conseiller d'Etat radical vaudois, ancien conseiller national, associé à la création de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe. Cugy, le 19 septembre 1998. Durée 1h36.
- NELL, Philippe, ancien secrétaire du Groupe directeur des négociations sur l'EEE 1988-1992, le 14 février 2011.
- PILET, Jacques, journaliste, fondateur de *L'Hebdo* et du *Nouveau Quotidien*, Cully, le 27 septembre et le 8 octobre 1999. 2h14 puis 1h39 puis le 2 mai 2001, 1h22.
- SANDOZ, Suzette, conseillère nationale libérale vaudoise, Professeur de droit civil à l'Université de Lausanne. Pully, le 22 avril 1998. 2h19.

Autres archives audio-visuelles :

- Dossier sur l'Espace Economique Européen, archives de la TSR : <http://archives.tsr.ch/dossier-eee>
- NICOLET, Philippe, *Henri Rieben : une vie pour l'Europe de Jean Monnet*, DVD, NVP, La Croix-sur-Lutry, 2006.

Sources imprimées

Journaux politiques:

Forum Libéral, Parti libéral vaudois, 1986-1993, puis 1997 et 2001, parution 10 fois par an.
Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud, quotidien, puis *Nouvelle Revue Hebdo*, puis *Nouvelle Revue*, parution 11 fois par an, Parti radical vaudois, 1986-1993, 1997 et 2001.
Le Pays vaudois, UDC Vaud, 1986-1993, 1997 et 2001, hebdomadaire puis parution 10 fois par an.
La Nation, Ligue vaudoise, 1986-1993, 1997 et 2001, bimensuel.
Le Bulletin Patronal puis *Patrons*, Groupements patronaux vaudois devenus ensuite Centre Patronal, 1986-1993 puis 1997 et 2001, parution 11 fois par an.

Journaux :

L'Hebdo, l'année 1992.
24heures, novembre - décembre 1992.
La Gazette de Lausanne, principalement novembre - décembre 1992 et recherches ponctuelles.

Littérature secondaire

Méthodologie :

- ARON, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Mayenne, GALLIMARD, 1967.
- BERSTEIN, Serge et MILZA, Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998.
- BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Editions Nathan, 1992.
- BOUDON, Raymond, *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1993 (9^{ème} édition).
- BRAUD, Philippe, *La science politique*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1982.
- DEPELTEAU, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Bruxelles, de boeck, 2005.
- DE SENARCLENS, Pierre, ARIFFIN, Yohan, *La politique internationale, théories et enjeux contemporains*, Paris, Coursus, Armand Colin, Paris, 5^{ème} édition.
- LAVROFF, Dmitri Georges, *Histoire des idées politiques*, France, Dalloz, MEMENTOS, 2001, 4^{ème} édition.
- LAKEHAL, Mokthar, *Dictionnaire de science politique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- LE BART, Christian, *Le discours politique*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1998.
- NACHI, Mohamed, *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau « style » sociologique ?*, Paris, Armand Collin, 2006.
- REMOND, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Editions du Seuil, 1988.
- SOULET, Jean-François, *L'Histoire immédiate*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1994.
- SOULET, Jean-François, *L'Histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand colin, 2009.
- SCHWARTZENBERG, Roger-Gérard, *Sociologie politique*, Paris, Montchrestien, DOMAT POLITIQUE, 1998.
- SCHWOK, René, *Théories de l'intégration européenne*, Paris, Montchrestien, Clefs/Politique, 2005.

Politique, histoire et partis :

- ALEXANDRE-COLLIER, Agnès, JARDIN, Xavier, *Anatomie des droites européennes*, Paris, Armand Collin, 2004.
- ALTERMATT, Urs (dir.), *Conseil fédéral: dictionnaire biographique des cents premiers conseillers fédéraux*, Yens, Editions Cabédita, 1993.

- ARLETTAZ, G eral, *Lib eralisme et soci et  dans le canton de Vaud 1814-1845*, Lausanne, Biblioth eque historique vaudoise, 1980.
- BAUBEROT, Jean, *Histoire du protestantisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2009
- BOVARD, P.-A, *Le gouvernement vaudois de 1803   1962 : r cit et portraits*, Morges, Editions de Peyrollaz, 1982.
- BUTIKOFER, Roland, *Le refus de la modernit  : la Ligne vaudoise : une extr me droite et la Suisse 1919-1945*, Lausanne, Payot, 1996.
- CAVIN, Jean-Fran ois (dir.), *Des corporations au mondialisme : Libert   conomique et responsabilit  sociale*, Lausanne, Centre Patronal, Imprimeries Beck, Etudes & Enqu tes, 2004.
- CHAUDET, Gustave, *Histoire du Parti radical suisse*, Berne, Ferd. Wyss Editeur, 1917.
- CHAUDET, Paul, *La Suisse et notre temps*, Paris, Robert Laffont, 1970.
- CHOLLET, Antoine, *D fendre la d mocratie directe, sur quelques arguments des  lites suisses*, Lausanne, PPUR, le savoir suisse, 2011.
- CHUARD, Jean-Pierre, *Des journaux et des hommes, aspects de l'histoire et de l' volution de la presse en Suisse romande*, Yens-sur-Morges, Cab dita, Archives vivantes, 1993.
- DELWIT, Pascal (dir.), *Lib eralisme et partis lib raux en Europe*, Bruxelles, Universit  libre de Bruxelles, 2002.
- DERIAZ, Ernest, *Histoire du Part radical-d mocratique vaudois 1845-1945*, Lausanne, Presses de l'imprimerie vaudoise, 1945.
- DE WAELE, Jean-Michel, SEILER, Daniel-Louis (dir.), *Les partis agrariens et paysans en Europe*, Bruxelles, Universit  libre de Bruxelles, 2009.
- DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Collin, 1976.
- FONTANELLAZ, Blaise, « Henri Druey et l' glise vaudoise », term-paper, cours *Histoire des m dias et des partis politiques*, Universit  de Gen ve, Prof. Olivier Meuwly, d cembre 2010.
- GALLAND, Bertil (dir.), *Encyclop die illustr e du pays de Vaud, Tome 4, L'Histoire vaudoise*, Lausanne, 24 heures, 1974.
- GALLAND, Bertil (dir.), *Encyclop die illustr e du pays de Vaud, Tome 5, Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois*, Lausanne, 24 heures, 1974.
- GEORGERAT, Charles, *Notre lib eralisme*, Lausanne, Imprimerie centrale de Lausanne, 1946.
- GOTTRAUX, Philippe, MAZZOLENI, Oscar, PECHU, C cile, *L'Union d mocratique du centre : un parti, son action, ses soutiens*, Lausanne, Antipodes, 2007.
- GRUNER, Erich, *Die Parteien in der Schweiz. Geschichte, neue Forschungsergebnisse, aktuelle Probleme*, Berne, Francke, 2 me  dition, 1977.
- GUILLAUME, Sylvie, GARRIGUES, Jean (dir.), *Centre et centrisme en Europe aux 19 me et 20 me si cle, regards crois s*, Bruxelles, Peter Lang, 2006.
- GUISAN, Louis, *La force d'une conviction simple*, Gen ve, Editions Slatkine, 2001.

- JARDIN, Xavier (dir.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007.
- JOST, Hans Ulrich, « Critique historique du parti politique », *Annuaire suisse de science politique*, n°26, Berne, Ed. P. Haupt, 1986.
- KRIESI, Hans Peter, *Le système politique suisse*, Paris, Economica, 1998.
- MARGOT, Daniel, *Jean-Pascal Delamuraz, du caractère et du cœur, itinéraire d'un surdoué*, Lausanne, Editions Favre, 1998.
- MARGOT, Daniel, *L'acteur européen Jean-Pascal Delamuraz : de l'usage d'une Suisse rétive mais pas chétive*, Bern, Peter Lang, 2009.
- MAZZOLENI Oscar, *Nationalisme et populisme en Suisse, la radicalisation de la « nouvelle » UDC*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2003.
- MAZZOLENI, Oscar, RAYNER, Hervé, (dir.), *Les partis politiques en Suisse. Traditions et renouvellements*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2009.
- MEUWLY, Olivier, *Aux sources du radicalisme : les origines de la démocratie libérale*, Berne, Ed. du Sabre, 1992.
- MEUWLY, Olivier, *La politique vaudoise au 20^{ème} siècle. De l'Etat radical à l'émiettement du pouvoir*, PPUR, Le savoir suisse, Lausanne, 2003.
- MEUWLY, Olivier, *L'unité impossible, le parti radical-démocratique suisse à la Belle Epoque 1891-1914*, Suisse, Editions Gilles Attinger, 2007.
- MEUWLY, Olivier, *Les penseurs politiques du 19^{ème} siècle : les combats d'idées à l'origine de la Suisse moderne*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2007.
- MEUWLY, Olivier, *La liberté cacophonique. Essai sur la crise des droites suisses*, Genève, Editions Statkline, 2008.
- MEUWLY, Olivier, *Les partis politiques. Acteurs de l'histoire suisse*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2010.
- MEYNAUD, Jean, *Les partis politiques vaudois*, Montréal, 1966.
- OFFERLE, Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1997.
- REMOND, René, *Les droites en France*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- REMOND, René, *Les droites aujourd'hui*, Paris, L. Audibert, 2005.
- ROUSSELIER, Nicolas, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Edition Complexe, 1991.
- SAINT-OUEN, François, *Les partis politiques et l'Europe, une approche comparative*, Paris, PUF, 1991.
- SEILER, Daniel-Louis, *Les partis politiques en Europe*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1978.
- SEILER, Daniel-Louis, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980.
- SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.

SOCIETE VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE, *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, Lausanne, Librairie Payot, Bibliothèque historique vaudoise, 1953.

UDC Vaud, *Il était une fois... 13 janvier 1921, 90^{ème} anniversaire de la fondation du PAI*, Plaquette historique, PDF, 2011.

Suisse-Europe :

ALTERMATT, Claude, *La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide*, Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2003.

BOLOMEY, Pierre, DELACRETAZ Olivier, *EEE : la nébuleuse*, Lausanne, Cahiers de la renaissance vaudoise, 1992.

GENOUD, Jean, *Henri Rieben 1921-2006*, Le Mont-sur-Lausanne, Entreprise Jean Genoud SA, 2006. (Nécrologie).

DEERING, Mary Jo, *Denis de Rougemont l'Européen*, Lausanne, Fondation Jean Monnet, Centre de recherches européennes, 1991.

DU BOIS, Pierre, *La Suisse et le défi européen 1945-1992*, Lausanne, FAVRE, 1989.

DU BOIS, Pierre, *La Suisse et l'Espace économique européen*, France, L'Age d'Homme, 1992.

FONTANELLAZ, Blaise, « Les sociétés civiles et l'intégration européenne : le cas du patronat suisse », Cours-séminaire : *Les sociétés civiles : enjeu ou acteurs européen ?* Prof. Roissard de Bellet, Institut européen de l'Université de Genève, avril 2010.

HOUTEER, Christine, *La construction européenne, étapes, objectifs, réalisations*, Paris, Armand colin, 2007.

KEEL, Guido Adalberto, *Le grand patronat suisse face à l'intégration européenne*, Berne, Peter Lang, 1980.

RUFFIEUX, Roland, SCHACHTSSCHNEIDER MORIER-GENOUD, Annick (dir.), *La Suisse et son avenir européen, une analyse des positions suisses face à l'intégration européenne*, Lausanne, Sciences politiques et sociales, Editions PAYOT, 1989.

MARGOT, Daniel, *L'acteur européen Jean-Pascal Delamuraz : de l'usage d'une Suisse rétive mais pas chétive*, Bern, Peter Lang, 2009.

RENCONTRES SUISSES, *Suisse-Europe feux croisés, contribution au débat institutionnel*, Lausanne, Livre Total SA, 1992.

SCHWOK, René, *Horizon 1992 : La Suisse et le grand marché européen*, Genève : Institut universitaire d'études européennes : Journal de Genève, 1989.

SCHWOK, René, *Suisse-Europe : le choix historique*, Berne, GEORG Editeur SA et L'Hebdo, Berne, 1992.

SCHWOK, René, *Suisse - Union européenne : l'adhésion impossible ?* Lausanne, PPUR, Le savoir suisse, 2006.

SEILER, Daniel-Louis et KNUSEL, René (dir.), *Vous avez dit Suisse Romande ? Une identité contestée 29 personnalités s'interrogent*, Lausanne, Editions 24Heures, 1989.

ZORGBIBE, Charles, *L'après guerre froide en Europe*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1993.

ZORGBIBE, Charles, *Histoire de l'Union européenne*, Paris, Albin Michel, 2005.

Acteurs et groupes politiques :

BOLOMEY, Pierre, DELACRETAZ, Olivier, *EEE : la nébuleuse*, Lausanne, Cahiers de la renaissance vaudoise, 1992.

DELAMURAZ, Jean-Pascal, *La Suisse maîtrisera les défis économiques mondiaux et européens*, Lausanne, Fondation Jean Monnet et Centre de recherches européennes, 1988.

DELACRETAZ, Olivier, REGAMEY, Marcel, MAYER, Louis, *Etudes fédéralistes*, Lausanne, Cahier de la renaissance vaudoise, 1978.

DELACRETAZ, Olivier, *Le goût du bien commun*, Lausanne, Cahiers de la renaissance vaudoise, 2005.

CHENAUX, Jean-Philippe, *La Suisse dans l'Espace : l'EEE de A à Z*, Lausanne, Centre Patronal, Etudes et enquêtes, 1992.

CHEVALLAZ, Georges-André, *Constantes helvétiques, identité vaudoise*, Lausanne, Fondation Jean Monnet, Centre de recherches européennes, 1985.

CHEVALLAZ, Georges-André (et al.), Le GROUPE DU 6 DECEMBRE (coll.), *La Suisse face à l'Europe*, Jouxens, L'Aire, 1993.

JANIN, Jacques, THOMAS, Luc, *L'agriculture suisse sur les marches de l'Europe*, Lausanne, Fondation Jean Monnet, Centre de recherches européennes, 1989.

PIDOUX, Philippe, *Une Suisse plus loin : le courage de le dire, l'ambition de le faire*, Lausanne, Editions 24 Heures, 1995.

ROCHAT Jean-Claude, *Le blanc et le noir, essai sur le radicalisme au siècle prochain*, Lausanne, Editions Les Pins, 1999.

SANDOZ Suzette (et al.), Le GROUPE DU 6 DECEMBRE (coll.), *La Suisse face à l'Europe*, Jouxens, L'Aire, 1993.

Sites internet :

Centre de documentation sur la vie politique romande

<http://www.unil.ch/cdvr>

Fondation Jean Monnet pour l'Europe

<http://www.jean-monnet.ch/>

Dictionnaire historique de la Suisse

<http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php?lg=f>

Parti libéral vaudois

<http://www.liberal-vd.ch/>

Parti radical vaudois

<http://www.prdv.ch/>

UDC Vaud

<http://www.udc-vaud.ch/>

Ligue vaudoise

<http://www.ligue-vaudoise.ch/>

Centre Patronal

<http://www.centrepatronal.ch/>

Parti libéral-radical suisse

<http://www.plr.ch/>

Annexe 1

Chronologie choisie des droites dans l'histoire vaudoise

1830 : Révolution libérale.

1845 : Révolution radicale, nouvelle constitution, création de l'Association libérale.

1847 : Fondation de l'Eglise libre.

1848 : Création de l'Etat fédéral. Le radical Henri Druet fait partie du premier Conseil fédéral.

1868 : Fondation de *La Nouvelle Revue* par Louis Ruchonnet qui rénove le radicalisme vaudois.

1885 : Nouvelle constitution vaudoise.

1890 : Fondation d'un Parti socialiste par le radical Aloys Fauquez.

1892 : Fondation officielle du Parti libéral.

1893 : Les radicaux laissent la place à un libéral au Conseil d'Etat.

1921 : Fondation du Parti agrarien, PAI.

1933 : Fondation de la Ligue vaudoise.

1947 : Fondation des Groupements patronaux vaudois.

1962 : Elections à la proportionnelle, accession du premier agrarien au Conseil d'Etat, chute des radicaux.

1992 : Votation fédérale du 6 décembre sur l'EEE, le canton de Vaud accepte le traité à 78,4 % des votants mais il est refusé au niveau fédéral.

1994 : Le Parti radical perd son troisième siège au Conseil d'Etat.

2007 : L'UDC devient le premier parti de droite du canton aux élections fédérales.

2012 : Fusion programmée du Parti radical et du Parti libéral au niveau cantonal.

Annexe 2

Brève chronologie choisie de la politique européenne de la Suisse

1947 : Participation de la Suisse au Plan Marshall puis à l'OECE.

1950 : 9 mai, déclaration Schumann, acte fondateur de l'UE.

1960 : Participation de la Suisse à l'OCDE.

1960 : Fondation de l'AELE par l'Angleterre et la Suisse.

1963 : Adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe.

1972 : Signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et les Communautés européennes.

1984 : Première évocation d'un Espace économique européen.

1986 : Signature de l'Acte unique par les pays membres des Communautés européennes.

1989 : Janvier. Jacques Delors propose, devant le Parlement européen, un EEE avec codécision pour l'AELE.

1990 : Janvier. Delors retire la proposition de codécision.

1990 : Juin. Début des négociations sur l'EEE entre l'AELE et les Communautés.

1991 : Octobre. Fin des négociations sur l'EEE.

1992 : Avril. Le Conseil fédéral annonce que le but de la politique européenne de la Suisse est l'adhésion aux Communautés européennes.

1992 : Mai. Signature de l'accord sur l'EEE à Porto.

1992 : Mai. Le Conseil fédéral envoie par lettre une demande d'adhésion aux Communautés.

1992 : 6 décembre. Le peuple suisse refuse à une courte majorité le traité sur l'EEE à 50,3% des votants.